THE LIBRARY

The Ontario Institute

for Studies in Education

Toronto, Canada

LIBRARY
NOV 3 1972
THE ONTARIO INSTITUTE
FOR STUDIES IN EDUCATION

RAPPORT

DU

SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

DE LA

PROVINCE DE QUÉBEC

POUR L'ANNÉE

1883-84

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA LÉGISLATURE

QUEBEC

CHARLES-FRANÇOIS LANGLOIS

IMPRIMEUR DE SA TRÈS GRACIEUSE MAJESTÉ LA REINE

1885

RAPPORT

DU

SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

DE LA

PROVINCE DE QUÉBEC

POUR L'ANNÉE

1883-84

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA LÉGISLATURE

LIBRARY
JUN 28 1972
THE ONTARIO INSTITUTE
FOR STUDIES IN EDUCATION

QUEBEC
CHARLES-FRANÇOIS LANGLOIS
IMPRIMEUR DE SA TRÈS GRACIEUSE MAJESTÉ LA REINE

1885

SECRÉTARIAT

QUÉBEC, le 29 décembre 1884.

A Son Honneur LOUIS RODRIGUE MASSON, *Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.*

MONSIEUR,

Permettez-moi de transmettre à Votre Honneur le rapport du Surintendant de l'Instruction Publique pour l'année scolaire 1883-84.

Je suis,

de Votre Honneur,

le très obéissant serviteur,

JEAN BLANCHET,
Secrétaire-Provincial

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

L'Honorable Gédéon Ouimet, Surintendant

Oscar Dunn, Secrétaire du Département

Elson I. Rexford, Secrétaire du Département

L. Devisme, Clerc de la correspondance (française et anglaise)

P. de Cazes, Bibliothécaire et Clerc de la correspondance française

F. X. Couillard, Clerc des statistiques et de la correspondance

J. H. Richardson, Comptable

R. Lamontagne, Assistant-comptable

L. Lefebvre, Clerc des comptes

L. J. Prégen, Clerc-archiviste et régistraire

P. Prévost, Clerc

A. Doré, Messager

Jos. Blouin, Messager.

CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

COMITÉ CATHOLIQUE

L'Honorable Gédéon Ouimet, Surintendant, Président

Mgr. l'Archevêque de Québec

Mgr. l'Evêque de Montréal

Mgr. l'Evêque des Trois-Rivières

Mgr. l'Evêque d'Ottawa

Mgr. l'Evêque de St. Hyacinthe

Mgr. l'Evêque de Sherbrooke

Mgr. l'Evêque de Rimouski

Mgr. l'Evêque de Chicoutimi

Mgr. N. Z. Lorrain, Ev. de Cythère, Vicaire Apostolique de Pontiac

Sir N. F. Belleau

L'Hon. P. J. O. Chauveau

L'Hon. Thos. Ryan

L'Hon. Juge A. B. Routhier

L'Hon. Juge L. A. Jetté

Jos. G. Bossé, C. R.

P. S. Murphy, Ecr.

Dr. Chs. F. Painchaud

P. B. Benoit, M. P.

Dr. Louis Giard, Secrétaire-archiviste.

COMITÉ PROTESTANT

Membres du Conseil :

L'Honorable Gédéon Ouimet, (*ex officio*)

Le Très Rév. James Williams, D.D., Evêque de Québec, Président

Le Rév. John Cook, D.D., Québec

Sir William Dawson, C.M.G., LL.D., Montréal

L'Honorable James Ferrier, Montréal

R. W. Heneker, Ecr., D.C.L., Sherbrooke

[1] Rév. Dr. Matthews, D.D., Québec.

[1] L'Honorable Dr. Church, Montréal

[2] Le Vén. Archidiacre Lindsay, M.A., Waterloo.

[3] George L. Masten, Ecr., Coaticooke

Membres Associés

L'Honorable W. W. Lynch, D.C.L., M.P.P., Knowlton

Dr. Cameron, M.P.P., Huntingdon

E. J. Hemming, Ecr., D.C.L., Drummondville

Le Rév. Chanoine Norman, D.C.L., Montréal

Le Rév. Dr. Cornish, L.L.D., Montréal

Le Rév. George Weir, LL.D. Secrétaire.

---

[1] Nommés le 15 sept. 1884.

Nommé le 20 nov. 1884, à la place du Très Rév. W. B. Bond, LLD., résigné.

Nommé le 20 nov. 1884, à la place du juge Irvine, résigné.

DÉPARTEMENT

DE

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

QUÉBEC, 28 décembre 1884.

A l'Honorable JEAN BLANCHET,
Secrétaire de la Province.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur l'instruction publique pour l'année 1883-84.

APERÇU GÉNÉRAL

Voici d'abord un tableau comparatif du mouvement de l'éducation depuis quelques années :

	1876–77	1877–78	Augmentation.	1878–79	Augmentation.	1879–80	Augmentation ou diminution.
Municipalités.	949	967	17	970	3	988	18 aug.
Arrondissements . .	4193	4233	40	4291	58	4318	27 aug.
Maisons d'école. . . .	3826	3945	119	3948	3	4013	65 aug.
Ecoles	4115	4209	94	4282	73	4310	28 aug.
Nombre d'élèves. .	232765	234828	2063	239808	4980	234705	5104 dim.
Présence moyenne	178621	180294	1673	183740	3446	180315	3425 dim.

1880–81	Augmentation.	1881–82	Augmentation.	1882–83	Augmentation.	1883–84	Augmentation.
1010	22	1051	41	1071	20	1091	20
4403	85	4522	119	4601	79	4701	100
3939	26	4440	501	4864	424	4974	110
4368	58	4457	89	5017	560	5059	42
235574	869	236699	1125	242723	6024	250000	7277
180370	55	180463	93	185892	5429	192852	6960

En regard de ce tableau il faut mettre cet autre :

Enseignement.	1876–77	1877–78	Augmentation.	1878–79	Augmentation.	1879–80	Augmentation.
						80143	5294
Histoire.....	65294	70826	5532	74849	4023	153852	14704
Arithmétique...	128432	134624	6292	139148	4524	17891	2959
Tenue des livres.	12101	13859	1758	14932	1073	72812	5702
Géographie.....	58806	63658	4852	67110	3452	24792	1946
Agriculture.....	16665	19625	2960	22846	3221		
Dessin industriel	8351	20914	12563	35429	14515	50777	15348

1880–81	Augmentation ou diminution.	1881–82	Augmentation.	1882–83	Augmentation.	1883–84	Augmentation.
75496	4647 dim.	82308	6812	88723	6415	92975	4252
148911	4941 dim.	157679	8769	165465	7786	179716	13251
21295	3404 aug.	25245	3950	32970	7735	43345	10375
71418	1394 dim.	78515	7097	84546	6031	90746	6200
26070	1278 aug.	28123	2053	31251	3128	37540	6289
					Dim.		
48711	2066 dim.	60099	11388	59834	265	65173	5339

On voit donc qu'il y a augmentation sur tous les points et que, par conséquent, les amis de l'éducation ont lieu d'être satisfaits du travail accompli durant l'année.

Nos Instituteurs.

La situation faite aux titulaires des écoles primaires préoccupe depuis longtemps tous ceux qui, à un titre quelconque, soit par leur position, soit soit par la nature de leurs études, se trouvent mêlés au mouvement de l'instruction populaire. Leur destinée n'est certainement pas brillante. Travail incessant, difficile, fatigant, traitements insuffisants, aucune perspective d'un avenir meilleur, telle est la condition de l'instituteur. La loi du fonds de retraite, loi toute nouvelle, leur laisse l'espérance de ne pas mourir de faim aux jours de la vieillesse ou dans le cas d'infirmité accidentelle : c'est le plus clair de leur fortune. Cette loi elle-même exige des amendements pour avoir tous les bons résultats qu'on en attend, et j'appelle tout particulièrement l'attention sur les modifications proposées par le comité catholique du Conseil de l'Instruction Publique.

Une servante qui a $5 par mois est mieux partagée que l'institutrice qui obtient de 60 à $100 par an—il y en a 1863 cette année, sans compter

les religieuses. La mission de l'une n'est pourtant pas comparable à celle de l'autre. Un instituteur qui reçoit $200 par année—il y en a 154—n'est pas l'égal d'un bûcheron, car ce dernier obtient facilement $20 par mois, et n'a aucun frais à prévoir. Cependant les travaux de l'un, au point de vue social, ne sont pas à comparer à ceux de l'autre.

Comment mettre fin à ce déplorable état de choses ?

On a souvent proposé de fixer, par une législation spéciale, un minimum des traitements, et l'heure semble arrivée d'avoir recours à ce moyen extrême.

Je crois que cette mesure serait bien accueillie par la majorité de la population ; car, il ne faut pas s'y tromper, la plupart des commissaires comprennent aujourd'hui que le corps enseignant n'est pas assez rémunéré pour les services qu'il rend, et ils seraient heureux de pouvoir augmenter les salaires ; mais la minorité gouverne dans ces questions. Quand il s'agit de taxes, d'argent à payer, on sait comme il est facile de soulever les préjugés. Que la loi intervienne donc, dans le cas actuel, pour donner à l'opinion publique son entière liberté. Il y aura, sans doute, quelques plaintes, mais elles seront isolées et de courte durée.

Les exemples que cite M. l'inspecteur Miller sont à méditer. En parlant des municipalités qui s'efforcent d'améliorer le sort de leurs instituteurs, il dit : "Je me permettrai de citer en particulier la paroisse de St-Paul l'Ermite et la municipalité dissidente de Rawdon, *une des plus pauvres* de mon district. A St-Paul, il y a quatre écoles dirigées par des institutrices, et les commissaires donnent un traitement total de $692, c'est-à-dire $173 en moyenne par école..... Les cinq instituteurs de Rawdon reçoivent en moyenne $140 par année. Ce n'est pas encore suffisant, j'en suis convaincu, mais enfin c'est mieux qu'ailleurs, puisque la moyenne des traitements pour les maîtresses laïques de mon district n'est que de $96, moins le prix du combustible que toutes fournissent."

On comprend que la mesure proposée ne s'appliquerait qu'aux instituteurs laïques, car les religieux vivant en communauté, il serait difficile de

fixer le traitement de chacun. C'est la communauté elle-même qui traite directement avec les commissaires d'écoles, et, règle générale, l'entente qui intervient entre les parties est satisfaisante.

Maisons d'école et mobilier scolaire.

Je signale à l'attention du gouvernement le rapport de M. l'inspecteur Prémont en ce qui concerne la construction des maisons d'école et le mobilier scolaire de son district.

On trouvera dans ce rapport un exemple remarquable d'une des importantes réformes qui sont en voie d'accomplissement dans notre province. Sans bruit, c'est-à-dire, sans appeler à tout propos le public comme témoin de nos efforts journaliers, nous opérons graduellement la transformation des bâtiments et du matériel scolaires. La loi de 1876, qui oblige les municipalités à ne construire les écoles que dans de certaines conditions de grandeur et d'aménagement, n'a pas été votée sans beaucoup d'hésitation par la législature. On craignait que le peuple ne s'indignât de cette contrainte et du surcroît de dépenses qui pouvait s'ensuivre, et que le sentiment populaire ne se manifestât dans les élections. Il n'en a rien été. On s'était mépris sur les idées du peuple, je suis heureux de le constater, en matière d'instruction publique ; l'opposition faite à la loi est à peine appréciable. La bonne volonté que l'on a mise à s'y soumettre et à suivre mes instructions est un des indices les plus éclatants du progrès qui s'est fait dans les esprits depuis quelques années et de la disparition des anciens préjugés.

L'œuvre accomplie dans le district de M. Prémont d'une manière si brillante, s'est poursuivie dans tous les autres districts avec un succès plus ou moins marqué. Dans certaines localités pauvres ou nouvellement ouvertes à la colonisation, nous ne pouvons exiger la stricte observance de la loi ; ce serait décréter l'abolition de l'école elle-même ; mais partout où la

chose est possible, on construit de nouvelles écoles, ou bien l'on répare les anciennes convenablement, et l'on renouvelle le mobilier scolaire.

Le temps n'est pas éloigné où la transformation sera complète.

Agriculture.

On aime à constater que l'agriculture fait de grands progrès dans notre province depuis quelques années. La routine fait place à des procédés raisonnés, les projets de réforme sont mieux accueillis, on admet la nécessité d'une méthode pour enrichir le sol ou lui conserver sa fertilité primitive. Je crois que l'enseignement de cette matière dans les écoles n'est pas étranger à ces progrès qui réjouissent tous les amis du pays. Notre *Petit Manuel*, pour être bien modeste, ne laisse pas d'avoir son influence dans les familles des cultivateurs. L'enfant qui l'a appris par cœur ne peut faire autrement que de manifester de quelque manière son savoir devant ses parents ; le père ne tarde pas à comprendre qu'il y a certaines choses de son métier qui lui sont inconnues : de là au désir de connaître, à l'abonnement au journal, à l'étude sérieuse d'une exposition agricole, la voie est naturelle, la montée facile.

J'ai dit que notre manuel est bien modeste. Peut-être l'est-il trop. Il contient l'essentiel, mais plusieurs instituteurs d'expérience croient que de plus amples explications ne seraient point superflues. Aussi j'aimerais à être autorisé à donner cent ou deux cents piastres à l'auteur d'un nouveau manuel d'agriculture qui obtiendrait, de préférence à tout autre, les suffrages du Conseil de l'Instruction publique. De ce concours sortirait une œuvre plus complète.

Conférences d'instituteurs.

Durant l'année dernière, les instituteurs protestants ont tenu, avec le concours des inspecteurs, plusieurs conférences qui ont été couronnées de succès.

Elles auraient encore mieux répondu à l'attente des promoteurs, si ces derniers avaient eu les moyens d'aider les instituteurs à se rendre au lieu de réunion. Les instituteurs ne sont pas riches ; peu d'entre eux ont des appointements tels qu'ils puissent faire des économies suffisantes pour payer les frais d'un voyage. Ils demandent instamment que l'Etat leur vienne en aide.

Je ne puis qu'appuyer leur requête, après avoir constaté l'utilité des conférences pédagogiques.

Cette utilité est telle que je voudrais étendre l'œuvre des conférences. Je voudrais que chaque inspecteur d'écoles fût mis en mesure de faire une sorte de cours de pédagogie, au moyen de réunions plus ou moins fréquentes des instituteurs de son district. Que faudrait-il pour cela ? Une faible somme suffirait pour payer, en tout ou en partie, les frais de voyage et de pension ; je dirais deux mille piastres pour toute la province.

Et cet argent serait bien employé, car ces conférences continueraient l'œuvre des écoles normales auprès des anciens élèves de ces écoles, et suppléeraient, dans une certaine mesure, au cours normal pour les instituteurs qui n'ont pas eu l'avantage de passer par cette espèce de noviciat du professorat.

Le travail de bureau.

La somme du travail imposé au Département de l'Instruction publique augmente chaque année. Les décisions à donner dans les matières contentieuses entre commissaires et contribuables ou instituteurs, les enquêtes à faire, les visites à recevoir, les plaintes à écouter, les rapports au Gouvernement et au Conseil, la statistique et le livre bleu annuel, la correspondance générale, tout cela constitue une forte besogne.

A ce sujet, le tableau suivant de la correspondance du 1er juillet 1883 au 30 juin 1884 peut offrir quelque intérêt :

1883.	Lettres		Circulaires	
	Reçues	Expédiées	Reçues	Expédiées
Juillet	2067	1179	51	242
Août	1249	1166	197	172
Septembre	976	995	161	232
Octobre	987	613	111	216
Novembre	982	930	303	.....
Décembre	716	608	453	.....
1884.				
Janvier	1343	964	116	.....
Février	1104	1162	.....	67
Mars	1006	990	.....	.....
Avril	864	933	71	58
Mai	593	583	.....	2498
Juin	651	477	.....	145
Total	12538	10500	1463	3630

Sur ce nombre de lettres, 3478 ont été chargées (*enregistrées*).

Fonds de retraite.

La loi du fonds de retraite, dont j'ai parlé plus haut, a déjà, quoique incomplète, produit d'excellents résultats.

On peut s'en faire une idée par le tableau suivant. Il n'est pas tenu compte dans cet état du crédit législatif de $1,000 par année.

RECETTES du Fonds de retraite et de Secours jusqu'au 30 juin 1884.

	1880–81	1881–82	1882–83	1883–84	Totaux.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
1 p. 100 sur la subvention des Ecoles communes.....	775 00	1550 00	1550 00	1600 09	5475 00
2 p. 100 sur traitements des instituteurs...	4998 72	10379 79	10513 93	11037 70	36930 14
1 p. 100 sur la subvention de l'éducation supérieure	.....	784 10	784 10	486 79	2054 99
2 p. 100 sur traitements des instituteurs ..	.....	447 95	39 44	63 46	550 85
2 p. 100 sur traitements des Inspecteurs d'écoles.....	267 25	510 45	531 25	555 42	1864 37
2 p. 100 sur traitements des professeurs de l'Ecole Normale Jacques-Cartier.	52 00	86 00	86 00	90 00	314 00
2 p. 100 sur traitements des professeurs de l'Ecole Normale McGill.....	69 75	139 50	193 50	203 40	606 15
2 p. 100 sur traitements des professeurs de l'Ecole Normale Laval.....	50 60	101 20	101 20	101 20	354 20
Retenues payées par les instituteurs pour années antérieures à juillet 1880.	1808 18	4454 16	3093 74	1883 40	11239 48
Total.....	8021 50	18453 15	16893 16	16021 37	59389 18

BUREAUX D'EXAMINATEURS.

Je crois qu'il y a lieu d'apporter certaines modifications à notre mode d'examen des aspirants au brevet d'instituteur.) Il y a assez d'instituteurs brevetés, mais pas assez de bons instituteurs, et cela est dû à la trop grande facilité avec laquelle on a jusqu'ici accordé des certificats de capacité. Il est temps de rendre les examens plus sévères, plus sérieux, et de donner ainsi aux brevets une plus grande valeur.

Un des moyens d'arriver à ce résultat serait peut-être la création d'un seul et unique bureau d'examen, dont le siège serait à Québec, mais qui pourrait tenir ses séances ailleurs ou déléguer ses pouvoirs à un ou plusieurs de ses membres pour faire des examens dans l'une des villes de la Province. Ce bureau serait divisé en deux sections, l'une catholique, l'au-

tre protestante, et serait composé du surintendant de l'Instruction publique, des principaux des écoles normales, des inspecteurs d'écoles, etc.

Ce n'est pas ici le lieu de discuter les détails d'une pareille organisation ; je me contente d'en indiquer l'idée générale, persuadé qu'elle mérite l'attention du gouvernement et des amis de l'éducation.

M. L'ABBÉ LAGACÉ.

La mort de monsieur l'abbé Lagacé est une grande perte pour nous. En qualité de principal de l'école normale Laval, il a rendu des services dont on ne pourrait exagérer l'importance. Instituteur de premier ordre, il a formé des élèves qui dirigent aujourd'hui avec le plus grand succès des écoles modèles et des académies. Auteur d'un ouvrage remarquable sur l'art de la lecture, il n'a pas peu contribué à la réforme du langage et de la prononciation qui s'opère dans le pays depuis quelques années. Ses rapports annuels se distinguaient par la hauteur des idées en même temps que par le sens pratique des considérations pédagogiques.

C'était un prêtre distingué, un homme de bien et un éducateur émérite. Je rends à sa mémoire l'hommage dû à ses talents et à ses vertus.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très humble et obéissant serviteur,

GÉDÉON OUIMET,
Surintendant.

APPENDICE No. I

RAPPORTS DES INSPECTEURS D'ECOLES

RAPPORTS DES INSPECTEURS D'ECOLES

M. BÉGIN

RIMOUSKI, 28 août 1884.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre, en même temps que le présent rapport, mon tableau statistique de l'année 1883–84.

Mon district d'inspection se compose maintenant de 34 municipalités, de 146 arrondissements, possédant 118 maisons d'école appartenant aux commissaires ou syndics, et où 27 maisons sont encore louées. Les institutions sont : 129 écoles élémentaires, 11 écoles modèles, 2 académies de filles, 1 école indépendante tenue par les Sœurs des Petites Ecoles, 1 collège classique, et 2 écoles élémentaires protestantes sous le contrôle de syndics ; formant en tout 146 institutions de tout genre, donnant l'instruction à 5,949 élèves.

Trente-une institutrices ont encore enseigné sans diplôme cette année, les autorités scolaires n'ayant pu s'en procurer d'autres.

Il faut encore répéter cette année ce que j'ai déjà dit antérieurement, que ce manque d'institutrices pour répondre aux besoins des municipalités a pour cause les faibles salaires qu'on leur offre. On aime mieux embrasser n'importe quel autre état plutôt que l'enseignement.

Les causes qui paralysent encore les progrès de l'instruction dans mon district sont : l'assiduité peu soutenue des enfants à l'école, le peu de savoir pédagogique d'un grand nombre de jeunes institutrices, le manque de fournitures de classe et, dans certains cas, les maisons tout à fait impropres que l'on fait servir d'école.

Obtenir l'assiduité des enfants à l'école n'est pas chose facile : la rigueur des saisons, le besoin qu'ont les parents de leurs enfants, la pauvreté qui empêche quelquefois qu'on puisse leur procurer les choses nécessaires pour l'assistance à l'école, sont autant d'entraves qui se renouvellent toujours. Cependant on ne peut s'empêcher de remarquer que l'institutrice qui a du zèle pour sa classe et qui se dévoue à l'avancement de ses élèves ne se voit jamais délaissée par eux ; mais, au contraire, l'école la plus déserte est toujours celle du titulaire indifférent et peu soucieux de son état.

Tous les ans un très grand nombre d'écoles se trouvent sous la direction de nouvelles institutrices qui n'ont aucune expérience dans l'enseignement. C'est alors qu'il incombe à l'inspecteur de diriger ces nouvelles ouvrières dans la voie qui pourra leur assurer le succès pour elles-mêmes et pour leurs élèves. La manière d'y parvenir est d'enseigner toutes choses de la manière la plus pratique possible, s'adresser plutôt à l'intelligence de l'élève que compter uniquement sur sa mémoire.

Encore un bien trop grand nombre d'écoles sont dépourvues du mobilier indispensable, sont mal chauffées en hiver, mal aérées, et les élèves ne sont pas munis de toutes les fournitures d'école nécessaires.

Je ne crois pas qu'une seule institutrice se soit plaint à moi durant l'année d'aucun retard dans le paiement de son salaire : ce qui est une bonne note en faveur des secrétaires-trésoriers.

Je serai heureux quand on pourra faire disparaître cette coutume de faire chauffer l'école par tous les contribuables qui y envoient des enfants, au lieu d'exiger une rétribution mensuelle en argent. Il arrive souvent que des pères de famille, peu soucieux de l'instruction de leurs enfants, les retiennent chez eux pour ne pas fournir de bois de chauffage. Un autre inconvénient qui résulte de ce mode de chauffer l'école, c'est que très souvent l'institutrice se trouve sans bois et est obligée de fermer sa classe ; et cela se répète malheureusement plusieurs fois durant l'hiver.

Une nouvelle académie de filles a été ouverte l'hiver dernier à St-Jérôme de Matane par les Révérendes Sœurs du Bon Pasteur. On y enseigne avec soin l'anglais et le français, la musique et toutes les branches ordinai-

rement enseignées dans nos couvents. Nul doute que cette nouvelle institution recevra sa bonne part d'encouragement des populations de la partie inférieure du comté de Rimouski et de partie du comté de Gaspé.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

D. BÉGIN,
Inspecteur d'écoles.

M. BÉLAND

STE-JULIE (Mégantic), 1er août 1884.

Honorable Monsieur,

J'ai l'honneur de vous présenter mon grand rapport pour l'année scolaire 1883-84.

En parcourant tout le rapport de l'année dernière, j'ai cru comprendre qu'on est encore à la recherche de nouveaux systèmes pour faire fonctionner nos écoles d'une manière plus efficace. Dans mon humble opinion, ces recherches enfanteront peut-être du nouveau ; mais ce nouveau ne vaudra pas mieux que le présent. Je me permets au moins de le croire. Si l'on veut être de bon compte, on avouera, sans arrière-pensée, que notre système actuel ne laisse rien à désirer dans le temps présent. Notre haute éducation nationale n'a rien à craindre de la comparaison qu'on pourrait en faire avec celle des pays étrangers. Nos écoles primaires et secondaires n'ont aussi assurément rien à craindre dans la même comparaison. Je le répète, à mon point de vue, notre système actuel produit des résultats très pratiques, propres à satisfaire tous ceux qui ne vivent pas que d'utopies.

Nous avons grandement raison d'être fiers de tous nos instituteurs ; ils font grandement honneur à la profession, et sont très certainement à la hauteur de leur position. Les trois-quarts et demi de nos institutrices rencontrent parfaitement bien les vues des vrais amis de l'éducation, de tous ceux qui savent se débarrasser de l'esprit de prévention.

Dans tous les pays, on rencontre toujours des personnages qui se complaisent à ne vanter que ce qui se fait ailleurs, chez leurs voisins.

Les étrangers qui lisent notre programme doivent le trouver assez compliqué ; d'après moi, il laisse bien peu à désirer.

La grande difficulté pour nous est de le faire suivre ; arrivons-nous à ce bon résultat ? Je crois devoir dire oui. Nos instituteurs et institutrices font l'impossible pour y arriver. En effet' les succès obtenus sont réellement étonnants, quand on considère l'âge des enfants qui fréquentent leurs écoles. Je compte cette année 4,739 élèves dans toutes les institutions de mon district d'inspection. Sur ce nombre 4,000 sont au-dessous de 12 ans. Les classes les plus avancées se vident chaque année. Du moment qu'un garçon a fait sa première communion, ses parents le retiennent à la maison pour les aider dans leurs travaux des champs. Les enfants sont jugés dignes de faire l'acte solennel de la première communion à l'âge de 9½ à 10 ans. On aurait honte d'attendre l'*âge avancé* de 11 et 12 ans ! De là le vide cité plus haut.

Pour obtenir aujourd'hui quelques succès profitables avec tous les jeunes enfants qui restent à l'école, il faut un système particulier, celui de répéter à satiété les mêmes choses.

Les principales branches que je fais cultiver avec le plus d'attention sont : Le catéchisme, la grammaire, l'histoire sainte et celle du Canada. L'épellation par cœur des deux premières matières produit un bien immense. La comptabilité est aussi au premier plan. Il en est de même pour la calligraphie.

Aujourd'hui tous les élèves, sans exception, écrivent. Je donne une récompense à ceux qui écrivent le mieux et sur l'ardoise et sur le papier ; c'est un grand moyen d'obtenir bon succès.

L'enseignement du dessin, quoi qu'on en dise, contribue aussi à améliorer l'écriture.

Pendant longtemps, j'ai dit que l'enseignement de l'agriculture par les filles était une anomalie. Dans la force du terme, c'est bien le cas ; cepen-

dant, l'expérience m'a démontré que cet enseignement tel quel a réellement produit de bons effets. Je sais maintenant qu'un grand nombre d'élèves, surtout les filles qui sont plus âgées, communiquent à leurs parents les quelques explications qu'on leur a données, et bon nombre de ces parents savent profiter de ces quelques remarques. Quant aux garçons, devenus plus vieux, ils feront eux-mêmes l'application raisonnée de ce qu'on leur enseigne aujourd'hui. Les leçons d'agriculture se donnent deux fois par semaine.

Pour toutes les branches, je conseille toujours fortement l'étude à domicile. Je veux aussi, et j'y tiens beaucoup, que tous les élèves, sans exception, écoutent toutes les explications données par le maître ; et celui-ci doit s'enquérir minutieusement s'il a été compris.

C'est un malheur, c'est le mot, que toutes nos institutrices ne reçoivent pas nos deux journaux de l'Instruction Publique. Elles trouveraient toute faite, dans ces deux excellentes publications, une grande partie de leur ouvrage. Rien de plus pratique que les leçons de tout genre qu'on y voit. Il y en a pour tous les goûts. La partie pédagogique est toujours traitée de main de maître. Cette année encore, les institutrices qui ne les reçoivent pas, ont plaidé pauvreté. Je suis forcé d'avouer que c'est trop vrai. Alors, le gouvernement devrait envoyer gratuitement ces deux journaux si utiles à tous les instituteurs et institutrices.

Entrons maintenant dans le domaine des chiffres.

Cette année, j'ai fait 190 visites. Pour moi, c'est le plus grand nombre possible. Je ne l'ai obtenu qu'en visitant 3 écoles par jour, et pour cela, il faut être rendu à la première école à 8 heures, à la seconde à 11 heures, et faire un jeûne presque complet au dîner. J'appelle cela *dîner par cœur.* J'ai remarqué qu'il est impossible de tenir longtemps à ce régime. Je crois devoir dire que j'ai été obligé d'aller 4 fois dans le comté de Lotbinière pendant l'année afin d'arriver à ce chiffre.

Je compte 22 municipalités sous mon contrôle, divisées en 124 arrondissements. Les maisons d'école bâties sont au nombre de 90. L'an dernier, j'en comptais 87—augmentation 3. Il faut encore louer 29 maisons

ou appartements plus ou moins commodes ou convenables. 105 écoles élémentaires se trouvent sous contrôle des commissaires et 3 sous contrôle des syndics. Ces écoles sont fréquentées par 1,918 garçons et 2,017 filles. Total 3,935—augmentation 101.

La moyenne est de 3,094, ce qui est excellent pour le temps. L'an dernier, elle était de 2,931—augmentation 165. Il y a une école catholique indépendante fréquentée par 18 garçons et 37 filles.—Total 55. J'ai le chagrin tous les ans de dire que je ne compte que deux écoles modèles de garçons, l'une tenue par un instituteur, l'autre par des Dames Religieuses—elles sont fréquentées par 81 élèves.

Ecoles élémentaires 110, fréquentées par 4,012 élèves. Ecoles modèles mixtes, garçons et filles, 10. Ce nombre, à mon grand déplaisir, ne varie pas depuis assez longtemps.—Total des élèves dans ces écoles, 422. Garçons, 193—filles, 229. 136 filles de plus que les garçons, ce qui devrait être le contraire, au moins au point de vue de la vraie raison et surtout du côté pratique.

Académies de filles, 3, fréquentées par 231 élèves—augmentation, 29.

Dans l'avenir on aura peut-être de semblables institutions pour nos garçons. C'est infiniment désirable. Le grand total des institutions de tous genres est de 125, fréquentées par 2,215 garçons, et 2,524 filles.—Total 4,739. L'an dernier je comptais 4,663—augmentation, 76.

Lecture

Depuis l'A B C jusqu'à la lecture courante, 1,440 élèves ; lisant bien, 3,299. L'an dernier, élèves lisant bien, 1,913—augmentation, 1,376, ce qui est magnifique ; ce progrès est dû aux petites leçons que chaque institutrice donne. Il est dû aussi à ceci : Je veux que tous les élèves, à quelques exceptions près, lisant un peu couramment, lisent ensemble dans le même livre. Les plus capables lisent les premières 5 lignes de la leçon, qui n'est que de 15 lignes ; trois élèves ont lu toute la leçon, les autres la répètent 3, 4, 5 fois, si la classe est nombreuse—de sorte que les derniers savent bien lire cette leçon du jour. C'est un moyen infaillible d'apprendre rapidement

à lire. On épelle la même leçon par cœur, et ensuite l'institutrice en explique le sens et en fait rendre compte aux moins intelligents, pour voir si elle a été bien comprise ; dans le cas contraire, on a cette même leçon pour le lendemain. Mon grand système à moi est celui-ci : Peu, mais bien.

Livres de Lecture

Sur 4,739 élèves, 3,299 lisent dans le Nouveau Traité des Devoirs du Chrétien. Sur les 1,440 qui restent, 900 lisent dans le catéchisme.

Ainsi, M. le Surintendant, rassurons-nous. La foi catholique est souverainement sauvegardé dans mon district d'inspection. Montpetit est détrôné et l'a toujours été dans mon district. Son second livre pourtant a passablement droit de cité, et cela pour la bonne raison qu'il n'est lu que par des enfants de six à sept ans et qu'il est d'un prix très modique ; ils lisent alternativement dans le catéchisme et dans ce livre, rempli d'anecdotes intéressantes pour les enfants. Je vous prie de remarquer que pour ma part, je sais hautement apprécier la valeur de la série de M. Montpetit. J'espère donc, M. le Surintendant, que vous ne mettrez pas mon orthodoxie en suspicion. Afin de vous donner un plus grand sujet d'édification, je me permettrai de vous dire que j'ai fait mettre, dans toutes mes écoles, de beaux crucifix. Je dis toutes, parce que c'est presque général. Là où il n'y a pas encore de crucifix, vous y trouverez une grande croix en bois. Bien plus, oserai-je le dire, sans craindre de passer pour hypocrite, dans un très grand nombre d'écoles, j'ai fait élever des petits autels passablement ornés, et toutes les institutrices, sans omettre mes deux bien bons et bien catholiques instituteurs, doivent, d'après mes avis pressants, faire avec leurs enfants les mois des âmes du purgatoire, de St. Joseph, de Marie, et du Sacré-Cœur. Je puis vous assurer qu'on suit cette injonction à la lettre et cela avec d'autant plus de plaisir que tous mes maîtres et maîtresses y sont très naturellement portés.

Comme vous le voyez, M. le Surintendant, on va mieux ici qu'en France ; là on détruit, ici on édifie. Les niveleurs, si jamais il en éclot dans notre cher Canada, y auront une forte besogne.

Epellation par cœur et dictée : 3,077, l'an dernier, 2,526 ; augmentation, 551.

Elèves écrivant : 4,139, tous ; augmentation, 748, l'an dernier, 3,942.

Apprenant l'arithmétique : 4,093, augmentation, 7,754. Les autres années je ne mentionnais pas la numération, de là cette grande augmentation.

Géographie et Histoire : Ces deux branches marchent aujourd'hui de pair, parce que réellement elles se complètent l'une l'autre ; et toutes deux ne s'apprennent bien et ne sont bien comprises qu'en marchant ensemble. On donne deux fois par semaine des leçons orales pour chacune de ces branches, ce qui fait quatre leçons, puisqu'elles marchent de pair. Ces leçons sont courtes comme toutes les autres ; elles sont données à tous les élèves sans exception. Le résultat est magnifique. Dans un grand nombre d'écoles, j'ai interrogé sérieusement des enfants de sept ans et demi à huit ans, sur l'histoire Sainte et du Canada, et sur la Géographie. Les réponses qu'ils m'ont données m'ont extraordinairement étonné. Je suis resté plus convaincu que jamais de l'importance de ces leçons orales. Dans la Géographie : 2,893, l'an dernier, 2,443 ; augmentation, 450. Dans l'histoire : 2,939, l'an dernier, 2,570 ; augmentation, 369. Histoire du Canada, 2,849, l'an dernier, 1,713 ; augmentation, 1,136. Cette augmentation peut paraître extraordinaire ; mais elle cesse de le paraître quand on sait qu'elle s'apprend de la même manière que l'Histoire Sainte, par leçons orales, répétées 4 fois par semaine en présence de tous les élèves.

Elèves apprenant la grammaire et l'analyse, 3,076, l'an dernier 2,526 ; augmentation, 550.

On ne doit pas oublier que pour moi la grammaire est un livre de lecture pour tous les élèves sachant lire un peu. On le lit une fois par jour. C'est le seul moyen que j'ai trouvé depuis 32 ans, pour enseigner un peu le français à nos enfants. Les institutrices avouent qu'avec ce moyen, elles réussissent infiniment mieux à faire comprendre les règles de ce livre. La chose se comprend d'elle-même ; on a lu dans ce livre chaque jour par leçons très-courtes, cinq à sept fois la même chose, on l'a épelée par cœur

et on en a entendu l'explication ; de là la facilité à l'apprendre par cœur et à bien la comprendre.

Dessin linéaire industriel, 702. Augmentation, 504, pour la bonne raison qu'on étudie plus sérieusement le dessin linéaire.

Leçons de choses, 3,107 ; l'an dernier, 1,913 ; augmentation, 1,184. On a compris parfaitement bien que le moyen le plus sûr de développer l'intelligence des enfants, était de leur faire bien comprendre chaque chose et d'en faire rendre compte en même temps. Je dis aux élèves : Soyez curieux, demandez sans gêne à votre maîtresse l'explication de tout ce que vous ne comprenez pas ; cette curiosité est bien permise, elle fera de vous tous des enfants intelligents.

On n'a jamais mieux suivi mon conseil. Les institutrices ont souvent recours à leur dictionnaire, et se trouvent forcées d'étudier pour ne point rester sans réponses aux nombreuses questions qu'on leur fait.

Musique instrumentale, 21. Pour la campagne c'est toujours assez.

Musique vocale : on chante dans toutes les écoles un cantique au commencement de la classe du matin, et un autre à la fin de celle de l'après-midi. Quand après chaque classe du soir on a fait les excercices des mois dont j'ai parlé plus haut, on y chante toujours des cantiques. Ces exercices pieux attirent assurément les enfants à l'école ; ils aiment naturellement ces choses, et les institutrices m'assurent que pendant ces mois, tout va mieux dans leurs écoles.

Comptabilité, 1,730 ; l'an dernier, 1,713 ; augmentation, 17. On gagne du terrain tous les ans. Avec des enfants si jeunes, il est difficile d'aller vite dans cette branche. D'ailleurs il y a tant de matières ou branches à cultiver, qu'on ne peut prendre qu'un temps bien limité pour chacune, et je tiens à faire consacrer plus de temps pour la grammaire et l'épellation par cœur que pour les autres exercices. D'un autre côté, le catéchisme qui doit toujours occuper la première place, prend toujours aussi un temps considérable. En général on n'envoie les enfants à l'école que pour étudier cette branche avant tout le reste ; on a raison jusqu'à un certain point, mais

je dois fixer un temps raisonnable pour cela, et je dis qu'on ne doit pas être meilleurs catholiques que nos Evêques qui n'exigent l'enseignement du catéchisme que deux fois par semaine. Afin de ne pas trop froisser les susceptibilités, je le laisse enseigner tous les jours avec méthode. L'institutrice le fait réciter ensemble à tous les enfants qui ne savent pas assez lire pour l'apprendre seuls. Il en est de même pour les prières. De cette façon, on doit satisfaire toutes les exigences.

Algèbre, 141 ; l'an dernier, 78 ; augmentation, 63.

Géométrie, 310 ; l'an dernier, 236 ; augmentation, 74,

Agriculture, 2,670 ; l'an dernier, 2,351 ; augmentation, 319.

Ce qui est un magnifique résultat. On l'enseigne partout aujourd'hui, moins une petite paroisse où un quelqu'un dit que l'enseignement de cette branche est inutile, pour ne point dire ridicule !!

Cette année, il n'y a que 512 élèves apprenant l'anglais. C'est un peu moins que l'an dernier. Avec le temps, on deviendra peut-être un peu plus amateur de cette langue qui n'est pas inutile dans notre pays. Pour avoir des institutrices capables d'enseigner les deux langues, il faut payer bien plus cher, en général. Du moment qu'il faut faire violence à la bourse, pour une raison ou pour une autre, toutes les questions d'utilité pratique se trouvent un peu paralysées.

Il n'y a que 41 anglais qui étudient notre langue française. Si ce nombre frappe, c'est à cause de son exiguité.

Elèves apprenant la couture : 186. Ce nombre paraît petit, mais il faut remarquer que je ne compte que trois couvents dans mon district. Ce nombre alors est bon. En parlant de couvent, je dirai que ces trois maisons de mon district se tiennent à la hauteur de tous les meilleurs couvents. On y enseigne toutes les branches les plus utiles et les plus pratiques. Ce sont les paroisses de Ste-Croix, Lotbinière et Somerset qui ont le grand bonheur d'avoir ces bonnes maisons. Toutes les élèves qui en sortent savent se distinguer sous tous les rapports. Les deux seuls instituteurs que je compte dans mon district d'inspection, se distinguent aussi d'une manière

signalée. Ils forment d'excellents sujets, capables de gagner honorablement leur vie. Ils enseignent l'un à Lotbinière et l'autre à Leclercville.

Les écoles modèles et élémentaires de garçons tenues par les Dames Religieuses de Somerset produisent un bien immense. Elles sont les premières qui ont pu réussir convenablement dans cette paroisse avec des garçons.

Total des salaires payés à deux instituteurs : $470. Moyenne $235.

Total des salaires payés à 115 institutrices : $9,018. La moyenne est de $78, salaire bien ridicule.

Je repète pour la trentième fois : cette question est si brûlante qu'on ne peut y toucher sans s'exposer à se brûler les doigts. La concurrence que se font les institutrices gâte leur cause ; elles font elles-mêmes leur sort. C'est donc dépenser des larmes inutiles quand on s'apitoye sur cet état de choses. Heureux le peuple qui peut se faire instruire à si bon marché !

Je me permettrai de dire que je suis en très bons termes avec tous les messieurs du clergé de mon district. Ils m'aident en général beaucoup dans les succès que j'obtiens chaque année.

Tous les commissaires sont très bien disposés et se rendent à mes suggestions d'améliorations autant que leurs moyens pécuniaires le leur permettent.

Il ne faut pas se le dissimuler, en général, on ne met pas beaucoup d'argent à rente dans nos campagnes. Je le répète, on fait autant que possible partout pour la cause de l'éducation. On ne peut pas raisonnablement faire plus sans se nuire réellement. En général, les plus grands sacrifices sont faits dans les municipalités pauvres. Si mon rapport n'était pas déjà si long, je parlerais des grands sacrifices que font les paroisses de Ste-Julie, Somerset, Ste-Anastasie, St-Gilles, St-Narcisse, tant pour les belles maisons d'école qu'on y a construites que sous d'autres rapports.

Tous les secrétaires-trésoriers tiennent de bons comptes et paient régulièrement leurs instituteurs et institutrices.

Il est inutile de répéter que les récompenses que l'on donne produi-

sent un bien immense. L'intérêt prend partout, chez les petits comme chez les grands. On a toujours hâte de voir M. l'inspecteur qui sait récompenser le plus grand mérite. On sait d'avance pourquoi l'on sera récompensé. L'institutrice a établi ses conditions et l'on a soin de ne pas la tromper dans les engagements qu'elle a pris vis-à-vis de ses enfants.

Somme toute, je suis réellement satisfait de l'ensemble des faits qui tombent sous mon contrôle comme inspecteur.

J'ai l'honneur d'être,

P. F. BÉLAND,
Inspecteur d'écoles.

M. BELCOURT

NICOLET (Ville), 11 août 1884.

Honorable Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon grand tableau statistique et quelques remarques générales sur l'état de l'éducation dans les comtés de Nicolet et d'Yamaska.

Mon district d'inspection compte cette année deux cent quatorze institutions d'éducation de tout genre, savoir : un collège classique, cinq académies, dix-neuf écoles modèles et cent quatre-vingt-neuf écoles élémentaires.

Les écoles supérieures ont été fréquentées cette année par dix-neuf cent soixante-sept élèves, avec une assistance moyenne de quatre-vingt-quatre par cent. En général, ces diverses institutions sont très bien tenues, et les élèves qui les fréquentent y font des progrès notables et constants. Les méthodes d'enseignement que l'on y remarque sont des plus parfaites, et le programme complet est suivi. J'en excepte cependant quatre écoles modèles laïques, où les résultats obtenus laissent à désirer sous quelques rapports. Comme il doit y avoir un changement sous peu dans nos écoles,

et que mes bulletins vous les ont déjà fait connaître, je m'abstiendrai de les signaler ici.

Six mille sept cent soixante-un enfants ont fréquenté les cent quatre-vingt-neuf écoles élémentaires de mon district avec une bien faible assistance moyenne, soit soixante-onze par cent. J'attribue ce manque d'assiduité à plusieurs causes, mais surtout aux mauvais temps continuels que nous avons eus l'automne et l'hiver derniers. C'est à ce manque d'assiduité et au retard apporté par un certain nombre d'élèves à rentrer à l'école l'automne dernier, que je dois attribuer cette diminution de deux cents élèves sur l'année dernière. Cette diminution du nombre des élèves fréquentant les écoles de mon district étant due surtout à des circonstances peu favorables, ne sera que passagère, et, l'année prochaine, j'en suis persuadé, je constaterai une augmentation comme par le passé.

En général, on a fait, cette année, de généreux efforts pour se conformer aux prescriptions du Conseil de l'Instruction Publique concernant le programme d'études à suivre. On reconnaît mieux maintenant combien il est sage de s'en rapporter, pour ce qui concerne l'éducation, à l'habile direction d'un conseil composé d'hommes aussi distingués par leur expérience que par leur sagesse et leur savoir. Quelques écoles encore, et je crois qu'il y en aura longtemps, ne comptent pas d'enfants assez avancés pour apprendre toutes les matières de ce programme, mais partout où la chose est possible, on s'y conforme.

Le nombre des élèves étudiant la grammaire, la géographie et l'histoire a quelque peu diminué ; en revanche, je constate une forte augmentation dans le nombre de ceux qui apprennent la calligraphie, l'arithmétique, l'agriculture, le dessin et les leçons de choses.

La tenue des livres et le dessin s'enseignent d'une manière tout à fait pratique dans les écoles supérieures et dans une cinquantaine d'écoles élémentaires ; ailleurs, la méthode et les connaissances font encore défaut.

L'agriculture rencontre toujours de l'opposition, et cette opposition se manifeste surtout par le refus d'acheter les livres nécessaires. On l'enseigne, il est vrai, dans presque toutes les écoles, mais à un nombre d'élèves

trop restreint. Les institutrices, sauf de très rares exceptions, me paraissent avoir l'instruction nécessaire, cependant toutes ne réussissent pas à donner satisfaction. A quoi attribuer cela, sinon à un manque de connaissances pédagogiques ? Un règlement renfermant tous les devoirs d'une bonne institutrice, devrait faire partie des archives de toute école ; et ce règlement, pour qu'il eût plus de valeur, devrait émaner du Conseil de l'Instruction Publique.

Un fait sur lequel je désire attirer votre attention, monsieur le Surintendant, c'est la coutume peu louable, je crois, qui consiste à payer à toutes les institutrices d'une même municipalité un salaire uniforme, sans tenir compte du nombre d'enfants. Je considère ce système peu équitable, et certainement préjudiciable aux intérêts de l'éducation. Pour diriger une école de cinquante enfants, il faut une somme d'habileté et de zèle plus qu'ordinaire pour réussir, et si l'on veut que ces écoles soient toujours tenues par des personnes habiles et zélées, il faut nécessairement y attacher un salaire plus élevé. Je me suis toujours élevé contre ce mode de distribution des deniers. J'ai réussi dans quelques municipalités à amener un changement, et avant longtemps, je l'espère, on se conformera partout à la loi sous ce rapport.

Je remarque que le nombre des institutrices tend à diminuer. Dans le cours de l'année, il a fallu dans bien des cas engager des personnes non diplômées pour remplacer celles qu'une nécessité quelconque éloignait subitement de l'enseignement. Comment expliquer cette diminution sans cesse croissante du nombre des institutrices, si ce n'est par le manque de bien-être qui est le partage de celles qui se décident, faute de mieux souvent, à embrasser une carrière pourtant si noble et si importante. Je ne saurais trop le répéter, tant qu'on ne fera pas de l'enseignement une position plus enviable, les institutrices peu compétentes trouveront toujours facilement à faire accepter leurs services.

L'état des maisons d'école s'est beaucoup amélioré depuis deux ans surtout, et aujourd'hui, bien peu sont mauvaises. Il reste encore dix-neuf arrondissements qui ne possèdent pas de maisons, proportion bien faible en considérant le grand nombre d'arrondissements de mon district. D'ailleurs

la plupart de ces arrondissements appartiennent à des municipalités nouvelles, où la pauvreté est et sera encore longtemps un grand obstacle à la construction de maisons d'école.

Le mobilier laisse beaucoup à désirer, dans un grand nombre d'écoles élémentaires surtout. Les tables et les bancs sont défectueux et nullement proportionnés à la taille des enfants. Maintenant que l'enseignement de la calligraphie est mieux apprécié, je m'efforcerai de faire disparaître le plus tôt possible ces mauvaises tables tout à fait impropres à cet objet.

Je dois insister encore, cette année, sur l'opportunité qu'il y aurait d'obliger les commissaires à acheter et distribuer gratuitement certaines fournitures scolaires, telles que craie, encre, plumes, cahiers, et même ce qu'il faut pour l'étude du dessin.

Il est presqu'impossible à des enfants éloignés des centres de se procurer ces choses qui, d'ailleurs, ne coûtent presque rien.

Quelques municipalités seulement se sont conformées au règlement qui prescrit l'achat d'une armoire pour chaque école. Partout j'ai fait connaître sa destination et son utilité, et avant longtemps, je l'espère, la plupart des écoles en seront pourvues.

Tous reconnaissent l'utilité d'une horloge, et je ne trouverai, l'année prochaine, aucune commission scolaire en défaut sous ce rapport.

Les secrétaires-trésoriers sont presque tous bien compétents, et la plupart remplissent leurs devoirs d'une manière consciencieuse. Un certain nombre cependant sont négligents à percevoir les cotisations et sont la cause que les institutrices sont mal payées. J'applaudirais de grand cœur à tout moyen efficace employé dans le but de remédier à cet état de choses.

En terminant ces remarques, je dois vous dire, monsieur le Surintendant, que je suis assez satisfait des progrès de l'année, surtout si je tiens compte des mauvais temps continuels que nous avons eus et qui ont été la cause d'une grande perte de temps de la part des enfants.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J. E. BELCOURT,

Inspecteur d'écoles.

M. BOUCHARD

SAINT-GERVAIS, 28 août 1884.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année expirée le 30 juin 1884.

Je vous faciliterai la comparaison de mon grand tableau statistique avec celui de l'année dernière, par le tableau suivant :

	1882–83	1883–84	Augmentation
Municipalités	38	38	....
Arrondissements	209	219	10
Maisons d'école appartenant aux commissaires	162	171	9
Maisons d'école louées	39	40	1
Ecoles sous contrôle des commissaires	205	215	10
Total des écoles de tout genre	215	223	8
Total de l'assistance	6186	6400	214
Elèves depuis l'A B C jusqu'à la lecture courante	1869	1437	Dim. 432
" lisant bien	6019	6699	680
" écrivant	4592	5254	662
" apprenant l'arithmétique	4507	4551	44
" " la géographie	1651	1860	209
" " la grammaire	2769	2918	149
" " l'analyse	2629	2784	155
" " le dessin	1867	1831	Dim. 36
" " des leçons de choses	567	1567	1000
" " l'histoire	2732	3400	668
" " l'histoire du Canada	1010	1127	117
" " la tenue des livres	728	581	Dim. 147
" " l'agriculture	857	1090	233
" dont le français est la langue maternelle apprenant l'anglais	344	783	439

Ce tableau vous fait voir, monsieur le Surintendant, qu'il y a augmentation dans presque toutes les matières sous le rapport de la quantité ; mais je ne puis en dire autant sous celui de la qualité, car les progrès sont à peu près les mêmes.

J'ai fait deux cent quarante visites pendant l'année. Il m'a été impossible de faire plus à cause de la rigueur extraordinaire de l'hiver et du mauvais état des chemins.

Parmi les écoles sous contrôle, il y a 198 écoles élémentaires, 15 écoles modèles, six de garçons, 3 de filles, et six mixtes. Il y a aussi 2 académies de garçons et 6 de filles.

Les académies de filles sont dirigées par des Dames Religieuses qui, comme par le passé, continuent de mériter la réputation dont elles jouissent.

Les progrès sont bien satisfaisants à une académie de garçons, mais ils sont fort médiocres à l'autre.

Les écoles modèles de mon district donnent généralement satisfaction. Les titulaires qui les dirigent ont presque tous été formés à l'Ecole Normale Laval, et s'acquittent des devoirs de leur charge avec un zèle vraiment admirable. S'ils ne réussissent pas tous également, c'est qu'ils ne sont pas suffisamment secondés par les parents.

Des 198 écoles élémentaires, 16 sont très bonnes, 87 bonnes, 70 passables, 19 médiocres et 6 mauvaises.

Par cet exposé, monsieur le Surintendant, je crois avoir raison de dire qu'il y a encore beaucoup de progrès à faire sous le rapport de la qualité.

Ce sont presque toujours les mêmes causes qui retardent les progrès. Le mal provient aussi de ce que beaucoup d'institutrices reçoivent trop facilement leur brevet des bureaux d'examinateurs des districts ruraux, qui ne peuvent constater que la science de ceux qui aspirent au professorat. Peu ou point d'hommes de l'art ou du métier font partie de ces bureaux dans les campagnes : et c'est, à mon avis, une lacune regrettable.

S'il m'était permis de faire une suggestion, je demanderais que les

bureaux d'examinateurs fussent formés des instituteurs les mieux qualifiés du district ; ou, au moins, de l'inspecteur d'écoles qui, par ses rapports fréquents avec les instituteurs et les institutrices, est plus habitué à reconnaître les aptitudes de celui qui se prépare à l'enseignement. Je crois aussi qu'il serait préférable de supprimer les programmes (à part ceux de la pédagogie et de l'agriculture), afin que les candidats se préparent mieux.

L'exemple suivant prouvera ma thèse :

Dans le cours du mois de juillet dernier, je faisais l'examen d'une école élémentaire. Vers la fin de ma visite, l'institutrice fait avancer une grande fille et me demande de l'interroger. Elle me dit : " Mademoiselle est préparée pour obtenir son diplôme."

Je l'interroge de manière à m'assurer si elle comprend quelque chose, mais je ne peux obtenir une seule réponse satisfaisante. L'institutrice intervient et me dit : " M. l'inspecteur, elle n'a appris que ses programmes, que voici." Interrogez-la, vous allez voir qu'elle les sait bien. En effet ! je lui pose plusieurs questions du livre, et elle me répond avec une volubilité extraordinaire.

Je lui fis comprendre alors qu'elle ne savait rien. J'ajoutai : Si j'étais membre du bureau d'examinateurs, vous n'auriez pas de diplôme.

Dans plusieurs paroisses j'ai été obligé de laisser engager encore quelques institutrices peu qualifiées, vu les difficultés que les autorités éprouvent à s'en procurer de bonnes. Je crois qu'il vaut mieux avoir une petite école que pas d'école du tout.

Un trop grand nombre de titulaires ne tiennent qu'au mot à mot et au texte du livre ; ils ne conçoivent pas qu'il faut, avant tout, développer l'intelligence des enfants, et tâcher d'augmenter les forces de l'esprit en leur faisant comprendre tout ce qu'ils font par un enseignement raisonné, intuitif et pratique. Le livre ne doit être que l'auxiliaire du maître.

C'est ce que je m'efforce de faire comprendre aux maîtresses qui n'ont pas eu de notions de pédagogie, mais il me faudra quelques années avant de remédier complètement à ce mal.

L'enseignement religieux tient toujours la première place dans les écoles, les institutrices remplissent bien leur devoir sous ce rapport.

Le manque de savoir-faire de bien des institutrices nous fait voir qu'un plus grand nombre d'enfants apprennent la grammaire sans analyser.

S'il y a peu d'augmentation pour l'étude de l'arithmétique, j'espère que je constaterai plus de progrès dans cette matière l'année prochaine. parce que j'ai recommandé partout que tous les enfants l'apprennent.

Presque tous les élèves étudient maintenant le calcul mental d'une manière plus rationnelle.

Les progrès en écriture ont été bien satisfaisants pendant l'année. Ce sont les cahiers d'écriture de J. A. Langlais, dont on se sert dans beaucoup d'écoles, qui ont produit ce résultat. Je crains, cependant, que ces progrès ne soient que momentanés, si M. Langlais n'emploie pas toujours du papier de qualité supérieure.

Par le tableau ci-dessus, vous voyez qu'un plus grand nombre d'enfants apprennent l'histoire sans étudier la géographie. Il est pourtant reconnu depuis longtemps, qu'on ne peut bien apprendre l'histoire sans l'aide de la géographie.

Je compte 233 élèves de plus en agriculture, mais ce chiffre n'est pas en rapport avec le nombre d'enfants qui fréquentent les écoles. C'est toujours avec répugnance que les parents laissent étudier l'agriculture et le dessin à leurs enfants. On a beau dire et faire, tant que les enfants n'acquerront pas le goût de l'agriculture sur les bancs de l'école, on ne verra pas disparaître l'émigration que tout le monde déplore.

Les autorités scolaires montrent partout de la bonne volonté pour améliorer le mobilier et les maisons d'école. S'il y a encore quelques municipalités qui ne suivent pas mes recommandations et les vôtres, monsieur le Surintendant, c'est que les moyens des contribuables ne le permettent pas.

Les prix que vous nous chargez de distribuer dans les écoles ont toujours un bon effet. Par les livres que le gouvernement met à notre dispo-

sition, il fait d'une pierre deux coups : celui d'augmenter les progrès des écoles et d'encourager la littérature canadienne.

Avec votre permission, monsieur le Surintendant, je vous prierai de m'autoriser à donner un prix à ceux ou à celles de mes instituteurs ou institutrices qui se distinguent le plus. L'intérêt étant toujours le mobile qui fait agir les hommes, je crois que ces prix seraient un puissant motif d'émulation parmi les instituteurs et les institutrices et qu'ils produiraient des fruits abondants.

Je n'ai pas de reproches à faire aux secrétaires-trésoriers, qui montrent tous un grand zèle pour remplir leur devoir. Il y a cependant encore quelques municipalités où les secrétaires ne peuvent pas collecter assez d'argent pendant le premier semestre de l'année scolaire pour faire leur rapport à temps.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

CÉLESTIN BOUCHARD,

Inspecteur d'écoles.

M. BRAULT

POINTE-CLAIRE, 22 août 1884.

Monsieur le Surintendant,

En ma qualité d'inspecteur de toutes les écoles du comté de Jacques-Cartier et des écoles catholiques des comtés de Soulanges et de Vaudreuil, je vous soumets respectueusement le présent rapport pour l'année scolaire 1883-84.

Ce rapport comprend un grand tableau statistique reproduit ci-après, en grande partie, sous une forme synoptique, et le résumé des renseignements complets qui se trouve sur mes bulletins d'inspection du dernier semestre scolaire.

I

STATISTIQUES EXTRAITES DU GRAND TABLEAU

Nombre de municipalités	25
Arrondissements	95
Maisons d'école appartenant aux commissaires ou syndics	86
Maisons d'école louées par les commissaires ou par les syndics	10
Maisons où se tiennent des écoles indépendantes	1
Couvents et collèges où se tiennent des écoles sous contrôle	12
Total des maisons d'école	109
Nombre d'écoles élémentaires	82
Elèves	3094
Nombre d'écoles modèles	11
Elèves	753
Nombre d'académies	13
Elèves	1745
Nombre de collèges	2
Elèves	555
Ecoles sous contrôle des commissaires	93
Elèves	4008
Ecoles sous contrôle des syndics	3
Elèves	109
Ecoles indépendantes	13
Elèves	2030
Elèves catholiques	6023
Elèves protestants	124
Nombre de garçons	3099
Nombre de filles	3048
Ecoles de tout genre	109
Grand total des élèves	6147
Assistance moyenne	4853
Elèves de A B C à lecture courante	1501
" lisant bien	4646

Elèves apprenant l'orthographe	3601	Elèves français apprenant l'anglais	1289
" écrivant	5452	" anglais apprenant le français	179
" apprenant l'arithmétique	5010	" apprenant le latin	136
" " la géographie	2349	" " le grec	110
" " la grammaire	2611	" " la couture et broderie	490
" " l'analyse grammaticale	2505	" malades durant l'année	44
" " le dessin	2635	" décédés	5
" " leçons de choses	2715	Ecoles fermées pour cause d'épidémie	0
" " musique instrumentale	383	Instituteurs brevetés	19
" " musique vocale	939	Instituteurs non brevetés	0
" " histoire	1982	Instituteurs religieux	56
" " tenue des livres	1227	Total des instituteurs	75
" " algèbre	160	Moyenne du traitement des instituteurs laïques des villes	$600
" " géométrie	288		
" " hautes mathématiques	118	Moyenne du traitement des instituteurs laïques des campagnes	$309⅙
" " hort. ou agriculture	1502	Institutrices brevetées	72
" " histoire naturelle	79	Institutrices non brevetées	5
" " belles-lettres	65	Institutrices religieuses	72
" " la rhétorique	39	Total des institutrices	149
" " la philosophie	22	Moyenne du traitement des institutrices laïques	$131⅓
" " la chimie	20		

II

Remarques sur quelques-unes des statistiques qui précèdent.

Il y a un an les écoles protestantes des comtés de Soulanges et de Vaudreuil ont cessé de faire partie de ma circonscription ; en conséquence il ne m'est pas très facile de comparer les statistiques ci-dessus à celles de l'année précédente.

En l'année 1882-83 le grand total des élèves s'est élevé à 6,551 ; et l'année dernière il n'a atteint que 6,147 ; ce qui fait une diminution de 404, mais cette diminution n'est pas réelle.

En effet, en l'année 1882-83 il y avait dans les onze écoles protestantes de mon district 338 élèves, et l'année dernière, dans les trois de ces écoles

qui me sont restées l'assistance a été de 109, c'est-à-dire moindre de 229 que celle que je viens de mentionner. La diminution réelle consistera donc en 404—229, soit 175.

Aux causes suivantes est due cette diminution :

1o. L'école No. 2 de la municipalité de Vaudreuil, fréquentée en l'année 1882–83 par 23 élèves, n'a pas été en opération l'année dernière sous prétexte que les commissaires n'ont pu avoir d'institutrice ;

3o. La population des vieux comtés de Vaudreuil et de Soulanges me paraît diminuer d'année en année quelque peu, pour aller grossir celle des comtés voisins de la province d'Ontario ;

4o. A raison de la rareté des journaliers et de la cherté de la main-d'œuvre, les parents, dans quelques arrondissements, retiennent leurs enfants, surtout les garçons, pour les employer aux travaux manuels. Aussi dans les écoles de ces arrondissements les enfants étant jeunes sont peu avancés et certaines matières du programme des études ne sont pas apprises.

En l'année 1882–83 le total des garçons excédait celui des filles de 169 ; pour l'année dernière cet excédant n'a été que de 51.

L'assistance moyenne a presque atteint 79 pour 100.

Malgré le retranchement ci-dessus mentionné de huit écoles, il y a eu sur l'année précédente une augmentation de

41 en arithmétique,
305 en dessin,
1784 en leçons de choses,
360 en tenue des livres,
22 en agriculture,
220 en élèves français apprenant l'anglais.

La santé des élèves a été généralement bien bonne. Il y a eu 59 cas de maladie et 7 décès de moins qu'en l'année précédente.

Parmi les instituteurs laïques, 5 ont été brevetés à l'Ecole Normale Jacques-Cartier, dont deux pour école élémentaire, deux pour école académique, le cinquième ayant un diplôme d'école modèle ; les quatorze autres tiennent leurs diplômes des bureaux d'examinateurs.

L'instituteur à l'école modèle de Lachine a un traitement de $600.00.

Il y a eu une augmentation de $22.00 dans la moyenne du traitement des instituteurs de campagne.

Il y eu aussi une augmentation de $2.00 dans la moyenne du traitement des institutrices laïques.

III

Petits tableaux synoptiques des renseignements principaux contenus dans mes bulletins d'inspection du second semestre.

Etat des Maisons d'Ecole.

	B.	A. B.	Passab.	Méd.	Mauv.
Jacques-Cartier	25	6	0	1	4
Soulanges	17	11	2	1	3
Vaudreuil	19	9	4	4	2
Total	61	26	6	6	9

Cinq maisons d'école ont été reconstruites pendant l'année dernière, savoir : l'école No. 2, municipalité de la paroisse de Ste-Anne, qui a coûté à peu près $350 ; l'école No. 3, Rigaud, qui a coûté à peu près la même somme ; l'école No. 4, St-Télesphore, qui a coûté $1,200 ; l'école No. 1, St-Clet, qui a coûté $750, et le couvent des Cèdres, incendié en 1882, dont la reconstruction a coûté $11,000.

Parmi les maisons d'école qui ont été réparées, je citerai l'école No. 4 de St-Polycarpe, dont les réparations ont coûté $200, l'école No. 4 de St-Ignace, dont les réparations ont coûté $20 (au lieu de chercher à réparer cette maison, il aurait fallu la rebâtir), l'école No. 1 de Rigaud, dont les réparations

ont coûté $220, et les deux écoles de la municipalité du Très-St-Rédempteur dont les réparations ont coûté $427.

Au nombre des maisons d'école qui devraient être réparées, agrandies ou rebâties au plus tôt, je vous mentionnerai les suivantes, savoir :

Les deux écoles de l'île Bizard, l'école No. 1, municipalité de Ste-Geneviève, No. 3, l'école No. 6, municipalité de St-Laurent, les écoles Nos. 3 et 5, Cèdres, l'école No. 3, St-Ignace, le couvent de St-Polycarpe, l'école No. 1, St-Télesphore, les écoles Nos. 1 et 3, St-Lazare, le couvent de Rigaud, et les écoles Nos. 4, 5 et 7, Ste-Marthe. J'espère qu'à ma prochaine tournée la plupart de ces maisons auront été réparées ou renouvelées.

Il arrive presque toujours que les commissaires sont très embarrassés au sujet de l'exposition, des dimensions, etc., que doivent avoir les maisons d'école, qu'ils ont résolu de bâtir. Ils observeront la portée du règlement qui exige dix pieds au moins de distance entre les deux planchers, et une superficie de neuf pieds par élève, mais les fenêtres et les portes seront mal placées, on n'aura pas pourvu à la ventilation, il n'existera pas entre la longueur et la largeur de la classe, la proportion nécessaire pour que les sièges et les tables puissent être disposés convenablement, etc. Les graves inconvénients que je viens de signaler disparaîtraient s'il existait à l'usage des commissaires un petit manuel contenant, entre autres choses, différents plans et devis de maisons d'école et d'autres bâtiments scolaires. Le même ouvrage pourrait contenir des plans de tables, pupitres, bancs, chaises, estrades, etc., de différentes grandeurs et hauteurs, pour les écoles.

ÉTAT DU MOBILIER.

	B.	A. B.	Passab.	Méd.	Mauv.
Jacques-Cartier	17	11	4	4	0
Soulanges	12	20	2	0	0
Vaudreuil	23	9	3	3	0
Total	52	40	9	7	0

Le titulaire est-il compétent ?

	Oui.	Suffis.	Douteux.	Non.
Jacques-Cartier	35	1	0	0
Soulanges	28	3	2	1
Vaudreuil	33	3	2	0
Total	96	7	4	1

Depuis combien d'années chaque titulaire enseigne-t-il dans l'école ?

	1 an.	2 a.	3 a.	4 a.	5 a.	7 a.	8 a.	9 a.	14 a.	15 a.	16 a.	26 a.
Jacques-Cartier	13	3	3	2	2	1	2	....	1	....	1	1
Soulanges	5	12	2	4	2	1	....	1	....	2	1	1
Vaudreuil	17	8	3	2	3	1	....	....	....	....	....	....
Total	35	23	8	8	7	3	2	1	1	2	2	2

La discipline est-elle bonne ?

	Oui.	Méd.
Jacques-Cartier	35	1
Soulanges	32	2
Vaudreuil	33	5
Total	100	8

Y a-t-il progrès ?

	Oui.	Peu.	Non.
Jacques-Cartier	28	7	1
Soulanges	24	5	5
Vaudreuil	23	8	7
Total	75	20	13

Les comptes sont généralement tenus d'après la loi et bien tenus.

Les arrérages ont été diminués de beaucoup dans les municipalités de Lachine et de Vaudreuil.

Je trouve excellente la suggestion que les cotisations scolaires devraient être productives d'intérêt à dater de leur échéance.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

C. BRAULT.
Insp. d'écoles.

M. CARRIER

LÉVIS, 12 septembre 1884.

Honorable Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'état actuel de l'instruction publique dans les comtés de Lévis et de Dorchester pour l'année scolaire 1883-84.

Je suis heureux de constater une amélioration constante dans le maintien du bon ordre dans les écoles de mon district d'inspection et la manière efficace d'enseigner. Bien que quelques écoles laissent encore à désirer sous le rapport du progrès, je dois dire cependant que le mal diminue tous les ans.

Les écoles supérieures marchent toujours dans la voie du progrès. Les maîtres et les maîtresses qui les dirigent rivalisent de zèle dans l'accomplissement de leurs devoirs. Tous méritent, sans aucun doute, des éloges pour le zèle qu'ils ont montré dans le courant de l'année scolaire.

J'attache une grande importance à la lecture, à l'écriture, au calcul, au dessin linéaire, à l'agriculture.

Je suis heureux de dire que la lecture fait des progrès très remarquables dans la plupart des écoles de mon district d'inspection, grâce aux excellentes leçons que donne le Rév. M. Lagacé aux élèves de l'école normale.

Je m'efforce toujours de répandre l'enseignement de l'agriculture dans toutes les écoles de mon district d'inspection.

L'agriculture est la plus noble des professions.

Voici ce que disait un homme occupant une haute position dans le gouvernement de la France, à un toast au succès de l'agriculture :

" L'agriculture est la plus noble des professions, stable comme la terre qui lui sert de base, pure comme le soleil qui l'éclaire, libre comme l'air qui la féconde ; elle mûrit la raison, fortifie le caractère et élève l'âme vers le Créateur par le spectacle continu des merveilles de la création. L'agriculture est l'assise de granit sur laquelle l'Etat repose.

" Permettez-moi, Messieurs, de reproduire ici une belle pensée qu'exprimait naguère un illustre prédicateur, au risque de ne vous donner qu'un pâle reflet de sa brillante éloquence. Après avoir rappelé la hautaine parole de Louis XIV " l'Etat, c'est moi, " il ajoutait que, si quelqu'un en France pouvait élever cette prétention, ce serait le cultivateur. N'est-ce pas en effet du sein des populations, saines et vigoureuses de nos campagnes, que sortent le soldat qui défend la patrie, le laboureur qui nourrit le corps, le prêtre qui moralise les âmes ? "

Oui, il faut absolument que, dans toutes les écoles, on enseigne l'agriculture, qu'on la fasse aimer, c'est le seul moyen d'empêcher cette malheureuse émigration à l'étranger. J'insiste donc et j'insisterai toujours sur l'enseignement de l'agriculture.

Je suis heureux de constater qu'il y a aussi amélioration sous le rapport de l'ameublement des écoles. Il en est de même des maisons d'école, plusieurs subissent chaque année des réparations considérables.

Je suis heureux de dire ici que dans le courant de cette année, la ville de Lévis a dépensé une somme de plus de trois mille piastres, tant pour achat de maisons d'écoles que pour amélioration d'ameublements scolaires. Elle compte aujourd'hui cinq nouvelles écoles, qui toutes fonctionnent bien.

Il s'est opéré, encore cette année, dans plusieurs autres municipalités, de grands changements pour le mieux ; à St. Anselme, on a achevé la cons-

truction de l'Ecole Modèle, et l'ouvrage est bien fait ; à Ste. Hénédine on a construit une nouvelle maison d'école ; enfin à St. Romuald, on est actuellement à construire une magnifique école pour les frères du Sacré-Cœur.

J'aime à attirer l'attention de M. le Surintendant sur l'importante maison des Bonnes Sœurs de la Charité, à Lévis, appelée à faire un immense bien dans notre population, en soustrayant à la misère un nombre considérable de pauvres enfants des deux sexes, abandonnés par des parents peu soucieux d'élever des enfants pour le bien de la religion et de la patrie, et qui feraient de bien tristes garnements, s'ils continuaient à être livrés à eux-mêmes, n'ayant pour partage que les rues, mais qui, sous les soins vigilants des Bonnes Sœurs, ne manqueront pas de devenir de bons et utiles citoyens. Vu le nombre toujours croissant de ces pauvres enfants que l'on y conduit chaque semaine, les Bonnes Sœurs ont cru devoir agrandir considérablement leur maison. L'établissement est très bien conduit, les élèves sont bien.

Je crois, Monsieur le Surintendant, devoir me contenter de ces quelques remarques, vu que mes bulletins vous fournissent tous les renseignements que vous désirez.

J'ai l'honneur d'être, etc.

EDOUARD CARRIER,
Inspecteur d'Ecoles.

M. DELAGE

St. Césaire (comté de Rouville), 16 septembre 1884

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport de mes visites dans les comtés de Rouville, de Bagot et de St-Hyacinthe, pendant l'année scolaire 1883–84. D'après les chiffres de mon grand tableau, on constate que le zèle pour l'éducation ne se ralentit pas, qu'il y a augmentation dans le nombre de municipalités, d'arrondissements, de maisons d'école appartenant aux commissaires ou syndics.

	1883–84	Augmentation.
Nombre de municipalités	36	1
" d'arrondissements	188	3
" maisons d'école appartenant aux commissaires ou aux syndics	174	4
" d'écoles sous contrôle	189	3
" d'élèves fréquentant ces écoles	9095	592
" de l'assistance moyenne	8477	1420
" d'élèves dans l'épellation et dictée	3451	758
" " écrivant	6711	349
" " apprenant l'analyse grammaticale	1966	539
" " " le dessin industriel	2632	672
" " " les leçons de choses	2812	2244
" " " la musique instrumentale	81	17
" " " la musique vocale	167	12
" " étudiant l'histoire Sainte	2303	180
" " étudiant l'histoire du Canada	1128	456
" " apprenant la théorie de l'agriculture	1121	14

Il y a peu de changements dans le nombre d'élèves étudiant les autres matières enseignées soit dans les écoles élémentaires ou dans les écoles

modèles. Je compte, dans mon district d'inspection, 169 écoles élémentaires, fréquentées par 6,957 élèves ; 10 écoles modèles fréquentées par 1,325 élèves ; 9 académies (couvents et collèges) fréquentées par 813 élèves.

Le corps enseignant est composé de 32 instituteurs dont 12 sont brevetés, 1 non breveté, 19 religieux, et de 188 institutrices dont 148 sont brevetées, 17 non brevetées, 23 religieuses. Je n'ai que des éloges à faire au corps religieux enseignant dans les écoles sous contrôle. Les grands services que ce corps rend aux jeunes gens confiés à ses soins, font honneur à la société.

Les 10 écoles modèles en opération sont tenues sur un bon pied. Celle de M. N. Gervais, de St Charles de Richelieu, et celle des religieux St-François-Xavier, de la ville de St-Hyacinthe, tiennent le premier rang. Les religieuses St-Joseph, chargées de la direction des écoles élémentaires des arrondisements Nos. 1 et 5 de la municipalité de N.-D. de St-Hyacinthe, méritent une mention spéciale pour le bon succès obtenu dans ces deux écoles. On se rappellera toujours que les commissaires ont essayé plusieurs institutrices bien qualifiées et de plusieurs années d'expérience pour tenir ces deux écoles sur un pied convenable, et n'ont pu réussir qu'après les avoir confiées à la sage direction de ces Religieuses. Ces dernières, avant de prendre l'habit religieux, avaient fait leurs preuves pendant plusieurs années dans la carrière de l'enseignement.

Bien que tout ne soit pas au gré de mes désirs dans les écoles élémentaires, j'ai lieu d'être satisfait du succès obtenu.

Lors des engagements des instituteurs, l'an dernier, les commissaires, dans quelques municipalités, se sont trouvés dans l'embarras pour donner à chaque école le titulaire qui lui convenait. Après beaucoup de recherches inutiles, il a fallu accepter les services de jeunes institutrices non diplômées, ainsi que les services de quelques maîtresses diplômées, mais inconnues et étrangères au district ; dans les écoles de tels titulaires, on ne peut espérer beaucoup de progrès.

Bien qu'il y ait une bonne augmentation, cette année, dans le nombre d'élèves apprenant le dessin industriel, je ne puis m'empêcher de dire que

l'étude de cette branche est la plus négligée; il n'y a que dans les écoles modèles qu'elle est enseignée avec succès.

J'ai rencontré des institutrices (je les ai signalées dans mes bulletins) qui m'ont paru opposées à cet enseignement; je les ai crues soutenues par quelques personnes influentes de leur localité.

Bon nombre de personnes, qui me paraissent compétentes, trouvent le programme des écoles élémentaires un peu chargé : elles considèrent que près des quatre-cinquièmes des enfants fréquentant les écoles élémentaires ne dépassent pas douze ans. Elles estiment qu'il n'est guère possible à l'instituteur, même le plus qualifié, d'enseigner avec succès toutes les matières de ce programme.

Les cultivateurs, amis de l'éducation, envoient leurs enfants aux écoles pour leur faire apprendre à lire et à écrire, le catéchisme, le calcul, les éléments de la grammaire, avec un peu d'histoire et de géographie, et pas plus.

Une matière nouvelle dans les écoles élémentaires qui est bien goûtée, c'est la tenue des livres à simple entrée, je veux dire, enseigner aux élèves à faire un compte, un billet, un reçu. Dans grand nombre d'écoles cette matière a été bien enseignée.

Je dois dire un mot à l'éloge des commissaires qui ne reculent pas devant les influences mesquines, quand il s'agit de construction ou de réparation de leurs maisons d'éducation. Les commissaires de St-Césaire et ceux de la ville de St-Hyacinthe ont respectivement dépensé, depuis l'an dernier, des milliers de piastres pour l'agrandissement et l'embellissement de leurs maisons d'éducation.

J'ai aussi remarqué avec plaisir en décembre dernier, dans des localités encore couvertes de forêts, qu'on s'est adressé à votre département pour avoir des écoles. Les habitants sur ces terres nouvelles sont en grande partie pauvres, mais bien disposés à faire les sacrifices nécessaires pour l'éducation de leurs enfants.

L'obligation de soumettre à votre département le plan de construction

des maisons d'école, a opéré un grand bien : l'aspect des maisons d'école change d'année en année, et il n'en coûte pas plus cher aux intéressés.

Le mobilier dans quelques écoles laisse beaucoup à désirer ; les sieges et les pupitres sont peu proportionnés à la taille des enfants, et la plupart des pupitres sont trop inclinés. Les causes principales qui paralysent le progrès sont comme toujours :

1o. Le défaut d'assiduité ;

2o. Le manque de méthode dans l'enseignement, chez un certain nombre de nos jeunes institutrices ;

3o. L'ignorance et la mauvaise volonté chez un huitième de la population rurale ;

4o. Le trop grand nombre d'élèves réunis dans une classe tenue par un seul titulaire ;

5o. La facilité avec laquelle on engage des institutrices inconnues et étrangères au district, qui ne sont pas munies de bonnes recommandations.

Le traitement du corps enseignant augmente peu à peu. A l'exception du corps religieux enseignant, je n'ai pas un seul instituteur ou institutrice qui reçoit moins de $100.

Le traitement varie de $100 à $200 pour les institutrices, et $200 à $500 pour les instituteurs. On trouve dans mon grand tableau qu'une institutrice a perçu moins de $100. Celle-ci n'était engagée que pour cinq mois.

Sept institutrices ont abandonné leur école dans le courant de l'année, quelques-unes pour cause de maladie, d'autres pour se marier ; elles ont été remplacées par de jeunes filles peu compétentes, je le regrette.

Je suis fier de pouvoir dire que j'ai trouvé beaucoup d'ordre dans la tenue des livres des secrétaires-trésoriers ; la régularité avec laquelle ils ont payé le corps enseignant leur fait honneur.

Vous ayant donné des renseignements détaillés sur l'état de chaque école dans les bulletins que je vous ai transmis dans le courant de l'année, je ne crois pas devoir vous les répéter de nouveau.

Ce rapport, M. le Surintendant, vous arrivant à une heure si tardive, ne me méritera pas, j'espère, de reproches lorsque vous considèrerez que j'ai été obligé de faire trois cent soixante-et-dix-huit visites et examens dans le courant de l'année scolaire. Si je n'eusse été gravement indisposé depuis quelque temps, ce rapport serait terminé de la semaine dernière.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J. B. DELAGE,
Inspecteur d'écoles.

M. FONTAINE

JOLIETTE, 13 septembre 1884.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre, avec le présent rapport, mes statistiques pour l'année scolaire 1883-1884.

Le tableau fait voir une augmentation de cinquante élèves sur l'année précédente. Quoique ce chiffre soit peu élevé, il indique, néanmoins, que le zèle pour l'instruction ne se ralentit pas chez les contribuables de mon district, et je puis même assurer qu'il s'accroît généralement d'année en année. L'assistance moyenne a aussi été plus grande que l'année précédente. Cependant cette assistance n'est pas assez élevée et je ne serai satisfait que lorsqu'elle sera d'au moins les deux tiers de tous les enfants qui fréquentent les écoles.

En effet, il est constaté que notre système d'écoles et d'enseignement est bon. Mais, malheureusement, la fréquentation des écoles n'est pas assez régulière. Beaucoup de contribuables semblent ne pas comprendre que, sans une assistance régulière, les enfants ne peuvent pas progresser. Et l'on

oublie que la fréquentation irrégulière cause à l'instituteur un surcroît d'ouvrage considérable.

Quoi qu'il en soit, comme mes bulletins d'inspection vous l'ont fait voir, la marche des écoles de mon département est progressive ; les instituteurs ont du zèle ; les maisons d'école sont dans un meilleur état ; le mobilier est plus convenable ; les élèves sont pourvus des livres nécessaires, de papier, d'encre, de crayons et d'ardoise. Enfin, sauf quelques exceptions, tout indique que les populations comprennent l'importance de l'instruction primaire. Je puis aussi ajouter, avec orgueil, que mon district prise au plus haut degré l'instruction supérieure et classique. Car deux collèges (L'Assomption et Joliette) recrutent, chaque année, un grand nombre de jeunes gens qui ont fréquenté les écoles communes et qui vont y continuer les études des hautes sciences. Outre ces deux collèges classiques, il y a plusieurs académies de jeunes gens et de jeunes filles qui contribuent puissamment au développement intellectuel des populations.

L'existence de ces collèges et de ces académies explique, jusqu'à un certain point, pourquoi les écoles ne sont fréquentées que par de jeunes élèves.

Le cours d'études indique progrès et augmentation générale du nombre d'élèves.

La lecture, l'écriture et le calcul sont les matières essentielles des écoles élémentaires. Pour ma part, je tiens beaucoup à la bonne lecture. C'est la base de l'enseignement et on ne saurait y porter une trop grande attention. La bonne lecture, dans toute école, indique toujours du travail et des progrès dans toutes les autres branches. Elle aide grandement à l'étude de la grammaire et en facilite l'intelligence. La bonne lecture, en outre, donne la clef de l'orthographe qui est si importante dans l'instruction élémentaire.

L'écriture a une très grande importance, et je constate, avec plaisir chaque année, que l'on fait des progrès marquants dans cette branche. L'usage d'*exemples imprimés* a un bon effet et j'ai réussi à les introduire dans un grand nombre d'écoles.

La science des nombres doit être connue de tous. Le pauvre, comme le riche, a besoin de savoir compter. Aussi tous désirent que leurs enfants apprennent le calcul, et, surtout, le *calcul pratique.* Je me suis appliqué à rendre l'enseignement de cette science facile et populaire et je me flatte d'avoir réussi. Partout, on calcule beaucoup et l'on comprend la science des nombres.

L'étude de l'histoire, de la géographie et de l'agriculture a aussi son importance. Cependant on néglige trop l'enseignement de l'agriculture. Ah ! l'on devrait d'abord enseigner à aimer l'agriculture. Malheureusement, beaucoup trop d'institutrices semblent mépriser cet art si noble, mais bon tout au plus — à leurs yeux — pour ceux qui, faute d'intelligence, ne peuvent se livrer à d'autre état. Cependant, je dois le dire, malgré l'antipathie que l'on a dans les écoles pour l'enseignement de l'agriculture, cet art se développe promptement dans nos campagnes et la bonne culture du sol est maintenant assez répandue.

Quant au dessin et à la tenue des livres, je suivrai vos prescriptions, et je suis certain de compter, l'an prochain, un assez joli nombre d'élèves apprenant ces deux branches.

Je demeure, etc.

A. FONTAINE,
Inspecteur d'écoles.

M. FOTHERGILL

(*Traduction*)

QUÉBEC, 5 juillet 1884.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport pour l'année scolaire 1883-84, sur les écoles qui sont sous mon contrôle comme inspecteur, ainsi que des tableaux statistiques.

Je suis heureux de pouvoir faire rapport que la présence des élèves a été très satisfaisante, et qu'elle a un peu dépassé celle de l'année dernière.

Je constate aussi avec plaisir que les autorités ont décidé d'adopter les livres de texte qui leur ont été recommandés dans la circulaire que je leur ai adressée le 3 de juin dernier.

Le cours des études publié par le département a été très utile dans un grand nombre de districts, et a permis aux instituteurs d'organiser convenablement leurs classes.

Il sera sans doute difficile d'améliorer l'enseignement du dessin dans les écoles—surtout dans les écoles des districts ruraux—mais j'espère qu'on finira par vaincre dans un avenir prochain l'apathie de ceux qui sont opposés à l'enseignement de cette partie importante de l'éducation publique.

Les écoles sous le contrôle des commissaires d'écoles de la cité de Québec ont fait beaucoup de progrès, durant l'année. Les instituteurs portent beaucoup d'intérêt à tout ce qui concerne le succès de ces écoles, ainsi qu'à toutes les matières en rapport avec l'éducation.

J'ai remarqué qu'il y avait aussi beaucoup de progrès dans plusieurs écoles de districts, mais j'ai en même temps le regret de constater que dans certaines parties du pays on éprouve de grandes difficultés à s'assurer les services d'instituteurs compétents. Plusieurs écoles seraient restées

sans instituteurs si on ne leur avait pas permis de nommer des instituteurs ne possédant pas de diplômes. Ce n'est pas pour cause d'incompétence qu'un certain nombre d'instituteurs n'ont pas de diplômes, mais bien parce qu'ils n'aiment pas à se présenter devant le bureau des examinateurs.

Je constate aussi avec regret dans ce rapport que l'école qui se trouve dans la cinquième concession de Saint-Gabriel-Est de Valcartier n'a pas eu de professeur durant l'année, parce que les commissaires n'ont pas pu en trouver.

Plusieurs écoles ont été réparées durant cet été, mais il sera nécessaire d'amélorer la construction et l'ameublement de celles qui sont situées dans les campagnes et aussi de celles des villes.

Je regrette profondément d'avoir à annoncer le décès de deux excellentes institutrices : Mlle Edwards du High School des filles, et Mlle Minnie Moore de l'école de la rue Artillerie. Elles remplissaient toutes deux parfaitement leurs devoirs et avaient su s'acquérir le respect et l'affection de leurs élèves.

Je regrette aussi d'avoir à constater que Mlle Parker a été de nouveau obligée, pour cause de maladie, de quitter l'école protestante dissidente de Beauport.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

M. M. FOTHERGILL,

Inspecteur d'écoles.

M. GAY

HULL, 1er septembre 1884.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur l'état des écoles catholiques des comtés d'Ottawa et de Pontiac pendant l'année dernière.

Le tableau suivant que j'extrais de mon premier et de mes deux derniers rapports vous fera connaître une partie des changements opérés dans les dix dernières années.

	1874–75	1882–83	1883–84
Arrondissements scolaires	98	135	142
Ecoles en opération	96	130	131
Elèves qui ont assisté	3844	6381	6944
Assistance quotidienne, en moyenne	....	4573	4748
Elèves lisant couramment	2660	3938	3940
" écrivant sur cahier	2010	3605	4049
" en arithmétique	1535	3613	3777
" en géographie	631	1225	1453
" en histoire	695	1471	1695
" en grammaire	1100	1772	1915
" en analyse grammaticale	....	920	1371
" en dessin	....	666	577
" en tenue des livres	....	132	143
" en agriculture	....	132	154
" français apprenant l'anglais	....	633	1163
" anglais apprenant le français	....	113	154
Nombre des maîtres	26	25	24
Moyenne de leurs traitements	$245	221	237
Nombre des maîtresses	69	124	126
Moyenne de leurs traitements	$138	137	144
Maîtres et maîtresses non diplomés	....	14	24

Maisons et mobilier.—Dans le même temps il a été acheté, construit ou considérablement réparé 65 maisons. Malgré cela il y en a encore environ 40 qui sont ou trop basses, ou trop petites, ou en mauvais état. Le mobilier a suivi à peu près la même marche progressive. Cinq écoles ont été trouvées dépourvues de tableau noir ; un plus grand nombre dépourvues de craie. Il y a encore plusieurs maîtresses qui, faute d'aptitudes ou de bonne volonté, ne font presque jamais usage du tableau noir.

Discipline.—Je réunis sous ce chef les observations suivantes :

1o. Les commissaires négligent assez souvent de faire leurs visites obligatoires. Environ 30 écoles n'avaient pas été visitées depuis au moins un an ;

2o. Ils négligent de voir si la classe commence et finit aux heures réglementaires. Plusieurs fois étant entré à l'école après 9 heures, une fois à 9¾ heures, j'ai trouvé les enfants allumant le poèle et le maître en retard ;

3o. Les élèves arrivent à l'école à toute heure sans que ni maîtres ni commissaires fassent des règlements à ce sujet ;

4o. Les parents retiennent les enfants à la maison pour des raisons futiles ;

5o. On donne à des maîtres qui ne connaissent pas le français des écoles où les neuf-dixièmes des élèves ne comprennent pas l'anglais. Il y a même des enfants canadiens-français qui n'apprennent que l'anglais, quoique le maître puisse enseigner les deux langues, comme si l'on pouvait apprendre quelque chose dans une langue que l'on ne comprend pas ;

6o. Les commissaires renvoient quelquefois des maîtresses capables et les remplacent par d'autres moins capables uniquement pour faire acte d'autorité. D'un autre côté, les maîtresses aiment à changer de place ; en sorte qu'on en arrive à ce résultat décourageant, qu'il y a la moitié des écoles qui changent de maîtresses chaque année. Les écoles tenues par des religieuses n'offrent pas cet inconvénient, et c'est là, il me semble, la principale cause de leur supériorité sur les autres. Il y a encore une autre cause de changement, c'est que les maîtresses n'enseignent en moyenne que trois ans. De plus, le district ne fournissant pas assez de sujets, on est obligé

de s'adresser par la voie des journaux aux autres districts pour en obtenir. Un tiers environ des personnes qui enseignent dans ce district, ne sont ici que depuis un an ou deux. Ce mouvement de va-et-vient est, à mon avis, la plus grande incommodité dont souffre notre système scolaire.

Traitements.—Il a été payé pendant l'année dernière dans tout le district la somme de $22,945 pour le traitement du personnel enseignant. Je dois faire remarquer ici que, contrairement à ce qui se passe ailleurs, le chauffage de l'école est à la charge des commissaires. Cette somme divisée par 6,563 (nombre d'élèves inscrits au rôle dans les écoles sous contrôle) donne une moyenne de $3.50 par enfant. J'estime que les frais de réparations des maisons, de chauffage, d'honoraires pour les secrétaires, etc., s'élèvent à une somme qui augmente d'une piastre le coût annuel de l'instruction de chaque enfant. Il faut observer qu'il y a environ un enfant de 5 à 16 ans par famille et qu'il y en a aussi à peu près un par famille qui se présente à l'école. Le taux le plus élevé payé pour traitement du maître dans une municipalité est, pour le comté de Pontiac, de $8.50 (Sheen) ; le plus bas de $4.00 (Waltham). Le plus haut dans le comté d'Ottawa est de $6.60 (St-Edouard de Whakefield) ; les deux plus bas de $1.85 (N.-D. de Bonsecours) et de $1.75 (Pointe à Gatineau). La ville de Hull, peuplée presque exclusivement par des journaliers, paye en moyenne $2.35. Il y a dans le comté de Pontiac deux écoles qui, avec une liste totale de 10 élèves et une assistance moyenne de 4, payent l'une $160, l'autre $140 annuellement. Nos arrondissements scolaires embrassent en général une grande étendue de terrain et ne comptent qu'un petit nombre d'élèves, parce que les habitations sont très éloignées les unes des autres. De plus la différence de religion chez les contribuables fait quelquefois qu'il y a deux écoles là où une seule pourrait suffire. Ma conclusion en est que nous rencontrons beaucoup plus de difficultés ici qu'ailleurs pour maintenir de bonnes écoles.

Comptabilité.—Dans plusieurs municipalités on a de la peine à trouver une personne qui ait les aptitudes nécessaires pour remplir la charge de secrétaire-trésorier et qui veuille l'accepter. Elle offre en effet plus de désagréments que d'avantages, malgré qu'elle pèse assez lourdement sur les finances scolaires.

Par l'examen des livres de comptes, j'ai pu m'assurer qu'il y a une dou-

zaine de secrétaires qui ne tiennent pas leurs livres dans un état satisfaisant. Pour empêcher les détournements, il conviendrait que tous les secrétaires fussent obligés de faire et d'afficher publiquement chaque année dans la première quinzaine de juillet une liste des sommes dues et non payées au 1er de ce mois. Le compte de recettes et dépenses est facilement contrôlé par les commissaires et l'inspecteur ; mais comment peuvent-ils savoir d'une manière authentique quels sont les contribuables qui se sont acquittés de leurs dettes ou non ?

Livres de prix.—Malgré l'utilité reconnue d'une distribution de prix faite par l'inspecteur, je me permets de suggérer que la somme d'argent affectée annuellement à l'achat de ces livres pourrait être employée d'une manière plus utile ; par exemple, à procurer aux écoles des cartes murales, des dictionnaires, des manuels de pédagogie, ou enfin le Journal de l'Instruction Publique. Dans ce journal, qui serait publié au moins deux fois par mois, les commissaires et les maîtres auraient le privilège de faire insérer gratuitement leurs annonces. Par ce moyen on retiendrait au service des écoles des sommes d'argent considérables qui sont annuellement dépensées pour annonces dans les journaux. De plus la lecture de ce journal serait grand avantage pour les maîtresses qui, ayant presque toutes reçu leur instruction dans les écoles de la campagne, n'ont jamais entendu une leçon de pédagogie ni appris qu'il y a des moyens meilleurs que d'autres pour faire avancer une école.

L'assistance moyenne aurait été cette année de 68 p. c. et l'année précédente de 71 p. c. en supposant que toutes les écoles eussent été ouvertes pendant toute l'année ; mais comme il y a quelques écoles qui s'ouvrent et d'autres qui se ferment après mes visites, il s'ensuit que je ne puis connaître l'assistance totale, ni par conséquent l'assistance moyenne d'une manière exacte. Il faudrait donc que cette partie de notre statistique ne concernât qu'une année entièrement écoulée et que les journaux d'appel fussent déposés au bureau du secrétaire où l'inspecteur pourrait les consulter l'année suivante.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

AUG. GAY,
Inspecteur d'écoles.

M. GRONDIN

LAPRAIRIE, 1er août 1884.

Honorable Monsieur,

Mon grand tableau statistique fournissant des renseignements très détaillés sur la condition des écoles que je suis chargé d'examiner, a déjà précédé de quelques jours ce rapport, que j'ai l'honneur de vous adresser pour rendre succinctement compte du mouvement de l'éducation dans ce district durant l'année scolaire 1883-84.

Ma circonscription d'inspection, telle qu'elle se trouve actuellement formée, d'après les changements qu'elle a subis l'année dernière, comprend les comtés de Laprairie, de Chateauguay et de Beauharnois ; moins, dans ce dernier comté, les écoles dissidentes de la municipalité de St-Louis de Gonzague et de la ville de Salaberry ou Valleyfield ; et moins aussi, dans le comté précédent, les écoles protestantes des deux municipalités de St. Jean Chrysostôme et de Ste-Malachie d'Ormstown, et plus, dans le comté de Huntingdon les écoles de la nouvelle municipalité de Ste-Barbe et les écoles catholiques des municipalités No. un et No. deux de St-Anicet, formant en tout trente-deux municipalités scolaires.

Le grand total des écoles de tout genre est de cent cinquante, fréquentées par neuf mille huit cent soixante-trois élèves, en total, et par sept mille cent cinquante-deux en moyenne.

Ces diverses institutions sont partagées en cent dix-sept écoles élémentaires, sous contrôle des commissaires et fréquentées par six mille six cent soixante-huit enfants.

Quatre écoles dissidentes catholiques, qui en comptent cent quatre-vingt-seize.

Six écoles dissidentes protestantes, lesquelles en comptent cent cinquante-huit.

Cinq écoles modèles de garçons, qui sont fréquentées par trois cent quinze élèves.

Une école modèle de filles, avec quatre-vingts élèves.

Cinq écoles modèles mixtes (garçons et filles), fréquentées par six cent quatre élèves.

Cinq académies de garçons, qui sont fréquentées par neuf cent quatre-vingt-neuf écoliers.

Sept couvents ou académies de filles, dirigées par des religieuses, avec une assistance régulière de huit cent cinquante-trois élèves internes, sans compter ici les élèves externes déjà comprises dans le nombre d'élèves fréquentant les écoles élémentaires.

De toutes ces écoles plus ou moins prospères, je me permettrai de recommander à la sollicitude spéciale du gouvernement celles dites dissidentes catholiques de Ste-Malachie d'Ormstown et de Howick, parce que, outre leur état d'extrême indigence, elles sont encore placées dans la plus désavantageuse position qu'on puisse imaginer, et qu'elles ne peuvent se soutenir que par de grands sacrifices de la part de ces pauvres contribuables disséminés sur toute l'étendue d'une très grande municipalité, parmi des protestants généralement à l'aise et qui, eux, paraissent avoir des écoles florissantes, coûtant moins cher — proportion gardée — que celles des dissidents.

Je dois ici un tribut de félicitations à tout le corps enseignant pour le fait qu'il n'est pas venu à ma connaissance de plainte contre un seul instituteur ni contre une seule institutrice de ce district, se rapportant à leur conduite régulière et morale.

Je ne fais pas d'examen dans les écoles sur les matières qui ont trait à l'enseignement religieux, mais j'ai bien soin de recommander à tous les professeurs laïques de mon district de consulter sur ce point l'autorité voulue et de suivre les conseils toujours éclairés que ne manque pas de leur donner le curé de leur paroisse respective.

Les livres de prix sont partout bien appréciés et toujours reçus avec une véritable satisfaction par ceux qui les obtiennent. Je les distribue strictement d'après vos instructions, et tout en m'en servant comme moyen d'émulation, en récompensant le vrai mérite, je trouve un bon moyen d'encourager l'assiduité en réservant presque toujours un joli prix pour l'élève qui a fréquenté l'école le plus régulièrement depuis le commencement de l'année.

Les secrétaires-trésoriers dans les différentes municipalités sont partout des fonctionnaires probes et généralement capables, et ils suivent dans la tenue des livres de comptes la méthode officielle; mais ils se plaignent presque partout de la difficulté qu'ils éprouvent à percevoir à temps les contributions scolaires. C'est pourquoi je reviens sur la nécessité d'imposer, de quelque manière, une amende aux retardataires. Cette mesure qui serait d'équité pour ceux qui paient sans se faire tirer l'oreille, amènerait les négligents à s'exécuter souvent des premiers.

Les fonctionnaires de l'enseignement primaire sont au nombre de cent quatre-vingt-dix-huit, et se divisent ainsi: quinze instituteurs laïques et huit instituteurs religieux; total: vingt-trois. Cent vingt-cinq institutrices laïques, et cinquante institutrices religieuses; total: cent soixante-quinze.

Des 9,863 élèves déjà mentionnés, 1,640 sont encore dans les lettres de l'alphabet ou dans l'épellation, et 8,223 sont dans la lecture courante.

De ce dernier nombre d'élèves, 2,736 lisent bien ou passablement bien. 2,484 épellent par cœur et écrivent sous dictée.

6,884 écrivent plus ou moins bien. 6,230 apprennent l'arithmétique ou calcul écrit, et 3,267 s'appliquent au calcul de mémoire, mais sans y comprendre la table de multiplication apprisent par tous les élèves qui étudient l'arithmétique.

4,047 élèves apprennent la grammaire, et 3,783 l'analyse grammaticale raisonnée. 3,726 apprennent la géographie avec démonstration sur les cartes, et 3475 l'histoire.

3,095 s'appliquent au dessin linéaire industriel, et 458 dessinent sur des cahiers.

La tenue des livres, mais plutôt à partie simple qu'à partie double, est enseignée à 1,636 élèves, et l'algèbre à 328.

La géométrie est enseignée à 1,235 élèves, et les hautes mathématiques à 497.

2,138 élèves étudient la théorie de l'agriculture dans le petit manuel d'Hubert LaRue.

Ces informations sont tirées de mes bulletins d'inspection et sont conformes à celles consignées dans mon grand tableau statistique.

J'ai pu faire deux cent soixante-quatre visites d'inspection aux écoles de mon district durant l'année scolaire qui vient d'expirer, et mes examens dans ces écoles ont prouvé généralement des résultats qui m'autorisent à avancer, avec le sentiment d'une vive satisfaction et en accord avec tous ceux qui ont mission de surveillance sur l'instruction de nos enfants, que nous progressons, et même rapidement, en fait d'éducation.

Cependant les branches d'instruction exigées dans nos écoles sont si nombreuses que je ne voudrais pas affirmer qu'il y ait eu de grands progrès sur toute la ligne, car dans les écoles élémentaires surtout, nous rencontrons souvent de jeunes institutrices qui, avec zèle et courage — rendons-leur au moins cette justice — entreprennent d'enseigner des matières qu'elles n'ont jamais apprises et dont elles ne comprennent peut-être pas même l'utilité. Autant de travail, de peines et de dévouement prodigués en pure perte. Je ne fais ici allusion qu'à l'enseignement de l'agriculture, de la tenue des livres et même du dessin donné par des personnes qui n'y entendent presque rien, et en opposition à un grand nombre de contribuables auxquels il est très difficile de faire comprendre la nécessité d'un pareil enseignement.

Ce que je viens de dire me conduirait naturellement à parler des écoles normales si des plumes plus élégantes que la mienne et des éducateurs les mieux renseignés n'avaient déjà par des écrits, aussi bien pensés que soigneusement élaborés, fait ressortir et comprendre — à qui a voulu com-

prendre — tous les avantages que trouveraient les municipalités scolaires à encourager ces importantes institutions par l'emploi des maîtres qu'elles savent former et préparer à l'enseignement de toutes les branches qui constituent le programme de l'instruction primaire.

Quant aux traitements des instituteurs, je regrette d'avoir à dire qu'ils n'augmentent que très lentement ; c'est pourquoi je suis encore d'opinion qu'il serait d'une sage politique d'en faire fixer le minimum par des dispositions légales. A ce sujet je rapporterai un extrait de ma conférence devant le grand congrès pédagogique tenu à Montréal les 21, 22 et 23 de septembre 1880 :

" Mais le grand point, la condition *sine qua non* du succès réside dans la personne même de l'instituteur. Voilà la pierre angulaire de l'école primaire. Cependant, disons-le tout de suite, bien que ce soit entièrement au détriment de notre système : L'instituteur n'est pas rémunéré en ce pays. Son salaire ne s'élève pas à celui d'un mécanicien tant soit peu habile ou d'un commis de quelque expérience. Eh quoi donc ! cette belle éducation qui polit les mœurs, rend les manières agréables, dilate le cœur et embellit la vie, serait négligée au point de ne pas payer les services de ceux qui s'y consacrent ? Puis, l'instruction primaire, principe et base de la haute éducation classique, ne recevrait pas toute la considération à laquelle elle a droit ! Voilà l'obstacle que monsieur le Surintendant de l'Instruction publique, dont le dévouement nous est si utile, dont le travail incessant est apprécié de tous et dont le zèle est de si bon aloi, voudrait faire disparaître. Voilà celui auquel je voudrais moi-même obvier, et c'est aussi le but de l'humble petit travail que j'ai préparé sur ce sujet, l'un des plus importants, dans mon estime, de ce congrès pédagogique catholique.....

" Autrefois la vie du peuple canadien était beaucoup plus simple, plus frugale, et partant, moins dispendieuse. Le luxe effréné, cette plaie du siècle, qui prend partout des proportions alarmantes, qui menace de bouleverser l'harmonie de l'économie sociale et qui tend à détruire cette heureuse simplicité qui a régné jusqu'ici dans nos campagnes, qui a déjà pratiqué une si large brèche dans nos revenus, était inconnu de nos pères. Aujourd'hui les aliments et autres nécessités de la vie coûtent très cher à ceux qui sont

obligés de se les procurer à prix d'argent. Comment veut-on que le pauvre instituteur qui ne gagne que deux à trois cents piastres par année, puisse faire face à ses besoins journaliers et aux pressantes exigences de sa famille ? Nous ne savons pas encourager assez le vrai mérite et nous oublions trop vite les bienfaits que répand à profusion, autour de lui, l'homme qui consacre sa jeunesse, sa santé, ses veilles, son repos et son avenir à l'instruction de l'enfance, laquelle ne peut encore apprécier à sa juste valeur les services qu'on lui rend, ni payer son bienfaiteur d'un légitime retour.....

" Ce que je propose ici consiste à faire fixer par la loi, et sur des bases équitables, un minimum de traitement pour les instituteurs et les institutrices. Voilà une mesure qui peut remédier au mal que je viens de signaler, et la seule peut-être qui pourrait forcer les commissaires à mettre de côté le pédagogue plus qu'inutile pour choisir le maître d'école digne de ce nom, et l'élever à la hauteur que comportent ses honorables fonctions. Voilà l'armure de protection qui doit entourer ceux qui ont le courage de se dévouer à la belle, mais pénible tâche d'instruire les enfants. C'est aussi le moyen d'attirer en foule des jeunes gens de talent et d'intelligence vers ces institutions spécialement chargées d'enseigner l'art si difficile de communiquer la science....."

La création d'une caisse d'économie ou fonds de pension en faveur de ceux qui se retirent de l'enseignement après un certain nombre d'années et dans les circonstances déterminées par la loi, est déjà un immense progrès sur l'ancien état de choses. Espérons que cette loi de bénédiction, comme l'appelait, je crois, feu le savant et regretté inspecteur Dorval, ne sera pas révoquée, et qu'en rendant justice à ces vieux vétérans qui ont fait la guerre à l'ignorance, elle contribuera puissamment à déterminer pour la carrière de l'enseignement un grand nombre de vocations.

On ne fait usage dans les écoles que des livres qui ont reçu l'approbation du Conseil de l'Instruction publique ; mais comme il y en a un grand nombre d'approuvés et souvent plusieurs sur le même sujet, je trouve quelquefois, mais par exception heureusement, que l'on se sert de plusieurs arithmétiques ou de plusieurs grammaires d'auteurs différents dans la même école.

Je n'ai pas recueilli de statistiques sur les maladies ni les décès des élèves dans le cours de l'année, mais je sais qu'il n'y a pas eu d'écoles de fermées à raison d'épidémie.

L. GRONDIN,
Inspecteur d'écoles.

M. JUNEAU

QUÉBEC, ce 25 sèptembre 1884.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'état des écoles de mon district d'inspection, pour l'année scolaire finissant au 30 juin dernier.

Je suis heureux de constater que mes écoles se maintiennent bien, et sont toutes sur un bon pied ; les élèves qui les fréquentent font des progrès assez remarquables, et ce, grâce au zèle et au dévouement déployés par le corps enseignant.

Presque toutes les institutrices laïques qui enseignent aujourd'hui ont été formées, soit à l'école normale, soit dans une de nos excellentes communautés religieuses ; aussi, est-il facile de le voir à leur manière d'agir dans l'enseignement des enfants : on ne voit plus de ces corrections corporelles infligées pour la moindre faute, et qui irritaient les élèves ; ils haïssaient le maître et ne faisaient rien de bon ; mais on parle au cœur, à l'intelligence de l'enfant — il comprend et se corrige. J'ai vu souvent, bien souvent, de pauvres petits enfants pleurer amèrement la plus légère faute qu'on leur reprochait avec calme et douceur ; il arrive même qu'une seule parole, un regard, suffit ; j'en ai vu d'autres, ces années passées, s'emporter avec fureur contre des maîtres barbares et impitoyables, qui avaient toujours la férule à la main, frappant à droite et à gauche, le plus souvent pour des riens, des niaiseries enfantines.

Qu'on aille voir les nombreuses classes si bien dirigées par les Chers

Frères des Ecoles Chrétiennes, et celles encore plus nombreuses (cent et quelques classes) non moins bien dirigées par les Révérendes Dames de la Congrégation et de Jésus-Marie, des bonnes et toutes dévouées Sœurs de la Charité et du Bon-Pasteur, et l'on sera convaincu de l'excellence de leurs méthodes, qui, quoique différant entre elles, obtiennent le même résultat.

Entrez-vous dans une de ces classes, vous êtes tout émerveillé de remarquer sur les figures souriantes des jeunes et nombreux élèves le cachet de la vertu, de la douce innocence.

Vous vous rappelez, monsieur le Surintendant, votre visite à la salle d'asile des révérendes Sœurs de la Charité ; oui, vous me paraissiez jouir à la vue d'une centaine de bons petits enfants, tous bien mis, habillés à la militaire, marchant comme des soldats rangés en bataille, pour aller prendre leurs places sur l'estrade. Comme ils étaient joyeux et paraissaient contents d'eux-mêmes, ces enfants âgés de 4 à 6 ans, qui, le sourire sur les lèvres, venaient répondre, devant un nombreux auditoire, aux questions que leur posait la bonne sœur, leur intelligente institutrice.

Former le cœur de l'enfant, le façonner de manière à le prémunir contre les dangers des fausses maximes du monde qu'il rencontrera à chaque instant, dès sa sortie de l'école, en faire un citoyen vertueux, un saint pour le ciel, quelle sublime mission ! Oui, l'école doit être le sanctuaire de toutes les vertus chrétiennes et sociales : faire aimer Dieu par-dessus toutes choses, respecter ses parents, ses concitoyens et soi-même ; puis, développer son intelligence, non dans le seul but d'en faire un savant, mais bien dans celui de le rendre apte à remplir dignement, et pour lui-même et pour la société, la position qu'il se sera choisie, voilà l'œuvre essentielle où doit tendre toute maison d'éducation.

Il y a, monsieur le Surintendant, depuis quelques années, dans nos maisons d'éducation, une louable émulation, et c'est à qui fera le mieux ; je serais vraiment en peine d'établir une préférence. Non seulement on édifie et on instruit les élèves, mais encore on les amuse, tout en développant leurs forces physiques par une gymnastique bien appropriée à leur âge respectif. Les élèves se plaisent à l'école, et n'y manquent que par nécessité.

Aujourd'hui, on enseigne aussi dans nos communautés l'économie et la comptabilité domestiques, et en dehors des classes, la couture, le tricot, l'art culinaire, et tout ce que doit savoir une bonne ménagère.

On trouve encore quelques écoles où l'on exige trop des élèves ; on donne à faire, à la maison, de longs devoirs qui sont toujours mal faits ; à apprendre de longues leçons qui ne sont jamais sues ; l'enfant perd son temps, à moins qu'il ne soit d'une intelligence d'élite.

J'ai vu des enfants veiller jusqu'à onze heures et plus pour achever un long devoir qu'ils ne comprenaient point, et la leçon n'était pas apprise ; l'enfant fatigué fait, *moitié dormant*, sa prière et se couche pas plus avancé qu'il ne l'était au sortir de l'école. On ferait mieux, il me semble, et c'est ce que je conseille, de ne donner que quelques lignes de devoir, et d'exiger que ce soit bien fait ; courte leçon, mais bien apprise.

Peu de devoirs et beaucoup d'explications, c'est ce que doit faire tout bon professeur. Ce n'est pas ce que l'on *mange* qui *nourrit*, c'est ce que l'on *digère* ; ce n'est pas non plus ce que l'on *apprend* qui *instruit*, c'est ce que l'on *comprend*.

Mon grand tableau statistique et mes bulletins me dispensent, monsieur le Surintendant, d'un grand nombre de renseignements dont il serait inutile ici de faire mention.

J'ai l'honneur d'être, etc.

F. E. JUNEAU,
Inspecteur d'Ecoles.

M. LAMARCHE

St-Jean (Comté), 16 août 1884.

Honorable Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur l'instruction publique de ce district d'inspection pour l'année 1883-84.

Les écoles de ce district ont été fréquentées cette année par 7,271 élèves, soit 189 de moins que l'an dernier. Cette diminution provient de ce que 7 écoles sont restées fermées toute l'année : trois dans St-George de Henryville, faute d'institutrices sachant les deux langues, et quatre écoles dissidentes dans les municipalités de St-Luc, Lacadie, St-Valentin et Napierville. Je ne crois pas que ces quatre dernières écoles puissent s'ouvrir de nouveau, parce que plusieurs dissidents ont quitté leurs municipalités, et que le nombre qui reste dans chacune d'elles est trop faible pour soutenir une école. Ainsi à St-Luc, il n'y avait cette année qu'un seul enfant en âge de fréquenter l'école. Ces petits groupes seront obligés de se joindre à la majorité pour l'instruction de leurs enfants.

L'assistance moyenne est de 76½ par cent, chiffre bien satisfaisant, si l'on tient compte de la rigueur extraordinaire de l'hiver dernier. C'est dans les écoles disséminées dans les campagnes, que l'on constate le plus grand manque d'assistance, à cause des distances que les enfants ont à parcourir.

Une bonne école a toujours une assistance régulière ; les parents sont alors zélés à y envoyer leurs enfants et s'imposent pour cela de grands sacrifices. Au contraire l'école devient-elle médiocre, qu'une apathie générale se répand sur tout l'arrondissement. Les parents considèrent que leurs enfants perdent leur temps à l'école, les retiennent à la maison sous les plus futiles prétextes.

Je constate cette année, sur l'année dernière, une augmentation de 261 élèves en grammaire, de 649 en géographie, de 306 en histoire, de 784 en écriture, de 602 en tenue des livres, de 655 en dessin, etc. Ce progrès

porte sur presque toutes les branches d'instruction. Il n'y a qu'une faible diminution de 46 élèves en agriculture.

Les écoles supérieures et beaucoup d'écoles élémentaires dont un bon nombre pourraient se classer parmi les écoles modèles, se maintiennent toujours dans la voie du progrès. Les titulaires de ces différentes écoles méritent certainement des éloges pour le zèle qu'ils ont déployé dans l'accomplissement de leurs devoirs. Mais je dois avouer que dans un nombre notable d'écoles élémentaires la quantité a malheureusement influé sur la qualité, et que ces écoles ne sont point parvenues au degré d'avancement qu'elles ont l'habitude d'atteindre. Il est vrai qu'elles sont fréquentées tous les ans par de nouvelles recrues, et que les talents ne sont pas toujours les mêmes. Cette année, plus d'un tiers des écoles élémentaires ont été confiées à de nouveaux titulaires.

Le corps enseignant se compose de 221 instituteurs et institutrices, savoir : 43 instituteurs dont 16 religieux, 26 instituteurs laïques diplômés, et 1 non diplômé et employé comme assistant. Les 178 institutrices se répartissent comme suit : 67 religieuses, 95 institutrices laïques diplômées et 16 non diplômées, dont plusieurs sont assistantes.

Je remarque que les instituteurs et les institutrices qui ont repris l'enseignement, après plusieurs années d'interruption, ont beaucoup de difficultés à réussir ou plutôt ne réussissent guère. Outre l'oubli que ces personnes ont pu faire de leurs connaissances pédagogiques, elles n'ont point suivi les progrès de notre système d'enseignement et de notre éducation populaire. Elles n'ont plus les aptitudes d'autrefois.

Il est également curieux de voir la manie qu'a généralement le nouveau titulaire d'une école de trouver les enfants peu avancés. Il y a certainement un peu de tactique dans cette manière d'agir, car ce manque apparent de connaissances s'explique facilement si l'on considère l'oubli que les enfants ont dû faire pendant le temps des vacances. Par la multiplicité et la précision des notes que je prends sur chaque classe, il est facile pour moi de me rappeler l'état ordinaire de la classe, et de replacer les choses sous leur vrai jour.

Dans quelques écoles, les Manuels de dessin et d'agriculture placés comme fournitures de classe, n'ont pu être retrouvés après le départ de l'instituteur ou de l'institutrice. L'enseignement de ces deux matières en a considérablement souffert dans ces écoles. Espérons que les parties intéressées y veilleront de part et d'autre, et que ce fâcheux contretemps ne se renouvellera plus.

Le dépouillement des bulletins d'inspection vous donnera tous les renseignements nécessaires sur les différentes questions qui y sont contenues. Je crois inutile de refaire ce travail sous une autre forme.

Je dirai un mot seulement à propos des écoles dissidentes de Havelock et de Hemmingford, dans le comté de Huntingdon, dont je suis maintenant chargé, en échange des écoles dissidentes de Lacolle. Les écoles de ces deux localités ont de grandes difficultés à surmonter pour pouvoir fonctionner ; elle ne se soutiennent qu'au prix de grands sacrifices. Celles de Hemmingford sont peu avancées et les institutrices très difficiles à obtenir. Les arrondissements sont tellement étendus que dans quelques-uns les autorités ont été obligées de bâtir deux écoles où l'institutrice enseigne alternativement cinq mois de l'année. J'espère que le gouvernement voudra bien leur continuer leur aide supplémentaire et l'augmenter s'il y a possibilité.

Le manque d'uniformité dans la sévérité des examens entre les différents bureaux d'examinateurs porte quelques candidats à rechercher le bureau qui leur paraît le plus facile, espérant y subir un examen moins sérieux. Comme le Comité Catholique est à prendre les moyens de régulariser les examens des bureaux d'examinateurs, j'espère que ce mal ne prendra pas de grands développements.

La Fête des Arbres a été généralement observée cette année, et elle le sera davantage l'année prochaine. Un grand nombre de terrains d'école sont maintenant garnis d'arbres, et plusieurs instituteurs méritent plus que des éloges pour le zèle qu'ils ont déployé en cette circonstance. Les institutrices se trouvent dans une position moins avantageuse ; cependant un bon nombre ont pu avec l'aide du commissaire de l'endroit, s'acquitter de cette tâche avec beaucoup de succès.

Il y a dans ce district d'inspection une école spéciale qui ouvre une nouvelle carrière à un certain nombre de jeunes gens. Je veux parler de l'école militaire St-Jean, où au-delà de cent élèves s'exercent au maniement des armes. L'air tout à fait martial et la tenue irréprochable de ces militaires indiquent la bonne discipline qui règne dans cette école. Les quatre-cinquièmes des élèves sont canadiens-français.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

Z. O. H. LAMARCHE,
Inspecteur d'écoles.

M. LEFEBVRE

TROIS-RIVIÈRES, le 20 août 1884.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport annuel pour l'exercice de 1883-84.

Mon district d'inspection se compose du grand comté de Champlain, et de 9 municipalités du comté de Portneuf ; comprenant en tout 26 municipalités scolaires, et renfermant 135 écoles de tout genre.

De ces 135 écoles, je compte 4 académies de filles, sous l'habile direction de dames religieuses, total d'élèves : 443. 3 de ces académies sont indépendantes, une est sous le contrôle des commissaires.

14 écoles modèles, dont 4 de garçons, 1 de filles et 9 sont mixtes, total d'élèves : 928. 2 sont indépendantes, et les autres sont sous le contrôle des commissaires ; l'une de ces écoles modèles de garçons est dirigée par les bons Frères du Sacré-Cœur, à Ste-Anne Lapérade, 2 sont dirigées par des institutrices laïques, et l'autre par un instituteur laïque.

117 écoles élémentaires, dont une de filles et les autres mixtes, total d'élèves : 5,628. Toutes ces écoles sont dirigées par des institutrices, dont une religieuse et l'autre laïque. Une seule est indépendante, les autres sont sous le contrôle des commissaires.

Résumé :—Total d'écoles : 135 ; total d'instituteurs ou institutrices : 186 ; total d'élèves : 6,999.

Toutes ces écoles sont des écoles exclusivement catholiques, excepté deux où quelques élèves protestants sont admis.

Voici un petit tableau comparatif qui fera voir des progrès assez remarquables dans la statistique de cette année, comparée avec celle de l'année dernière, touchant les principales matières du programme officiel :

	1883	1884	Augmentation.
Ecoles de tout genre	129	135	6
Elèves inscrits au journal d'appel	6808	6999	191
Total de l'assistance moyenne	4357	4589	232
Elèves lisant bien	2133	2683	550
" écrivant	6652	6911	259
" apprenant l'arithmétique	2626	3322	696
" " le calcul mental	6808	6999	191
" " la tenue des livres	763	1276	513
" " la grammaire	2125	2202	77
" " la géographie	1286	1306	20
" " l'histoire	1676	1834	158
" " épellation et dictée	2138	2683	545

Comme on le voit, l'augmentation du nombre de ceux étudiant la grammaire et la géographie, n'a pas eu une progression aussi forte que celle des autres matières, particulièrement la géographie. Cela vient, sans doute, des préjugés qu'on entretient encore dans certaines municipalités.

Par exemple l'étude du dessin et de l'agriculture, au lieu d'augmenter, a quelque peu diminué ; cela est dû à l'opposition que rencontre encore cette étude dans quelques municipalités. Pour ma part je veux m'efforcer de plus en plus à convaincre les parents de l'utilité de ces matières du programme.

La moyenne des traitements des institutrices a quelque peu augmenté depuis l'année dernière. Elle a augmenté d'une piastre et quelques centins ; c'est peu, mais enfin c'est un progrès, bien qu'en suivant la même progression, ça prendrait beaucoup d'années pour voir arriver les salaires à leur dernière puissance.

Il ne serait peut-être pas hors de propos de faire connaître ici la moyenne des salaires des institutrices laïques, dans les diverses municipalités de mon district d'inspection.

Voici un petit tableau qui le fera connaître :

N.-D. de Portneuf	$ 107 00	St-Stanislas	$ 80 60
Batiscan	105 72	St-Casimir	80 17
Grondines (village)	104 00	Grondines (paroisse)	80 00
Cap-Santé	101 60	Deschambault	80 00
Cap-de-la-Magdeleine	100 00	Ste-Flore	80 00
Village Fermont	100 00	Champlain (paroisse)	77 50
St-Luc	99 34	St-Tite	77 12
St-Prosper	99 25	Ste-Geneviève	75 25
St-Ubalde	83 00	St-Maurice	75 12
St-Alban	82 67	N.-D. du Mont-Carmel	68 86
Ste-Anne-Lapérade (paroisse)	81 89	St-Narcisse	65 50
Ste-Thècle	81 00	N.-D.-des-Anges	60 00

Outre ces salaires en argent, toutes les institutrices ont le chauffage et, la plupart, le logement.

Cet autre tableau qui suit, fera connaître les municipalités qui se montrent les plus zélées pour l'assistance régulière à la classe.

Je vais donner après le nom de chaque municipalité, le taux par cent du nombre d'élèves inscrits, qui compose l'assistance moyenne :

Champlain (village)	93 p. c.	St-Ubalde	66 p. c.
St-Prosper	88 "	Deschambault	65 "
Ste-Anne Lapérade (village)	87 "	Grondines (village)	64 "
Village Fermont	82 "	Grondines (paroisse)	63 "
Ste-Anne Lapérade (paroisse)	76 "	St-Casimir	62 "
Batiscan	76 "	Ste-Thècle	56 "
Ste-Geneviève	74 "	N.-D.-du-Mont-Carmel	55 "
St-Tite	71 "	Ste-Flore	54 "
Portneuf	71 "	St-Narcisse	54 "
St-Maurice	70 "	St-Stanislas	54 "
Cap-Santé	67 "	N.-D.-des-Anges	52 "
St-Alban	67 "	St-Luc	43 "
Champlain (paroisse)	67 "	Cap de la Magdeleine	36 "

Monsieur le Surintendant, en lisant les rapports de mes confrères, nous constatons que chacun d'eux est plus ou moins satisfait des progrès accomplis dans son district d'inspection.

Est-ce bien réel qu'il y ait des progrès notables dans les écoles de la province ? En supposant que tous les districts d'inspection soient sur le même pied que le mien, je puis dire que réellement, il y a des progrès notables dans les écoles communes de la province ; et même des progrès bien notables, eu égard aux obstacles qui s'opposent encore au succès de nos écoles.

A la tête de ces obstacles, je citerai le manque d'assiduité chez les élèves, le manque de connaissances pédagogiques chez les institutrices, et la trop grande modicité des salaires qui est la principale cause des deux obstacles précédemment cités. Car avec de bons salaires à offrir, on attirerait vers l'enseignement des sujets ayant les connaissances pédagogiques nécessaires ; ces instituteurs ou institutrices sachant rendre le séjour de l'école plus attrayant, par la bonne manière de diriger leurs classes, en

persuadant leurs élèves de l'utilité de l'instruction, en sachant exercer leur intelligence, on verrait les élèves aimer d'autant plus l'assistance à la classe qu'ils seraient convaincus de leurs succès.

Oui, Monsieur, il y a des progrès, mais plutôt en théorie qu'en pratique; il y a plus d'étude que de sagesse chez les élèves de nos écoles communes.

Ce qui le prouve c'est que, communément, deux ou trois ans après leur sortie de la classe, la plupart des élèves ne savent plus rien ou presque rien, preuve qu'ils n'ont rien approfondi.

Nous voyons en tête de l'ancien "Journal de l'Instruction Publique," dans une vignette qui en orne le frontispice, ces mots:

"Religion, Science, Liberté, Progrès," et cette sentence: "Rendre le peuple meilleur."

Que ces sentences sont sublimes! que de sujets de méditation pour tout fonctionnaire de l'Instruction Publique! Heureux les arrondissements qui ont pour titulaires de leurs écoles des sujets capables de bien comprendre la profondeur de ces maximes, et surtout capables de les développer, et d'en graver les fruits dans le cœur de leurs élèves!

A propos de capacité pédagogique chez nos institutrices laïques, je suis d'opinion qu'on devrait statuer que, dans un nombre d'années donné, aucune institutrice n'aura le droit d'enseigner, sans avoir, au préalable, suivi un cours normal de pédagogie d'au moins trois mois. Et pour faciliter l'accès à ces cours normaux, il devrait en être institué, autant que possible, dans un couvent de chaque district d'inspection. La condition d'admission à ces cours normaux serait l'obtention d'un diplôme de l'un des bureaux d'examinateurs, tel qu'exigé aujourd'hui, comme cela se pratique, je crois, dans quelqu'un des pays de l'Europe.

Quant aux maisons d'écoles, mobiliers de classe et fournitures d'école, ainsi que des succès de chaque école en particulier, etc., comme tout cela vous est exposé par mes bulletins d'inspection, je crois pouvoir me dispenser d'en faire ici une dissertation.

Je remets à une autre année le soin de donner les noms des instituteurs et institutrices qui se seront le plus distingués dans la bonne tenue de leurs classes.

En terminant, je dois remercier bien cordialement les curés de mon district de leurs bons avis et de l'appui cordial que j'ai reçu de ces messieurs, dans l'exercice des devoirs ardus de ma charge.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

DAVID LEFEBVRE,
Inspecteur d'écoles.

M. LÉVESQUE

ROXTON-FALLS (Shefford), septembre 1884

Honorable Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'état de l'instruction primaire dans mon district d'inspection, pour l'année 1883-84.

Ce district, composé des comtés unis de Drummond et Arthabaska, voit sa population scolaire augmenter tous les ans. Les enfants, ayant fréquenté l'école durant le dernier exercice, sont au nombre de 5,807, dont 2,869 garçons et 2,938 filles, c'est-à-dire 53 de plus que l'année dernière. La moyenne de la présence à l'école a quelque peu diminué cette année. Les causes de ce défaut d'assiduité sont les suivantes : 1o. la pauvreté d'un certain nombre de nouveaux colons, dont les enfants ne sont pas suffisamment vêtus, pour la saison rigoureuse de l'hiver surtout ; cet obstacle est presque insurmontable ; 2o. la négligence de quelques parents à faire l'achat des livres et autres fournitures scolaires pour leurs enfants qui, manquant des choses les plus nécessaires à leur instruction, n'osent se présenter à l'école ; 3o. l'indiscipline et le manque d'émulation parmi les élèves ; c'est

la cause la plus sérieuse et à laquelle on ne pourra remédier qu'en engageant des maîtresses compétentes. Un trop grand nombre de jeunes personnes se livrent à l'enseignement sans y être véritablement appelées ; l'école dirigée par de telles institutrices n'offre aucun attrait, et les enfants s'en éloignent peu à peu. Je voudrais, au contraire, voir plus nombreuses ces institutrices capables qui savent instruire les enfants et les intéresser en même temps par des leçons intelligentes. Dans ces écoles peu ou point de perte de temps, et encore ce n'est que par maladie ou autres raisons majeures.

Les maisons d'éducation de tout genre sont au nombre de 164, savoir : 4 couvents, 1 collège commercial, 7 écoles modèles dont 5 sont des écoles mixtes, 2 des écoles de garçons et 152 élémentaires.

Deux Frères Ste-Croix ont dirigé avec talent l'école du village de Drummondville. Vu l'exiguité du local et le grand nombre d'élèves qu'on y a admis, les progrès ont été des plus satisfaisants. Cette localité a maintenant son collège, qui a été construit dans le cours de l'année et dont les classes s'ouvriront dans le mois de septembre. C'est un vaste édifice solidement fait et d'une magnifique apparence, dû à l'initiative du zélé curé de l'endroit, le Rév. Messire M. Marchand.

Les jeunes filles sont confiées aux soins intelligents des Rèv. Sœurs de la Présentation. Pour répondre aux besoins du nombre toujours croissant des élèves qui fréquentent cette institution, ces bonnes Dames, aidées de MM. les commissaires, ont ajouté au corps de logis principal, une bâtisse dont le premier étage est destiné à y recevoir les élèves externes.

Je vois avec plaisir que les commissaires d'écoles, à peu d'exceptions près, sont disposés à porter une attention particulière aux bâtiments scolaires. Il a été érigé durant l'année plusieurs maisons d'après les plans fournis par le département ou soumis à votre approbation. La paroisse de St-Paul, entre autres, a fait construire quatre maisons d'école qui, certainement, lui font honneur. Quelques personnes croyant que le coût en serait élevé, sont heureuses de constater que leurs bourses n'en ont pas plus souffert et que leurs enfants qui doivent passer dans ces maisons plusieurs de leurs plus belles années, y trouveront tout le confort possible.

On renouvelle ou l'on améliore le mobilier de classe, mais avec une certaine lenteur : dans quelques localités je trouve encore des tables plates ou à deux plans inclinés et bien peu de bancs proportionnés à la taille des élèves. Le banc trop haut, c'est le défaut ordinaire, est un véritable supplice pour les petits enfants forcés à y passer six heures par jour ; la bonne discipline souffre d'un pareil état de choses. Mais, grâce aux lettres adressées par votre département aux municipalités arriérées, et qui produisent un bon effet, j'ose espérer qu'une réforme s'opèrera bien vite.

Sous le rapport de l'enseignement dans les écoles élémentaires, il y a aussi quelques progrès : le travail que je m'impose dans toutes les écoles où je remarque défaut de méthode ou de procédés chez l'institutrice en enseignant un groupe soit sur le français, le calcul, la géographie ou l'histoire, produit de bons résultats, car les maîtresses en général ont de la bonne volonté.

Comme vous avez pu le remarquer, monsieur le Surintendant, par les bulletins d'inspection que je vous ai transmis dans le cours de cette année, toutes les matières mentionnées au programme d'étude, ne sont pas enseignées dans toutes les écoles. Considérant l'âge des élèves et le peu de temps qu'ils fréquentent l'école, je suis forcé de me montrer peu exigeant quant au dessin, à l'agriculture, à la tenue des livres et aux leçons de choses dans certaines écoles. Cependant mon grand tableau statistique que je vous a iexpédié, il y a quelque temps, fait voir une augmentation du nombre d'élèves qui ont étudié ces différentes branches d'instruction, moins le dessin.

Partout dans mon district on prend les moyens d'aider au progrès de l'instruction de la jeunesse ; il y a encore beaucoup à faire, mais j'espère qu'avec le précieux concours de MM. les curés et des commissaires, la plupart des écoles confiées à ma surveillance seront, avant longtemps, sur un bon pied d'efficacité.

Je prends ici occasion d'offrir mes sincères remerciements à MM. les curés qui se font un devoir d'accompagner l'inspecteur dans sa visite aux écoles de leurs paroisses respectives.

Les finances sont administrées de la manière la plus honnête par les secrétaires-trésoriers. La perception des taxes est un peu lente dans quelques localités, mais pas une maîtresse ne m'a dit être mal payée.

Avant de terminer, monsieur le Surintendant, permettez que je vous prie de croire qu'une légère augmentation de l'aide supplémentaire accordée aux dissidents de Kingsey Falls, serait bien propre à les faire persévérer dans la bonne résolution qu'ils ont prise de donner à leurs enfants une bonne éducation élémentaire. Je vous dirai qu'ils ont toujours soutenu leur école au prix de grands sacrifices.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

Ls. N. LÉVESQUE,
Inspecteur d'écoles.

M. LIPPENS

VARENNES, 1er septembre 1884.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour l'exercice de 1883-84.

Dans mon district d'inspection, on compte 132 établissements scolaires, savoir : 105 écoles élémentaires, 13 écoles modèles, 9 académies et 5 collèges industriels.

Le grand total des élèves est de 8,080.

Un nombre assez considérable de maisons d'école ont été réparées ou agrandies. Quelques-unes aussi ont été pourvues d'un mobilier plus convenable. Cependant sous ce rapport il reste encore beaucoup à faire.

Une salle de classe remplie d'un air vicié et un mobilier défectueux n'ont pas seulement un effet désastreux sur la santé des enfants, mais ils constituent un obstacle sérieux au succès d'une école. Les élèves ne se sentent nullement disposés pour l'étude ; ils ne font que s'impatienter et se fatiguer. Au lieu d'avoir le bon maintien, la tranquillité et l'attention, on a du mouvement, du bruit et du désordre.

Dans la construction d'un mobilier d'école, on doit tenir compte des lois de l'hygiène et des exigences de la discipline. Ainsi, tous les enfants doivent avoir des sièges proportionnés à leur taille. Les bancs doivent avoir des dossiers, mais ces dossiers ne doivent pas être trop hauts ; les épaules doivent rester libres. Les bancs doivent être assez larges, et les pieds de l'enfant doivent reposer sur le plancher. L'élève doit être assez rapproché de la table pour écrire sans être obligé de se pencher le corps.

Les tables plates, les tables doubles, les bancs sans dossier, les bancs de plus de six pieds de long, doivent être absolument rejetés.

Les artisans qui sont chargés de meubler les écoles possèdent rarement les connaissances exigées pour faire un bon ouvrage, et ils n'ont rien pour se guider. Ils travaillent à tout hasard, et le plus souvent tout est à défaire et à refaire. De là une source de dépenses inutiles et de récriminations.

Comme j'ai déjà eu l'honneur de le dire dans le rapport de 1882-83, une circulaire qui donnerait sur cette question des explications détaillées contribuerait à faire disparaître ce grave inconvénient. On comprend qu'il serait nécessaire de donner des mesures, des modèles, des plans, des indications précises.

Le personnel enseignant de mon district d'inspection, fait preuve de beaucoup de zèle et de bonne volonté. Je me permettrai cependant de risquer certaines remarques sur la manière dont se donne l'enseignement et ce n'est pas pour le simple plaisir de faire de la critique, mais pour préparer la voie de l'avenir.

Dans certaines écoles, les enfants récitent les prières d'une manière tellement inintelligible qu'on a de la peine à deviner quelle est la langue dont ils se servent.

Le texte du catéchisme est généralement bien appris par cœur, mais les explications manquent assez souvent.

C'est une erreur de n'enseigner l'histoire sainte qu'à un petit nombre d'élèves. Cette étude est intimement liée à celle du catéchisme. Pour bien se rendre compte de la doctrine chrétienne il est nécessaire de connaître les principaux événements de l'Ancien et du Nouveau Testament. Rapprocher ces deux sciences, qui, au fond, n'en sont qu'une, c'est rendre l'enseignement religieux plus efficace et plus attrayant. Les enfants aiment les histoires et les retiennent mieux quand on les leur raconte que quand ils sont obligés de dire du par-cœur.

Les enfants doivent être préparés d'une manière particulière pour leur première communion.

On ne doit jamais laisser passer un jour de fête sans dire quelques mots des souvenirs qu'il rappelle.

La lecture à haute voix est meilleure que par le passé. On a fait des efforts pour faire disparaître cette manière de lire traînante, nasillarde et niaise qui existait dans plusieurs écoles, et pour adopter le ton de la conversation. Il y a des imperfections, mais les élèves prononcent plus distinctement, et observent mieux la ponctuation. Les réponses des élèves et la récitation des leçons doivent être *parlées.*

Rien n'est plus ennuyant que cette manière de réciter lourde et monotone qui ferait plutôt prendre les élèves pour des automates que pour des êtres intelligents.

A quelques exceptions près, le calcul est faible. Les élèves apprennent les définitions et manipulent des chiffres, mais le côté pratique, utile de cette science leur échappe. On en trouve assez souvent qui ont parcouru les règles d'intérêt et de mélange, et qui se mélangent dans des problèmes comme les suivants :

" *Je dois* $2.38 *à un marchand. Je lui donne un billet de* $5. *Combien doit-il me remettre ?*

J'achète pour $25 *un bœuf qui me donne* 400 *lbs. de viande. Quel est le prix de la livre ?*

Combien coûtent 42 *bottes de foin à* $8 *les* 100 *bottes ?*

Un domestique qui gagne $180 *par année quitte son service au bout de* $3\frac{1}{2}$ *mois. Combien devra-t-on lui payer ?* "

M. Prémont nous apprend que ses maîtresses d'école laissent bien loin derrière elles les *parties aliquotes*, et que les enfants de dix à douze ans trouvent la solution exacte de problèmes vraiment difficiles dans n'importe quelle partie de l'arithmétique. Ce résultat est d'autant plus surprenant que, d'après le rapport de 1880-81, les grands élèves ne savaient pas sortir d'un petit problème pratique quelconque.

Heureux confrère ! je voudrais bien pouvoir vous voler votre secret. Dans les écoles élémentaires je dois me contenter du calcul mental de tous les jours, des quatre règles simples, du système décimal et de l'application de ces trois choses aux besoins journaliers.

Dans les premiers exercices de calcul on doit parler à la vue de l'élève. A défaut de boulier-compteur on peut se servir de menus objets, de boules ou de petits blocs de bois, par exemple. On commence par les premiers nombres, et on fait sur ces nombres toutes les opérations possibles.

Dans la plupart des arithmétiques on commence par épuiser la numération, et ensuite on entame successivement, comme autant de choses qui n'ont aucun rapport entre elles, l'addition, la soustraction, etc. Ce système est manifestement absurde.

Les procédés si vantés de Page, de Grube, de Van Nimmen doivent leur succès à deux choses : l'enseignement est rendu intuitif à l'aide de dessins et d'appareils spéciaux ; et toutes les opérations — numération, règles simples, fractions, etc. — sont conduites de front et mises en rapport les unes avec les autres. Quand on montre à l'enfant que 2 et 3 font 5, on lui fait voir de suite que si on ôte 2 sur 5 il reste 3, et si on ôte 3 qu'il reste 2. On déduit de la même manière la division de la multiplication ; on combine entre elles toutes les opérations du calcul. On présente les mêmes éléments

sous différentes formes. On fait de l'analyse et de la synthèse. C'est la vraie méthode.

Dans quelques grands établissements le calcul de commerce et la tenue des livres font l'objet d'un cours spécial. On emploie des procédés simples, courts et expéditifs qui sont supérieurs au système français avec ses longueurs et ses complications.

En interrogeant les élèves sur la grammaire, je leur demande quelquefois de m'indiquer les noms, les adjectifs, les verbes, etc., contenus dans la leçon de lecture et de me dire quelles sont les fonctions de ces mots dans la phrase. Il est amusant parfois de les voir exercer leur verve sur des phrases comme les suivantes :

" *Pierre a ramassé une pierre. Le voisin travaille dans le champ voisin. La cour est grande ; le chien court vite ; le crayon est trop court. Le chien mord les passants ; nous avons peur de la mort ; mon ami est mort. Le ruban est bleu ; allez acheter du bleu. Il oublie de souper ; il oublie son souper.* "

On voit alors que les parties du discours se confondent dans l'esprit des élèves. Ils récitent les règles, mais assez souvent ils les comprennent peu, et ne les appliquent pas du tout.

Surtout en grammaire et en arithmétique, il faut éviter de brasser trop de matière, d'effleurer seulement la surface des choses, de se perdre dans les détails et de rester en dehors du domaine pratique.

Il existe une corrélation étroite entre la lecture mécanique et la dictée, entre la lecture raisonnée composition littéraire.

Quand on lit, les lettres rappellent les sons ; dans la dictée, les sons rappellent les lettres. Un commençant qui partage son temps entre la lecture et la dictée fait plus de progrès que celui qui ne fait que lire, parce qu'il fait un travail simultané de synthèse et d'analyse.

Dans la lecture raisonnée les mots conduisent à la recherche des idées ; dans la composition littéraire on fournit les idées et l'élève cherche les mots pour les exprimer.

La leçon de lecture est une mine féconde d'entretiens instructifs, d'exercices, soit de vive voix, soit écrits, de grammaire et de langage. Malheureusement ceux qui savent l'exploiter ne sont pas légion.

L'histoire et la géographie du pays sont encore deux branches inséparables. Un de nos confrères est-il sérieux quand il dit qu'une de ces matières est mieux enseignée que l'autre ?

La géographie est l'histoire du temps présent, comme l'histoire est en quelque sorte la géographie du passé. C'est parce qu'on ignore cela que des questions comme les suivantes restent quelquefois sans réponse :

" *De quel pays venait Jacques Cartier ? Quelle mer a-t-il traversée pour aller à la découverte du Canada ? Indiquez sur la carte les endroits qu'il a visités.* "

Les modèles d'écriture sont très utiles, mais ils ne dispensent pas l'instituteur de donner des explications sur le tableau noir ni d'écrire dans les cahiers sous les yeux des élèves. J'ai vu des cahiers qui ne portaient pas la moindre correction ; les mêmes défauts s'y retrouvaient d'un bout à l'autre, avec la seule différence que la première page était mieux écrite que la dernière.

Il est bien difficile de faire donner un cours de dessin dans la plupart de nos écoles. Il y a ici trois collèges industriels, cinq académies, plusieurs écoles modèles et un très grand nombre d'écoles élémentaires où le dessin n'est pas enseigné. Ailleurs il ne figure généralement sur le programme que pour les besoins de la statistique. Voilà la vérité toute nue.

Le dessin devrait venir au secours de la lecture, de la géographie et du calcul. En imitant les caractères imprimés l'enfant s'exerce la main et en grave mieux la forme dans la mémoire. Ajoutez à cela quelques figures faciles, et voilà de suite une petite série d'exercices.

Tout en faisant du dessin, on peut initier l'élève aux premières notions de la géographie, et rendre cette étude attrayante et facile. On trace sous ses yeux et on lui fait imiter une série de cartes bien simples, représentant une étendue de territoire qu'il connaît. On commence par la maison d'école et on étend successivement le cercle aux habitations voisines, aux chemins,

à toute la localité, aux localités voisines. On indique la position respective de l'église, du moulin, de la rivière, du chemin de fer, des églises voisines, etc.

J'ai vu enseigner avec beaucoup de succès la table de multiplication et de division au moyen de rectangles divisés en petits carrés, que non seulement on faisait imiter, mais qu'on dictait même aux élèves. La figure suivante *montrait* que $2 \times 3 = 6$; que $2 \times 3 = 3 \times 2$; que $\frac{6}{2} = 3$ et que $\frac{6}{3} = 2$; qu'une surface de 2 pieds sur $3 = 6$ pieds carrés ; que 6 est divisible par 2 et par 3 ; que $\frac{2}{6} = \frac{1}{3}$ et que $\frac{3}{6} = \frac{1}{2}$; que dans 1 il y a $\frac{2}{2}, \frac{3}{3}, \frac{6}{6}$. De la même manière on faisait toutes les opérations sur les fractions, et cela avec de jeunes enfants.

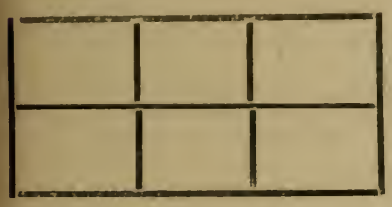

Le chant est négligé dans plusieurs écoles. Au moins devrait-on apprendre quelques cantiqnes pour le mois de Marie et les grandes fêtes.

Le piano est enseigné à 249 élèves. Soixante-trois pianistes par comté, c'est trop.

D'après les rapports de plusieurs confrères, le nombre des élèves qui apprennent l'agriculture diminue ; les parents s'opposent à cet enseignement ; les institutrices ne sont pas aptes à le donner ; il ne figure sur le programme que pour la forme ; enfin, il ne faut pas se faire illusion sur le résultat pratique.

Un bon maître enseigne toujours l'agriculture, même quand elle ne figure pas sur le programme. En causant avec ses élèves il leur donne des connaissances usuelles sur cette science, sur l'industrie, le commerce, l'hygiène, etc. Ce sont là des leçons d'occasion qu'il vaut mieux laisser à sa propre initiative.

" L'instituteur doit travailler à se rendre inutile. " Ce paradoxe, qui est de Joseph Payne, contient une grande vérité. On doit accoutumer l'élève à chercher, à réfléchir, à vaincre les difficultés, à coordonner la science acquise, en un mot, *à travailler de la tête et à se tirer d'affaire tout seul.*

C'est pourquoi le maître doit avoir de l'activité, un fonds personnel, sa

méthode à lui. Il doit se soustraire au joug du livre, avoir confiance dans ses propres forces et dans l'intelligence des enfants. Il doit savoir captiver l'attention des élèves par l'ordre, la clarté, la vie qui règnent dans son enseignement, et stimuler leur activité par des exercices d'invention et d'application bien choisis et bien gradués. Voilà en quoi consiste l'*art* d'enseigner.

Celui qui est l'esclave du livre, qui suit aveuglément une routine dont il ne s'écarte jamais, qui ne s'occupe que de faire apprendre des leçons et remplir des cahiers, celui-là n'est qu'un vulgaire homme de métier.

Le rôle dominant du livre et le système à la perroquet sont le *delenda Carthago* des hommes d'école et des journaux d'éducation qui sont à la hauteur de leur tâche.

" Le livre qu'il faut, dit *l'Ecole et la Famille* dans le No. du 15 décembre 1883, c'est un livre vivant, qui sache s'animer à propos, prendre tous les tons, s'interposer lui-même au besoin, tenir l'attention en éveil par des interrogations, parler à la vue et aux autres sens (enseignement par aspect) ; un livre universel prêt à parler de toutes choses accessibles à un auditoire de petits enfants ; un livre intelligent, capable de discerner ce qu'il faut dire et la manière de le dire. Ce livre, c'est le maître ; c'est la maîtresse. "

Voilà des paroles qui provoquent de graves réflexions.

Certaines personnes s'imaginent que les partisans de la méthode dite orale, rationnelle, euristique, expérimentale (peu importe le nom) veulent supprimer les livres. Il n'est pas question de cela. Ils reconnaissent volontiers que le livre est d'une incontestable utilité quand on s'en sert à propos. Il habitue l'élève au langage de convention qui appartient aux différentes sciences, il lui permet de repasser ses matières sans le secours du maître ; il fournit une quantité de besogne taillée d'avance dont la préparation exigerait trop de temps de la part de l'instituteur.

Mais le livre doit rester dans son rôle. C'est le maître qui doit montrer, expliquer, faire comprendre.

Le travail de l'intelligence doit primer les exercices de mémoire, l'esprit

des choses doit être mis au-dessus de la lettre, le sens doit dominer le mot-à-mot.

Il n'est pas plus question d'exclure les exercices mnémoniques que de supprimer les livres. On aurait tort de négliger la mémoire verbale, mais elle ne doit être que l'auxiliaire de l'intelligence, comme le livre est l'auxiliaire du maître.

Le maître fait comprendre, le livre aide à faire retenir. Le premier fournit les idées, le second fournit les mots et aide l'élève dans son travail individuel. L'un fait surtout appel à l'intelligence, l'autre à la mémoire.

Un enseignement qui ne repose que sur le livre et la mémoire des mots est donc défectueux et incomplet. Il est faux quant au principe, et l'expérience prouve qu'il est nul quant au résultat. Les interminables pages d'histoires de toutes sortes, de nomenclatures, de définitions et de règles partent de la mémoire à mesure que l'élève les apprend. Les mots entrent par les yeux, sortent par la bouche et ne laissent rien dans la tête. L'enfant n'est qu'un perroquet plus ou moins dressé.

Je vois avec plaisir qu'il est question de répartir la subvention législative d'après le nombre des enfants qui effectivement fréquentent l'école. Cela est parfaitement juste, logique, et conforme à l'esprit de notre loi scolaire.

Mais on ne devrait pas se borner à cela. La tenue générale de l'école devrait aussi entrer en ligne de compte.

L'inspecteur pourrait donner à chaque école une des notes suivantes : " Très bien — bien — passable — médiocre — nul. " La note " bien " donnerait droit à la subvention tout simplement. Un " très bien ", ferait gagner au titulaire une prime de 20 pour cent. Les notes " passable " et " médiocre " lui feraient perdre respectivement 20 et 40 pour cent. Un résultat " nul " entraînerait la confiscation totale.

Est-il besoin d'insister sur les avantages de ce système ? Il serait de l'intérêt des parents d'envoyer leurs enfants à l'école, et les instituteurs

auraient tout à gagner à les attirer et à les retenir le plus longtemps possible.

On réagirait contre la tendance de faire des engagements au rabais, et de multiplier outre mesure les petites écoles insignifiantes. On ferait disparaître les *nullités*, qui sont la plaie du corps enseignant.

L'inspecteur y gagnerait du prestige, et ses conseils seraient mieux suivis. Aujourd'hui il prêche quelquefois dans le désert. C'est triste à dire, mais c'est vrai.

Ceux qui remplissent bien leurs devoirs obtiendraient de l'avancement et des avantages pécuniaires. Le mérite serait récompensé.

Serait-il opportun d'abolir les brevets d'école élémentaire délivrés par les bureaux d'examinateurs ?

L'expérience a prouvé que ces brevets ne sont qu'une faible présomption de capacité, et ne donnent aucune garantie quant au point qu'il s'agit précisément de savoir, c'est-à-dire si les candidats ont des aptitudes pour l'enseignement. C'est ainsi qu'en juge M. Juneau lui-même, qui est membre d'un de ces bureaux depuis plus de trente ans.

Personne ne se fait illusion sur la valeur de ces brevets, et, moralement parlant, on peut dire qu'ils sont abolis.

Un autre mode de juger du savoir et du savoir-faire de ceux qui offrent leurs services dans l'enseignement ne serait pas seulement bien vu et acceptable, mais donnerait au public une légitime satisfaction qu'il demande depuis longtemps.

Mais ici surgissent d'autres questions. La plupart de nos écoles sont tenues par des institutrices laïques ; elles forment notre grand corps d'armée.

On ne compte pas moins de 3,700 institutrices non diplômées ou munies seulement d'un brevet d'école élémentaire délivré par un des bureaux d'examinateurs, sur le grand total du personnel qui est de 6,644.

Mais ce n'est pas tout. Pendant l'année scolaire 1880-81, on a employé 204 institutrices non brevetées, l'année suivante 290, l'année dernière 503. Ne dirait-on pas que les brevets vont s'abolir d'eux-mêmes ?

La plupart des institutrices employées dans nos petites écoles n'ont qu'une instruction très superficielle ; les connaissances pédagogiques sont bien faibles, et les moyens de les acquérir, les ouvrages spéciaux, les conférences, l'exemple et les conseils de personnes compétentes, font généralement défaut.

Il ne s'agit donc pas seulement de s'assurer de la compétence de ceux qui veulent se livrer à l'enseignement, mais de faire entrer dans la carrière un plus grand nombre de personnes capables et de les y retenir, de leur fournir les moyens de s'instruire et de se perfectionner dans leur art ; en somme, de former un corps enseignant qui soit à la hauteur de sa tâche.

N'est-il pas opportun de soumettre ces questions à un comité d'enquête ?

Il y va, non seulement du succès, mais de l'existence même de nos écoles élémentaires. Ces questions méritent, je crois, un sérieux examen.

Un mot pour terminer.

L'éducation chrétienne doit marcher de pair avec l'instruction. L'instituteur représente les parents, et les élèves lui doivent le respect et l'obéissance. A son tour il doit se conformer aux ordres de l'autorité, comme je suis moi-même obligé de le faire. Ai-je rempli mes devoirs et répondu à la confiance dont on a bien voulu m'honorer ? C'est à mes supérieurs d'en juger. Mais croyez-moi bien convaincu de cette grande vérité, qu'il faut savoir obéir pour être digne de commander.

J'ai l'honneur d'être, etc.

B. LIPPENS,

Insp. d'écoles.

M. LUCIER

MARIA, juillet 1884.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre, avec le présent rapport, le grand tableau statistique de mon district d'inspection pour l'année scolaire 1883-84.

Ce rapport constate que le progrès, s'il n'est pas très grand, est au moins constant et qu'il suit une progression à peu près régulière. Il y a chaque année augmentation dans le nombre des écoles et des élèves qui les fréquentent. Les matières sont enseignées avec plus de succès, à un plus grand nombre d'élèves, et d'une manière de plus en plus pratique et rationnelle. Cette année encore une nouvelle école a été établie, et le nombre total des élèves s'est accru de 65, soit 2,293 contre 2,228 l'année dernière. L'augmentation a été plus sensible dans le nombre des élèves qui ont étudié les différentes branches du programme officiel. C'est ainsi que je compte cette année 137 élèves qui apprennent la grammaire de plus que l'année dernière ; 244 en arithmétique ; 133 dans la tenue des livres ; 155 en géographie ; 140 en histoire ; 199 en écriture ; 42 dans le dessin, et 67 en agriculture.

Eu égard au nombre total des élèves, cette différence en plus est une preuve évidente de progrès qui est de nature à encourager les amis de l'éducation et est d'un bon augure pour l'avenir.

Le couvent de Carleton compte cette année 57 élèves. Les révérendes Sœur de la Charité y donnent toujours une instruction qui répond parfaitement aux besoins de la population. Chaque année elles forment plusieurs institutrices qui enseignent avec succès dans les localités où elles ont obtenu de l'emploi.

Les écoles modèles sont au nombre de quatre. Trois de ces écoles sont dirigées avec talent et habileté par des instituteurs qui ont obtenu leur [illegible] l'école normale Laval, où on leur a appris non seulement à com-

muniquer la science, mais encore à élever les enfants de manière à en faire plus tard des sujets utiles à la société, de vrais citoyens. La quatrième a aussi obtenu de bons résultats sous la conduite d'une jeune personne qui a puisé son instruction au couvent de Carleton. De même que le couvent, ces écoles modèles rendent de grands services à la cause de l'éducation en formant de bons sujets pour les écoles élémentaires. Les maîtres et maîtresses sorties de ces écoles possèdent presque toujours une bonne méthode d'enseignement.

Parmi les écoles élémentaires il y en a un bon nombre qui sont tenues sur un très bon pied. J'en compte trois qui sont presque au niveau des écoles modèles. D'un autre côté, il s'en trouve un petit nombre qui laissent à désirer tant sous le rapport des progrès que sous celui de la discipline. Ces petites écoles sont ordinairement tenues par de jeunes débutantes dans l'enseignement qui montrent de la bonne volonté, il est vrai, mais qui manquent de connaissances pédagogiques, et quelquefois ne possèdent ni les aptitudes ni le savoir nécessaires. Quoi qu'il en soit, je n'ai pas d'école, quelque petite qu'elle soit, où il n'y a pas eu quelque progrès dans le cours de l'année.

Les obstacles qui s'opposent à une diffusion plus rapide de l'instruction ayant été exposés à plusieurs reprises dans mes rapports précédents, je crois inutile de les examiner ici de nouveau. Je dirai seulement que les obstacles sérieux à l'efficacité des écoles sont surtout les conséquences de l'état de gêne où se trouvent les contribuables. J'ai confiance que les temps de prospérité qui semblent s'annoncer pour cette partie du pays, auront pour effet de faire disparaître les causes qui ralentissent la marche progressive des écoles.

Je suis heureux de constater que les dissidents de Cox possèdent enfin une maison d'école dans leur municipalité. On est à mettre la dernière main à la nouvelle bâtisse, et la classe y sera ouverte prochainement. Deux autres maisons ont été construites dans le cours de l'année qui vient de s'écouler, savoir : une à St-Bonaventure et une à New-Richmond, et plusieurs autres maisons ont subi des réparations considérables. Les commissaires montrent généralement de la bonne volonté et font de grands efforts pour se conformer aux prescriptions de la loi et des règlements.

Les comptes sont en général bien tenus par les secrétaires-trésoriers ; j'ai le plaisir de remarquer partout de la ponctualité dans le paiement des instituteurs et institutrices et moins d'arrérages que par le passé.

C'est un plaisir pour moi de pouvoir rendre témoignage du zèle dont les instituteurs et institutrices ont fait preuve dans l'accomplissement de leur rude mais noble tâche d'instruire la jeunesse.

J'ai l'honneur d'être, etc.

L. LUCIER,
Inspecteur d'écoles.

M. LYSTER

(*Traduction*)

CAPE COVE (Gaspé), 26 août 1884.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport sur l'année scolaire qui vient de s'écouler, et un tableau statistique.

Le nombre total des élèves qui fréquentent les écoles n'est qu'un peu plus considérable que celui que j'ai mentionné dans mon dernier rapport, ce qui a été causé peut-être par l'émigration qui a retardé l'augmentation de la population durant les années dernières.

Comme je vous ai déjà donné toutes les informations nécessaires sur les écoles qui relèvent de mon inspection, je crois que je n'aurai maintenant qu'à faire rapport sur certains faits d'une importance spéciale.

Je regrette d'être obligé d'avoir à constater encore une fois que le manque d'instituteurs protestants compétents continue de se faire sentir.

L'hiver dernier, dans le comté de Gaspé, il n'y avait pas moins de six écoles dont les institutrices étaient des jeunes filles n'ayant pas de diplôme, dont quelques-unes ont cependant pu subir depuis l'examen nécessaire. Plusieurs écoles dans le comté de Bonaventure ont été fermées pendant des mois entiers, parce que les commissaires ne pouvaient pas trouver d'instituteurs. Cet état de choses provient, je crois, de ce qu'on s'exagère la difficulté de subir les examens du bureau des examinateurs.

Les écoles, dans les deux comtés, ont été assez bien fréquentées en général durant l'année, et on y a remarqué un certain progrès. Je constate avec plaisir que plusieurs écoles dans le comté de Gaspé ont fait l'acquisition d'excellentes cartes ; de fait, toutes les écoles possèdent maintenant beaucoup de livres et de cartes.

Dans quelques municipalités, l'ameublement est encore grossier et primitif, mais j'ai eu le plaisir de m'assurer qu'il y avait amélioration à ce sujet depuis quelques années.

On peut en dire autant des maisons d'écoles, les anciennes étant graduellement remplacées par des édifices propres et convenables. Tout cela dépend en grande partie du plus ou moins d'énergie des commissaires d'écoles et des syndics. Lorsque ces derniers sont d'un caractère apathique, on ne peut s'attendre à aucune amélioration de leur part, mais s'ils sont intelligents et actifs, on constate qu'il se fait des progrès constants sous ce rapport.

Je puis citer comme exemple la municipalité de New Richmond, dans laquelle six écoles ont été ouvertes pendant l'année dernière, avec une assistance double de celle des années précédentes.

Les instituteurs aussi ont été ponctuellement payés, les cotisations ayant été perçues régulièrement.

Ce progrès est dû complètement au zèle et à l'énergie des nouveaux syndics, secondés par l'actif et intelligent secrétaire-trésorier.

Je suis heureux de pouvoir constater ici que le " cours d'études " a beaucoup contribué à faciliter la tâche difficile de plusieurs de nos institutrices.

Ces jeunes filles étant le plus souvent laissées, du commencement à la fin de l'année, sans être conseillées que par l'inspecteur lors de ses visites biennales, nous ne devons pas nous étonner si, étant laissées ainsi à leur propre initiative, elles adoptent une méthode routinière d'enseigner, et si leurs élèves prennent peu d'intérêt à leurs études.

Le "cours d'étude" est maintenant un guide permanent pour ces écoles, et je puis ajouter que le journal "Educational Record" rend aussi de grands services et est très apprécié pour les renseignements qu'il donne non seulement aux instituteurs, mais à tous ceux qui s'intéressent au progrès de nos écoles.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

WILLIAM GORE LYSTER,
Inspecteur d'écoles

M. MAGRATH

(*Traduction*)

AYLMER, 12 août 1884.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur les écoles de mon district d'inspection.

Vous y verrez que l'assistance aux écoles a été généralement plus considérable cette année que l'année dernière. Les progrès faits ont aussi été satisfaisants qu'on avait droit de l'espérer.

Comme le "cours d'études" qu'on vient de promulguer sera mis à effet durant l'année, je ne crois pas qu'il soit nécessaire de faire un long rapport sur ce sujet, avant que nous ayons fait l'expérience du nouveau système.

Mon bulletin d'inspection indique autant que possible l'état dans lequel se trouve chaque école dans mon district.

Je constate encore une fois combien il est difficile d'obtenir les services d'instituteurs compétents dans les localités rurales. A ce sujet, je regrette de voir si peu de maisons de pension convenables à proximité des écoles où les instituteurs pourraient se loger ; ceci, je crois, est une des causes pour lesquelles il est difficile de trouver des instituteurs compétents.

Je suis convaincu de l'avantage de l'uniformité des livres de texte. Jusqu'à présent les livres d'école dans mon district étaient achetés à Ottawa, où on ne publie que les livres de texte d'Ontario ; de sorte que, à part quelques grammaires anglaises verbeuses, on s'est servi d'un assez bon choix de livres.

Je crois qu'il n'est pas nécessaire de faire allusion à la circulaire qui défend aux instituteurs de pensionner dans les familles des élèves, cette coutume étant heureusement inconnue dans notre district.

Je ne suis pas prêt à admettre qu'il est nécessaire de n'avoir dans certaines écoles que des instituteurs. Je crois, et mon expérience personnelle, du reste, me le prouve, que les femmes sont aussi susceptibles d'être instruites et d'enseigner que les hommes. Les jeunes femmes sont plus disposées à rester institutrices que les jeunes gens, qui considèrent leur stage d'instituteurs comme un moyen de parvenir aux professions libérales, quoiqu'elles soient encombrées.

En tout état de choses, j'ai une très haute opinion des aptitudes des jeunes femmes pour donner une éducation élémentaire solide à leurs élèves.

J'ai déjà parlé en tant d'occasions différentes des questions qui intéressent ce district au point de vue scolaire, que je crois qu'il est inutile de revenir sur ces questions dans mon présent rapport. Du reste, je n'ai à signaler rien de particulier depuis mon dernier rapport.

J'espère cependant que je pourrai faire un rapport plus complet l'année prochaine, et constater un progrès satisfaisant dans le grand district pour lequel j'ai travaillé pendant tant d'années.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

BOLTON MAGRATH,

Inspecteur d'écoles.

M. McGREGOR

(*Traduction*)

HUNTINGDON, 19 août 1884.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel sur l'état des écoles de ma division, pour l'année scolaire 1883–84.

Les municipalités sont classées, dans le grand tableau statistique, suivant vos instructions ; mais leur position relative s'écarte un peu de celle de l'année dernière, ce qui est dû surtout à l'état des maisons d'école et aux traitements des instituteurs. On peut en dire autant du rang moyen des écoles élémentaires modèles, indiqué au bulletin, sous le rapport de l'écriture, de l'épellation, de l'arithmétique, de l'écriture, de la discipline, et du progrès général. Car pour faire un état comparatif des municipalités, il faut les classer, non seulement sous le rapport du progrès de l'instruction, mais encore relativement à leur manière de remplir les différentes exigences du programme d'inspection. C'est ce que je fais dans le tableau suivant :

Comtés.	Municipalités.	Nombre d'écoles dans la municipalité.	Classe et rang de la municipalité.	Classe et rang des écoles de la municipalité.	Comtés.	Municipalités.	Nombre d'écoles de la municipalité.	Classe et rang de la municipalité.	Classe et rang des écoles de la municipalité.
Hochelaga	Montréal	12	E. 8	E. 4	Huntingdon	Havelock	8	B. 1	B. 7
Huntingdon	Huntingdon	2	E. 7	B. 10	"	Hemmingford	10	B. 7	B. 4
Beauharnois	Valleyfield	2	E. 7	B. 7	"	St-Anicet (diss)	3	B. 7	B. 7
Hochelaga	St-Gabriel	1	E. 7	E. 4	Soulanges	St-Zotique	1	B. 7	B. 9
"	Côte St-Antoine	2	E. 7	B. 7	Vaudreuil	Hudson	1	B. 7	B- 7
"	N.-D. de Grâces, O	1	E. 7	E. 4	St-Jean	Lacolle	9	B. 6	B. 7
"	Outremont	1	E. 7	E. 4	Argenteuil	Gore	5	B. 6	B. 7
"	Côte Visitation	1	E. 7	B. 4	"	Grenville No. 3	2	B. 6	M. 5
"	St-Jean-Baptiste	1	E. 7	E. 4	"	Harrington No. 1	3	B. 6	B. 2
Chambly	St-Lambert	1	E. 7	B. 9	Hochelaga	Verdun	1	B. 6	B. 5
Vaudreuil	Como	1	E. 7	B. 10	"	Côte St-Louis	1	B. 6	B- 4
Beauharnois	St-L. de Gonzague	3	E. 6	E. 2	"	St-Louis de M. E	1	B. 6	B. 4
Châteauguay	Howick	4	E. 6	B. 10	Huntingdon	Hinchinbrooke	7	B. 6	B. 9
"	Ormstown	12	E. 6	B. 10	Hochelaga	St-Henri	1	B. 6	B. 5

Soulanges	St-Télesphore	1	E. 6	E. 2	"	Ste-Cunégonde	1	B. 6	M. 10
Huntingdon	Godmanchester	10	B. 9	B. 5	Vaudreuil	Newton (diss.)	1	B. 6	B. 5
Argenteuil	Lachute	10	B. 9	B. 4	Huntingdon	Huntingdon (diss)	1	B. 5	B. 4
"	St-André	7	B. 9	B. 9	"	Godmanchester (diss)	1	B. 5	B. 4
"	Chatham No. 1	9	B. 8	B. 4	"	Dundee (diss)	1	B. 5	M. 10
"	Grenville No. 2	2	B. 8	B. 7	"	St-Anicet No. 2	4	B. 5	B. 5
Châteauguay	St-Chrysostôme No. 1	1	B. 8	B. 7	Hochelaga	Longue Pointe	1	B. 5	B. 4
Hochelaga	Hochelaga	1	B. 8	B. 7	Huntingdon	Hinchinbrooke (diss)	1	B. 4	B. 2
"	Côte St-Paul	1	B. 8	B. 5	"	St.Régis	2	B. 4	B. 2
Argenteuil	Chatham No. 2	4	B. 7	B. 7	Argenteuil	Arundel	3	B. 3	B. 2
"	Grenville No. 1	8	B. 7	B. 2	"	Wentworth	3	B. 3	M. 10
Châteauguay	St-Chrysostôme No. 2	2	B. 7	B. 7	Vaudreuil	Ste-Marthe	1	B. 3	.....
Huntingdon	Dundee	5	B. 7	B. 9	"	St-Lazare	1	M. 5	M. 10
"	Elgin	5	B. 7	B. 9	"	Pte-Fortune	1	M. 5	B. 3
"	Franklin	7	B. 7	B. 9	Argenteuil	Harrington No. 2	2	B. 3	.....

S'il est possible de comparer le progrès intellectuel avec la situation matérielle, le tableau précédent fait voir, d'après ce système, que dans certaines municipalités le niveau intellectuel est supérieur, dans d'autres, égal, et, dans un certain nombre, inférieur au niveau matériel.

Lorsqu'il n'y a qu'une seule école dans une municipalité, si cette école est bonne, elle en recueille tout l'avantage, parce qu'on lui donne son rang véritable ; tandis que dans les grandes municipalités, les bonnes écoles ont le désavantage de voir leur rang s'abaisser. Ormstown, par exemple, possède quatre écoles qui ne sont inférieures à aucune autre, et cependant la note de ses douze écoles n'est que Bien 10.

Dire que l'enseignement, en tant que résultat, accuse un progrès marqué sur l'année dernière, serait peut-être aller trop loin ; car certaines écoles et même certaines municipalités tout entières semblent avoir rétrogradé dans la même mesure que d'autres ont avancé. On peut attribuer cet état de choses à diverses raisons, par exemple, au changement des instituteurs, au départ des élèves les plus avancés et à leur remplacement par des élèves beaucoup plus jeunes. Et en effet, à moins de mettre en ligne de compte l'âge moyen des élèves — ce que je ne puis pas faire cette année, parce que je n'ai pas recueilli les chiffres nécessaires—il est difficile de noter l'étendue des progrès, parce que les classes correspondantes occupent la même position et ne paraissent pas varier beaucoup sous le rapport de l'espace parcouru, excepté, toutefois, lorsque l'école a subi un mouvement rétrograde. Dans la plupart des écoles, j'ai constaté qu'on ne s'est pas attaché à faire une étude complète et pratique des matières scolaires ; on a semblé plutôt n'avoir pour but que de passer rapidement d'un livre à un autre, sans se donner la peine de bien saisir et de bien s'assimiler son contenu. On doit en rejeter le blâme sur les parents qui croient que leurs enfants ne font pas de progrès, et qui se plaignent, si on ne les pousse pas de cette manière. Grâce à cette fausse idée, d'excellents instituteurs ont eu à subir dans leur travail des embarras tellement persistants que les résultats de leur enseignement en ont été gravement compromis. Cependant, la stricte adhésion au cours d'études, maintenant établi dans toutes nos écoles de campagne, aura pour effet, j'en suis sûr, de corriger en grande partie ces abus.

Il y a un autre défaut, qui consiste à exercer la mémoire aux dépens de l'entendement ; par suite de cette méthode, les connaissances des élèves en lecture, en composition, en analyse, en grammaire et en arithmétique pratique, sont bien au-dessous de ce qu'elles sont dans les sujets où la mémoire joue le rôle principal. Quelques écoles élémentaires ont aussi le tort d'essayer à remplir le programme destiné aux écoles modèles. Dans le but de faire cesser cette anomalie, je voudrais voir l'établissement d'une école modèle dans chaque municipalité, et, dans chaque comté, l'établissement d'une académie, soutenue aux frais du comté et d'un accès gratuit à tous les élèves du comté. Je recommande particulièrement la transformation des écoles suivantes en écoles modèles, et j'espère que les commissaires prendront les moyens nécessaires pour amener ce résultat :

Comté.	Municipalité.	Ecole.
Argenteuil	St-André	L'école du village.
"	Chatham No 1	L'école Cushing.
Vaudreuil	Como	L'école de Como.
Huntingdon	Franklin	L'école de Franklin-centre.
"	Havelock	L'école Vicars.
Chateauguay	Howick	L'école du village.

Instituteurs et institutrices. Treize seulement des écoles privées de Montréal ont fait un rapport ; elles comptent 651 élèves et 70 instituteurs. Quant au traitement et aux brevets de ces derniers, je n'en connais rien.

Il y a, dans les écoles publiques, 41 instituteurs, dont trois n'ont pas de brevet, et 260 institutrices, dont 2 n'ont pas de brevet. 177 sont porteurs de brevets de l'école normale. Les traitements des institutrices de la campagne ont été augmentés, en moyenne, de 15 pour cent, pendant que ceux des institutrices de la ville ont été quelque peu diminués. A mesure que les campagnes sentiront la nécessité de n'engager que des instituteurs compétents, les élèves diplômés de l'école normale, j'ai à peine besoin de le dire, seront beaucoup plus recherchés qu'aujourd'hui. Un grand nombre de personnes s'imaginent qu'un instituteur médiocre suffit pour enseigner à de

petits enfants ; ceux-là oublient sans doute que " l'arbre conservera le pli donné au jeune plant. "

Sous le rapport de la politesse, la plus grande partie des écoles anglaises sont bien au-dessous des écoles canadiennes-françaises, et la cause de cette infériorité doit se rechercher chez l'instituteur. Car à quoi peut-on s'attendre chez les enfants quand nous n'avons pas de méthode adoptée pour enseigner les bonnes manières aux instituteurs ? Malgré la haute compétence du principal et des professeurs de l'école normale, lorsqu'il s'agit d'orner l'intelligence, personne ne disconviendra qu'ils n'ont pas ce qu'il faut pour enseigner à des jeunes filles la manière de se conduire. Et en supposant même qu'ils possèdent ce savoir, la politesse elle-même, dans bien des cas, les empêcherait de l'exercer. C'est ici que brillent dans tout leur mérite les jeunes filles qui ont été élevées dans les pensions et les couvents, où l'on s'est occupé d'une façon toute spéciale de leurs manières et de leur éducation. N'y aurait-il pas moyen d'élever le niveau de l'école normale sous ce rapport ? Cela augmenterait considérablement l'influence de l'instituteur pour le bien.

J'attends beaucoup de bons résultats du fonctionnement pratique des conventions d'instituteurs, et j'espère que mon district en profitera l'année prochaine.

Elèves. Le nombre des élèves qui ont fréquenté les écoles durant l'année a été de 12,291. A Montréal, il y en a eu 651 dans les écoles privées et 5,571 dans les écoles publiques, ce qui donne une augmentation de 356 et une présence moyenne, par jour, de 92 pour cent. Dans les 183 écoles de la campagne il y a eu 6,069 élèves, c'est-à-dire 1,113 de plus que l'an dernier. D'un autre côté, la moyenne quotidienne des présences n'a été que de 66 pour cent, 12 pour-cent de moins que l'année précédente. Ce dernier résultat est dû surtout à l'hiver rigoureux que nous avons eu.

Les remarques que j'ai faites dans mon dernier rapport au sujet des commissaires, des syndics et des secrétaires-trésoriers, peuvent encore trouver leur application cette année.

J'ai fait 272 visites officielles dans le cours de l'année. J'ai aussi fait 8

examens de concours qui ont servi, autant que possible, de conventions pour les instituteurs. J'avais l'intention d'en faire 4 autres, mais le temps m'a manqué. J'ai visité en janvier et février toutes les écoles d'Argenteuil qui étaient ouvertes à cette époque. Celles que j'ai dû omettre ont été inspectées en mai, et je les ai alors invitées à prendre part aux examens de concours qui ont eu lieu à St-André, à Lachute, à Grenville et à Chatham No. 1. J'ai inspecté les écoles publiques de Montréal en mars, et j'ai été accompagné et aidé dans cette inspection par le surintendant M. Arthy. Toutes les autres écoles de ma division qui étaient ouvertes ont reçu deux visites, ainsi que je l'ai noté aux bulletins d'inspection.

J'ai l'honneur d'être, etc.

JAMES McGREGOR,
Inspecteur d'écoles.

M. McLAUGHLIN

(*Traduction*)

SWEETSBURGH, 31 juillet 1884.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant sur l'état des écoles de mon district d'inspection pendant l'année dernière.

Il n'y a eu que peu de changement dans les statistiques depuis mon dernier rapport. Le chiffre total des présences est un peu plus élevé, tandis que la moyenne a légèrement diminuée. En règle générale, les commissions scolaires remplissent bien leurs devoirs et les secrétaires-trésoriers sont compétents et s'acquittent de leur tâche de manière à donner satisfaction.

Dans quelques cas, cependant, surtout dans les municipalités les plus

pauvres, il est difficile de trouver des hommes capables qui consentent à accepter la place de secrétaire-trésorier pour la faible rémunération que la loi accorde à ces fonctionnaires ; le chiffre des honoraires devrait être laissé à la discrétion des parties contractantes.

J'ai fait, pendant l'année, deux visites à chaque municipalité, moins celles de Patton et Sutton que je n'ai visitées qu'une fois. Les écoles de Patton ont été fermées de bonne heure l'été dernier, parce que cette ville a été la première à engager ses instituteurs pour une période non interrompue. Au printemps, du reste, les chemins se sont détériorés avant que j'aie eu fini ma tournée d'hiver, et c'est ce qui fait que je n'ai pas pu me rendre à Sutton à cette époque.

Je suis d'avis qu'au lieu de faire deux visites à la hâte, il vaudrait beaucoup mieux, maintenant que les engagements se concluent pour l'année complète de huit mois, ne faire qu'une seule visite pendant cette période, en me faisant accompagner par un commissaire et en faisant subir un examen sérieux à chaque classe de l'école séparément. Je n'inspecte les *High Schools* qu'une seule fois, attendu que ces institutions reçoivent chaque année la visite de l'inspecteur spécial ; je préfère donc consacrer mon temps autant que possible aux écoles élémentaires.

Dans la manière d'appliquer la loi scolaire et de diriger les écoles, il s'est produit des changements sérieux pendant l'année dernière. Dans la plupart des municipalités, on a tenu compte des recommandations contenues dans votre circulaire du mois d'avril 1883 et on les a mises à effet autant que possible. Le système de pensionner l'instituteur chez les parents à tour de rôle (*boarding around*) avait déjà été abandonné par une moitié des municipalités, avant la publication de votre circulaire ; mais depuis on l'a partout aboli. Pour ce qui est de l'uniformité des livres de classe, nous avions déjà une série uniforme dans ce district, de sorte qu'il ne nous a pas été difficile de nous mettre en règle sur ce point.

Par un ordre récent du département, il nous est enjoint de nous servir exclusivement dans nos écoles, à partir du premier juillet 1885, des livres de lecture de Gage ou du *Royal Reader*. La plupart des commissions ont déjà

fait choix de la série de Gage, tandis que quelques-unes ont adopté le *Royal Reader*. L'une et l'autre de ces séries offrent un avantage marqué sur nos livres canadiens. Cependant, nous n'aurons pas, dans toutes les municipalités, une uniformité aussi complète qu'auparavant.

Toutes les municipalités, ou à peu près, engagent leurs instituteurs par écrit et pour toute l'année scolaire. Quelques-unes d'entre elles, néanmoins, n'en ont pas agi ainsi cet été, mais j'ai lieu de compter qu'elles se mettront en règle lors de leurs prochains engagements. Au sujet de la période continue de huit mois, il semble y avoir une divergence d'opinions. Je crois que dans la plupart des villes où l'on a mis ce système à l'épreuve, on le préfère à la division en deux périodes de quatre mois. Cependant, on pourrait peut-être accorder une certaine latitude sous ce rapport. J'ai souvent recommandé un moyen terme qui a été adopté dans un certain nombre de municipalités : il consiste à ouvrir l'école vers le premier septembre, en donnant une vacance de quinze jours à Noël et une autre de six semaines en mars et avril, pour terminer les classes vers le premier juillet. Je crois que c'est à cette époque que l'école doit se fermer, et je voudrais que la chose fût rendue obligatoire.

Le " cours d'études " a été adopté dans toutes les municipalités, mais dans plusieurs écoles, on ne l'a pas suivi en entier. Plusieurs commissaires ont négligé de demander des exemplaires du cours pour leurs écoles, et un certain nombre d'instituteurs hésitent à entreprendre d'enseigner quelques-unes des matières inscrites sur le programme. D'autres ont affiché ce cours dans leurs classes et s'efforcent de le suivre en tous points. J'espère qu'avant longtemps, il en sera ainsi dans toutes les écoles. Il ne saurait y avoir de question sur les grands avantages qu'offre un enseignement méthodique ; c'est par ce moyen seul qu'on peut obtenir les meilleurs résultats avec la moindre dépense possible.

Cependant, avec les méthodes les plus parfaites, le succès de l'école dépendra toujours en grande partie de l'instituteur, et afin d'obtenir les services des instituteurs les plus compétents, j'ai toujours fortement insisté auprès des commissaires sur l'importance d'établir une différence plus grande dans le chiffre des traitements. Quelques municipalités ont déjà

tenu compte de ces avis et payent certains instituteurs de vingt-cinq à trente piastres par mois, pendant qu'à d'autres elles ne donnent que douze ou quinze piastres. Ailleurs on fixe un taux uniforme de traitements, et souvent le chiffre en est si bas qu'on ne peut se procurer que des instituteurs très médiocres. Ailleurs encore, on essaie d'engager des instituteurs non pourvus du brevet.

Pour ce qui est de l'obtention du brevet, nos commissions d'examen ont fait leur possible pour élever le niveau des connaissances du candidat en appliquant rigoureusement la loi et les règlements du département. Peut-être poussons-nous même cette rigueur un peu loin, puisque certains candidats trouvent qu'il leur est plus avantageux d'aller subir leurs examens à Montréal, à Sherbrooke ou à Stantead. Notre commission, par exemple, a depuis longtemps exigé que le candidat eût ses dix-huit ans accomplis, tandis que les commissions voisines font subir l'examen et octroient le brevet pourvu que le candidat soit dans sa dix-huitième année. La commission de Bedford exige une moyenne des deux tiers des points sur chacun des sujets de l'examen, tant préliminaire que spécial, pour le brevet de première classe. Quelques-unes des autres commissions n'exigent qu'une moyenne des deux tiers sur l'ensemble. Nous désirons en arriver à une pratique uniforme à cet égard, et si nous avons été trop sévères, il nous sera bien facile d'être plus indulgents à l'avenir.

Il y a eu des réunions d'instituteurs dans chacun des comtés de ce district pendant la première semaine de juin. A toutes ces réunions, le rév. M. Rexford a donné des conférences sur des sujets qui intéressent l'enseignement. Ces conférences, de même que les discussions qui se sont engagées, ont produit d'excellents résultats tant en renseignant les instituteurs sur les meilleures méthodes à employer qu'en les engageant à se créer eux-mêmes une méthode et à se mettre mieux en mesure d'enseigner les différentes matières du programme. Un bon nombre d'instituteurs et d'institutrices se sont rendus à ces assemblées, qui n'ont pas été, cependant, aussi nombreuses qu'on aurait pu s'y attendre, vu les avantages qu'elles devaient offrir.

Les cours normaux donnés à Dunham pendant le mois de juillet par le professeur Robins, de l'école normale McGill, et le rév. M. Rexford,

ecrétaire du département de l'instruction publique, ont très bien réussi ; ls ont été suivis par environ soixante-dix instituteurs, avec une présence noyenne de cinquante. Ces cours étaient très instructifs et ont éveillé beaucoup l'intérêt ; les instituteurs n'ont pas regretté le temps qu'ils leur ont consacré et se sont déclarés prêts à s'y rendre encore l'année prochaine, si la même occasion leur est offerte.

La fréquentation de ces cours, chaque année, contribuera fortement à suppléer au défaut d'enseignement pédagogique.

En classant les municipalités de la manière que l'exige votre circulaire du mois de novembre 1882, et en établissant les chiffres statistiques, je n'ai fait mes calculs que jusqu'au premier mai dernier.

Je classe les municipalités d'après leur état moyen, sur chacun des chefs suivants :

1.—L'administration des affaires scolaires par les commissaires et les secrétaires-trésoriers.

2.—L'état des maisons d'école.

3.—Les fournitures et le mobilier.

4.—L'usage des livres approuvés.

5.—La compétence des instituteurs.

6.—Les traitements des instituteurs et la manière dont ils sont payés.

On comprend parfaitement qu'une municipalité peut occuper un rang très élevé relativement à quelques-uns de ces points et cependant n'avoir qu'une moyenne assez faible, parce qu'elle est en défaut sur d'autres points.

Voici le classement tel que je l'ai fait :

Classe E.

Waterloo, Granby (village), Cowansville.

Classe B.

Brome, Sutton, Dunham, St. Damien, Philipsburg, Granby, Bolton Est,

Potton, Dunham Flats, Notre-Dame (diss), Clarenceville, Ely-Nord, Farnham-Est, St. Ignace, Freligsburg, Stukely-Sud, St. Thomas.

CLASSE M. (médiocre).

Bolton-Ouest, Farnham-Ouest (diss), Farnham, ville (diss), Ely-Nord (diss), Roxton Falls (diss), Stukely-Nord (diss), Shefford, Ely-Sud (diss), Ste. Pudentienne (diss).

CLASSE M. (mauvaise).

St. Alphonse (diss), St. Sébastien (diss). A St. Alphonse, il n'y avait ni secrétaire-trésorier ni école à l'époque de ma tournée d'hiver. St. Sébastien n'a pas eu, non plus, d'école l'année dernière dans cette partie de la municipalité qui se trouve dans le comté de Missisquoi.

Les détails relatifs à la situation de chaque école se trouvent dans les bulletins que j'ai transmis dans le cours de l'année ; quant aux renseignements statistiques, ils sont inscrits sur le grand tableau.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J. A. McLAUGHLIN,
Inspecteur d'écoles.

M. McMAHON

Ste-Rose, 22 août 1884.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon grand tableau statistique pour l'année scolaire 1883-84 avec les quelques remarques qui suivent.

Je n'entrerai pas dans de longs détails, monsieur le Surintendant, sur le fonctionnement des écoles durant l'année qui vient de s'écouler. Mes bulletins vous ont mis au fait de tout ce qui concerne cette question ; ce ne serait d'ailleurs qu'une monotone répétition de ce que j'ai eu occasion de dire presque chaque année, savoir : que les écoles en général fonctionnent admirablement bien. Il reste bien encore quelques petits points sinon tout-à-fait noirs, du moins pas tout-à-fait brillants ; mais j'ai la satisfaction de dire que cette année encore a été marquée par de bonnes améliorations. Partout, il y a chez les professeurs la meilleure volonté de bien faire ; partout, l'on se fait un devoir scrupuleux de former l'esprit des élèves à la science et leur cœur à la vertu. Une noble émulation règne entre les professeurs des différentes institutions pour faire faire de beaux progrès à leurs élèves. J'ai même lieu d'espérer que le triste antagonisme qui a régné ces années dernières entre professeurs laïques et religieux finira par disparaître bientôt pour faire place à une noble émulation accompagnée d'estime et de respect mutuels : estime et respect certes bien mérités de part et d'autre.

Je ne saurais exprimer combien a été délicat pour moi, comme inspecteur, le devoir de me tenir sur un terrain neutre, entre des adversaires dont j'appréciais les mérites réciproques et que je respectais au plus haut degré.

Si vous me le permettez, monsieur le Surintendant, je vous ferai observer qu'il serait, dans mon humble opinion, à souhaiter que tout le programme du cours d'études fût compris dans les cahiers de bulletins des inspecteurs. Il faut que messieurs les inspecteurs en fassent imprimer

à leurs propres frais ; or, ils ont déjà tant de dépenses sur les bras que leur faibles émoluments ne leur permettent pas de faire de grands sacrifices.

J'ai recommandé dans toutes les écoles l'enseignement verbal de leçons de choses et de l'histoire naturelle. Je dis aux professeurs que cela habitue les élèves à penser et à réfléchir par eux-mêmes sur ce qu'ils voient, surtout à la campagne. Les élèves qui ont un tant soit peu d'intelligence naturelle sont souvent tout étonnés d'être si savants sans s'en être doutés.

Une question contenue dans le programme des bulletins, c'est "le nombre d'élèves malades durant l'année." Cela comprend-il les indispositions qui font perdre un jour ou deux d'école, ou les maladies graves et surtout épidémiques ? Pour moi, je m'en suis tenu à cette dernière catégorie. Il n'y a pas eu dans mon district de maladie épidémique assez grave pour faire fermer une seule école, et cependant il y a eu 747 malades et 33 mortalités. Je crains même que ces chiffres ne soient pas bien exacts, parce que les professeurs ne s'attendant pas à une telle question, n'y répondaient que d'une manière incertaine.

J'ai promis dans mon dernier rapport, monsieur le Surintendant, de vous nommer les professeurs les plus remarquables, les plus méritants de mon district ; mais en promettant cela, je n'entendais que les instituteurs et institutrices des campagnes. Quant à ceux de la cité et de ses environs, la liste en serait trop longue. Je me contenterai donc d'en citer quelques-uns de la campagne. Ainsi il y a dans le comté d'Hochelaga, M. P. M. Z. Leduc (village du Sault-au-Récollet), MM. F. H. Pesant et O. Payment (Côte St-Michel), M. H. Moineau (Bas du Sault), Dlles Lécuyer, M. L. Lecousse et L. Brunet (Rivière des Prairies), Dlles Décary et Egan (Toute-Grâce), et dans le comté de Laval, M. Joseph Jasmin (Abord-à-Plouffe), T. Dufresne (village St-Martin), Dame B. Dagenais (St-Elzéar), Dlles E. Filiatrault et Charbonneau, et M. Guertin (St-Vincent-de-Paul), Dlles G. P. et A. Ouimet et Dame Rocan (Ste-Rose), Dlles A. Seers et A. Ladouceur (Ste-Dorothée), Dlle A. C. Courval, M. Charles Courval et Dlle A. S. L. Ouimet (St-François-de-Salles).

Outre les maîtres et maîtresses que je viens de nommer, il y en a

encore plusieurs qui le mériteraient, mais je les laisse de côté cette année, dans l'espoir qu'ils le mériteront encore mieux l'année prochaine. Ceux et celles que j'ai nommés méritent mes éloges sous le rapport de la respectabilité, du talent à bien enseigner et des succès qu'ils font faire à leurs élèves.

Je vous ferai remarquer, monsieur le Surintendant, que je ne me permets de nommer ni religieux, ni religieuses, même à la campagne, parce que là, comme à la ville, il me faudrait les nommer tous.

Il s'opère chaque année dans mon district de beaux progrès matériels, qu'il serait trop long d'énumérer en détail. Ainsi, cette admirable institution, l'école des sourdes et muettes, s'agrandit d'un édifice spacieux et magnifique, preuve que la Providence n'abandonne pas ces saintes et bonnes religieuses qui se dévouent si entièrement pour le bien du prochain. Une autre preuve aussi s'en trouve dans la belle école érigée par les mêmes religieuses, coin des rues St-Denis et Mignonne, et connue sous le nom de Jardin de l'Enfance. Véritable jardin en effet, où les jeunes intelligences respirent à pleins poumons le parfum de toutes les vertus:

Ste-Cunégonde et St-Gabriel, où les écoles se tenaient il y a à peine cinq ans dans des appartements étroits et malsains, possèdent aujourd'hui chacun son collège commercial et son couvent ; collèges et couvents qui font certainement honneur à ces localités, ainsi qu'aux dignes pasteurs qui les dirigent et au zèle de qui sont dues de si notables améliorations.

Pour vous donner une idée aussi exacte que possible de l'état de l'éducation dans mon beau et important district, je me permettrai de faire le résumé du nombre d'écoles qui s'y trouvent, du nombre d'élèves qui fréquentent ces écoles et du nombre d'instituteurs et d'institutrices qui dirigent les écoles sous contrôle.

Il y a 93 écoles élémentaires fréquentées par 9,023 élèves, 15 écoles modèles comptant 2,908 élèves, 60 académies contenant 17,628 élèves, 4 collèges et 1 école normale où 1,266 élèves reçoivent une éducation de première classe. Cela forme un chiffre rond de 173 écoles et de 30,825 élèves.

17,435 élèves fréquentent les écoles sous contrôle et 13,390 les institutions indépendantes.

Le nombre des instituteurs des écoles sous contrôle est de 147 dont 69 laïques et 78 religieux.

Celui des institutrices est de 220, dont 63 laïques et 157 religieuses, ce qui fait un total de 367 professeurs.

Si chaque professeur avait une école distincte, cela ferait donc 367 écoles, au lieu de 89 que contient mon grand tableau statistique. Cette grande différence s'explique par le fait que bon nombre de ces écoles sont fréquentées par 3, 4, 5 et même 600 élèves et contiennent de 10 à 12 classes présidées par autant de professeurs.

Le nombre des élèves compris dans la statistique de l'année 1883–84, surpasse de 1,196 celui de l'année scolaire précédente ; or, la statistique de 1882–83 comprenait 1,115 élèves protestants qui ne sont pas compris dans la dernière, ce qui porte à 2,311 l'augmentation des élèves catholiques pour 1883–84. Cela prouve un progrès bien satisfaisant.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

S. F. McMAHON,
Inspecteur d'écoles.

M. MILLER

L'Assomption, 23 août 1884.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport d'inspection pour l'année scolaire 1883-84.

Le grand tableau statistique que je vous ai adressé le 4 courant, et que j'ai rempli d'une manière aussi exacte que possible, indique qu'il y a dans mon district

28 municipalités,

121 arrondissements,

123 maison d'école.

Le nombre des institutions de tout genre s'élève à 123, savoir : 1 collège classique, 1 école spéciale d'agriculture, 1 académie, 13 écoles modèles et 107 écoles élémentaires.

5,823 élèves ont fréquenté ces différentes maisons d'éducation. Si je compare ce nombre avec celui que je trouve dans le grand tableau statistique pour l'année 1881-82, je constate une diminution de 250 ; je ne sais à quelle cause attribuer ce fâcheux résultat. L'assistance moyenne cette année a été d'un peu plus de 68 pour cent, ce qui est loin d'être satisfaisant.

Je ne compte que 9 instituteurs qui enseignent dans les écoles sous contrôle : 4 sont des religieux de la communauté de St-Viateur. Ils dirigent deux écoles modèles fréquentées par 149 élèves. Les 5 autres instituteurs qui sont laïques donnent l'instruction à 261 enfants. 3 sont d'anciens élèves de l'école normale Jacques-Cartier qui ont des diplômes d'école modèle ; les deux autres n'ont que des brevets pour école élémentaire qu'ils ont obtenus du bureau d'examinateurs de Montréal.

Il y a 5 congrégations de religieuses dans mon district.

1o. Les révérendes Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie ; elles donnent l'instruction à 307 élèves dans leurs deux magnifiques couvents de St-Lin et de St-Roch.

2o. Les révérendes Sœurs de Ste-Anne. Elles ont trois maisons : celle de St-Jacques, fréquentée par 173 élèves ; celle de St-Esprit, fréquentée par 103 élèves, et celle de Rawdon, fréquentée par 63 élèves. Total 339.

3o. Les révérendes Sœurs de la Providence. Elles ont deux couvents : l'un à Lanoraie, fréquenté par 158 jeunes filles, et l'autre à St-Henri où elles font la classe à 89 élèves. Total 247.

4o. Les Dames de la Congrégation qui ont sous leurs soins intelligents 177 élèves, au village de l'Assomption.

5o. Enfin les révérendes Sœurs Marianites de Ste-Croix. Leur couvent de St-Liguori a été fréquenté par 89 élèves.

Je suis heureux de remercier ici publiquement les bonnes Dames religieuses de la réception qu'elles m'ont faite chaque fois que j'ai visité leurs écoles, et des renseignements qu'elles ont bien voulu me donner concernant leurs pensionnats. Presque partout, il m'a fallu, pour me rendre au désir de ces institutrices dévouées, examiner les élèves pensionnaires en même temps que les élèves placées sous le contrôle des commissaires. Je n'ai que des éloges à leur faire sur la tenue de leurs écoles, leurs méthodes d'enseignement et les succès qui ont couronné leurs travaux. Ces écoles sont sans aucun doute les meilleures de mon district.

Je profite en même temps de cette occasion pour remercier MM. les curés et MM. les commissaires qui ont bien voulu laisser leurs occupations pour assister avec moi à l'examen de leurs écoles respectives.

En résumant les statistiques qui précèdent, on voit que

les instituteurs	religieux	dirigent	149	élèves
" "	laïques	"	261	"
" institutrices	religieuses	"	1159	"
	Total :		1569	

Si l'on soustrait ce nombre de 5,492, nombre total des élèves sous contrôle, il reste 3,923 élèves (plus de 71 pour cent) qui sont sous la direction de 116 institutrices laïques.

7 ont des brevets d'école modèle, 93 d'école élémentaire et 16 n'en ont pas. Parmi ces dernières, 3 dirigent une école et les autres sont des assistantes qui enseignent sous la surveillance d'une maîtresse brevetée.

D'après mon humble opinion, monsieur le Surintendant, l'engagement de ces assistantes, jeunes filles d'une quinzaine d'années qui n'ont aucune des préparations requises pour faire une bonne institutrice, ne devrait pas être toléré. Comme vous l'avez dit, et avec raison, dans votre rapport de l'an dernier, il faut plus de savoir-faire, de capacité et d'aptitudes cultivées pour conduire les enfants dont l'intelligence n'est pas développée que pour instruire ceux qui ont déjà une certaine somme de connaissances. Or, l'institutrice qui a une assistante se repose entièrement sur elle des soins à donner aux plus jeunes enfants de son école, c'est-à-dire à ceux qui requièrent les soins les plus assidus et les plus intelligents.

En général, j'ai trouvé que les institutrices qui enseignent dans mon district sont bien dévouées et bien courageuses, pleines de zèle pour remplir convenablement les devoirs de leur état, empressées à se conformer aux instructions ou à suivre les conseils de l'inspecteur. Si elles ne réussissent pas toujours à donner entière satisfaction, à faire faire des progrès aussi rapides qu'on pourrait le désirer aux enfants qui ont été confiés à leurs soins, il ne faut pas trop les en blâmer, parce que cela est dû à un manque de préparation convenable (pas une institutrice catholique n'a passé par l'école normale), à l'absence réitérée des élèves, au maigre traitement qu'elles reçoivent, plutôt qu'à un défaut de bonne volonté de leur part.

Depuis longtemps je savais, d'après les rapports de messieurs les inspecteurs, que les méthodes d'enseignement étaient très défectueuses, surtout dans les écoles élémentaires de la campagne ; il me semblait pourtant que l'on exagérait le mal. Malheureusement, j'ai dû me convaincre qu'il est au moins aussi grave qu'on l'a fait voir, et je suis obligé aujourd'hui de me joindre à mes confrères pour exposer les défauts nombreux qui existent dans la manière de développer l'intelligence des enfants, et pour travailler de

toutes mes forces à y appliquer les remèdes propres à les faire disparaître.

Il devrait être bien compris que l'école ne donne pas la science, ne crée pas des savants, mais qu'elle est destinée à développer l'intelligence, à fournir les moyens d'apprendre. C'est une grande et simple vérité que l'on méconnaît ; on n'enseigne pas en vue de l'avenir.

Combien de fois, dans notre pays, n'a-t-il pas été constaté que des personnes qui savaient lire et écrire convenablement lorsqu'elles ont quitté les bancs de l'école, ne pouvaient, après un certain nombre d'années, signer leur nom ? Pourquoi ont-elles oublié ce qu'elles savaient, au lieu de prendre de nouvelles connaissances ? C'est parce que, à l'école, on ne leur avait pas inspiré le goût de l'étude et partant des moyens de se perfectionner.

Est-ce que, par exemple, en enseignant à lire comme on le fait encore aujourd'hui dans la plupart des écoles élémentaires, on développera le goût de la lecture ? Certainement non, car l'enseignement de cette matière importante consiste à faire prononcer des syllabes les unes à la suite des autres d'une manière aussi rapide que possible, d'un ton monotone et chantant. Jamais on ne donne l'explication des mots, on ne fait jamais rendre compte de ce qui a été lu. L'enfant n'a pas mieux saisi le sens de sa leçon que s'il avait prononcé des mots grecs ou latins. Cette triste méthode est, si l'on veut, un exercice gymnastique pour les yeux et la langue ; mais l'intelligence qui reste inactive ne se développe pas, et l'enfant sorti de l'école aura naturellement un dégoût pour un travail qui ne l'aura pas intéressé. La population canadienne, en général, lit trop peu, et c'est ce mode d'enseignement défectueux qui en est la cause.

Il faut donc que l'enfant comprenne ce qu'il lit chaque jour. Pour cela il est absolument nécessaire qu'il ait entre les mains un livre à la portée de son intelligence, que chaque leçon soit bien courte et lue d'avance avec expression par l'institutrice, que tous les mots non compris soient expliqués *oralement* et qu'on ne laisse pas une leçon pour en prendre une nouvelle avant que chaque élève puisse en rendre compte en se servant d'un langage qui lui soit propre.

C'est ce que je me suis efforcé de faire comprendre aux institutrices ; dès ma première visite, j'ai attiré leur attention spécialement sur ce sujet. Je suis heureux de pouvoir dire que j'ai été compris par la plupart, et, à ma seconde visite, j'ai constaté un progrès très sensible. Des élèves qui d'abord étaient tout étonnés de m'entendre leur demander ce qu'ils avaient lu, rendaient compte de leur lecture d'une manière très satisfaisante.

Le nombre des institutrices qui comprennent l'avantage de l'enseignement oral et qui enseignent d'après ce mode est excessivement restreint. Trop d'exercices de mémoire et trop peu de raisonnement, c'est le défaut capital. Demandez à un enfant qui vient de réciter sans broncher une longue réponse d'histoire, le fait principal contenu dans cette réponse, et il ne saura que dire. Je me demande, en face de ce triste état de choses, si l'on ne rendrait pas un véritable service en ordonnant l'enseignement de l'histoire sans l'usage du livre de texte ?

Je demandai à une institutrice qui dirige une des meilleures écoles élémentaires du comté de Moncalm si elle enseignait l'histoire du Canada. Elle me répondit que ses élèves n'avaient pas de livre de texte entre les mains, mais qu'elle leur avait donné à tous quelques leçons orales. Je les interrogeai et je fus émerveillé des réponses exactes et complètes que ces enfants donnèrent à toutes les questions que je leur posai. Les petits connaissaient beaucoup mieux les faits les plus importants de notre histoire que des élèves qui auraient, pendant deux ou trois ans, appris *par cœur* tout un traité. Eh bien ! je voudrais que l'exemple de Delle Martin, c'est le nom de cette institutrice que je suis heureux de nommer, fût suivi par toutes les maîtresses de mon district et cela pour l'histoire Sainte, l'histoire du Canada, la géographie et même la grammaire.

J'insisterai à l'avenir, comme je l'ai fait cette année, pour que l'arithmétique soit enseignée d'une manière plus pratique et pour que l'on donne des leçons de calcul mental à un plus grand nombre d'élèves.

On attend généralement trop tard pour faire écrire les enfants ; ils devraient commencer dès leur entrée à l'école. Les cahiers de calligraphie avec modèles imprimés ne sont pas encore introduits dans la plupart des écoles élémentaires de ce district. Les institutrices font elles-mêmes les

exemples, ce qui est une perte de temps et un obstacle aux progrès d'une bonne écriture.

1,022 enfants ont étudié l'agriculture. Cette matière du programme officiel est de la plus haute importance pour les écoles de la campagne ; l'étude qu'on en fait n'est pas assez sérieuse. Je m'en occuperai d'une manière spéciale.

Dans plusieurs municipalités, les parents s'opposent à ce que leurs enfants apprennent le dessin. C'est ce qui explique pourquoi 475 seulement étudient cette matière, et encore est-ce très superficiellement. Beaucoup d'institutrices ne l'enseignent qu'avec répugnance. Il serait désirable que chaque inspecteur eût un certain nombre de " Manuels de dessin industriel d'après la méthode de Walter Smith " pour distribution gratuite aux institutrices de son district.

On a suggéré plusieurs moyens pour faire disparaître dans leur origine les méthodes défectueuses d'enseignement. Le plus efficace sans doute serait l'établissement d'une école normale de filles dans le district de Montréal. Il serait peut-être possible de la remplacer par la création d'une école spéciale qui aurait pour mission de donner un cours sérieux de pédagogie théorique et pratique aux jeunes filles qui déjà auraient obtenu un brevet des bureaux d'examinateurs. Ces bureaux, tels que constitués maintenant, ne peuvent donner qu'un brevet de *capacité* ; cette école donnerait un certificat attestant que la personne à qui il aurait été délivré s'est préparée spécialement à remplir les fonctions importantes d'institutrice.

Un autre moyen moins efficace, mais beaucoup plus économique, serait l'établissement des conférences pédagogiques annuelles dans chaque municipalité scolaire. Voici en quels termes monsieur Nantel fait cette suggestion dans son premier rapport.

" Le gouvernement ne pourrait-il pas accorder une légère subvention " aux inspecteurs pour qu'ils puissent, de temps à autre, donner des confé- " rences pédagogiques à leurs instituteurs ou institutrices. On donne des " causeries sur l'agriculture ; pourquoi n'en donnerait-on pas dans l'intérêt " de l'instruction publique ? L'inspecteur, dans le cours de ses visites,

pourrait réunir tous les instituteurs ou institutrices d'une municipalité dans l'école la plus centrale et leur donner une conférence. Là il parlerait pédagogie et ferait connaître les meilleures méthodes d'enseignement, et, s'il y a besoin, joignant la pratique à la théorie, il pourrait faire la classe en présence des instituteurs et institutrices réunis. Il me semble qu'une semblable conférence aurait de très bons résultats."

Je ne dissimulerai pas qu'en faisant pour la première fois la visite de nes écoles, j'ai ressenti une pénible impression à la vue de la plupart des onstructions scolaires et de l'ameublement qu'elles renferment. Il est vrai que le contraste entre ces écoles et celle où j'ai eu le plaisir d'enseigner pendant dix ans devait être bien frappant. D'un côté, un édifice qui fait l'admiration des étrangers et l'honneur d'une grande ville, avec un ameublement complet, élégant et construit d'après les règles prescrites par l'hygiène ; de l'autre, des maisons basses, froides, mal éclairées, mal aérées, avec un ameublement incomplet, loin d'être élégant, et propre à détériorer la santé des élèves.

Il ne m'a fallu que très peu de temps pour constater que la plus triste maison d'un arrondissement est trop souvent celle où les enfants vont puiser les éléments de la science.

Ne doit-on pas attribuer à cette cause le peu de goût que montrent les enfants pour fréquenter la classe ? Si la maison d'école est plus confortable, plus jolie que la maison paternelle, l'enfant aura hâte de s'y rendre chaque matin et aimera à y rester, tandis qu'il préfèrera demeurer chez lui si c'est le contraire qui existe. Il ne se rendra peut-être pas compte de cela, mais il agira ainsi naturellement. Le meilleur moyen de faire aimer l'école, d'obtenir que les enfants la fréquentent régulièrement et par conséquent y fassent plus de progrès, c'est d'avoir de bonnes constructions scolaires, un ameublement convenable en même temps qu'un titulaire compétent.

Il va sans dire qu'il y a d'excellentes constructions scolaires dans mon district. Je citerai les couvents de St-Roch, de St-Lin, de St-Henri, de Lanoraie, de l'Assomption, de St-Liguori, de St-Jacques, de Rawdon et les écoles modèles de garçons de Lanoraie et de St-Jacques. Mes bulletins vous ont fait connaître en détail l'état des maisons et du mobilier scolaire ; c'est

pourquoi je m'abstiens d'en parler plus longuement ici. Je vous tiend au courant des améliorations qui se feront sous ce rapport, et j'ai l d'espérer qu'elles seront nombreuses. Sur ma demande, plusieurs écoles (été pourvues de cartes géographiques et de bancs à dossier qui manque encore dans quelques paroisses.

Les fonctionnaires de l'enseignement primaire ne sont pas rétribu d'une manière convenable, et c'est pour moi un sujet d'étonnement de v que, malgré les salaires ridicules que l'on offre dans certaines muni palités, on se procure toujours les services d'institutrices brevetées. J des maîtresses qui enseignent depuis longtemps dans la même école à satisfaction des contribuables et qui reçoivent la somme de $72.00 par anné et encore elles sont tenues de chauffer l'école. Comment font ces personn pour vivre, se vêtir et acheter le combustible qui est assez cher maintenar je n'en sais rien ; mais ce que je sais, c'est qu'une servante ordinaire e bien mieux rétribuée pour son travail, qui est infiniment moins importa que celui d'une personne obligée de veiller au développement physiqu intellectuel et moral de la jeunesse.

Disons cependant qu'il y a des municipalités intelligentes qui con prennent le prix de l'instruction et qui s'imposent des sacrifices pour rétr buer plus convenablement les titulaires de leurs écoles. Je me permettr de citer en particulier la paroisse de St-Paul l'Ermite et la municipalit dissidente de Rawdon, une des plus pauvres de mon district.

A St-Paul, il y a quatre écoles dirigées par des institutrices et les com missaires donnent un traitement total de $692.00, c'est-à-dire $173.00 e moyenne par école. Depuis plusieurs années, monsieur Marion, secrétaire trésorier de cette municipalité, s'est servi de son influence auprès de l commission scolaire pour faire augmenter graduellement la somme con sacrée à payer les institutrices, et il a atteint le but qu'il se proposait, puis que les écoles de cette paroisse sont en somme très bonnes.

Les cinq institutrices des écoles dissidentes de Rawdon reçoivent en moyenne $140.00 par année. Ce n'est pas encore suffisant, j'en suis convaincu, mais enfin c'est mieux qu'ailleurs, puisque la moyenne des traite-

ents pour les maîtresses laïques de mon district n'est que de $96.00, moins prix du combustible que toutes fournissent.

C'est un mauvais système, je crois, d'obliger les maîtres ou maîtresses e chauffer les écoles ; si MM. les commissaires étaient chargés de ce soin, s auraient un intérêt direct à tenir leurs maisons en bon état, aussi faciles chauffer que possible, et tout le monde en bénéficierait.

Les comptes de MM. les secrétaires-trésoriers sont généralement tenus vec beaucoup de soin. Le livre de caisse et le rôle de cotisation dont la plupart se servent sont ceux fournis par le département de l'instruction ublique ; mais aucun ne fait usage du grand-livre.

Dans quelques municipalités il y a négligence à percevoir l'argent dû la commission scolaire. Le total des arrérages à l'époque où j'ai examiné es comptes s'élevait à la somme de $2,881.94, ce qui est beaucoup trop onsidérable. La municipalité de l'Assomption (Paroisse) tient le premier ang sur cette liste avec près de $500.00 d'arrérages, et, je regrette de le lire, les institutrices de cette riche paroisse ne sont payées que très irrégulièrement. J'ai la conviction qu'il n'en sera pas ainsi l'an prochain.

Conformément à l'ordre que j'ai reçu de vous, monsieur le Surintendant, je me suis empressé de consulter les instituteurs et les institutrices laïques diplômés de mon district d'inspection pour savoir leur opinion concernant la loi 43-44 Victoria, ch. 22, intitulée : " Acte pour établir un fonds de retraite et de secours en faveur des fonctionnaires de l'enseignement primaire."

Les maîtres et les maîtresses qui enseignaient dans ce district depuis quelques années connaissaient bien cette loi, parce qu'elle leur avait été expliquée par feu monsieur Dorval ; j'ai donné les informations nécessaires aux nouveaux fonctionnaires et chacun a exprimé son opinion librement. J'ai recueilli 96 signatures. Cinq instituteurs brevetés (les seuls de mon district) et 76 institutrices sont en faveur du maintien de cette loi, et 15 institutrices en demandent la révocation. Parmi ces dernières, je compte 6 maîtresses protestantes.

Ces chiffres parlent par eux-mêmes et font voir d'une manière évidente

que le corps enseignant de cette partie de la province comprend que cet loi lui est très avantageuse, et qu'il en désire le maintien, sinon telle qu'el est aujourd'hui, du moins avec les amendements qui doivent lui être fai pour la rendre aussi parfaite que possible.

MM. les commissaires de la plupart des municipalités paient eu mêmes la retenue annuelle exigible sur le traitement des personnes qu enseignent sous leur contrôle.

On a planté un grand nombre d'arbres autour de plusieurs maison d'école, le 12 mai dernier; je regrette de ne pouvoir en déterminer l nombre exact.

J'oubliais de vous dire qu'aucune école n'a été tenue cette année dan la municipalité de Wexford. Messieurs les commissaires m'ont donné pou raison que ce canton était tellement pauvre qu'ils ont été forcés de ferme les écoles pendant deux ou trois ans. Cependant, par une résolution daté du 24 mars, ils ont décidé d'ouvrir l'école de l'arrondissement No. 1 pou l'année scolaire 1884-85.

Les braves colons de St-Donat ont fait de grands sacrifices et sont dis posés à en faire de nouveaux pour la cause de l'éducation. J'espère que vous voudrez bien continuer à accorder un octroi supplémentaire à cette municipalité qui est certainement une des plus pauvres de la province.

J'ai l'honneur d'être, etc.

J. N. MILLER,

Insp d'écoles.

M. NANTEL

St-Jérôme, 29 août 1884.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport général sur l'inspection de mes écoles pour l'année scolaire 1883-84.

Ce rapport, joint au grand tableau statistique que je vous ai envoyé dernièrement, donne une idée exacte du travail de l'année et des progrès accomplis. Ces progrès sont satisfaisants et font bien augurer pour l'avenir.

Il y a eu cette année dans mon district d'inspection 151 maisons d'éducation de tout genre en opération, savoir :

1o. Un collège classique, celui de Ste-Thérèse. Cette maison est trop bien connue pour qu'il soit nécessaire d'en faire ici l'éloge ; je me contenterai de dire que le nouveau collège est un des plus beaux édifices de la province et ne laisse rien à désirer sous tous rapports.

2o. Deux collèges commerciaux, celui de St-Jérôme et celui de Terrebonne. Ces deux maisons d'éducation sont très-bien dirigées et promettent beaucoup pour l'avenir.

3o. Une académie de garçons, celle de St-Eustache, qui est très prospère.

4o. Huit académies de filles, savoir : celles de St-Jérôme, Ste-Thérèse, Terrebonne, Ste-Anne des Plaines, St-Eustache, Ste-Scholastique, St-Benoît et St-André d'Argenteuil. Toutes ces maisons religieuses opèrent un très grand bien dans mon district d'inspection, non seulement en donnant une éducation solide et pratique aux nombreux élèves qui les fréquentent, mais en formant à l'enseignement beaucoup de jeunes personnes qui se distinguent par leurs connaissances pédagogiques et qui deviennent en peu de temps d'excellentes institutrices.

5o. Quatre écoles modèles, celles de Ste-Anne des Plaines, Ste-Scl lastique, St-Joachim et St-Hermas. Ces écoles sont bien tenues. Celle Ste-Anne des Plaines, dirigée par M. O. Dalaire, et celle de Dlle Céc Dupuis méritent une mention honorable.

6o. Cent trente-cinq écoles élémentaires, réparties comme suit : soixant six dans le comté de Terrebonne, cinquante-deux dans le comté des Deu Montagnes et dix-sept dans le comté d'Argenteuil. Cent seize de ces écol sont sous le contrôle des commissaires, dix-sept sous le contrôle des syndi et deux sont des écoles indépendantes.

Voici comment je classe ces écoles sous le rapport de la bonne tenu et des progrès accomplis :

Quatorze ont mérité la note *remarquable ;* ce sont les écoles tenues pa Dlles C. Chevalier, dans St-Sauveur ; M. Charbonneau et M. G. Charbo neau dans Ste-Adèle ; R. D. Matte dans Ste-Thérèse, E. Trudeau, V. Ga thier dans St-Jérôme ; M. Paiement, E. Touchette, dans St-Eustache ; l Filiatrault, M. Sanche, dans St-Augustin ; M. Giroux, G. Lafrance, dar Ste-Scholastique ; C. Baulne, dans St-Philippe d'Argenteuil, et l'école tenu par la Révérende Sœur Jean de Marie, dans le village de St-André d'A genteuil. Trente ont obtenu la note *très-bien*, vingt-huit la note *bien*, qu rante-quatre la note *satisfaisante*, seize la note *médiocre* et deux la note *nulle* les institutrices qui ont tenu ces deux dernières écoles ont quitté l'ense gnement.

7,896 enfants ont fréquenté les différentes écoles de mon district cett année ; l'assistance moyenne a été de 76 pour cent.

Quatre écoles ont été fermées durant l'année, faute d'institutrices. J dois dire qu'en effet les institutrices deviennent de plus en plus rares ; avan peu d'années il faudra nécessairement augmenter les salaires pour en trouver L'an passé la moyenne des traitements de mes institutrices était de 115 piastres, cette année elle a été de 118 piastres ; elle augmentera encore certainement. Plusieurs de mes municipalités s'aperçoivent que la plupart de leurs institutrices ont un salaire moins élevé que beaucoup de servantes ou de jeunes filles employées dans les magasins ou les manufactures. Cet

tat de choses est aussi triste que déplorable. Les contribuables devraient pourtant se persuader que ce n'est pas en lésinant sur le maigre salaire des institutrices qu'ils pourront procurer de bonnes écoles à leurs enfants.

Sous le rapport de la construction et du mobilier scolaires, je divise mes écoles comme suit : soixante-et-une sont de bonnes maisons, quarante-cinq d'assez bonnes maisons, quarante des maisons médiocres, et dix des maisons très peu convenables, pour ne pas dire inhabitables.

On a construit cette année six maisons d'école ; la plupart de ces maisons sont bâties d'après les lois scolaires, entre autres celle de la Côte St-Pierre dans St-Hermas, celle de la rivière Cachée dans Ste-Thérèse, et celle de la Côte St-Jean dans St-Benoît. Je dois le dire ici, monsieur le Surintendant, à la louange de MM. les commissaires et des contribuables, qu'en général je trouve beaucoup de bonne volonté à exécuter vos instructions et les miennes à propos de la construction des écoles ; si cet heureux état de choses continue, les maisons réellement inhabitables disparaîtront bientôt de mon district d'inspection. Il y a beaucoup à faire encore dans cette direction, mais, comme je viens de le dire, secondé par MM. les commissaires et les contribuables, ma tâche deviendra facile.

J'aurai certainement plus de difficultés à rencontrer pour ce qui regarde l'enseignement ; car je vous l'avoue sincèrement, je m'attendais sous ce rapport à un meilleur résultat. Bien que je sois satisfait du travail général de l'année, je pensais que mes avis, mes recommandations seraient mieux suivis quant à l'enseignement de plusieurs matières. Dans beaucoup de cas encore, on s'est contenté du *par cœur*, on n'a nullement parlé à l'intelligence des enfants ; on n'a pas travaillé suffisamment à développer la réflexion et le raisonnement ; c'est à recommencer. Je ne sais si plusieurs de mes confrères sont dans mon cas ; toujours est-il que, souvent encore cette année, j'ai demandé à des institutrices où en étaient leurs enfants, en grammaire, par exemple.—" Au verbe, monsieur l'inspecteur, mais ils n'ont repassé cette partie qu'une fois, ils n'ont pas encore d'explications." Après une telle réponse, qu'y a-t-il à faire ? sinon de se faire instituteur pour quelques instants et démontrer d'une manière pratique à l'institutrice que la récitation de tous les mots d'un livre de texte, serait-il aussi volumineux

que le dictionnaire de Littré, n'avance à rien si les enfants ne comprennent pas ce qu'ils récitent. Ah ! le livre de texte, s'il était possible de le bann de certaines classes, je le ferais de grand cœur ; il est plutôt nuisible qu'u tile : c'est lui qui enseigne et non l'institutrice. Aussi, il ne faut pas s'é tonner qu'avec un pareil système, les enfants passent plusieurs années étudier sans savoir encore les éléments de ce qu'ils apprennent.

Je ne veux pas dire cependant pour cela qu'il y a manque de progrè en général ; au contraire, je le répète, je suis satisfait du travail de l'anné L'écriture s'est améliorée dans beaucoup d'écoles par l'adoption des modèle imprimés ; la lecture a été enseignée d'une manière plus raisonnée ; l'on n se rend guères plus à la fin du livre sans avoir compris les mots et le sen de chaque leçon ; on s'écarte moins du programme des études pour l'ense gnement de la grammaire, de l'arithmétique ; l'histoire, la géographie l'agriculture, le dessin ont été enseignés cette année d'une manière plu raisonnée et à un plus grand nombre d'enfants ; j'ai rencontré moins sou vent dans mes écoles cette division, cette subdivision de classes qui tue le progrès ; enfin, sans être très considérables, les progrès sont bien satisfai sants.

Parmi les obstacles qui s'opposent au progrès, outre ceux déjà men tionnés des centaines de fois par MM. les inspecteurs, c'est-à-dire, le défau d'assiduité, l'habitude qu'ont les contribuables de retirer leurs enfants de l'école après leur première communion, juste au moment où ils commencen à comprendre quelque chose, le manque de connaissances pédagogiques chez la plupart des jeunes institutrices, je citerai l'apathie de beaucoup de commissaires et de contribuables pour leurs écoles et le peu d'encourage ment qu'ils leur donnent. Dans un grand nombre de municipalités, MM. les commissaires ne font pas les examens semestriels voulus par la loi, ou s'ils les font, ce n'est que pour la forme, tant ces examens sont superficiels Comment voulez-vous que les enfants prennent intérêt à une chose qui paraît indifférente à ceux qui en sont chargés spécialement ? Vraiment, si monsieur le curé et l'inspecteur ne s'occupaient des écoles, dans un grand nombre de municipalités, personne ne s'en occuperait. Je suis bien résolu de vous dénoncer toutes les municipalités dont les commissaires manqueront à la loi sous ce rapport, et d'ailleurs, j'y suis obligé par les

instructions contenues dans les bulletins d'inspection que j'envoie à votre département.

Durant le cours de l'année scolaire 1884–85, j'insisterai particulièrement sur les points suivants, qui laissent à désirer :

1o. Dans beaucoup de mes écoles, on néglige trop les petits pour ne s'occuper exclusivement que des plus avancés ; cette année l'instituteur ou institutrice de chaque école, outre l'enseignement de la lecture et de l'écriture, devra donner aux jeunes enfants des petites leçons orales sur le catéchisme, base de tout enseignement, sur l'histoire sainte, la géographie et sur les choses et les objets usuels ; il devra de plus enseigner aux petits la table d'addition, de soustraction et de multiplication. Toutes ces leçons devront être proportionnées à l'âge et à l'intelligence des enfants.

2o. Les archives devront être soigneusement conservées dans chaque école.

3o. Bien que je me sois conformé, monsieur le Surintendant, à ce que vous nous recommandez dans votre circulaire du 2 juillet dernier, relativement aux secrétaires-trésoriers, je veillerai sur ce point d'une manière particulière ; aidé comme je le suis d'un pareil document, je verrai à ce que les comptes de toutes municipalités scolaires soient rendus dans le cours de juillet de chaque année comme le veut la loi des écoles.

Espérant, monsieur le Surintendant, vous avoir fait connaître par ce rapport l'état de mon district d'inspection,

Je me souscris, etc.,

J. P. NANTEL,
Inspecteur d'écoles.

M. PAQUET

HAVRE-AUX-MAISONS,

ILES DE LA MADELEINE, 1er sept. 1884.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon bulletin d'inspection, mon tableau statistique, ainsi que mon rapport sur le fonctionnement de la loi scolaire dans mon district, pour le dernier terme de 83-84.

Je dois répéter ce que j'ai énoncé déjà, dans mon rapport pour le premier terme de 83-84, savoir : que parmi nos écoles primaires aux Iles de la Madeleine, celles d'Aubert, dirigées par des instituteurs formés à l'école normale de Québec, sont supérieures à toutes.

Les contribuables des municipalités Ste-Madeleine et St-Pierre de l'Etang semblent s'apercevoir que leurs enfants ne font pas les progrès voulus, sous la conduite de jeunes demoiselles à brevets No. 2 élémentaires.

Le couvent continue toujours à rendre de grands services ; malheureusement les parents qui y envoient leurs filles, croient qu'aussitôt qu'elles peuvent obtenir un brevet No. 2, elles doivent se mettre dans une école et leur remettre l'argent qu'elles leur ont coûté : qu'importe que les élèves apprennent ou non ? du moment qu'elles seront payées, tout sera bien.

Les comptes scolaires sont bien tenus ; on adopte dans toutes les municipalités les livres d'après la méthode officielle. Je n'ai pu encore constater le montant de l'arrérage des taxes dans la municipalité de St-Pierre de l'Etang du Nord ; le secrétaire est en train de transposer ses comptes dans les nouveaux livres, mais il est certain qu'il y en a.

Vous verrez, par mes bulletins, que les livres et autres fournitures d'écoles font défaut dans toutes les écoles de St-Pierre de l'Etang du Nord, et cependant on ne fait pas payer la rétribution mensuelle aux enfants, puis on dit que les livres, etc., coûtent cher.

L'école dissidente de Grindstone n'a été fréquentée durant ce semestre que par treize élèves, les autres étant empêchés par la maladie. A Grosse Ile une école volontaire a fonctionné pendant trois ou quatre mois, sous la conduite de M. Edouard Smith, et a été fréquentée par vingt élèves ; une autre sur l'Ile Coffin, sous la direction de Mlle Smith, fréquentée par quinze élèves ; toutes deux ont donné satisfaction.

Le tout humblement soumis, etc.

DANIEL PAQUET,
Inspecteur d'écoles.

M. PRÉMONT

STE-FAMILLE, 12 août 1884.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport annuel sur l'état des écoles des comtés de Québec et de Montmorency.

Ci-joint mon grand tableau statistique.

Ce dernier document, et les bulletins que je vous ai déjà transmis, n'exemptent de mentionner, dans ce rapport, une foule de détails qu'il est bon que vous connaissiez, mais qu'il serait pour le moins inutile de reproduire ici.

Mon district d'inspection offrant peu de nouvelles terres à la colonisation, l'on ne doit pas s'attendre à y constater ce mouvement d'émigration qui fait varier, d'une année à l'autre, la population scolaire. De temps en temps, cependant, je trouve utile de vous soumettre un tableau comparatif des cinq ou six dernières années, sur les questions qui peuvent le plus intéresser le public, et vous mettre en mesure de juger des progrès opérés

durant cette période. Or, l'année dernière, je vous présentais ce travail, et vous vous rappelez que j'avais lieu d'être satisfait du résultat de cette investigation. Maintenant si j'ajoute que le grand total des élèves a diminué, cette année, il ne faudra pas trop s'en alarmer, puisque, tout en étant inférieur à celui de l'année dernière, il dépasse encore celui de l'année 1881.

Cette légère variation dans la statistique provient de plusieurs causes, mais il suffit de rappeler les rigueurs de notre dernier hiver pour obtenir la solution de ce cas qui, au premier abord, peut paraître anormal. D'ailleurs la maladie a pu aussi contribuer à ce résultat, car elle a sévi, surtout chez les enfants, dans plusieurs localités, à un tel point que plus d'une école a été fermée à cause des fièvres que les maîtres même avaient contractées.

Cours d'études

Vous savez déjà, monsieur le Surintendant, de quelle manière j'entends qu'on suive le programme officiel du cours d'études dans les écoles de mon district, et vous connaissez l'opinion que j'entretiens sur la valeur de nos livres d'école. Sur ce dernier point pourtant, je suis tenté d'ajouter à ce que j'ai répété bien des fois dans mes rapports précédents, une pensée vraiment remarquable de l'un de nos grands hommes, l'hon. J. Royal. Il a écrit ceci :

" Ce qui m'a toujours le plus vivement attristé dans notre condition séculaire de peuple conquis, ça été le spectacle de la timidité ou du sentiment d'infériorité qui a envahi et déformé le caractère national. Comment reconquérir cette foi en soi-même, cette fierté, ce sentiment de noble orgueil qui manquent à l'individu ? Par des conventions, direz-vous ; par des congrès, par une fédération de toutes les sociétés Saint-Jean-Baptiste ! Je veux davantage, et par un moyen de plus. Frappons l'esprit de l'enfant. Que tous les livres d'école : lecture, géographie, histoire, soient remplis de l'exaltation de notre race."

J'ai traité assez au long ce sujet dans mon rapport de l'année dernière que je n'y reviendrai pas cette fois. Il suffira, je crois, de vous dire qu'en somme les succès remportés par les élèves, cette année, ont été assez satis-

faisants. Vous pourrez aussi constater, par mes bulletins, que la loi scolaire, les règlements du Conseil de l'Instruction publique, et vos ordonnances ont été généralement bien observés. Si je voulais noter l'exception, je pourrais signaler certaines plaintes aigres-douces, quelques criailleries, et même un peu de critique malveillante ; mais peu importe, cela n'empêche pas l'inspecteur d'écoles d'aller droit son chemin, et de remplir de son mieux la mission qui lui a été confiée.

Que, dans certains cas, on veuille bien tendre la main au gouvernement pour en recevoir des faveurs, et qu'en même temps on affecte une certaine raideur dans ses rapports avec les officiers préposés à la due exécution des lois, cela me paraît illogique, et sent la mauvaise éducation. En présence de fonctionnaires de l'état, il serait pour le moins de bon ton de garder son sang-froid dans la discussion, et de ne point laisser trop paraître son esprit d'insubordination. Il sied toujours mal, mais surtout quand est dans le besoin, de prendre un air altier vis-à-vis de ceux qui sont chargés de signer les certificats de pauvreté.

Telles étaient pourtant les dispositions que l'on manifestait, il n'y a pas encore longtemps, chez bon nombre de gens de nos paroisses ; mais je m'empresse d'ajouter, pour l'honneur de mon district, que ces notes discordantes ont à peu près cessé de se faire entendre, et qu'aujourd'hui, presque partout, on fait l'escalade de l'échelle du progrès avec bon vouloir et contentement.

Matériel des Ecoles

Je trouve, monsieur le Surintendant, qu'il s'est opéré une véritable révolution en tout ce qui se rattache au matériel des écoles. Il n'y a peut-être pas cinq municipalités sur les vingt-six que je visite, où des sommes considérables n'aient été dépensées pour cette fin. Encore ici le progrès a été vraiment remarquable, et il mérite d'être signalé. Pour en arriver jusqu'à ce point, il ne fallait rien moins qu'un décret en ce sens émanant de la plus haute autorité, puis le concours de toutes les forces vives de la ociété.

En justice, je dois faire remonter la plus grande somme de mérite jusqu'à MM. les curés qui, en cette circonstance comme toujours, lorsqu'il

s'agit de l'éducation du peuple, sont les premiers à payer de leur personne, de leur temps et de leur argent. Assez souvent, les commissions scolaires, bien disposées elles-mêmes, rendaient moins ardue la tâche entreprise ; mais il fallait voir la diplomatie, le tact de ces excellents curés, lorsqu'ils se trouvaient en face de commissaires routiniers et mal disposés ! Ils finissaient néanmoins par remporter la victoire, mais aussi, pour donner le branle à une amélioration projetée, à la construction d'une nouvelle maison d'école, par exemple, le bon curé n'avait rien de mieux à faire que de se saigner, s'il voulait voir triompher ses propres idées.

Permettez-moi de vous citer les cas les plus récents où des dépenses onéreuses ont été faites pour l'amélioration du matériel des écoles. Je vais suivre l'ordre établi dans mon grand tableau statistique.

Stoneham

Le révérend M. R. Casgrain, ci-devant curé de cette paroisse, fait ouvrir une école dans l'une de ses missions—St-Adolphe—rang très-pauvre, perché sur les montagnes en arrière de Laval. A l'appel de ce zélé curé, je me rends sur les lieux afin de régulariser les procédés. Tous les contribuables (une quinzaine environ) sont d'accord à construire une petite maison d'école. Aujourd'hui les enfants de ces pauvres colons s'instruisent comme ceux du riche fermier, et ils devront bénir toute leur vie la mémoire de leur ancien missionnaire.

Ce brave curé ne craint pas non plus, avec de faibles ressources, d'entreprendre l'érection d'une autre maison d'école dans le rang de Tewkesbury No. 2. Les catholiques et les protestants fréquentent cette école.

Le révérend M. R. Labbé marche sur les traces de son prédécesseur, et consacre beaucoup de son temps à régler les finances de la commission scolaire.

Beauport

Grâce au concours de M. le curé Tremblay, l'un des commissaires, l'on vient de commencer l'érection d'une vaste bâtisse auprès de l'église pour-

l'école modèle. Cette école était tenue dans une maison appartenant à la fabrique,et était devenue impropre à l'usage auquel on l'avait destinée.

Une autre maison a été donnée par M. le curé aux commissaires de St-Michel de Beauport.

Deux autres excellentes maisons ont été construites dans les arrondissements 2 et 3. Les dépenses réunies devront dépasser $5,000.

Charlesbourg

M. le curé Beaudry est le président de la commission scolaire. Sous son administration, trois maisons d'école ont été construites, et voilà qu'un magnifique couvent vient d'être érigé auprès de l'église. Cette bâtisse en briques, de 80 pieds sur 46, a trois étages. Elle est devenue la propriété des révérendes Dames du Bon Pasteur qui se sont obligées, moyennant un salaire annuel, d'y tenir l'école modèle des filles.

Mme la supérieure, la révérende Sœur Ste-Jeanne de Chantal, qui a toutes les qualités requises pour occuper un poste aussi important, a déjà su donner à sa maison tout le prestige du vrai et du beau.

St-Ambroise

Le révérend M. Giroux, curé de cette paroisse, occupe la charge de secrétaire-trésorier des écoles. Depuis quelques années, quatre maisons d'école ont été reconstruites, et on est à la veille d'en ériger une nouvelle auprès de l'église.

L'Ancienne-Lorette

L'harmonie la plus parfaite règne entre M. le curé et MM. les commissaires: aussi tout va bien.

On vient de construire une maison d'école dans le rang Ste-Anne. Il y a bien eu quelques divergences d'opinions à ce sujet, mais l'avis de M. le curé a prévalu, et a fait pencher la balance en faveur des requérants qui avaient besoin d'une école depuis longtemps.

On a de plus fait subir des modifications importantes à la maison d'école centrale.

Cap-Rouge

La maison d'école a été agrandie et améliorée au point d'en faire presque un couvent. Les révérendes Dames de la Charité dirigent les deux écoles modèles, vous savez avec quel succès.

On peut dire que cette institution prospère est l'œuvre du révérend M. P. Drolet, ci-devant curé de cette paroisse. Son dévouement à la cause de l'éducation est inaltérable.

M. le curé actuel est président de la commission scolaire, et il continue l'œuvre de son prédécesseur.

Laval

M. le curé F. X. Méthot fait ouvrir une seconde école, et érige en école modèle celle qui existait déjà. De plus, il fonde une autre école dans sa mission de St-Dunstan.

M. le curé actuel, président des commissaires, gouverne si bien que les finances sont dans un état très florissant.

L'Ange-Gardien

Le révérend M. Gauvin parvient, non sans peine, à relever le niveau des études dans sa paroisse, en y fondant une école modèle.

D'assez fortes dépenses ont été faites pour l'embellissement des maisons d'école et le renouvellement du mobilier.

Chateau-Richer

M. le curé Richard fait construire deux maisons d'école dans les arrondissements les plus pauvres de sa paroisse, où il n'y avait jamais eu d'école.

De plus, une autre grande maison est achetée au centre pour y tenir l'école modèle des garçons, puis l'on confie l'école modèle des filles aux

Dames du Bon Pasteur. Toutes ces améliorations ont dû coûter plusieurs milliers de piastres.

Ste-Anne

Le révérend M. Gauvreau, ancien curé de cette paroisse, fait bâtir une excellente maison dans la concession "Les Crans," où environ quarante enfants vont puiser une éducation chrétienne.

Comment cette école se soutient-elle, car les colons sont très pauvres ? Il faut le demander au révérend Père Rédemptoriste, supérieur, curé de cette paroisse.

Une autre maison d'école a été presque entièrement reconstruite.

St-Ferréol

Le révérend M. Bérubé tient gratuitement la charge de secrétaire-trésorier des écoles de cette paroisse. Il a fait bâtir deux maisons d'école, et une troisième a été réparée très convenablement. Des sommes relativement considérables ont été dépensées à cette fin, et c'est grâce au zèle, à l'énergique persévérance et à la prudence consommée de ce brave curé que tous ces travaux ont pu être exécutés sans trop exciter les murmures.

St-Tite

M. le curé Peyrusse vient de faire construire une excellente maison d'école au centre de sa paroisse, et le projet qu'il m'a communiqué d'ouvrir une nouvelle école sur le chemin des Caps, est devenu un fait accompli. Il a bien voulu se charger de la tenue des comptes, et les finances sont dans un bon état, bien que les contribuables, en général, soient peu à l'aise.

St-Joachim

Grâce au zèle de M. le curé, on a ouvert une troisième école dans le rang St-Elzéar, et ce révérend monsieur a été chargé par MM. les commissaires de faire renouveler, sous sa surveillance, le mobilier des écoles de cette paroisse. On a fait aussi de notables réparations à la maison d'école modèle.

Beaulieu

M. le curé Pâquet tient les comptes pendant plusieurs années, fonde une école modèle, et fait construire une excellente maison d'école.

St-Pierre

Des améliorations considérables ont été faites aux maisons d'école et au mobilier ; plus une maison neuve que l'on a construite dans l'arrondissement No. 3.

St-Jean

Un spacieux édifice a été érigé et mis à la disposition de l'école académique.

Ste-Famille

Une nouvelle maison d'école a été construite dans l'arrondissement No. 2, et des réparations assez importantes ont été faites à la maison d'école modèle et au mobilier.

De plus, grâce au concours de M. le curé, l'enseignement donné par les révérendes Sœurs de la Congrégation N. D. a été régularisé en le mettant sous le contrôle des commissaires.

J'ajouterai que le couvent des Dames de la Congrégation N. D., fondé en 1685, comptera, l'année prochaine, ses deux siècles d'existence. Cet arbre, planté par la vénérable Sœur Bourgeoys elle-même, est encore plein de sève, et promet d'abriter de ses rameaux toujours verdoyants bien des générations à venir. Qu'il en soit, ainsi pour le plus grand bien des jeunes filles de cette paroisse et des demoiselles pensionnaires qui vont y faire leur éducation.

Conclusion

Voilà, monsieur le Surintendant, les quelques détails que je tenais à vous donner sur les améliorations les plus importantes qui ont été faites dans les écoles de mon district.

Les paroisses que j'ai passées sous silence, sans avoir rien fait d'aussi

saillant à noter, remplissent cependant leurs obligations de leur mieux, en attendant que des circonstances favorables leur permettent de faire davantage. En ce cas, je ne manquerai pas de vous en informer au fur et à mesure que les travaux seront exécutés.

Ce qui a été accompli est plus que suffisant d'ailleurs pour prouver l'esprit de sacrifice qui anime nos populations rurales à l'endroit de l'instruction de la jeunesse, et le progrès sous ce rapport est palpable.

Espérons que ces bonnes dispositions du peuple ne s'arrêteront pas en si beau chemin, et que la question du traitement de l'instituteur aura bientôt la prépondérance sur toutes les autres questions d'intérêt public.

Ce qui a été fait, j'aime à le répéter, est dû, en grande partie, à l'influence du clergé ; et pour ma part, je ne saurais trop exprimer ma reconnaissance envers MM. les curés de mon district, pour l'aide qu'ils m'ont toujours donnée dans l'exercice de ma charge.

Vous aviez donc bien raison, monsieur le Surintendant, dans une circonstance solennelle, de prononcer ces belles paroles :

" Notre peuple a si bien conservé la foi respectueuse et docile de ses pères qu'il lui suffit de voir un drapeau arboré dans la main du prêtre, pour se jeter à sa suite et marcher. C'est le propre du clergé de tenir entre ses mains le cœur des peuples chrétiens. Raison souveraine, qui nous permet d'affirmer sans crainte, une fois de plus, que de cette influence et de cette action dépend l'avenir de notre pays ! "

J'ai l'honneur d'être, etc.

JOSEPH PRÉMONT,

Inspecteur d'écoles.

M. RUEL

St-Charles, 6 août 1884.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport pour l'année expirée l trente juin dernier sur l'état des écoles de mon district d'inspection, com prenant les écoles catholiques des comtés de Shefford, Brome, Missisquo Stanstead et partie de Bagot.

Je vous transmets en même temps mon grand tableau statistique.

J'ai le plaisir de vous annoncer qu'il y a eu beaucoup de progrè dans les écoles de mon district d'inspection ; le tableau suivant vous e donnera une excellente idée et des preuves plus visibles et plus convain quantes que ne pourrait le faire le meilleur écrit :

	1882-83.	1883-84.	Augmen tation.
Nombre de maisons d'éducation de tout genre	157	166	9
Total des élèves	6768	7193	425
Elèves depuis l'A B C jusqu'à la lecture courante	2552	2427	dim.125
" lisant bien	4216	4766	550
" écrivant	2850	4439	1589
" apprenant l'arithmétique	2974	5377	2403
" " la grammaire	1622	2059	437
" " la géographie	1012	1154	142
" " le dessin linéaire	914	1399	485
" " la tenue des livres	22	379	357
" étudiant l'histoire	971	1146	175
" " l'histoire du Canada	468	601	133
" " la géométrie	25	90	65
" " l'algèbre	41	100	59
" " les belles-lettres	222	273	51
" " l'agriculture	313	469	156

J'ai aujourd'hui 156 écoles élémentaires, trois écoles modèles sous contrôle, quatre écoles modèles indépendantes, une académie sous contrôle, une académie indépendante, et un collège industriel, dont une partie est sous contrôle et l'autre partie indépendante.

En général, j'ai raison d'être satisfait du zèle qu'ont déployé les institutrices de ma division ; car sur les cent cinquante-six écoles élémentaires de mon district d'inspection, sept sont excellentes, vingt-cinq sont très bonnes, cent deux sont bonnes, dix-huit passables et quatre mauvaises.

Comme je vous ai donné beaucoup de détails dans mon rapport de l'an dernier et dans mes cahiers de bulletins de cette année, je me bornerai à vous faire connaître seulement quelques faits qu'il est important de ne point laisser ignorer.

L'école catholique dans la municipalité de Bolton Ouest est restée fermée cette année par suite de difficultés entre les contribuables.

L'école dissidente catholique de Bolton Est a été abolie, parce que les mines de Dillontown, où elle était située, ont été abandonnées.

L'école catholique de Stukely Sud a également été fermée.

Faute de ressources, l'école No. 7 de St-Valérien a été fermée.

En retour, j'ai visité une école catholique française et anglaise à Stanstead ; cette école, sous les soins de Delle Zéphirine Bourque, a donné grande satisfaction. Il est probable que l'an prochain ces élèves, qui ont un bon commencement, seront confiés aux dames religieuses Ursulines qui construisent là un magnifique couvent.

J'ai aussi visité une école irlandaise catholique sur les bords du lac Champlain, faisant partie de la municipalité de St-Sébastien, mais située dans le comté de Missisquoi. Cette école, due au courage et à l'énergie de quelques familles irlandaises dispersées au milieu des protestants, fait un grand bien. Il faut espérer que le gouvernement leur viendra en aide, car leur maison est très petite et leurs ressources bien minimes.

M. le curé Beaudry de Dunham a réussi également à ouvrir une école

catholique à Frelighsburg dans la municipalité de St-Armand Est. Espérons que les ressources bien faibles que ce monsieur a à sa disposition lui permettront de continuer cette école une autre année.

Une école a aussi été ouverte dans le North End de Coaticooke, où elle fait un grand bien aux enfants dont les parents sont employés aux manufactures.

Un nouvel arrondissement a été formé dans Ste-Anne de Stukely.

De bonnes maisons d'école suivant les règlements ont été construites une dans Ste-Anne de Stukely, une dans Farnham Est, une dans Roxton.

D'autres sont en construction, notamment deux dans Ely Sud, une à Laurenceville, une dans Ste-Anne de Stukely, deux dans St-Valérien, une dans Bolton Ouest, une à Magog.

La série d'écriture Langlais continue à se répandre de plus en plus, et les progrès en calligraphie sont visibles partout où cette série a été introduite. Dans les écoles anglaises on a adopté la série Gage, de Toronto, ou la série Payne, de New-York. Ces séries sont très bonnes.

Livres de Prix

Ces livres font toujours un grand bien et les enfants ont hâte de voir arriver la visite de l'Inspecteur. Dans plusieurs localités ce sont les seules récompenses que les élèves reçoivent et notre chagrin est de ne pouvoir récompenser tous les enfants qui ont déployé un grand zèle pour l'école, montré beaucoup de volonté dans l'assistance et qui ont travaillé et lutté avec courage, constance et énergie pendant toute l'année.

Série Montpetit

La série de lecture Montpetit continue à être en usage dans les écoles de mon district ; mais dans plusieurs municipalités on a substitué le Devoir du Chrétien au Troisième Livre. J'ai approuvé ce changement parce qu'on peut y gagner beaucoup au point de vue moral. Je me suis opposé à l'abolition du premier et du deuxième livre, afin de conserver les avantages que

peut nous procurer cette série de livres de lecture. La méthode que l'on trouve dans ces deux livres peut très bien se continuer dans le Devoir du Chrétien, grâce au zèle, au tact et à l'habileté de nos institutrices, et les enfants étant plus âgés, plus avancés, ne peuvent en souffrir.

Institutions indépendantes

Ces maisons d'éducation sont comme par le passé à la hauteur de leur mission et continuent à faire un bien considérable. Le collège de Ste-Croix de Farnham est toujours à la tête de l'enseignement commercial et industriel et ne cesse pas de rivaliser avec les meilleures institutions en ce genre. Cette année il a été fréquenté par deux cent quarante-trois élèves.

Parmi les communautés de Dames religieuses j'en ai quatre qui sont dirigées par les Dames de la Présentation de Marie : l'académie de Coaticooke qui tient le premier rang, le couvent de Granby, le couvent de Farnham et le couvent d'Acton Vale.

J'ai visité l'académie de Coaticooke et le couvent de Granby, et je dois dire à la louange de ces dames qu'elles excellent dans l'art de l'enseignement.

Il y a aussi un couvent de Dames Jésus-Marie établi à Waterloo depuis un an. Je n'ai point eu l'honneur de le visiter, et je ne puis pas même vous en communiquer les statistiques : je n'ai pu me les procurer pour mon grand tableau.

Un couvent dirigé par les dames Ursulines doit s'ouvrir à l'automne à Stanstead. Il devra faire beaucoup de bien, car le besoin s'en faisait sentir depuis longtemps dans cette région éloignée.

Ecoles modèles

L'école modèle de Coaticooke est encore sous la direction de M. Porcheron. Cette année, ce monsieur avait pour aides dans les deux parties élémentaires Mme Porcheron et Delle Mary Kertson. Les progrès ont été considérables.

A Waterloo, M. Amédée Lafond, avec un assistant, a pris la direction de

l'école modèle des garçons, il a bien réussi ; les filles ont eu pour institutrices deux dames de Jésus-Marie et les succès ont été bons.

L'académie de Roxton Falls est devenue mixte sous les soins de M. Amédée Tanguay avec deux institutrices pour les deux parties élémentaires. Il est à espérer qu'avant longtemps cette académie reprendra le rang qu'elle occupait jadis parmi les institutions supérieures. Un grand pas a été fait cette année sous la direction de cet excellent professeur.

A Acton Vale, à l'école modèle des garçons, il y a eu aussi changement notable. Monsieur le professeur Narcisse Boulay a fait là comme partout où il a enseigné. Le succès a répondu à son travail, à son zèle et à son énergie, et quoique ce succès ne soit pas encore considérable, il est parfaitement établi qu'il y a eu de grands progrès. Sous la direction d'un professeur aussi zélé, je crois que l'an prochain cette école modèle reprendra la place qu'elle occupait autrefois.

Ecoles Elémentaires

Parmi les écoles élémentaires de ma division, je ne puis passer sous silence les suivantes qui ont donné très grande satisfaction : l'école No. 2 de Roxton sous les soins de madame Vincelette, l'école No. 12 dirigée par Delle Flore Bergeron, l'école de l'église de Bolton dirigée par Delle Arcilia Derex, l'école No. 2 de Stukely-nord depuis dix ans sous la direction de Delle Marguerite Lespérance (je regrette de dire que cette école est en grand danger de se fermer par suite de l'annexion d'une petite partie de cet arrondissement à la nouvelle municipalité scolaire de Laurenceville) ; l'école No. 3 d'Ely-sud dirigée par Delle Marie Hudon ; l'école No. 5 de St-Théodore d'Acton sous les soins de Delle Aurélie Tétrault ; l'école No. 4 de Notre Dame des Anges de Stanbridge sous la direction de Mme Onésime Molleur. Déployer plus de zèle, montrer plus de succès que n'en ont déployé et montré ces institutrices est pour ainsi dire impossible.

Il y a encore d'autres institutrices qui se sont distinguées, entre autres : Delle Honorine Ouellet dans St-Théodore d'Acton, Delle Marceline Auclair et Delle Vitaline Auclair dans Ely-sud, Delle Honorine Préfontaine, Delle Annie Bourbeau dans Shefford, Delle Exire-Rose Larreau et M. J. L. Molleur

dans Notre-Dame des Anges, Delle Arzélie Bizaillon et Delle Emma Giroux dans West-Farnham, Delle Mathilde Trudeau, Delle Arsinoe Chicoine et Mme Ledoux dans Ste-Cécile de Milton, Delle Octavie Lacroix dans Granby, Delle Rachel Perrin à Knowlton, Delle Ida Kéroack, Mme Porcheron et Delle Mary Kertson à Coaticooke, Delle Zéphirine Bourque à Stanstead, Mme Daudelin et son fils Joseph Daudelin à St-Damien de Bedford.

Pour plus amples détails, je vous réfère à mes cahiers de bulletins.

J'ai l'honneur d'être, etc.

P. J. RUEL,

Insp. d'écoles.

M. SAVARD

CHICOUTIMI, 25 août 1884.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur l'état des écoles de mon district d'inspection accompagné de mon grand tableau statistique, pour l'année scolaire 1883–84.

Je me permets de vous soumettre le tableau comparatif des années 1874–75 et 1883–84. Mieux qu'aucun raisonnement, il vous démontrera quels ont été les progrès opérés et le mouvement de l'éducation dans mon district d'inspection.

ETAT COMPARATIF

	1874–75	1883–84	Augmentation.
Municipalités	17	21	4
Ecoles de tout genre	62	91	29
Nombre d'élèves	2498	3638	1140
Assistance moyenne	1605	3091	1486
Elèves lisant bien	1434	2076	642
" écrivant	1064	3638	2574
" en arithmétique	890	3632	2742
" calcul mental	303	3632	3329
" tenue des livres	37	900	863
" mesurage	11	37	26
" l'anglais	64	303	239
" grammaire française	686	1434	748
" l'Histoire	647	1550	903
" étudiant le dessin linéaire	.....	2994	2994
" " leçons de choses	.....	3041	3041
" " l'art épistolaire	49	777	728
" " l'agriculture	161	1629	1468

Je dois ajouter à ce tableau que, durant cette époque, le monastère des Dames Ursulines, institution indépendante, dont la réputation n'est plus à faire, a été établi à Roberval, lac St-Jean, ainsi que quatre écoles modèles.

Le petit séminaire de Chicoutimi a été fondé en 1873 par Sa Grandeur Mgr D. Racine, évêque de Chicoutimi. Le cours d'études est de dix années et se divise en deux parties : le cours commercial français-anglais qui comprend quatre classes, et le cours classique de six classes. Cette institution est affiliée depuis 1877 à l'Université Laval ; les succès obtenus au baccalauréat ès-arts démontrent que le cours d'études n'y est pas inférieur à ceux des autres maisons d'éducation de la province. En 1874 on comptait 61 élèves, et cette année plus de 96. Le petit séminaire de Chicoutimi est sous l'habile et intelligente direction des révérends MM. A. Lafond et Joseph Roy, le premier comme supérieur et le second comme directeur.

L'académie des filles de Chicoutimi, sous les soins des révérendes Dames du Bon Pasteur, mérite à juste titre la reconnaissance de tous les intéressés et amis de l'éducation, par les succès qu'elle obtient. Le nombre des élèves est de 66.

Les commissaires de la ville de Chicoutimi ont confié à ces bonnes Dames Religieuses deux des écoles élémentaires de la ville, lesquelles sont tenues sur un bon pied.

Les écoles modèles et élémentaires sont conduites, en général, d'une manière satisfaisante et continuent de marcher dans la voie du progrès. Le corps enseignant de ce district, à quelques exceptions près, se dévoue toujours avec un zèle assidu aux fonctions importantes dont il est chargé, et rivalise de zèle pour former, par ses exemples, une jeunesse digne de la religion et de la patrie.

Je compte dans mon district d'inspection, outre deux révérendes Dames Religieuses enseignantes, quatre-vingt-trois éducatrices et seulement quatre maîtres. Sur ce nombre, neuf institutrices et un instituteur n'ont pas de brevet. Les municipalités qui les emploient, n'ayant pu se procurer les services de personnes diplômées dans le comté, m'ont consulté à cet effet ;

je n'ai toléré l'engagement de ces personnes qu'après les avoir examinées, et constaté, au préalable, qu'elles étaient compétentes.

Je regrette que le traitement annuel accordé à la presque unanimité des éducateurs ne soit pas convenable, et que dans certaines localités, loin de l'augmenter, on tende plutôt à le diminuer, et ce, surtout dans un temps où le prix des choses nécessaires à la vie a presque doublé. Un traitement qui était déjà mince, il y a quelques années, est maintenant complètement insuffisant. Cet état de choses est propre à décourager le corps enseignant qui a fait, depuis un certain nombre d'années, des progrès qu'il serait injuste de méconnaître, et les maîtres et maîtresses d'aujourd'hui valent beaucoup plus que ceux d'autrefois.

Espérons que le gouvernement viendra bientôt au secours de la classe enseignante si indispensable et pourtant si mal rémunérée.

Le mode d'enseignement adopté dans toutes les écoles modèles et élémentaires du comté se perfectionne chaque année montre plus d'uniformité, et, par là même, prend plus de force et d'extension. Le nombre d'élèves étudiant le *calcul*, la *grammaire*, la *tenue des livres*, le *dessin* et les *leçons de choses* augmente régulièrement, preuve incontestable de bons progrès.

L'instruction religieuse est la première branche que je recommande d'enseigner dans les écoles. Je conseille d'une manière toute particulière aux maîtres et maîtresses d'apprendre à l'enfant, dès les premiers jours de son arrivée à l'école, ses prières, puis, la récitation du catéchisme tous les jours. Bien que le curé soit chargé plus spécialement de l'expliquer, cela ne saurait dispenser le maître ou la maîtresse d'ajouter leurs explications à celles du curé. Je trouve dans le "Bulletin de l'Instruction Primaire," en parlant du catéchisme, les paroles suivantes : "Les choses qu'on comprend "le mieux s'appliquent plus aisément, et chacun sait, par expérience, "quelles erreurs monstrueuses les enfants commettent en répétant le caté-"chisme, faute de le comprendre. Aussi l'instituteur ou l'institutrice est-il "forcé, de toutes manières, d'expliquer en partie le catéchisme en le faisant "apprendre ; c'est d'ailleurs pour eux l'occasion et le moyen de donner "l'enseignement moral et religieux qui est dans leurs attributions." J'ai

trouvé entre les mains des maîtres et maîtresses, dans le Haut Saguenay, des catéchismes où toutes les explications s'y trouvaient. Ces livres ont été procurés aux maîtres et maîtresses sur la recommandation de plusieurs membres du clergé de cette partie du comté.

L'étude du dessin linéaire industriel devient de plus en plus populaire. Je recommande donc aux maîtres et maîtresses d'enseigner de bonne heure aux enfants cette science qui convient aux dispositions de leur âge, non seulement au point de vue du progrès qu'ils y font en le commençant plus tôt, mais surtout pour mettre de la variété dans l'enseignement et les occuper tout en les intéressant. Les enfants ont d'ailleurs un goût naturel pour tirer des lignes, dessiner et imiter les objets d'une manière quelconque. Le travail manuel leur plaît plus que le travail de l'esprit ; ils aiment mieux agir que raisonner.

L'utilité es leçons de choses se généralise et produit de bons résultats. " Cet exerci , pratiqué avec intelligence et tact," dit Pinet, " a surtout l'a-" vantage d'habituer les enfants à réfléchir sur les objets qu'ils ont conti-" nuellement sous les yeux, mais qu'ils ne remarquent point, et dont ils ne " cherchent point à se rendre compte.

" Ainsi, dit le même auteur, l'un des grands avantages des *leçons de* " *choses*, c'est la réflexion. Puis, dit-il, comme elles peuvent s'appliquer à " une foule d'objets également propres à former l'homme moral et intel-" lectuel, elles deviennent, dans les mains d'un instituteur habile, d'une " extrême utilité pour donner au cours de ses études une direction heu-" reuse." L'emploi de leçons de choses dans l'enseignement mérite donc l'attention de tous ceux qui sont chargés d'instruire la jeunesse.

J'ai insisté fortement, et partout, à ce qu'on se conforme à vos ordres au sujet des maisons d'école, de leur matériel, des réparations à leur faire, d'apposer des dossiers aux sièges, estrades, des armoires, des cartes géographiques, etc.

Les commissaires, convoqués en assemblée dans chaque paroisse, lors de ma visite, m'ont promis de se conformer en tout point à vos ordres.

Depuis l'envoi de mes bulletins, je suis informé que la plupart tiennent parole et sont à l'œuvre, soit en construisant des maisons neuves ou en réparant les anciennes et les fournissent du mobilier nécessaire. Ainsi, comme vous le voyez, M. le Surintendant, les commissaires sont tous bien disposés à mettre à exécution les lois et instructions qu'ils reçoivent de votre département.

Plusieurs commissaires illettrés n'ont pas la louable coutume de faire des examens publics ; je les ai blâmés, et ils m'ont promis d'y remédier, à l'avenir, en invitant le curé de l'endroit à se joindre à eux pour les aider à remplir ce devoir que la loi leur impose.

A la promesse de faire partout des examens publics, à la fin de l'année scolaire, j'ai obtenu que des prix seraient donnés aux élèves les plus méritants ; ce système de récompenses publiques me paraît un moyen efficace de rendre les enfants plus zélés, sages et plus laborieux durant toute l'année entière ; ayant bien soin toutefois de ne pas récompenser les ignorants et les paresseux. Les commissaires, en général, m'accompagnent lors de ma visite ; plusieurs d'entre eux, se croyant par là exemptés de visiter en d'autres temps leurs écoles, ne faisaient point d'examens publics.

Les secrétaires-trésoriers ont tous adopté la méthode officielle, à l'exception de deux, qui ont dû, depuis ma dernière visite, se procurer le nouveau système de livres et se conformer aux ordres du département.

Comme je vous ai donné de nombreux détails sur la tenue des écoles de mon district dans mes bulletins d'inspection, je crois inutile de les répéter dans ce rapport.

Les maîtres et maîtresses des écoles modèles qui réussissent le mieux dans l'enseignement, sont : M. Elzéar Ouellet et Dame Frs. Maltais, de Lotbinière ; ceux des écoles élémentaires sont : Mlle Anna Bergeron, de Jonquières, qui compte des élèves capables d'obtenir un brevet élémentaire. Marie Tremblay à St-Prime, Eliza Claveau à la Pointe-aux-Trembles, Anna Savard à Grandmont, Caroline Jovin à Hébertville et Georgianna Fillion à St-Alexis.

Normandin, municipalité nouvellement établie, a ouvert une école depuis quelques mois et je vous prie d'accorder, cette année même, à cette municipalité pauvre, une part de l'aide supplémentaire.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J. E. SAVARD,
Inspecteur d'écoles.

M. SIMARD

St-Gervais, 15 septembre 1884.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon grand tableau statistique et de vous faire rapport sur l'état de l'instruction publique dans les comtés de Bellechasse, Montmagny et l'Islet.

Comme le constatent mes statistiques, les progrès, pour l'année finissant le 30 juin dernier, sont satisfaisants ; le nombre des élèves inscrits sur le journal a augmenté, ainsi que le nombre de ceux qui étudient les diverses branches d'instruction obligatoires dans les écoles.

Je ne serai que juste, M. le Surintendant, en faisant l'éloge des aptitudes de la plupart des instituteurs et des institutrices qui dirigent les établissements scolaires soumis à ma surveillance ; je dois aussi exprimer ma satisfaction pour la facilité avec laquelle s'opère la perception des cotisations et pour la ponctualité des payements des maîtres ou maîtresses. Les secrétaires-trésoriers, sauf quelques rares exceptions, s'acquittent consciencieusement de leur devoir, et les commissaires, en général, prennent un vif intérêt à l'avancement de leurs écoles.

Plusieurs municipalités nouvelles sont en voie de formation. Déjà celle de St-Nérée, à peine érigée depuis un an, compte trois écoles ; et l'année prochaine, je crois que St-Damien, dans le comté de Bellechasse, aura aussi ses écoles. Deux autres *townships*, situés sur le chemin Taché, seront bientôt aussi au nombre des municipalités de mon district : Ste-Apolline dans le comté de Montmagny et St-Marcel dans le comté de l'Islet.

Les trois comtés de Bellechasse, Montmagny et l'Islet comprennent, M. le Surintendant, 32 municipalités divisées en 164 arrondissements, comprenant 176 maisons d'école, classées comme suit : 150 écoles élémentaires, 15 écoles modèles, 6 académies, 3 collèges et 2 écoles indépendantes. Ces écoles sont fréquentées par 7,838 élèves, avec une assistance régulière de 6,103.

Peut-être le nombre des élèves assistant régulièrement aux écoles pourrait-il être plus considérable ; mais l'émigration d'un grand nombre de jeunes gens l'empêche. Cette émigration rend la main-d'œuvre rare, et nombre de parents sont dans l'obligation de priver leurs enfants de l'école, afin d'utiliser leur aide. Les enfants qu'on retient ainsi à la maison sont toujours les plus âgés et d'ordinaire les plus avancés. Loin de moi la pensée de jeter le blâme sur ces parents, encore moins à l'instituteur ou à l'institutrice. Je ne veux que constater un fait qui explique pourquoi les progrès ne sont pas aussi rapides qu'on le pourrait espérer dans certaines écoles.

Le traitement des instituteurs ou des institutrices, déjà si insuffisant, loin d'augmenter, semble diminuer. Si, à côté de cette tendance, nous songeons à l'augmentation du coût de presque tous les articles de première nécessité, nous comprendrons aisément toutes les difficultés qu'éprouvent les commissaires à trouver des institutrices. Avec un salaire de $50.00 ou $60.00 par année, comment voulez-vous, M. le Surintendant, que de pauvres institutrices puissent faire face aux exigences de leur position ? Aussi, l'an dernier, les commissaires de plusieurs municipalités se sont-ils vus obligés d'engager des jeunes filles non diplômées et incompétentes. Plusieurs écoles même sont restées fermées parce que l'on ne pouvait point se procurer de maîtresses d'école à un prix aussi modique.

Les couvents de mon district d'inspection sont tous dirigés avec un dévouement qui fait honneur aux religieuses qui sacrifient leur vie et leur santé à l'instruction de la jeunesse. Tous ces couvents nous fournissent d'excellentes institutrices.

Toutes les écoles modèles de mon district sont dirigées par des institutrices, excepté celle de St-Gervais qui est confiée à M. R. Fortin et celle de St-Valier à M. Lindsay ; je prends plaisir à constater que toutes sont admirablement tenues. Je mentionnerai surtout l'école des filles de St-Jean Port-Joli sous la direction de Melle Richard, celle de St-Roch des Aulnaies sous la direction de Melle Legros, celle de St-Valier sous la direction de Melle Bellanger, et celle de St-Gervais dirigée par M. Robert Fortin, bien que les autres mériteraient aussi chacune une mention honorable.

Le collège commercial de l'Islet, sous la direction des Frères de la doctrine chrétienne, mérite de figurer à côté des écoles les plus florissantes. Les élèves de ce collège, après avoir suivi un cours régulier, sont aptes à remplir n'importe quelle position, soit dans le commerce, soit dans l'industrie, soit sur les chemins de fer. Ce collège rend certainement de grands services à la jeunesse canadienne.

Parmi les institutrices d'écoles élémentaires, je dois mentionner tout spécialement Melles Hermine Leclerc et Marie Cloutier, de St-Eugène, Melles Hermine Tanguay et Olivine Labrecque, de St-Gervais, Melle Zéphirine Martineau, de St-Michel, Melles Mélanie Côté et Célanire Bernier, de St-Charles, Melle Odile Morin, de St-Aubert, et Melle Adeline Blais, de St-Valier.

Des changements considérables ont été opérés dans l'économie des maisons d'école. Le mobilier est mieux adapté au confort du maître et des élèves. Les maisons que l'on construit sont spacieuses, bien éclairées, ventilées, et les instructions du département sont suivies.

Avant de terminer, permettez-moi, M. le Surintendant, de vous demander une aide supplémentaire en faveur des municipalités pauvres de mon district. Ces municipalités sont : pour le comté de Bellechasse, St-Nérée, St-Cajetan d'Armagh, Buckland, Mailloux et St-Magloire ; pour le comté de

Montmagny, St-Paul de Montminy, et pour le comté de l'Islet, St-Damas St-Benoît, Ste-Perpétue, St-Pamphile et St-Cyrille.

Je crois qu'il est aussi de mon devoir de remercier ici les amis d l'éducation, notamment MM. les curés qui, dans toutes les circonstance m'ont prêté leur appui en faveur de l'avancement des écoles de ma divisio

J'ai l'honneur d'être, etc.

J. P. SIMARD,
Insp. d'écoles.

M. STENSON

SHERBROOKE, 15 septembre 1884.

Monsieur le Surintendant,

Les chiffres de mon grand tableau statistique prouvent encore cett année que le nombre des écoles dans ce district d'inspection augmente tou jours. Les bulletins que je vous ai transmis pour chaque école séparémen vous ont démontré les progrès accomplis depuis l'an dernier. Vous ave remarqué que tout n'est pas dans un état parfait, tant en ce qui concern les bâtisses et l'ameublement qu'en ce qui a rapport à l'enseignement. L preuve que vous tenez à faire disparaître les imperfections et les abus encor existants, c'est que vous sévissez rigoureusement contre les municipalité qui les tolèrent, en les privant de l'octroi du gouvernement. Le résulta ne se fera pas longtemps attendre : l'inspecteur d'écoles devient, pour l moment, l'homme le plus exigeant et le plus intolérant du monde pour cer taines gens qui se contenteraient toujours de considérer l'économie comm la seule qualification nécessaire à une corporation scolaire, et la mesquine rie dans l'octroi des salaires des instituteurs comme une haute vertu che un commissaire d'écoles ; mais la partie saine et intelligente de la popula tion applaudit, et la réforme s'opère rapidement.

Quant à ce qui concerne la construction des écoles nouvelles, j'ai la satisfaction de pouvoir dire qu'il ne se fait pas à présent d'opposition sérieuse à la construction de maisons convenables : le fait est qu'il n'y a plus de question là-dessus ; il est entendu que la maison d'école doit avoir les proportions nécessaires au confort et à la santé des élèves et qu'elle doit être aussi élégante que possible. Dans l'ameublement il y a progrès aussi ; mais sur ce point il faudra insister encore, car on ne paraît pas comprendre partout qu'il est absolument nécessaire de donner à l'élève des sièges et des pupitres bien faits et proportionnés à sa taille, pour qu'il puisse travailler avec aise et efficacité.

Quant aux livres de classes, je puis dire que, généralement parlant, on est bien disposé d'en fournir, mais il y a encore une diversité navrante dans plusieurs endroits. Ainsi il y aura trois ou quatre grammaires différentes, autant d'arithmétiques, d'histoires, etc. Un instituteur habile qui ne tient pas au mot à mot, mais qui sait enseigner d'une manière intelligente, réussit à surmonter ces obstacles sans trop perdre de temps ; mais celui qui est routinier se voit surchargé d'ouvrage et voit avec désespoir la multiplicité de divisions qui existent dans son école, tandis que la plupart de ceux qui apprennent les matières sont, à peu près, au même degré d'avancement.

Il y a une couple d'années déjà, en traitant ce point dans mon rapport, je vous disais que je désirais ardemment voir faire des conventions d'instituteurs dans mon district d'inspection. A ces conventions je voudrais voir donner des leçons sur l'enseignement par des professeurs pratiques et expérimentés comme les professeurs des écoles normales. Je suggérais de faire défrayer par le gouvernement les dépenses des instituteurs et des institutrices qui assisteraient à ces conventions. Je suis aujourd'hui encore plus persuadé que jamais de l'efficacité des réunions d'instituteurs conduites systématiquement. Des circonstances malheureuses m'ont empêché de mettre à exécution l'intention que j'avais de faire une réunion d'instituteurs ici, dans la cité de Sherbrooke, cet été. J'étais convaincu que, sans le puissant appui du Département de l'Instruction publique, et sans pouvoir offrir une hospitalité convenable et gratuite aux instituteurs et aux institutrices venant de la campagne, je ne pourrais pas en réunir un grand nombre, mais tout de même j'étais décidé de faire, cette année, le premier

pas dans cette voie, avec la ferme conviction que la chose deviendrait assez populaire et assez importante pour se recommander d'une manière non équivoque aux autorités scolaires. J'en ai été empêché, mais j'ai eu l'avantage d'assister au *The Normal Institute of protestant teachers*, à Richmond, au mois de juillet dernier.

C'est là que j'ai pu m'assurer que j'avais raison de croire que des réunions de ce genre seraient d'un puissant secours au corps enseignant. Non seulement ces réunions seront-elles importantes et rapporteront-elles de bons fruits, mais elles sont d'une absolue nécessité.

Je vois dans votre rapport pour l'année 1882–83 que la proposition est faite par quelques-uns de mes confrères " d'abolir le brevet d'école élémentaire et ceux de seconde classe pour ne maintenir que les brevets d'école modèle et d'école normale."

Je n'hésite pas à protester contre une telle proposition. Je pourrais donner plusieurs raisons pour lesquelles on doit refuser d'accueillir une proposition de ce genre, mais e me bornerai à en citer une seule, pour le moment, et celle-là doit suffire pour montrer l'impraticabilité d'un semblable changement. La voici : Nous n'avons pas, au moins dans cette partie du pays qui comprend mon district d'inspection, et ce district est d'une étendue très considérable, assez d'instituteurs et d'institutrices possédant des brevets d'école modèle, ou d'école normale, pour tenir la dixième partie de nos écoles. Or, la conséquence naturelle de l'abolition du brevet d'école élémentaire serait la fermeture des neuf dixièmes de nos écoles, ou ce qui équivaudrait à peu près à la même chose, l'abandon de ces écoles, sans contrôle, à des personnes sans qualification aucune.

Qu'on abolisse les diplômes de seconde classe, c'est très bien ; mais ceux de première classe, non et mille fois non ! Mais au lieu d'abolir les brevets d'école élémentaire, faisons suivre un cours pédagogique à ceux et à celles qui les possèdent et nous aurons alors de bonnes écoles élémentaires.

Je vois par les rapports de certains de mes collègues, et je connais par mon expérience personnelle, qu'il arrive, malheureusement trop souvent, que

les bureaux d'examinateurs accordent des diplômes à des personnes qui ne possèdent pas les connaissances nécessaires pour faire l'école d'une manière avantageuse. Mais toute règle générale souffre des exceptions, et ces cas sont des exceptions à la règle générale ; ce n'est pas le système qui est mauvais, c'est l'administration qui est parfois défectueuse.

Je dirai, sans crainte de contradiction, que la plupart des institutrices de mon district d'inspection possèdent assez d'instruction pour faire une bonne école élémentaire, mais la difficulté qui reste à surmonter pour obtenir de bons succès, c'est de faire savoir à ces institutrices comment elles doivent s'y prendre pour faire part de leurs connaissances à leurs élèves. Si les écoles normales pouvaient nous fournir des instituteurs et des institutrices en assez grand nombre pour diriger nos écoles élémentaires, je dirais : Abolissons les bureaux d'examinateurs. Mais lorsqu'il est un fait indéniable qu'elles ne peuvent pas le faire, alors conservons le seul bouclier qui nous reste pour nous protéger contre les personnes ignorantes qui viendraient s'imposer comme institutrices, et qui seraient encouragées par des commissaires d'école parcimonieux.

Mais pour réussir à faire réunir les instituteurs et les institutrices régulièrement, il faut de toute nécessité qu'ils soient exempts de faire des dépenses qui sont hors de proportions avec leurs salaires. Or, pour cela, il faut trouver un moyen de leur venir en aide. Qu'ils consacrent leur temps, leurs talents et leur travail pour se mettre mieux en état d'instruire les enfants confiés à leur charge, mais que le gouvernement leur fournisse l'occasion de mettre à profit ce temps, ces talents et ce travail qu'ils consacrent déjà, pour un vil prix, au profit du public.

J'ai déjà suggéré l'opportunité d'employer les sommes dépensées pour l'achat de livres de prix distribués par le gouvernement aux élèves des écoles communes, pour défrayer les dépenses des réunions d'instituteurs.

Je regretterais de voir retrancher les livres de prix distribués aux inspecteurs d'écoles, car ces livres produisent un bon effet, causent de l'émulation parmi les enfants d'école et donnent un certain prestige, une certaine popularité à l'inspecteur qui les distribue ; mais tout cela n'est que peu de-

chose à côté du bien incalculable que produiraient les réunions des instituteurs sous le rapport de l'enseignement méthodique.

S'il y a un autre moyen, qu'il soit adopté.

Si, par exemple, il y a des institutions d'éducation supérieure qui peuvent exister avec un peu moins d'aide du gouvernement, quand même les étudiants seraient obligés de payer une pension un peu plus élevée pour leur éducation, et ils sont généralement en état de le faire, alors qu'un fonds spécial soit formé pour subvenir aux dépenses nécessaires pour hausser le niveau des qualifications de nos instituteurs et institutrices populaires. C'est un fait incontestable que les professions libérales sont encombrées dans cette province, tandis que nous avons l'humiliation de voir un certain nombre d'artisans et de cultivateurs qui, pour n'avoir pas reçu une instruction intelligente et systématique pendant le temps qu'ils ont fréquenté l'école, ne savent pas signer leur nom.

La conclusion naturelle à tirer de ces faits, c'est que les institutions d'éducation supérieure reçoivent plus que leur part de patronage au détriment des écoles élémentaires. Je dirai ici que je souscris de grand cœur à la déclaration faite par mon collègue M. Bolton McGrath, dans son rapport de l'an dernier : " que l'éducation des masses est le moyen le plus important de développer les ressources d'un pays."

Il paraîtra peut-être présomptueux de ma part de faire de semblables suggestions, mais je sens qu'il est de mon devoir d'insister sur ce point, qui est d'une importance vitale, si nous voulons que nos écoles de langue française se tiennent au niveau des écoles anglaises de ce pays.

On me dira, peut-être, que les conventions des instituteurs protestants réussissent bien sans que le gouvernement se charge d'en supporter les frais. Cela est peut-être tout à fait vrai, mais ils ne faut pas se cacher le fait que les instituteurs et les institutrices protestants reçoivent, généralement parlant, de meilleurs salaires que les nôtres et qu'ils sont par conséquent plus en état de subvenir aux dépenses exigées d'eux.

Malgré cela, je suis en position de dire que les amis de l'éducation qui encouragent les conventions pédagogiques des instituteurs protestants sont

eux aussi, d'avis que le gouvernement devrait donner un encouragement pécuniaire à ces conventions. Une raison de plus pour nous d'améliorer notre système d'enseignement en donnant des leçons de pédagogie à nos instituteurs, c'est que nos livres d'école laissent à désirer sous le rapport de l'uniformité, de la lucidité et surtout sous le rapport de la simplicité, défauts qui sont presque tous disparus des livres employés dans les écoles anglaises aujourd'hui.

Un autre moyen puissant de favoriser l'enseignement populaire consisterait à faire réunir les inspecteurs d'école en convention spéciale, périodiquement, pour traiter les questions d'enseignement, de la comptabilité scolaire et de la mise en pratique des lois qui régissent les municipalités scolaires. Ce serait, je crois, le moyen le plus expéditif pour arriver à l'uniformité dans l'enseignement, et il y aurait un échange d'idées parmi nous qui ne pourrait manquer de produire de bons résultats. Nous sommes appelés inspecteurs d'école, mais nous sommes tout autant instituteurs qu'inspecteurs. En effet, combien de fois ne nous arrive-t-il pas d'être obligés de faire la classe aux élèves de nos écoles, pour des heures entières, dans le but d'enseigner à l'instituteur le système à suivre pour obtenir du succès dans l'enseignement ? Les années se succèdent et la même chose est à recommencer, car les instituteurs et les institutrices se succèdent très souvent avec les années. Un jeune homme ou une jeune fille, qui possède les connaissances nécessaires pour lui valoir un brevet, entre en fonctions comme instituteur pour la première fois ; c'est une position toute nouvelle et tout à fait étrangère, car la transition de l'état d'élève à la position d'instituteur est abrupte pour ceux qui ne passent pas par l'école normale. Cette personne sait que son devoir est d'enseigner certaines matières aux élèves qui lui sont confiés ; elle possède ces matières, mais ce qu'elle ne sait pas, c'est comment il faut s'y prendre pour donner cet enseignement d'une manière efficace. L'inspecteur doit, de toute nécessité, lui donner sa première leçon. Il y a peut-être quelques mois que cette personne enseigne à tâtons, se donnant une peine infinie et ne réussissant que très médiocrement dans sa tâche. Quand elle aura suivi un cours pédagogique donné à une convention d'instituteurs, par des professeurs compétents, son utilité dans sa sphère et les progrès qu'elle y accomplira doubleront ; son goût pour l'enseignement lui rendra sa tâche facile, et un système régulier et

pratique ajouté à la lucidité de ses explications contribuera puissammen à rendre l'école agréable à ses élèves.

L'inspecteur ne sera plus alors dans la nécessité de faire la classe aux élèves, mais il pourra faire l'examen de l'école, en constater les progrès et en signaler les défauts, s'il en existe, et cela avec l'espoir de voir une amélioration marquée dans cette école à sa prochaine visite. Nos livres d'école s'améliorent, et l'élan étant donné dans cette voie, il y a lieu d'espérer que nous ne resterons pas longtemps en arrière sous ce rapport. J'ai reçu, dernièrement, du Rev. frère Reticius un exemplaire d'une histoire du Canada par les frères des écoles Chrétiennes, ainsi que quatre volumes de leçons de langue française. Je n'ai pas encore eu le temps d'examiner les livres de leçons françaises, dont deux sont pour le maître et deux pour l'élève, mais il me fait plaisir de témoigner en faveur du cours élémentaire de l'histoire du Canada. Ce petit livre est exempt en grande partie de l'aridité qui nuit tant dans nos livres d'école français ; les faits y sont relatés d'une manière à frapper l'imagination et à faire une impression durable sur la mémoire.

Les cahiers d'écriture Langlais sont d'une qualité supérieure, mais ils ont un défaut : celui de coûter trop cher. Il est difficile de reprocher aux parents d'en acheter d'autres, à peu près semblables, quand ils sont beaucoup meilleur marché.

Le rôle du tableau noir dans l'école se développe considérablement, mais il n'est pas encore rendu à son apogée, par la raison du manque de connaissances pédagogiques chez les instituteurs qui ne savent pas en tirer tout le profit possible.

Le goût du dessin industriel se développe d'une manière assez satisfaisante.

Dans certains endroits on ne réussit pas à faire fournir le manuel d'agriculture aux élèves par les parents, mais les instituteurs se prêtent assez volontiers, à présent, à son enseignement. Du moment que l'instituteur sait l'enseigner, les enfants montrent assez de goût et d'aptitudes pour cette matière.

Dans la lecture, l'écriture, le calcul, la géographie et l'histoire, les progrès sont satisfaisants.

Dans le calcul mental et la comptabilité rurale, il se fait un progrès toujours croissant ; aussi j'insiste sérieusement sur l'enseignement de ces deux branches importantes de notre éducation populaire.

Je vois avec satisfaction que le Conseil de l'Instruction publique s'occupe des divisions des districts d'inspection scolaire. Il est encourageant aussi de voir que les honorables membres de la Législature provinciale, sans distinctions de partis, s'occupent de l'amélioration du système d'inspection scolaire et se déclarent en faveur d'une rémunération proportionnée aux services rendus par les inspecteurs.

Tout cela présage un meilleur avenir pour l'inspecteur d'écoles qui, aujourd'hui, est obligé de vivre sur un fort maigre salaire.

Je parcours la liste alphabétique des inspecteurs d'écoles de la province de Québec : cette liste contient trente-sept noms, dont six seulement reçoivent un salaire de mille piastres par année ; les autres reçoivent tous moins de mille piastres. Sur les mille piastres que nous recevons, il faut en réduire trois cents (je parle de mon expérience personnelle et je présume que celle de mes collègues est analogue) pour les frais de voyages que nous sommes obligés de faire. Il nous reste, par conséquent, sept cents piastres de salaire pour subvenir à toutes les dépenses d'une famille généralement nombreuse, et il est inutile de dire que l'inspecteur d'écoles qui est chargé d'un grand district d'inspection ne peut s'occuper d'autres choses pour augmenter son revenu. Son temps y passe tout entier, car quand il n'est pas occupé à faire ses visites régulières, il est inondé de correspondances et, au moment qu'il s'y attend le moins, il est souvent appelé à se rendre dans une partie éloignée de son district d'inspection pour aplanir des difficultés qui s'y élèvent et qui, de peu de conséquence d'abord, deviendraient sérieuses sans l'intervention de l'inspecteur à leur début. Je l'ai déjà dit et je dois le répéter, qu'il ne serait que juste et équitable que les dépenses réelles des voyages des inspecteurs d'école fussent payées en sus de leur salaire. Ce serait, je crois, un des moyens les plus efficaces pour effectuer une très grande amélioration dans le système d'inspection de nos écoles publiques et dans le fonctionnement des lois scolaires. Il est tout naturel de croire que quand l'inspecteur voyage à ses frais et dépens, aussi bien

que quand il reçoit l'hospitalité d'un ami de l'éducation, il se hâte de s'acquitter de sa tâche le plus tôt possible et laisse certains détails qui ne paraissent pas urgents, sans s'en occuper plus qu'il ne le faut pour le moment, tandis que, s'il savait que ses déboursés lui seraient remis, il lui en coûterait moins de donner le temps nécessaire pour le règlement des difficultés.

Je dois remarquer que les statistiques des institutions d'éducation supérieure indépendantes ne sont pas comprises dans mon grand tableau statistique. Ces institutions, qui sont au nombre de quatre, et dont vous recevez sans doute des rapports spéciaux, sont fréquentées par à peu près six cents élèves qui augmentent d'autant le nombre d'élèves catholiques dans ce district d'inspection.

Je termine, M. le Surintendant, en vous assurant que si vous désirez quelques autres informations touchant ce district d'inspection, ou si vous voulez une copie anglaise de ce rapport, je me hâterai de vous les fournir du mieux que je pourrai le faire.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

M. T. STENSON,

Inspecteur d'écoles.

M. TÉTREAULT

LOUISEVILLE, 20 septembre 1884.

Honorable Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur l'état des écoles de mon district d'inspection, pour l'année qui vient de s'écouler.

J'ai visité, une première fois, toutes les écoles placées sous ma surveillance ; mais, malgré toute la diligence possible, je me suis vu forcé par le manque de temps d'omettre la deuxième visite dans trente de ces écoles, les mieux tenues de chaque municipalité.

Les écoles de tout genre ont compté, cette année, six mille sept cent soixante-et-quatre élèves ; ce qui fait une augmentation de cent quatre-vingt-dix sur l'an dernier. C'est la première fois, depuis que je suis en charge, que j'ai à constater une augmentation aussi considérable.

Les progrès, quoique lents, se soutiennent d'une manière assez encourageante.

Le fait le plus remarquable que j'ai à constater est la rareté toujours croissante des maîtres d'école ; c'est au point que plusieurs arrondissements assez importants n'ont pas eu d'école.

Cet état de choses est dû, principalement, à la faiblesse des salaires que l'on accorde dans le plus grand nombre des municipalités. Bon nombre d'institutrices laissent, chaque année, l'enseignement pour prendre un autre emploi plus rémunératif.

Les membres du corps enseignant ont tous fait leur devoir, suivant la mesure de leurs forces, à trois ou quatre exceptions près. Un bon nombre se sont distingués, comme de coutume.

Le paiement du salaire des maîtres d'école s'est fait assez régulièrement partout, si j'en excepte la municipalité de St-Didace. Ici, la situation s'est

encore empirée depuis l'an dernier, par le mauvais vouloir et la négligence des commissaires et du secrétaire-trésorier. Les maîtres d'école sont ici excessivement mal payés et souffrent grandement de cet état de choses ; des institutrices capables et dévouées ont cru devoir, pour cette raison, cesser d'enseigner dans cette municipalité.

Les secrétaires-trésoriers tiennent toujours bien leurs comptes et font tous leur devoir, à l'exception de celui de St-Didace, auquel il me faut reprocher une grande négligence dans la perception des taxes scolaires.

J'ai trouvé toutes les écoles bien fournies, à l'exception de celles de St-Sévère. Ici les commissaires ont rebroussé chemin, en cessant de fournir les livres et autres fournitures aux enfants, contrairement à ce qu'ils avaient coutume de faire depuis plusieurs années. Lors de ma visite dans cette municipalité, j'ai trouvé la plupart des enfants de chaque école manquant de tout.

L'assistance à l'école est, à peu de chose près, ce qu'elle était l'an dernier : bonne dans les écoles bien tenues et bien fournies du matériel nécessaire ; faible et laissant beaucoup à désirer dans un grand nombre d'écoles moins favorisées.

Les causes de cette irrégularité dans l'assistance à l'école sont multiples, sans doute ; mais la principale vient, je le répète, du peu d'habileté et du manque de dévouement d'un grand nombre de maîtres, qui ne savent pas rendre leur enseignement intéressant et fructueux. L'expérience et des observations soignées viennent, chaque jour, me confirmer de plus en plus dans cette opinion.

Il s'est bâti plusieurs maisons d'école, et toutes, à une seule exception, ont les dimensions voulues.

Les salaires des maîtres se sont élevés dans plusieurs municipalités, en tête desquelles figure Maskinongé. St-Justin et St-Didace méritent aussi une mention honorable sous ce rapport. On commence à comprendre que pour avoir un bon personnel enseignant, il faut accorder un traitement libéral et en rapport avec les services que rend le maître d'école.

Plusieurs municipalités, cependant, persistent obstinément à faire leurs engagements au point de vue du bon marché. Malheureusement, les bureaux d'examinateurs contribuent toujours, par leur indulgence mal comprise et hors de saison, à favoriser cette disposition de certains corps de commissaires à engager toujours celui qui s'offre au plus bas prix.

Le mobilier des écoles s'est amélioré un peu partout. On a fait, dans chaque municipalité, des dépenses plus ou moins considérables à ce sujet ; mais, comme je l'ai déjà fait remarquer plusieurs fois, il arrive trop souvent que ce mobilier est construit sur un plan très défectueux, et ne vaut pas ce qu'il a coûté. On rendrait un grand service aux municipalités, en les obligeant, pour l'avenir, à construire leur mobilier d'après un plan officiel, et on leur épargnerait par là un grand gaspillage d'argent.

A part les municipalités de St-Didace et de St-Elie, il n'y a nulle part un montant d'arrérages de cotisations qui mérite d'être mentionné. Il est bien vrai que mes bulletins d'inspection en ont mentionné un certain montant pour plusieurs municipalités ; mais ce sont de mauvaises dettes remontant, le plus souvent, à plusieurs années, et que l'on ne peut percevoir sans faire vendre des immeubles dont le prix ne couvrirait pas les frais de vente.

Les nombreux établissements d'éducation supérieure, collèges, académies et couvents de mon district, sont toujours dans un état prospère, et de plus en plus fréquentés.

Toutes les écoles modèles, moins une, méritent une mention honorable. Les titulaires de ces écoles ont fait un grand travail et ont bien réussi. Au premier rang figure l'école modèle de Louiseville, suivie de près par celles de Maskinongé et de Ste-Ursule. Le cours obligatoire dans quelques-unes de ces écoles, ne compte pas une classe nombreuse ; mais cela n'est pas dû à la faute du maître ; le jeune âge des élèves ne permet pas de faire plus.

Chaque municipalité devrait être forcée d'avoir son école modèle ; et cette école devrait être toujours dirigées par un homme, pour le cas d'une école de garçons ou d'une école mixte. Plusieurs municipalités florissantes sont encore privées des avantages d'une école modèle, et cela, par le mau-

vais vouloir du corps des commissaires qui, malheureusement, sont trop souvent choisis parmi les gens privés de toute instruction.

Un certain nombre d'écoles élémentaires sont très distinguées et méritent d'être placées au rang des écoles modèles. Ces écoles se trouvent à Maskinongé, la Rivière du Loup, St-Justin, St-Didace, St-Lin, et Trois-Rivières.

Les autres municipalités comptent aussi, sans doute, de bonnes écoles élémentaires ; mais le nombre en est trop limité, si l'on considère la prospérité dont jouissent ces municipalités, et les moyens qu'elles ont de s'assurer les services de bons maîtres d'école.

Toutes les matières du programme scolaire sont enseignées, dans chaque école, autant qu'il est possible de le faire ; et s'il y a encore dans mon district un bon nombre d'écoles où le programme n'est pas suivi en entier, c'est dû au jeune âge des élèves et au peu de temps qu'ils passent à l'école.

Le dessin et l'agriculture sont les deux matières dont les progrès laissent le plus à désirer. Si le nombre des élèves qui apprennent ces matières est bien satisfaisant, comme il appert par mes statistiques, je dois à la vérité de dire que les résultats pratiques de cet enseignement se réduisent à bien peu de chose dans plus de la moitié des écoles de mon district.

On ne pourra jamais asseoir l'enseignement du dessin sur des bases satisfaisantes, aussi longtemps que les maîtres d'école seront dispensés de connaître cette matière, pour être admis à l'enseignement.

Telles sont, honorable Monsieur, les quelques remarques que j'ai cru devoir ajouter aux informations détaillées contenues dans mes bulletins d'inspection.

J'ai l'honneur d'être, etc.

AMBROISE TÉTREAULT,

Insp. d'écoles.

M. THOMPSON

(*Traduction*)

LEEDS, 5 juillet 1884.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour l'année expirée le 30 juin 1884.

Vous verrez, par le grand tableau statistique que j'ai déjà transmis à votre département, qu'il y a maintenant dans mon district d'inspection vingt-six municipalités et quatre-vingt-deux écoles. Ces écoles ont été fréquentées, durant l'année dernière, par deux mille soixante-quinze élèves, c'est-à-dire mille soixante-deux garçons et mille treize filles. Le chiffre moyen des présences a été de quatre-vingt-trois pour cent environ.

La plus grande partie des écoles ont été ouvertes pendant huit ou dix mois de l'année. Dans quelques municipalités pauvres, cependant, l'enseignement ne s'est donné que pendant quatre mois.

Ces quatre-vingt-deux écoles, auxquelles j'ai fait pour la plupart deux visites pendant l'année, sont distribuées de la manière suivante : il y en a quarante-quatre dans le comté de Mégantic, vingt-six dans le comté de Compton, deux dans le comté de Dorchester et quatre dans le comté de Lotbinière.

On compte dans mon district quatre écoles supérieures, savoir : les écoles modèles de Leeds, de St. Sylvestre et de Lingwick et l'académie d'Inverness.

L'école modèle de Leeds a été fréquentée cette année par quatre-vingt-neuf élèves. Son directeur, M. John Parker, est un instituteur de haute capacité. Les écoles modèles de St. Sylvestre et de Lingwick ont aussi donné des preuves d'une excellente direction.

Il y a dans mon district quatorze écoles dissidentes fréquentées par trois cent-dix élèves.

Parmi nos neuf instituteurs et nos soixante-onze institutrices, six seulement ne sont pas pourvus du brevet de capacité, et quatre sont élèves gradués de l'école normale McGill.

J'ai constaté, en général, un progrès satisfaisant dans la plupart des écoles. Les instituteurs sont plus compétents que par le passé et semblent prendre plus d'intérêt à leur classe. Cependant, on en trouve toujours un certain nombre qui paraissent n'avoir pour objet, en enseignant, que de percevoir le maigre traitement qui leur est accordé. Il est à regretter que les commissions scolaires emploient de semblables sujets et leur permettent d'entrer en concurrence avec des instituteurs bien connus pour leur zèle et leur fidélité dans l'accomplissement du devoir de tous les jours.

Le progrès remarquable que l'on constate chez les instituteurs du comté de Mégantic est dû en grande partie au cours pédagogique que la plupart d'entre eux ont suivi à l'académie d'Inverness, sous la direction éclairée de professeurs formés à l'école normale McGill. Ce progrès est dû aussi à la manière dont les commissions d'examen ont observé les nouveaux règlements relatifs à l'obtention des brevets de capacité.

Dans la plupart des municipalités, les réformes recommandées par la circulaire que vous avez adressée aux commissaires et aux syndics, ont été autant que possible opérées. Le mode de pensionner l'instituteur chez les parents des élèves, à tour de rôle, a été complètement abandonné. Il est vrai de dire qu'il n'a jamais été beaucoup en usage dans ce district.

Toutes les commissions scolaires ont, je crois, adopté une liste de livres de classe qu'elles ont transmise à votre département.

Dans les municipalités où la série de livres de lecture canadiens avait été recommandée, cette série devra probablement faire place aux livres de lecture de Gage, attendu que le comité protestant du Conseil de l'Instruction publique a décidé que, après le premier juillet prochain, on devra se servir exclusivement, dans toutes les écoles de la province de Québec, du *Royal Reader* ou de la série de Gage.

Depuis que cette décision a été rendue, j'ai fait imprimer et distribuer à toutes les commissions scolaires et aux instituteurs de ce district, une liste de livres de classe qui, j'ai toute raison de le croire, sera adoptée presque partout.

Pour ce qui est du cours d'études prescrit, je puis dire qu'il a été universellement adopté par les commissaires et suivi assez exactement. Dans la plupart des municipalités, on en fait afficher des copies dans les écoles, afin de pouvoir le consulter chaque jour. J'ai aussi tâché de convaincre les instituteurs de la nécessité de dresser un tableau de l'emploi du temps, dès leur entrée en fonctions.

Il n'y a que peu d'instituteurs qui soient engagés par écrit comme la loi l'exige ; et dans beaucoup de municipalités, les commissaires qui résident dans l'arrondissement sont autorisés à engager leur instituteur.

Votre conseil, au sujet de l'engagement des instituteurs à l'année, a été suivi, je crois, dans toutes les municipalités de ce district, moins une toutefois, dans laquelle on ne s'est obligé comme d'habitude que pour la période de quatre mois. Dans toutes les autres municipalités, les engagements se sont faits à l'année, c'est-à-dire que les instituteurs ont été employés pendant tout le temps que l'école devait rester ouverte durant l'année.

Suivant votre désir, j'ai convoqué une réunion des instituteurs du comté de Mégantic ; cette réunion a eu lieu le 20 juin, à l'académie d'Inverness. Par suite de la grande distance que plusieurs instituteurs avaient à parcourir pour se rendre en cet endroit, et pour diverses autres causes, l'assemblée n'a pas été nombreuse. Le Rév. E. I. Rexford y assistait et a donné une conférence aussi intéressante qu'utile sur divers points se rapportant au travail quotidien de l'instituteur.

Conformément à l'ordre contenu dans votre circulaire du 17 novembre 1882, je vais tâcher de faire le classement des différentes municipalités de mon district d'après les différents chefs suivants :

1. La manière dont les commissaires d'écoles et le secrétaire-trésorier s'acquittent de leurs fonctions.

2. L'état des maisons d'école.
3. Les fournitures d'école.
4. L'usage de livres de classe approuvés.
5. La compétence des instituteurs.
6. Les traitements des instituteurs et la manière dont ils sont payés.

Je trouve qu'il est extrêmement difficile de faire le classement des municipalités sur la totalité de ces chefs ; certaines municipalités qui occupent un degré élevé sous certains rapports, peuvent n'avoir qu'un rang inférieur sur d'autres points. Cependant, le tableau suivant vous donnera une idée assez exacte de la position relative de chaque municipalité de ma division.

St-Sylvestre Linière St-Patrice Inverness Leeds Leeds-Sud Lingwick Winslow-Sud	Bien
Hampden Marston Whitton St-Edouard Ste-Malachie St-Ferdinand d'Halifax Ste-Julie de Somerset Ireland-Nord (diss.) Ireland-Nord Nelson Ham-Sud Inverness-Ouest Ireland-Sud St-Gilles S. C. de Jésus	Médiocre.

Le nombre des élèves qui ont étudié le dessin, cette année, a été de trois cent quarante-neuf ; c'est, je crois, une légère augmentation sur le chiffre de l'an dernier. J'espère qu'un plus grand nombre d'instituteurs s'occuperont à l'avenir de cet enseignement que tous pourraient donner avec profit en s'aidant du manuel de Walter Smith et des cartes-modèles.

Je vous ai déjà transmis les bulletins d'inspection de toutes les écoles de ma division, lesquels, avec le tableau statistique et les remarques contenues dans ce rapport, suffiront, je l'espère, pour vous faire connaître les progrès de nos écoles pendant l'année qui vient de s'écouler.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

WM. THOMPSON,
Inspecteur d'écoles.

M. TREMBLAY

(Gaspé)

GRAND'VALLÉE, 22 août 1884.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre ce rapport sur le mouvement de l'instruction dans le comté de Gaspé, pour l'année scolaire 1883-84.

La crainte des redites ne me fait pas peur. Je renouvellerai donc les mêmes observations, je reviendrai à la charge aussi longtemps que des modifications déjà proposées, soit à la législature, soit aux corporations scolaires, n'auront pas opéré les réformes qu'exigent les circonstances locales.

Voici ce qui dès à présent me paraît le plus pressant :

1o. Longues vacances durant la belle saison d'été, manquement grave de la part de MM. les commissaires ;

2o. Incurie des familles à envoyer leurs enfants à l'école, cause probable de ce défaut ;

3o. Insuffisance de subsides de la part de la législature, urgence d'augmenter le fonds d'aide supplémentaire, partage plus fructueux du fonds de écoles suivant la moyenne de la ponctualité ;

4o. Insuffisance du traitement de l'instituteur, et de là incompétence quelquefois nullité.

1. Ce n'est pas la première fois que je condamne les longues vacances d'été, ce n'est pas sans raison que j'y reviens. Il va de soi que je m'adresse à la campagne, tout spécialement au comté qui m'occupe, où nous n'avons pas à redouter la grande chaleur et les épidémies. Il n'y a pas moins, dans un grand nombre de cas, d'un quart des enfants pouvant assister à l'école l'été, qui ne la fréquentent pas l'hiver. Combien de contribuables, nouveaux colons, laissent en automne le bord du fleuve, se retirent pour l'hivernement dans des endroits boisés, sur des terres nouvelles ; puis au printemps, après leurs petites semailles, reviennent prendre leurs maisons d'été, mieux leurs postes de pêche souvent agglomérés non loin de l'école.

Je suis heureux de constater que MM. les commissaires commencent à s'apercevoir de cet état de choses, s'en occupent et s'appliquent à le corriger. Déjà, plusieurs corporations inclinent à donner deux mois de vacance l'hiver: janvier et février, époque où la brièveté des jours laisse à peine le temps de se rendre à l'école, puis de retourner à la maison ; époque enfin à laquelle l'instituteur gèle et l'enfant périt. Nous voulons bien volontiers, disent les contribuables, nous soumettre au paiement de la cotisation, au paiement de l'instituteur ; mais, de grâce, ne le laissez pas s'absenter, ne suspendez pas l'école pour deux grands mois, juillet et août, qui en valent bien quatre d'hiver. L'instituteur de vocation se soumettra de bonne grâce au travail dans cette période de l'année où il peut produire les plus grands résultats.

Cet amendement sera d'autant plus réalisable que Gaspé, dans un avenir très prochain, pourra, sans emprunter aucun secours étranger, se

suffire dans son personnel enseignant ; à cette heure même, plus de quarante institutrices appartiennent au comté.

2o. L'incurie des familles : négligence, apathie, découragement proviennent pour une large part de ce que leurs plaintes, souvent légitimes, ne sont pas favorablement accueillies.

3o. Le fonds d'aide supplémentaire, déplorablement diminué du double, puis augmenté d'un tiers, devrait être maintenant quadruplé. L'autorité pourrait venir tout spécialement en aide à une foule de municipalités peu populeuses, pour lesquelles la subvention n'est que nominale. Par ex. : de la Rivière au Renard à Ste-Anne des Monts, distance de quatre-vingt-seize milles, où l'on compte plus de treize municipalités qui ne reçoivent annuellement en moyenne que $10 à $12 de subvention. Ce n'est sûrement rien moins qu'affligeant pour toutes ces localités, où le besoin d'instruction se fait d'autant plus sentir que ce sont autant de groupes d'habitants éloignés les uns des autres de 4, 5 ou 6 milles.

Je suis sincèrement convaincu que le fonds des écoles communes serait plus fructueusement approprié, non pas d'après la population totale dans chaque municipalité, mais d'après la moyenne de l'assistance constatée sur le certificat collectif de MM. les curés, instituteurs et inspecteurs. Le surcroît de travail occasionné serait amplement dédommagé par une émulation générale et par l'assiduité.

4o. Du défaut de traitement surgissent chez tout fonctionnaire presque toutes les défaillances. Condamnés à ne pouvoir donner à l'instituteur une rémunération suffisante, nous sommes par là même tenus d'engager de jeunes instituteurs, de jeunes institutrices, sans expérience, n'ayant pour la plupart à peine conscience de la haute importance de leur mission.

Qui fera croire à ce jeune instituteur qu'il se doit à lui-même, entre ses heures de classe, une bonne préparation de la leçon qu'il a à expliquer ? Une forte préparation peut seule donner au maître le talent d'intéresser, de stimuler, d'obtenir de la part de ses élèves la plus grande somme d'attention possible.

Je pourrais ajouter que l'enfant généralement quitte l'école à l'âge de la première communion, à 11, 12 ou 13 ans, c'est-à-dire à l'âge d'apprendre à l'âge de comprendre ; précisément à cette époque où l'élève devrait se livrer à une étude désormais plus intelligente, plus approfondie ; c'est le contraire qui se produit. Les élèves quittent l'école avec des connaissances incomplètes, confuses et bientôt après ne savent plus rien.

J'ai l'honneur d'être, etc.

THOMAS TREMBLAY,
Insp. d'écoles.

M. TREMBLAY

(Charlevoix)

BAIE-ST-PAUL, 25 août 1884.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur l'état des écoles de mon district d'inspection, pour l'année scolaire 1883-84, ainsi que le grand tableau statistique pour la même année.

En comparant le tableau de cette année avec celui de l'année dernière, on observe :

Que le nombre d'arrondissements a augmenté de deux ;

Que le nombre total des élèves qui ont fréquenté les écoles a augmenté de 114, et que le chiffre de l'assistance moyenne a aussi augmenté de 323 ;

Qu'il y a eu augmentation dans l'étude des matières les plus importantes du programme scolaire. Dans l'écriture, il y a eu une augmentation de 801 ; en arithmétique 1037 ; en géographie 153 ; en grammaire

française 241 ; en histoire du Canada 167 ; en tenue des livres 89 ; et dans l'art épistolaire 303.

La grammaire française, la géographie et l'histoire du Canada ne sont pas encore enseignées à un nombre suffisant d'élèves, comme elles devraient l'être ; mais cela est dû à ce que dans plusieurs municipalités, les parents ne veulent pas que leurs enfants étudient ces matières avant leur première communion. Et, comme je le disais l'année dernière, une fois la première communion faite, ils les retirent de l'école. Sous ces circonstances, les maîtresses se trouvent dans l'embarras, voulant exécuter les recommandations de l'inspecteur.

En conseillant aux maîtres et aux maîtresses d'enseigner ces principales branches aux élèves capables, assez avancés pour les étudier avant leur première communion, nous n'entendons pas par là qu'ils négligent l'enseignement de la religion et de la morale. Au contraire, je recommande de donner aux enfants une instruction morale et religieuse, d'enseigner aux élèves les prières ordinaires du chrétien, l'abrégé de la doctrine chrétienne, renfermé dans le catéchisme du diocèse, et l'histoire sainte, tant de l'ancien que du nouveau testament. Car la plus noble et la plus importante fonction de l'instituteur est, sans contredit, l'éducation destinée à former le cœur de l'enfant, à développer en lui les germes de vertu que Dieu y a placés, et de le prémunir contre les funestes séductions du vice et des mauvaises passions.

J'ai sous mon inspection 83 écoles, dont 3 écoles académiques, 5 écoles modèles et 75 écoles élémentaires.

Il y a 75 écoles sous contrôle des commissaires et 8 écoles indépendantes.

Les 3 écoles académiques sont fréquentées par 255 élèves ; les 5 écoles modèles par 282 ; et les 75 écoles élémentaires par 2,740.

Les élèves fréquentant les 75 écoles sous contrôle sont au nombre de 2,958, et ceux fréquentant les 8 écoles indépendantes sont au nombre de 319.

Total des élèves fréquentant toutes les écoles : 3,277 ; et le total de l'assistance moyenne : 2,666.

Je dois d'abord vous dire, monsieur le Surintendant, que les deux couvents de la Baie St-Paul et de la Malbaie sont tenus sur un bon pied, et que l'instruction qui s'y donne est excellente. Les révérendes sœurs supérieures de ces deux institutions indépendantes m'ont reçu avec bienveillance et cordialité, et m'ont invité d'une manière toute spéciale à faire subir à leurs élèves un examen qu'elles considèrent comme un moyen d'encouragement et de progrès.

J'ai constaté avec plaisir que, durant l'année dernière, la lecture a fait un progrès sensible. La plupart des maîtres et maîtresses se sont appliqués à mettre en pratique les avis que je leur avais donnés pour apprendre aux enfants à bien lire. On ne peut trop attacher d'importance à la lecture qui est une des branches fondamentales de l'enseignement. Les élèves lisent avec plus de soin, font les liaisons convenables, et observent mieux les pauses indiquées par les signes de ponctuation. On voit disparaître ce ton forcé, faux, chanteur et criard qui existait dans quelques écoles. Avec encore un peu de zèle et de bonne volonté, on parviendra à acquérir un ton convenable et naturel : celui de la conversation.

La calligraphie est un peu mieux que l'année dernière, surtout dans les écoles où la série des cahiers d'écriture de J. A. Langlais est en usage. Il y a encore un certain nombre d'écoles où l'écriture laisse à désirer. Dans ces écoles, on se sert de mauvais papier ; et la maîtresse est obligée de tolérer cela, car les enfants seraient des mois sans écrire. Je conseille de faire commencer les enfants à écrire aussitôt qu'ils commencent à épeler ; c'est un moyen de les amuser en leur enseignant à faire les lettres et les chiffres.

Le calcul a été de ma part l'objet d'une attention toute spéciale. L'arithmétique s'enseigne d'une manière plus pratique ; le calcul mental est enseigné à un bien plus grand nombre ; et les élèves sont en état de faire des calculs de mémoire très utiles à leurs parents.

J'ai recommandé, dans toutes les écoles, d'enseigner la tenue des livres, car il n'est personne qui n'ait besoin de tenir des comptes. Dans les écoles

élémentaires, je conseille seulement de donner aux élèves une manière générale et abrégée de tenir des comptes ; de leur faire faire des entrées pratiques et ordinaires ; de leur faire comprendre la manière de solder un compte, de rédiger un billet promissoire, de donner un reçu, etc.

Accoutumer les enfants à écrire quelques lettres sur des sujets simples et pratiques est aussi d'une haute importance. Aux institutrices des écoles élémentaires, j'ai conseillé de ne pas donner aux élèves de longs préceptes de littérature, mais de se borner à des remarques sur leurs petits devoirs. J'insiste plus sur le cérémonial des lettres ; je demande de faire connaître aux élèves la manière de commencer et de finir une lettre, ainsi que la manière de la dater, de la plier, de l'adresser, etc.

Dans mes visites de cette année, je me suis attaché plus particulièrement aux matières les plus importantes, c'est-à-dire à la lecture, à l'écriture au calcul, à la grammaire française, à la tenue des livres, à l'art épistolaire, à la géographie et à l'histoire du Canada. Dans mes visites de l'année prochaine, je vais surveiller les autres matières, un peu moins importantes mais obligatoires, du programme officiel.

Je suis heureux de vous déclarer, monsieur le Surintendant, que mes remarques ont fait un bon effet dans un bon nombre d'écoles. Les élèves comprennent mieux ce qu'ils ont appris ; ils raisonnent leur lecture et ne s'attachent plus autant au mot-à-mot et au par-cœur. En général, je suis encouragé des succès obtenus ; tout en exceptant les municipalités pauvres, qui engagent à petits prix des institutrices peu capables et trop jeunes. Là, on a pour le prix donné.

J'ai insisté beaucoup sur le défaut qu'ont quelques maîtresses d'aller trop vite dans l'enseignement de certaines matières. Je leur enjoins de bien faire comprendre les éléments, de donner beaucoup d'exemples, de faire faire beaucoup d'applications sur le tableau, et de n'avancer qu'après que les élèves comprennent très bien ce qu'ils ont appris. De plus, de revenir souvent, par quelques questions posées en différents endroits, sur tout ce qui précède la leçon du jour.

Dans quelques municipalités, l'état des maisons d'école et du mobilier

scolaire n'est pas bien satisfaisant ; mais il faut attribuer ce défaut à l misère et à la pauvreté des gens, plutôt qu'à leur mauvaise volonté. Dan ces paroisses, je crois qu'il est mieux de tolérer et d'attendre encore quelque années, avant d'exiger ce que l'on est en droit d'obtenir des paroisses plus : l'aise. Je dois citer les paroisses de l'Ile aux Coudres, de la Pointe au Pi et de la Malbaie, pour avoir fait des réparations à leurs maisons d'écoles e à leur mobilier scolaire. Il y a d'autres paroisses qui montrent moins de bonne volonté, et dont les maisons et le mobilier laissent à désirer.

Le manque d'assiduité et la négligence des parents sont toujours les principales causes qui ralentissent les progrès de certaines écoles primaires. Je crois devoir aussi ajouter une autre cause que je considère comme nuisible à l'avancement des élèves, c'est le système des vacances en différents temps de l'année. Vous savez, monsieur le Surintendant, qu'après un congé, il faut toujours un temps assez considérable pour remettre les enfants à l'étude ; et quand ces vacances arrivent trois fois, même quatre fois par année, jugez de la perte de temps. Il serait préférable de fixer le temps des vacances dans les mois d'août et de septembre pour la campagne. Ce sont les deux mois qui correspondent le plus au temps des travaux, au temps des foins et des récoltes, et aussi à la saison des fruits.

La méthode officielle pour les comptes est suivie dans toutes les municipalités ; les secrétaires-trésoriers les moins instruits commencent à la comprendre, et ils avouent qu'elle est claire et aisée. J'ai été satisfait des comptes, en général ; cependant, l'addition des diverses colonnes au bas des pages ne se fait pas partout d'une manière régulière.

Les maîtres et maîtresses sont bien payés ; je n'ai rencontré qu'une institutrice à qui on devait des arrérages ; alors, j'ai ordonné au secrétaire de cette municipalité de me préparer un état de comptes de ses maîtresses pour la prochaine visite.

Il y a de la bonne volonté chez messieurs les commissaires pour faire fonctionner les écoles, pour mettre à exécution les ordonnances de l'honorable Surintendant, et pour se conformer aux instructions que je leur donne. Il y a bien quelques paroisses où il y a encore beaucoup à faire, mais il faut avouer que ce sont plutôt les moyens qui manquent que le bon vouloir.

Il est de mon devoir de vous recommander, comme méritant une aide spéciale supplémentaire, les municipalités de Callières (Baie des Rochers), de De Salles, de la Petite-Rivière, de St-Hilarion et de St-Placide.

Il est bien rare que je fasse une visite seul, car je suis presque toujours accompagné soit de M. le curé, de quelques commissaires, du secrétaire ou de quelques parents. Dans la paroisse de l'Isle aux Coudres, j'ai été accompagné dans toutes les écoles par les cinq commissaires et le secrétaire, et la salle était littéralement encombrée des parents des enfants. C'est un exemple qui sera suivi, je l'espère, par les autres paroisses de ma division. Cette assistance des parents nous donne l'avantage de faire des remarques très utiles aux enfants et aux parents. Je ne puis trop louer messieurs les curés, ainsi que les autorités scolaires et les parents de l'intérêt qu'ils portent à l'instruction, en se montrant si zélés et si devoués à accompagner l'inspecteur dans ses visites. Aussi, je les remercie bien sincèrement.

Je constate que les livres de récompenses que nous donnons dans les écoles sont un bon moyen d'émulation et un encouragement pour les élèves. Il faut donc espérer que le nombre augmentera chaque année, afin de répondre au désir des maîtres et des élèves. C'est, sans contredit, un moyen puissant d'encourager l'assiduité et l'application.

Ces quelques remarques, ajoutées aux renseignements que contiennent mes bulletins d'inspection, suffiront, j'ose le croire, monsieur le Surintendant, pour vous donner une idée de l'état des écoles de ma division d'inspection.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

THS. TREMBLAY,
Insp. d'écoles.

M. VIEN

LAUZON, 19 octobre 1884.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur l'instruction publique dans mon district d'inspection pour l'année 1883-84.

Je compte, cette année, dans mon vaste district, 165 maisons d'éducation de tout genre, savoir : un collège commercial, tenu par les chers Frères de la Doctrine Chrétienne, 4 académies, partagées entre les Rdes Sœurs du Bon-Pasteur, de la Charité, et de la Congrégation de Notre-Dame ; 9 écoles modèles, sous le contrôle de quatre instituteurs ; 157 écoles élémentaires et une école mixte indépendante de sourds-muets.

Un état comparatif des années précédentes avec cette année est, je crois, un bon moyen de résumer le tableau statistique que je vous ai transmis il y a quelques jours.

	1880-81.	1881-82.	Augmentation.	1882-83.	Augmentation.	1883-84.	Augmentation.
Grammaire	1409	1578	169	1589	11	1756	167
Histoire	1070	1204	134	1480	176	1512	32
Arithmétique	2900	3215	315	3933	718	3565	Diminution. 368
Tenue des livres	235	343	108	395	52	407	Augmentation 12
Géographie	705	817	112	905	88	917	12
Ecriture	3119	3358	239	4045	687	3987	Diminution. 58
Agriculture	682	695	13	609	86	737	Augmentation. 128
Dessin industriel	545	581	36	1012	431	698	267

Ainsi, à quelques variantes près, il y a eu pendant l'année une pro-

gression assez remarquable, et, sans blesser la vérité, je crois pouvoir vous dire qu'il y a eu progrès en ce sens, que pendant que certaines écoles sont restées stationnaires, plusieurs se sont sensiblement améliorées.

Cette année encore, je me plais à rendre hommage aux communautés de mon district ; non seulement elles font du bien aux élèves qui fréquentent leurs maisons, mais j'ai pu constater leur bienfaisante influence dans les écoles des municipalités où elles sont établies. Ainsi, les institutrices de ces localités enseignent avec bien plus d'intelligence ; de là naît, chez les élèves, un goût plus prononcé pour l'étude ; les institutrices, ayant plus de savoir-faire, et constatant que leur travail est quelque peu fructueux, prennent le temps de préparer leurs classes, afin que leur enseignement soit à la portée des intelligences auxquelles elles s'adressent.

Ceci m'amène à parler de l'assistance qui, dans ces écoles, est vraiment remarquable. Mais, monsieur le Surintendant, à part cette classe d'institutrices qui font la joie de ceux qui s'occupent d'instruction et d'éducation, il y a la classe des traînards et des personnes peu préparées pour enseigner, qui n'étudient pas, croyant tout savoir ; et je répèterai à leur égard ce que disait un de mes confrères : Le défaut dominant dans ces écoles, c'est que l'instituteur n'est qu'un simple auxiliaire et que le livre joue le rôle de souverain maître. Tous les points faibles qu'on trouve dans le mode d'enseignement suivi dans nos écoles sont la conséquence directe ou indirecte de ce défaut-là.

L'enseignement doit venir du maître, et frapper directement les sens, l'intelligence des enfants ; l'élève ne doit se servir du livre que pour apprendre à dire ce qu'il connaît déjà, et pour répéter ce qu'il a appris.

Et j'ajouterais encore avec le même : Lorsque les rôles sont renversés, le livre devient un obstacle, une barrière entre le maître et l'élève ; il empêche chez l'un et chez l'autre le travail intellectuel ; on n'approfondit rien, on apprend tout par cœur ; l'enfant s'occupe de la lettre, et non de l'esprit des choses ; il donne le mot-à-mot, et il ignore le sens ; il récite machinalement, il ne parle pas ; sa mémoire est bourrée de mots, son intelligence est vide.

Un tel enseignement manque de ton, de vie et d'attraits.

Maisons d'école

Depuis un an, dix maisons d'école ont été construites ; les unes sont assez bien faites, les autres sont à refaire.

Matériel

Quelque peu amélioré. Là comme ailleurs, quand les commissaires opèrent quelques réformes, ils en éprouvent beaucoup de satisfaction ; mais le difficile est de mettre la machine en mouvement.

Salaires

Dans plusieurs cas, les salaires sont très mal payés. Ainsi, en mars dernier, j'ai constaté qu'il y avait quelques jours à peine que certains commissaires avaient payé la balance des salaires des institutrices de l'année précédente : soit un retard de huit mois.

Nos législateurs ne pourraient-ils pas, monsieur le Surintendant, faire disparaître cette monstruosité, en modifiant la loi ?

Il est temps, selon moi, de faire des réformes, car une partie notable du corps enseignant se meurt d'inanition.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

G. S. VIEN,
Inspecteur d'écoles.

M. HUBBARD

(*Traduction*)

SHERBROOKE, 1er mai 1884.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-inclus mon rapport annuel accompagné d'un tableau statistique pour l'année scolaire courante.

Il y a eu beaucoup de changements dans ce district pendant l'année, mais n'affectant en rien le nombre des écoles en opération et l'assistance des élèves. J'ai constaté cependant qu'il y avait un peu moins d'écoles ouvertes, mais que d'un autre côté l'assistance était meilleure. Ces changements ont eu lieu dans l'administration générale et dans le travail des écoles. Durant les années passées, comme vous le savez, mes rapports au sujet d'à peu près trente municipalités sujettes à mon inspection, comprenaient deux périodes scolaires distinctes, l'une pendant l'été et l'autre pendant l'hiver; j'ai constaté aussi que le plus souvent, il y a eu non seulement des périodes scolaires distinctes, mais que l'enseignement a été donné par des instituteurs différents.

Quelquefois les écoles s'ouvraient pendant quelque temps durant l'automne, mais on a constaté qu'à chacune de ces époques, les instituteurs n'étaient pas les mêmes.

Pendant l'année, quelques municipalités ont peu modifié cette entente, et la plupart d'entre elles ont adopté le système scolaire annuel complet ou partiel.

La manière de faire ces changements n'était pas la même dans toutes les municipalités et dans tous les districts, et dans certains cas, les écoles étaient fermées durant l'été, tandis que d'autres étaient ouvertes pendant toute cette saison, adoptant ainsi le système scolaire annuel.

Cette irrégularité provisoire disparaîtra sans doute à mesure que ce nouveau mode de procéder sera généralement adopté.

Je dois ici remarquer que ces différentes organisations ont considérablement augmenté les difficultés de l'inspection des écoles, parce que nous avons été obligés, dans quelques cas, de faire trois visites ou trois voyages, au lieu de deux.

Le mode de pensionner les instituteurs dans les familles des élèves a été presque complètement abandonné, une seule municipalité n'ayant pas encore décidé d'y renoncer, après le premier de juin dernier.

Je crois que dans chaque municipalité des livres de texte autorisés ont été adoptés, et presque toujours ceux que j'avais recommandés.

Ces auteurs ont souvent été acceptés avec plaisir, et on s'est de cette manière assuré d'une uniformité d'enseignement très utile.

Dans d'autres cas, cependant, cette réforme s'est faite d'une manière plus lente que je ne l'avais espéré, et lors de ma dernière visite, j'ai trouvé qu'il y avait encore peu d'uniformité dans l'enseignement, ce à quoi on remédiera, je l'espère, l'année prochaine.

Les modifications que les MM. Gage & Cie ont été obligés de faire dans leurs livres de lecture, ont causé beaucoup de confusion et d'inconvénients lorsque ces livres ont été introduits dans les écoles, mais je crois que ces inconvénients ne seront que temporaires.

Le cours d'étude autorisé a été généralement adopté, au moins *pour la forme*, et dans certains cas j'ai constaté qu'on avait obtenu des résultats satisfaisant.

Je crois cependant que l'uniformité de l'enseignement a été moins complète sous ce rapport que sous celui des autres réformes, mais j'espère que lorsque les livres de texte seront plus uniformes, nous pourrons faire suivre le cours d'étude plus régulièrement. L'attention des instituteurs devra être particulièrement attirée sur cette question, lors de leur prochaine assemblée, qui d'après mon expérience a toujours produit d'excellents résultats.

Quant au dessin à main libre, je suis heureux de pouvoir constater que,

bien qu'on ne s'en occupe pas autant qu'on devrait le faire, il y a certainement eu progrès dans ce sens. Le tableau annexé à ce rapport indique un progrès considérable dans l'enseignement de cette partie de l'éducation pratique.

Ceci résulte en grande partie des délibérations des assemblées des instituteurs.

Comme on le verra par les résumés de mon tableau, j'ai fait un rapport cette année sur 282 écoles élémentaires, ayant une assistance de 6,842 élèves ; sur 5 écoles modèles fréquentées par 261 élèves ; sur 8 académies ayant 688 étudiants, et sur deux collèges donnant l'instruction à 154.

Parmi ces dernières écoles, 270 (fréquentées par 7,045 élèves) se trouvent sous la direction des commissaires ; 14, avec 286 élèves, sont sous le contrôle des syndics ; et 13 écoles indépendantes avec 614 élèves, c'est-à-dire, qui ne dépendent ni des commissaires ni des syndics, bien que cinq d'entre elles reçoivent de l'aide du gouvernement comme académies et collèges. Ceci donne un total de 297 écoles, avec 7,945 élèves. Sur les 284 écoles sous notre contrôle, 5 sont des académies, dont l'une a quatre classes élémentaires. Cinq sont des écoles modèles, l'une d'elles ayant deux divisions. Cinq autres sont aussi des écoles graduées ayant de deux à quatre divisions, formant ainsi un total, si on les compte par divisions, de 312.

Dans les écoles sous le contrôle des inspecteurs, 23 instituteurs et 343 institutrices ont été employés durant l'année ; 16 instituteurs et 115 institutrices n'ont enseigné que pendant une partie de l'année, et 40 institutrices sont inévitablement comptées deux fois.

Les traitements qui ont été payés aux instituteurs sous notre direction, s'élèvent à $5,445, et ceux payés aux institutrices à $34,710, formant un total de $40,145.

Eu égard aux irrégularités qui ont eu lieu cette année, et auxquelles j'ai déjà fait allusion, il a été très difficile d'arriver à un calcul exact du montant et surtout de la moyenne des traitements, mais lorsque le système

actuel aura été régulièrement et définitivement adopté, ce calcul sera comparativement facile et simple à faire. Je dois aussi remarquer ici que la moyenne et le montant des traitements sont naturellement affectés par la durée de l'année, un engagement pour 7 mois étant moindre en proportion qu'un engagement de 10 mois.

J'ai visité les 39 municipalités scolaires qui se trouvent sous mon contrôle trois fois durant l'année, excepté celle d'Auckland qui n'a qu'une petite école et que je n'ai visitée qu'une fois. La saison d'hiver a été encore plus défavorable pour les visites d'inspection que celle de l'année dernière, mais j'ai réussi cependant à visiter presque toutes les écoles.

Au moment où j'écris ce rapport, je n'ai pas encore pu convoquer une assemblée des instituteurs, mais j'ai pris des arrangements pour en convoquer quelques-unes pendant le mois de juin.

J'ai encore éprouvé beaucoup de difficultés cette année à faire la classification des municipalités conformément à votre circulaire du mois de novembre 1882, qui ordonnait de classifier les écoles de la manière suivante: 1o. "Excellentes;" 2o. "Bonnes;" 3o. "Médiocres;" 4o. "Mauvaises;" et 5o. "Très-mauvaises," en les plaçant dans l'ordre de leur mérite respectif, tout en tenant compte des détails suivants :

1. L'administration des affaires par les commissaires et par les secrétaires-trésoriers ;

2. L'état des maisons d'école ;

3. L'état et la quantité des fournitures d'école ;

4. L'usage des livres de texte autorisés ;

5. La compétence des instituteurs ;

6. Les traitements des instituteurs et le mode de leur paiement.

Le premier article s'applique naturellement à toutes les écoles, et quant aux autres, j'ai adopté, comme l'année dernière, un système rigoureux d'examiner chaque école sur ces cinq matières et j'ai classé les municipalités d'après la moyenne des résultats constatés.

Certaines municipalités peuvent obtenir de bons points, c'est-à-dire 2 et 5, tandis que quelques autres en ne marquant que 3 et 4, n'obtiennent qu'un résultat moyen inférieur.

Dans la classification suivante, j'ai indiqué la situation moyenne des écoles par des chiffres, en commençant par 0 et en allant jusqu'à 9.

Les chiffres les plus élevés indiquent que les écoles occupent un rang inférieur et que celles qui sont marquées par un chiffre moins élevé que 9 doivent alors être placées dans une classe inférieure. La situation respective des écoles est ainsi indiquée, et non par l'ordre de la classification ; celles qui ont la même moyenne étant désignée par ordre alphabétique.

Classe No. 1 E.	
Sherbrooke	3
Coaticook	6
Danville	7
Richmond	7
Beebe Plain	8
Lennoxville	9

Classe No. 2 B.	
Stanstead Plain	1
Dixville	2
Durham	2
South Durham	2
Eaton	3
Shipton	3
Waterville	4
Windsor Mills	3
Cleveland	5
Clifton	5
Clifton East	5
Dudswell	5
Melbourne Village	5
Newport	5
Windsor	5
Brompton	6
Bury	6
Hatley	6
Kingsey	6
Kingsey Falls	6
Barnston	7
Compton	7
Magog	7
Orford	7
Stanstead	7
St. Pierre	7
Tingwick	7
Ascot	8
Melbourne	8
Westbury	8
Barford	9
Hereford	9

Classe No. 3 M.	
Auckland	0

Il n'y a pas eu beaucoup de changements, cette année, apportés aux maisons d'école. Deux nouvelles maisons ont été construites, une très bonne à Durham, et une assez bonne à Kingsey. On en a construit une autre à Cookshire qui devra servir d'école modèle, et quelques autres ont été bien réparées. Plusieurs autres, comme on le verra par mes bulletins, demandent des réparations ou devront être complètement reconstruites.

Les écoles élémentaires et modèles de Robinson (Bury) nécessiteront la construction d'une maison convenable pour y installer une école graduée.

En général, je crois que les instituteurs ont porté plus d'intérêt que d'ordinaire à leur profession, et on apprécie davantage les améliorations qui ont été faites.

Je crois néanmoins que ceux qui travaillent contre leur propre intérêt et contre le progrès des écoles sont peu nombreux, ainsi que ceux qui cherchent à propager le système de pension chez les familles des élèves. Quant aux autres instituteurs qui ne consentent à s'engager que pour une seule période et qui persistent à maintenir la confusion dans le choix des livres de texte, je suis aussi d'opinion que leur nombre n'est pas aussi considérable qu'on le croyait.

L'exiguïté des écoles dans certains endroits est une source de grands embarras sous tous les rapports et contribue à diminuer l'intérêt que l'on porte à l'éducation.

C'est un triste état de choses, et l'on pourrait peut-être y remédier en réunissant ces écoles, mais il serait impossible de faire cela partout.

Comme j'ai donné des détails dans mes bulletins d'inspection, je ne crois pas qu'il soit nécessaire de les mentionner de nouveau dans ce rapport.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

H. HUBBARD,

Inspecteur d'écoles.

M. O'BRIEN

TADOUSSAC, 16 octobre 1884.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'état de l'instruction publique dans le comté de Saguenay, pour l'année 1883-84.

Il me fait plaisir d'avoir à constater un progrès sensible dans les écoles de ma circonscription depuis mon dernier rapport. Il y a eu une augmentation dans le nombre des arrondissements scolaires, surtout dans la partie est de mon district d'inspection. Les commissaires d'écoles ont en général fait preuve de zèle, et se sont conformés aux instructions que je leur avais données l'année dernière.

Une des causes qui nuisent le plus aux progrès de l'éducation dans ma division, c'est le manque de livres, de cartes géographiques et d'autres fournitures classiques. Il y a aussi absence d'uniformité dans le choix des livres, mais j'ai pris des mesures pour améliorer cet état de choses.

Malgré tous mes efforts, je n'ai pu réussir encore à déraciner le préjugé des gens contre la taxe foncière. De sorte qu'il faut recourir au mode des contributions volontaires. Ce mode est des plus défectueux, et la source d'une foule d'embarras. En général, il y a bonne volonté, mais les ressources pécuniaires font défaut.

Les bâtisses scolaires laissent encore beaucoup à désirer malheureusement. Elles sont pour la plupart trop exiguës pour le nombre des enfants fréquentant les classes. Les commissaires promettent toujours d'y remédier, mais ils s'exécutent lentement, trop lentement.

J'ai fait adopter autant que possible les livres de lecture de Montpetit, ainsi que les modèles imprimés d'écriture de Langlais, et j'ai lieu d'être satisfait du résultat.

Quant à l'enseignement de l'arithmétique, j'ai fait cesser dans plusieurs

écoles la manie qu'avaient certaines institutrices de faire perdre un temps précieux aux élèves, en insistant trop sur les hautes règles de cette branche. Tel enfant, qui me paraissait prendre de faux airs de Blaise Pascal dans les fractions décimales, ignorait souvent sa table de multiplication et les problèmes les plus élémentaires.

Faute de cartes murales, la géographie est imparfaitement enseignée dans le plupart des classes. Cette matière est dans le goût des enfants, surtout là où ils peuvent trouver sur la carte les noms confiés à leur mémoire.

La méthode de lecture à haute voix s'améliore rapidement. Il en était temps, car dans certaines écoles, l'oreille était singulièrement agacée par le ton trop élevé, trop saccadé, des lecteurs. On comprend mieux l'importance de lire lentement, distinctement, en observant bien la ponctuation.

L'enseignement de la langue anglaise est à peu près nul dans ma circonscription. L'école modèle des Escoumains est, je crois, la seule où cet enseignement ait lieu.

Je n'ai aucune école dissidente dans toute ma division d'inspection. Il est de mon devoir de constater ici avec rsconnaissance que partout où il y a des dissidents, ils s'intéressent vivement à la cause de l'éducation populaire, et contribuent généreusement leur quote-part dans l'occasion.

Le zèle de MM. les membres du clergé dans le comté de Saguenay pour tout ce qui concerne les écoles, continue à se maintenir au-dessus de tout éloge. Ils ne cessent d'insister sur l'obligatien pour les parents de faire instruire leurs enfants, visitent souvent eux-mêmes les écoles, et n'hésitent jamais à venir en aide aux municipalités scolaires pauvres, en fournissant largement argent, livres, etc.

Mgr. F. X. Bossé, le vénérable Préfet-Apostolique, a fait de l'instruction populaire son œuvre de prédilection. Son dévouement à cette belle cause ne saurait être parfaitement apprécié que par ceux qui, comme moi, connaissent l'immense territoire confié à sa charge pastorale. Avant mon départ de la Pointe-aux-Esquimaux, Mgr. Bossé m'a fait l'honneur de m'adres-

ser un rapport général sur les écoles du Labrador. Voici ce rapport, lequel est de nature à intéresser tous les amis de l'éducation :

Monsieur l'Inspecteur,

Les marques *effectives* d'approbation que m'a prodiguées le Département de l'Instruction Publique à votre suggestion, m'encouragent à vous adresser un nouveau rapport sur le fonctionnement des écoles dans cette préfecture en 1883-84. Je semblerai peut-être avoir trop *centralisé* : mais mes missionnaires et moi ne faisons qu'*un*, et sommes tous dévoués, *jusqu'à la contribution inclusivement*, à la belle cause de l'éducation populaire.

Avant nous, Mgr de Rimouski et ses envoyés s'étaient aussi prodigués : alors des écoles avaient été ouvertes en plusieurs endroits. Mais les mauvaises pêches ont empêché ce dévouement de porter tout le fruit qu'on avait le droit d'en attendre. Et de même aujourd'hui, tout en constatant grande amélioration.

Je puis aussi attribuer une partie des succès obtenus aux généreux octrois et nombreux livres de récompense fournis par le Surintendant, si dévoué à nos intérêts. Enfin, aux encouragements et efforts prodigués par vous-même, monsieur l'Inspecteur, et par nos missionnaires.

Impossible de ne pas faire aussi mention honorable des nombreux amis de Québec et de Montréal qui m'ont assisté en argent et fournitures classiques.

Somme toute, il y a progrès bien consolants et dans les dispositions des parents et dans les succès des enfants.

Permettez-moi d'en venir au détail.

Blanc-Sablon. A la rivière St-Paul, une institutrice protestante tient école depuis quelques années. En outre, un instituteur ambulant, dont la science n'a pas encore su se faire apprécier et a une odeur *évangélique* bien prononcée.

A l'*Anse-des-Dunes*, dans la résidence même du nouveau missionnaire,

une école a été ouverte l'automne dernier, sous une institutrice diplômée de la Beauce. Son zèle n'est surpassé que par celui du missionnaire. Celui-ci voyant que les familles étaient dispersées aux alentours, a pris chez lui 8 élèves en pension quasi-gratuite. Il se prépare à ouvrir cet automne 2 autres écoles, pour lesquelles on lui a déjà promis bon nombre d'élèves. Ces institutrices devront pouvoir enseigner l'anglais et le français.

Il y a beaucoup d'autres familles, mais entièrement isolées. Si ce n'est à la Rivière *Olumen*, quelques lieues en bas de *Maskouar*, où il y a 7 ou 8 familles, mais peu d'enfants. Une école y serait prématurée.

Cet automne, je rencontrerai ce dévoué missionnaire, et m'intéressera à le pourvoir des objets de première nécessité. Et l'été prochain, je visiterai en personne ces plages éloignées, et verrai les heureux fruits de tant de zèle et d'efforts.

NATASKOUAN. Pendant plusieurs années, une école a été ouverte ici mais en 1882, elle a été fermée. L'automne dernier, j'engageai une institutrice ayant fait 3 ans de noviciat au couvent de Rimouski.

C'est vous dire que le résultat a dépassé toutes nos espérances.

A une excellente méthode, Delle Leblanc a joint une discipline admirable, et les progrès sont surprenants.

J'ai procuré une partie des fournitures classiques et des récompenses. Le missionnaire s'y est particulièrement intéressé. Salaire $120.

Mais on se trouve en présence d'une sérieuse difficulté.

Quand la maison d'école a été construite, toute la population (sauf une famille et l'établissement Robin) demeurait à l'est de la rivière, couvrant environ un mille et demi de terrain. On a bâti une école au centre. Mais depuis 3 ans, la rive nord-ouest de la rivière Nataskouan se couvre de jolies maisons. Au côté est, où est l'église, résident 50 familles : au côté ouest plus de 20, dont les enfants ne peuvent que difficilement fréquenter régulièrement l'école. On désire donc y ouvrir une école dès cet automne. Tout calcul fait, avec une part des octrois régulier et supplémentaire, on réussira

Le missionnaire va parcourir les maisons (car ici fleurit encore le *système volontaire*), et faire construire une bonne école de 20×25 pieds.

A 5 lieues plus haut, se trouve *Westavoca* ou *Havre à la Croix ;* là sont groupées 20 familles. On y *plaide* fort pour avoir une école. De même à Agwanus, 2 lieues plus haut, habité par 12 familles. Elles viennent toutes de la Pointe-aux-Esquimaux et de Bethshouan, où tout le monde est ami dévoué de l'éducation. Je vais essayer de trouver trois institutrices pour ces endroits-là, et je ferai intervenir les libéralités des amis de l'éducation. Depuis deux ans, la pêche est bonne en ces endroits, c'est ce qui y a attiré ce noyau de population. Toutefois il ne faudrait pas encore bâtir aux deux derniers endroits. Une seule année de mauvaise pêche peut disperser tous ces gens-là. Plutôt attendre un peu, tout en ouvrant les classes.

Un peu plus à l'ouest, à *Nampissipi*, un ami dévoué de l'éducation, ne pouvant décider ses huit voisins à ouvrir une école ensemble (il offrait ou de pensionner seul l'institutrice ou de la payer seul, quoiqu'il n'eût que trois petits enfants à y envoyer), me fit lui engager une institutrice d'ici. Il y a eu bons progrès, ce que j'ai reconnu en leur envoyant des prix qui leur ont fait grand plaisir.

Bethshouan. L'an dernier, une maison confortable avait été construite ici en un clin-d'œil. Une école fréquentée par près de 30 enfants y florissait. Hélas ! la misère s'est abattue sur ces 17 familles : il n'en reste plus que 4. Et il est probable que quelqu'une va encere partir cet automne. A leur grand regret et au mien, force a été de tout arrêter.

La maison sert de chapelle. Et j'ai transféré l'institutrice à l'Anticosti.

Pointe-aux-Esquimaux. Vu l'impossibilité de loger ou plutôt d'entasser 80 enfants dans chacune de nos 2 écoles, on avait dû passer cette loi anormale défendant d'y envoyer plus de 2 enfants par famille. Aussi, nombre d'enfants ne fréquentaient-ils que le rivage. J'acceptai les services d'une ancienne institutrice, sur pension de retraite depuis 7 ans, et elle ouvrit *gratis* une classe pour le reste de notre petite population. Je la plaçai d'abord dans la sacristie : 67 enfants de 5 à 14 y accoururent : c'était tout ce qui ne pouvait ni ne devait aller ailleurs. L'élan était tel que l'on

dut ferrailler pour refuser à tout prix des bambins et bambines de 4½ à 5 ans que les mères amenaient et voulaient faire admettre à tout prix. Le grand froid ne put empêcher ces enfants de venir chaque jour, même d'une distance considérable, même de l'Ile-du-Havre séparée de terre ferme par un chenal d'un mille. Et, pour exprimer les progrès de ces enfants intraitables et ignorants, les pires gagnaient des points de sagesse à la fin de l'année. Alors aussi 22 lisaient couramment, écrivaient en fin et récitaient de toute manière les 12 tables.

Les deux autres écoles ont eu chacune 65 et 67 élèves, à l'assistance très régulière. Elles ont parfaitement fonctionné. Grands progrès, et discipline admirable, tant en classe que dans les chemins.

Et au catéchisme de première communion, sur 67 enfants, 9 seulement n'allaient pas à l'école, et il n'y en avait que 13 incapables de lire eux-mêmes leur catéchisme.

Le système des bons points, emprunté des Frères de la Doctrine Chrétienne, a aidé beaucup aux progrès de nos trois écoles. De même les nombreuses récompenses que la générosité du Département et des amis de l'éducation m'a permis de distribuer. Par ici, LE PÊCHEUR NE SORT JAMAIS SANS APPAT. Outre nombreuses visites de ma part, nous avons eu deux examens publics. Tout s'est passé à la satisfaction générale, et à la mienne en particulier.

La maison d'école No. 2 n'a pu être finie, vu la pauvreté des gens et le départ d'une dizaine de familles de cet arrondissement. Dès qu'elle sera habitable, on rebâtira aussitôt l'école No. 1. Quant à l'école No. 3, du consentement des marguilliers, je vais faire préparer le haut de la sacristie, avec lucarnes et galerie extérieure, pour l'y installer.

Les commissaires sont bien zélés. Le secrétaire tient ses comptes en ordre parfait. J'admire jusqu'à quel point les parents suivent de près les enfants, les forçant à étudier le soir, et s'informant souvent combien ils ont " en portefeuille." Car les points, divers de couleur et par suite de valeur, s'appellent des piastres : et dès lors chacun a son portemonnaie en poche ou suspendu au cou.

On espère avoir des Religieuses cet automne pour tenir l'école No. 1. Ce sera les prémices d'un couvent.

J'ai procuré une bonne partie des fournitures classiques aux écoles Nos. 1 et 2, et la presque totalité à l'école No. 3, y compris le grand tableau noir. Aussi, de janvier à juillet, pour celle-ci, l'usage de la maison achetée par moi pour résidence des Religieuses.

Nous allons donc continuer ces 3 écoles cet automne. Et je jouis d'avance à la pensée des progrès qui vont s'y faire.

Ile d'Anticosti.—*Baie des Anglais.*—Le rév. M. Beaumont avait fait ouvrir ici et dans le poste voisin 2 écoles. Il y contribua pour beaucoup. La misère les avait fait fermer en 1881. Les gens le regrettaient fort.

Mais l'automne dernier, une ère nouvelle brilla pour eux. Un missionnaire zélé consentit à y hiverner. En même temps, j'engageai deux institutrices d'ici pour aller y enseigner. Je les y conduisis moi-même vers la Toussaint, assistai aux engagements, et ne repartis que quand tout fut réglé.

Ici la maison d'école a 30 x 20. Elle a servi aussi de chapelle, mais une chapelle neuve est prête à recevoir lambris. 30 enfants ont fréquenté régulièrement, et 44 depuis mai. Salaire $104.

Quelques plaintes motivées contre l'institutrice m'engageant à la changer cet automne. Les progrès ont été assez bons. Les commissaires partagent le zèle du missionnaire pour l'avancement des enfants. Je leur ai donné bonne quantité de fournitures classiques. De même à

L'Anse-aux-fraises. Maison d'école de 21 x 19. Il y a assistance très régulière de 30 enfants. Bons progrès. On y est satisfait de l'institutrice, dont le salaire est de $100.

Ici le missionnaire et l'institutrice ont eu à combattre un curieux préjugé : on ne voulait pas laisser les enfants étudier hors de l'école, sous prétexte que l'écolage se fait à l'école. " No learning out of school." Il a fallu battre en brèche ce rare préjugé ; vous y avez concouru volontiers, M. l'ins-

pecteur. Je vais visiter cet endroit cet automne, et j'espère avoir la satis faction de donner le coup de grâce à cette idée baroque.

En outre, il y a une école privée au Phare pour les enfants du gardien sous une jeune institutrice d'ici.

Les livres sont parfaitement tenus par le secrétaire Cabot. Je doi aussi signaler le zèle de MM. Malouin et Roy pour faire tout progresser.

Longue-Pointe. Cette localité, à 8 lieues en haut d'ici, compte prè de 20 familles. Il devrait y avoir une école. Le manque de local ne l'a pas permis jusqu'à présent. Mais j'espère qu'une autre année, on y verra une classe ouverte. Le missionnaire me dit que les gens y sont très bien disposés.

Rivière St-Jean. Ici le missionnaire a déployé un zèle incroyable pour faire construire la maison d'école et fonctionner la classe. Lui-même a mis la main à la hache et à la scie, allant chercher les gens chez eux, et charroyant bois et planche sur ses épaules, comme le dernier d'entre eux. Il fallait ce prodige de dévouement pour ébranler un peu l'incroyable apathie de beaucoup de ces contribuables. On cria au prodige quand on vit quelques jeunes gens vouloir bien sacrifier plusieurs soirées d'hiver pour scier et poser cloisons et plancher.

On a surtout souffert du manque de bois de chauffage, lorsque ce bois abonde aux alentours. Pour avoir moins à souffrir de cette incroyable négligence, il serait préférable qu'à l'avenir l'institutrice fût en pension, au lieu de résider dans l'école. Je le répète : c'est une apathie incompréhensible autant qu'inexcusable.

L'institutrice, qui vient de Beauport, a fait tout en son pouvoir pour imprimer une bonne direction à cette école naissante. Le missionnaire y venait presque tous les jours. Moi j'ai fourni livres, fournitures classiques et récompenses à plusieurs reprises, et j'ai fait en mai un examen qui m'a satisfait. La maison d'école a besoin de beaucoup d'améliorations, il faut aussi plus de tables et de bancs.

Salaire de l'institutrice, $100. Environ 40 enfants ont assisté aussi

égulièrement que possible. Plusieurs ont à traverser un ruisseau difficile t souvent dangereux.

Magpie. Cette localité a joui de quelques mois d'école, il y a 3 ans. Mais il en est resté peu de traces. On s'est montré très anxieux de voir la classe recommencer. Après une assemblée publique que je convoquai *ad hoc* en mai, je me chargeai de leur engager une bonne institutrice. J'ai pu en trouver une de choix à Lévis, et elle est descendue vers la fin de juin. Salaire $100. La maison achetée pour une école est petite, mais bien placée. Beaucoup d'ouvrage devrait y être fait encore. Tables et bancs manquaient aussi. Je leur ai donné des livres et diverses fournitures classiques.

On a fait une souscription volontaire pour payer cette maison d'école, et une autre pour rencontrer le salaire de l'institutrice, montrant en cela grand zèle.

Je dois vous signaler M. Laparelle, agent de MM. Robin, qui les a encouragés beaucoup, donnant l'exemple d'une souscription généreuse. Cela a eu un excellent effet. Il y a 40 élèves. On est enchanté des progrès des enfants, et, au dire du missionnaire, tout va très bien.

Rivière au Tonnerre. Pas d'école en cet endroit. Rarement une localité a éprouvé un désastre aussi terrible que quand le feu détruisit ici toutes les maisons, il y a quelques années. Elles sont à peu près toutes rebâties. Le nombre d'enfants d'âge à fréquenter l'école est peu considérable encore. Cependant plusieurs désirent et demandent pour leurs enfants l'instruction qu'ils apprécient hautement.

Sheldrake. Ici encore on soupire après une école, et le nombre total d'enfants serait de 30 au moins. Mais la localité est séparée en deux par une rivière et des rochers de passage difficile. Une chapelle vient d'être commencée. Donc impossible pour le moment d'entreprendre autre chose.

Petite Rivière aux Graines. Cette localité, située entre les rivières *Chaloupe* et *Manitou*, progresse rapidement. Il y règne un excellent esprit, et on mène de front la pêche et la culture. Bientôt une école sera demandée, et fonctionnera à merveille.

Moïsie. L'école a continué sous la même institutrice. J'envoyai l'automne dernier beaucoup de livres et d'effets classiques : je vais leur faire cette semaine un autre envoi.

Près de 50 enfants ont fréquenté la classe. On a construit une grande et jolie maison d'école avec beaucoup d'empressement. Salaire $100. J'ai fait l'examen public en juillet : toute la population y assistait. La tenue des enfants était excellente. J'ai constaté de bons progrès, et j'ai distribué beaucoup de récompenses. 15 lisent passablement, 20 écrivent. L'an dernier, 2 épelaient, les autres ne savaient rien.

Quelques difficultés se sont élevées depuis février. 2 familles demandaient le renvoi de l'institutrice. Vous avez fait une assemblée des contribuables, et entendu les raisons de part et d'autre. Puis, il a été décidé de rengager cette maîtresse en pointant bien les *i* fautifs et défectueux. Je passai par là quelques jours plus tard : tout me parut bien aller.

Le secrétaire Théodore Cloutier me semble tout dévoué à l'instruction, et bien décidé à ne rien épargner pour faire réussir les efforts des supérieurs et des commissaires.

Sept-Iles. Ici il faudrait une école de toute nécessité. Il y a assez d'enfants, les moyens ne manquent pas. Déjà un nommé Vigneau a fait la classe en hiver avec un grand succès. Mais une désolante rivalité (entre Canadiens et Acadiens, me dit-on) sépare la population en 2 camps. Puis on n'a aucun local propice. Pourtant il y a ici plusieurs chauds amis de l'éducation qui gémissent de voir leurs enfants voués à l'ignorance.

A mon grand regret, je n'ai pu y arrêter un jour ou deux. Dieu aidant, j'eusse peut-être ramené l'union, et décidé pour cet automne l'ouverture de l'école.

Veuillez, M. l'Inspecteur, y arrêter ; et j'espère que votre esprit de conciliation et de persuasion va mettre fin à ce triste état de choses, et que je recevrai sous peu l'agréable demande d'une institutrice. La maison d'un nommé Gamache est actuellement inhabitée. Vous voudrez l'examiner, en estimer les réparations, puis faire élire des commissaires, règler pour l'engage-

ment et la pension d'une institutrice : enfin tout organiser pour ouvrir la classe dès cet automne. Comptez sur moi.

Rivière Pentecote. Cette place ne fait que commencer : on y veut construire une chapelle-presbytère cet automne. C'est beaucoup pour cette petite population si bien disposée. L'an prochain, je me tiens certain qu'on ouvrira une école, à la joie générale.

Pointe-aux-Anglais. Ici sont groupées 12 familles, qui vont bâtir une chapelle et enclore un cimetière dès cet automne. Y ayant peu de moyens il ne faut pas écraser leur bonne volonté. Remettons donc à plus tard l'organisation d'une municipalité et l'ouverture d'une école. Les gens m'ont montré d'excellentes dispositions.

Ilets a Caribases. Avec quelque augmentation dans la population et les moyens, on verra ici une école florissante. Car on m'a montré une volonté extraordinaire pour promouvoir le culte divin et l'éducation. Grâce aux soins d'une ex-institutrice, Mme Bilodeau, les enfants m'ont répondu avec beaucoup d'intelligence.

Pointe-aux-Outardes. Le rév. M. Côté avait ouvert une école ici en 1880, et l'avait soutenue presque à ses propres frais. En 1883, des difficultés survinrent occasionnées par la jalousie : il fallut fermer la classe.

Aujourd'hui il y a 17 enfants de 7 à 14 ans. Et on y attend cet automne 2 familles ayant aussi des enfants. Quelques-uns sont vraiment généreux envers l'école : ainsi l'un offre de payer $10 à lui seul — un autre garderait l'école *gratis* dans sa maison. Mais il y a encore division jalouse. Et je ne crois pas qu'on puisse y ouvrir la classe, à moins d'avoir une maison d'école. Et le mieux serait que la maîtresse y résidât.

L'octroi est de $27. Les gens donneront environ $30. Il faudrait une allocation spéciale pour bâtir.

Votre grande expérience, M. l'Inspecteur, saura débrouiller cette situation embarrassée.

St-Elisée de Bethsiamits. Ecole encore fermée, malgré les efforts du

missionnaire et les vôtres. Pour le moment, il n'y a rien à faire, paraît-il. Mais l'an prochain, si les circonstances n'ont pas changé, il faudra emporter la situation d'assaut. Je crois que tout le monde serait content, une fois l'école ouverte.

Mais il surgit sans cesse de nouvelles difficultés en ces endroits où la population est flottante et change presque tous les six mois. La position des commissaires, et surtout du missionnaire, est très difficile.

Quand l'occasion sera propice, je sais que vous vous empresserez d'intervenir pour faire tout réussir.

Mission Montagnaise de Bethsiamits. Le gouvernement soutient une école exclusivement pour les Sauvages de Ristigouche, à Maria et au Lac St-Jean. En ce dernier endroit, les Sauvages sont absents une bonne partie de l'année : l'institutrice, Mme Otis, enseigne, me dit-on, quelques mois seulement, avec un bon salaire.

Je me suis informé si on ne pourrait pas ouvrir une école pour les Sauvages à Bethsiamits, tout aussi bien qu'au Lac St-Jean—et il est évident que la chose est possible.

Il y a là plusieurs maisons abandonnées, et on n'aurait qu'à choisir pour avoir un local excellent et gratuit.

La plupart des Sauvages de Bethsiamits demeurent environ 5 mois hors du bois. D'ailleurs, si on y avait une école, beaucoup d'enfants laissés aux soins des veuves dont bon nombre gardent maison toute l'année, la fréquenteraient. Le nombre d'élèves serait de 40 à 60.

Pour faire réussir cette école, il faudrait un instituteur, et, si possible, parlant le Montagnais ou tout au moins le comprenant. Un Métis serait préférable. Les bons Père Oblats, si dévoués à ce débris de la puissante tribu montagnaise, auraient bientôt trouvé un maître compétent et tout organisé, si le gouvernement donnait un octroi spécial et s'entendait avec le département des Sauvages à cette fin. Cet instituteur devrait demeurer chez les Pères même, pour avoir plus de prestige, et pour être sans cesse sous leur direction et surveillance.

Veuillez, M. l'inspecteur, donner suite à ce projet, en parler tout d'abord aux bons Pères à qui j'en écris, puis au Département. Comptez sur ma co-opération la plus empressée.

Saut-au-Cochon. Après une courte interruption, l'école a recommencé sous une institutrice qui me semble énergique et zélée.

J'ai fait l'examen en juillet : 52 enfants étaient présents, et encore, on m'assure qu'un tiers des enfants d'âge scolaire n'y étaient pas. La maison d'école m'a semblé insuffisamment éclairée, et en besoin urgent de réparations. J'ai distribué beaucoup de récompenses à titre d'encouragement, c'est-à-dire pour mérites passés, présents et futurs.

Ici encore la population est flottante. Les gens ont assisté à l'examen en grand nombre, notamment tous les commissaires ; tous ont paru s'y intéresser grandement.

Je suis convaincu que vous ne les laisserez à eux-mêmes que quand l'école y sera vraiment florissante et fréquentée par tous les enfants. Le missionnaire y porte aussi un grand intérêt, sans doute ; mais il demeure à 5 ou 6 lieues de là. Les commissaires seront heureux de vous seconder ; et sous votre direction, ils mettront sous le contrôle de la loi scolaire les famil les étrangères dès leur arrivée.

Voilà, M. l'Inspecteur, les notes que je crois devoir vous communiquer touchant les intérêts scolaires en cette préfecture. C'est bien diffus et incomplet : n'y voyez que ma bonne volonté et mon entier dévouement à la grande cause de l'éducation. C'est d'un intérêt vital, surtout dans les localités un peu peuplées où le missionnaire ne réside pas.

Somme toute, nous avons 13 écoles en opération, dont 2 sont des écoles privées ; 15 autres localités en ont grand besoin, peuvent en supporter les charges et devraient en être pourvues, soit cette année, soit au plus tard l'année prochaine.

Il y à donc encore beaucoup à faire : heureusement que partout on est très bien disposé.

Continuez-nous donc vos bons offices, et intéressez le Département à nos multiples besoins.

Croyez, M. l'Inspecteur, à ma plus haute considération et parfaite estime.

F. X. BOSSÉ,
Préfet Apostolique du Golfe St. Laurent.

Pointe-aux-Esquimaux, 23 août 1884.

Je profite de cette circonstance, M. le Surintendant, pour remercier publiquement Mgr. le Préfet Apostolique du Golfe St. Laurent, de l'aide efficace qu'il n'a cessé de me donner dans l'accomplissement de mes devoirs comme inspecteur.

Le grand tableau statistique, ainsi que les bulletins d'inspection qui accompagnent ce rapport, sont de nature à compléter les renseignements qui vous sont nécessaires pour connaître l'état de l'instruction populaire dans le comté de Saguenay pendant l'année scolaire qui vient de se terminer.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

FRS. H. O'BRIEN,
Inspecteur d'écoles.

RÉCAPITULATION

GRAND TABLEAU STATISTIQUE de MM. les Inspecteurs d'écoles pour l'année 1883-84.

No.	DISTRICT D'INSPECTION DE	No. de municipalités.	Arrondissements.	Maisons d'école appartenant aux commissaires ou syndics.	No. de maisons d'école louées.	No. de maisons d'école indépendante.	Couvents où se tiennent des écoles sous contrôle	Total des maisons d'école.	Ecoles élémentaires sous contrôle—Catholiques.					
									Sous contrôle des commissaires.	Sous contrôle des syndics.	Garçons.	Filles.	Total.	Assistance moyenne.
1	Bégin, Désiré	33	146	118	27	1	1	147	129	.....	2331	2307	4638	3443
2	Béland, P. F	22	124	90	29	2	2	123	105	3	1918	2017	3935	3094
3	Belcourt, J. E	32	215	176	19	9	9	213	187	.....	3127	3574	6701	4811
4	Bouchard, Célestin	38	219	171	40	1	7	219	198	.....	3101	3311	6412	4978
5	Brault, Calixte	25	95	86	10	1	12	109	80	.....	1579	1461	3040	2142
6	Carrier, Edouard	27	176	145	20	1	6	172	157	.....	2917	3329	6246	5227
7	Delâge, J. B	36	188	174	3	.....	8	185	164	.....	3504	3384	6888	5824
8	Fontaine, A	29	118	108	5	.....	4	117	101	.....	2629	2406	5035	3234
9	Fothergill, Rev. M. M	16	31	23	9	11	.....	43	.....	.....	.....	.....	.....	.....
10	Gay, Aug	46	142	125	10	3	1	139	86	1	1961	1650	3611	2395
11	Grondin, L	32	144	130	5	.....	7	142	118	4	3159	3705	6864	4701
12	Hubbard H	39	287	287	8	13	.....	308	.....	.....	.....	.....	.....	.....
13	Juneau, F. E	10	72	44	16	50	23	133	130	.....	3924	4313	8237	7598
14	Lamarche, Z. O. H	32	141	128	4	3	8	143	101	6	2027	2343	4370	3129
15	Lefebvre, David	26	126	96	27	5	2	130	114	.....	2790	2727	5517	3457

16	Lévesque, L. N	28	159	146	12	.....	4	162	138	5	2469	2382	4851	3697
17	Lippens, B	33	126	102	13	4	13	132	101	.....	1971	1844	3815	2875
18	Lucier, L	15	51	46	2	2	.....	50	43	1	975	906	1881	1390
19	Lyster, Rev. W. G	21	46	43	1	.....	.....	44	.....	.....	.....	.....	.....	.....
20	Magrath, Bolton	38	97	86	6	5	.....	97	.....	.....	.....	.....	.....	.....
21	McGregor, James	58	191	171	18	32	1	222	4	4	120	88	208	137
22	McLaughlin, J. A	32	227	232	....	.....	.....	232	.....	.....	.....	.....	.....	.....
23	McMahon, S. F	30	89	56	13	84	20	173	40	.....	1127	1288	2415	1873
24	Miller, J. N	28	121	108	2	4	9	123	98	.....	1902	2262	4164	2760
25	Nantel, J. P	53	152	146	2	8	7	163	111	10	2514	2411	4925	3865
26	O'Brien, F. H	20	23	16	5	.....	.....	21	21	.....	466	347	813	760
27	Pâquet, Daniel	4	11	11	....	1	.....	12	9	.....	266	180	446	.....
28	Prémont, Joseph	26	80	71	7	6	2	86	59	.....	1417	1334	2751	1841
29	Ruel, P. J	43	160	143	14	7	5	169	86	36	2656	2797	5453	3647
30	Savard, Edouard	21	90	82	8	.....	.....	90	80	.....	1442	1432	2874	2408
31	Simard, Jos. P	32	164	115	51	3	7	176	150	.....	3034	2674	5708	4328
32	Stenson, M. T	49	189	182	6	.....	2	190	164	15	3339	3013	6352	4477
33	Tétreault, Amb	21	111	108	3	10	2	123	101	.....	1856	2403	4259	2895
34	Thompson, Wm	26	85	80	5	1	.....	86	.....	.....	.....	.....	.....	.....
35	Tremblay, Ths. (Gaspé)	36	64	54	5	.....	.....	59	49	4	1094	1268	2362	1580
36	Tremblay, Ths. (Charlevoix)	15	69	63	8	8	2	81	69	.....	1204	1383	2587	2067
37	Vien, G. S	19	172	116	39	1	4	160	157	.....	2303	2457	4760	3088
		1091	4701	4078	452	276	168	4974	3150	89	65122	66996	132118	97721

GRAND TABLEAU STATISTIQUE de MM. les Inspecteurs d'écoles pour l'année 1883–84.

—Suite.

No.	Ecoles élémentaires sous contrôle—Protestantes.						Ecoles élémentaires sous contrôle—Mixtes (Catholiques et Protestants)								Ecoles élémentaires Indépendantes.									
									Catholiques.		Protestants.				Catholiques.					Protestants.				
	Sous contrôle des commissaires.	Sous contrôle des syndics.	Garçons.	Filles.	Total.	Assistance moyenne.	Sous contrôle des commissaires.	Sous contrôle des syndics.	Garçons.	Filles.	Garçons.	Filles.	Total.	Assistance moyenne.	Nombre d'écoles.	Garçons.	Filles.	Total.	Assistance moyenne.	Nombre d'écoles.	Garçons.	Filles.	Total.	Assistance moyenne.
1	....	2	25	23	48	39	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	28	14	42	28	....	....	....	....	....
2	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	1	1	1	4	9	15	14	1	18	37	55	45	....	....	....	....	....
3	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	16	14	30	17	1	11	19	30	19
4	....	1	22	17	39	30	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	....	.....	.....	....	....	....	....	....
5	...	2	26	27	53	45	1	....	4	9	2	3	18	14	....	.....	....	.....	.....	....	....	....	....	....
6	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	245	125	370	356	....	....	....	....	....
7	....	5	38	31	69	56	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	....	.....	.....	....	....	....	....	....
8	....	3	22	29	51	37	3	....	50	43	5	8	106	48	....	.....	....	.....	.....	....	....	....	....	....
9	6	15	541	368	909	681	9	....	41	55	66	82	244	171	....	.....	....	.....	.....	8	108	72	180	152
10	....	.....	.....	.....	.....	.....	31	2	425	418	144	114	1101	646	1	15	25	40	35	....	....	....	....	....
11	....	6	74	84	158	111	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	....	.....	.....	....	....	....	....	....
12	175	13	2428	2300	4728	3458	85	1	273	244	622	705	1884	1387	....	.....	....	.....	.....	5	54	57	111	94
13	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	48	1536	1840	3376	3244	....	....	....	....	....
14	....	8	107	88	195	152	1	....	18	14	3	2	37	30	1	94	122	216	164	....	....	....	....	....
15	....	.....	.....	.....	.....	.....	2	....	48	50	.....	5	103	61	1	6	2	8	7	....	....	....	....	....

16	....	5	27	35	62	41	5	....	53	42	13	19	127	93	....	.....	....	.....	.....	....	....	....	....	....
17	....	1	16	16	32	27	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	125	120	245	200	....	....	....	....	....
18	....	.....	.....	.....	.....	.....	1	....	5	6	7	8	26	15	2	31	43	74	42	...	....	....	....	....
19	21	18	566	566	1132	827	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	....	.....	.....	....	....	....	....	....
20	44	34	1315	1052	2367	1675	14	....	79	72	254	236	641	473	....	.....	....	.....	.....	4	32	36	68	52
21	114	36	4578	4248	8826	6876	22	2	178	121	349	355	1003	613	2	37	42	79	22	15	335	337	672	615
22	93	16	1257	1206	2463	1724	99	6	429	350	1028	952	2759	1928	....	.....	....	.....	.....	....	....	....	....	....
23	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	53	4318	2290	6608	4981	....	....	....	....	....
24	....	7	101	115	216	104	...	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	3	26	29	24	....	....	....	....	....
25	5	7	209	181	390	286	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	39	46	85	70	....	....	....	....	....
26	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	....	.....	.....	....	....	....	....	....
27	....	2	7	6	13	.....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	....	.....	.....	....	....	....	....	....
28	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	48	54	102	79	....	....	....	....	....
29	....	.....	.....	.....	.....	.....	33	....	412	376	34	32	854	595	1	11	13	24	18	....	....	....	...	....
30	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	....	.....	.....	....	....	....	....	....
31	....	... ..	.....	. ....	.....	.....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	....	.....	.....	....	....	....	....	....
32	....	.....	.....	.....	.....	.....	3	....	25	24	9	8	66	51	2	25	21	46	41	....	....	....	....	....
33	....	1	12	13	25	18	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	20	....	20	18	2	30	25	55	40
34	51	6	729	670	1399	1094	13	7	38	37	185	203	463	357	....	.....	....	.....	.....	1	6	11	17	14
35	....	.....	.....	.....	.....	.....	3	....	15	21	13	17	66	51	....	.....	....	.....	.....	....	....	....	....	....
36	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	91	62	153	125	....	....	....	....	....
37	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	5	8	13	13	....	....	....	....	....
	509	188	12160	11075	23175	17281	325	19	2094	1883	2778	2758	9513	6547	134	6711	4904	11615	9529	36	576	557	1133	986

GRAND TABLEAU STATISTIQUE de MM. les Inspecteurs d'écoles pour l année 1883–84.

—Suite.

No.	Ecoles élémentaires indépendantes—Mixtes (Catholiques et Protestants)								ÉCOLES MODÈLES DE GARÇONS.															
									Catholiques.										Protestants.					
			Catholiques.		Protestants.																			
	Ecoles mixtes catholiques.	Ecoles mixtes protestantes.	Garçons.	Filles.	Garçons.	Filles.	Total.	Assistance moyenne.	Sous contrôle des commissaires.	Nombre d'élèves.	Sous contrôle des syndics.	Nombre d'élèves.	Indépendantes.	Nombre d'élèves.	Total d'élèves.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Assistance moyenne.	Sous contrôle des commissaires.	Nombre d'élèves.	Sous contrôle des syndics.	Nombre d'élèves.	Indépendantes.	Nombre d'élèves.
1	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	....	....	....	....	....
2	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	2	81	....	.....	.....	.....	81	21	60	72	.....	....	....	....	....	....
3	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	5	325	....	.....	.....	.....	325	308	17	282	.....	....	....	....	....	....
4	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	6	341	....	.....	.....	.....	341	287	54	256	.....	....	....	....	....	....
5	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	4	246	....	.....	.....	.....	246	220	26	186	.....	....	....	....	....	....
6	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	3	194	....	.....	.....	.....	194	109	85	168	.....	....	....	....	....	....
7	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	3	459	....	.....	.....	.....	459	424	35	373	.....	....	....	....	....	....
8	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	3	243	....	.....	.....	.....	243	224	19	185	.....	....	....	....	....	....
9	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	....	1	105	2	18
10	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	1	382	....	.....	.....	.....	382	355	27	325	.....	....	....	....	....	....
11	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	5	315	....	.....	.....	.....	315	231	84	235	.....	....	....	....	....	....
12	....	3	13	13	45	48	119	92	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	....	....	....	....	....
13	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	8	562	....	.....	1	30	592	222	370	570	.....	....	....	....	....	....
14	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	4	415	....	.....	1	12	427	377	50	376	.....	....	....	....	....	....
15	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	4	228	....	.....	.....	.....	228	182	46	195	.....	....	....	....	....	....

16	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	2	76	....	.....	.....	.....	76	64	12	60	.....	....	....	....	....	....
17	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	4	417	....	.....	.....	.....	417	391	26	327	.....	....	....	....	....	....
18	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	....	....	....	....	....
19	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	....	....	....	....	....
20	....	1	6	4	16	9	35	24	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	....	....	....	....	....
21	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	....	....	....	1	179
22	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	....	....	....	....	....
23	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	8	1441	....	.....	2	390	1831	1567	264	1500	.....	....	....	....	....	....
24	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	5	507	....	.....	.....	.....	507	450	57	379	.....	....	....	....	....	....
25	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	2	202	....	.....	.....	.....	202	158	44	170	.....	....	....	....	....	....
26	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	....	....	....	....	....
27	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	....	....	....	....	....
28	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	6	359	....	.....	.....	.....	359	297	62	287	.....	....	....	....	....	....
29	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	1	40	2	151	.....	.....	191	147	44	150	.....	....	....	....	....	....
30	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	....	....	....	....	....
31	....	....	.....	.....	.....	.....	....	....	5	290	....	.....	2	84	374	308	66	318	.....	....	....	....	....	....
32	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	1	76	....	.....	.....	.....	76	58	18	40	.....	....	....	....	....	....
33	....	.....	.....	.....	.....	.....	...	....	2	161	....	.....	.....	.....	161.	145	16	120	.....	....	....	....	....	....
34	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	.... .	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	....	....	...	....	....
35	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	....	....	....	....	....
36	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	2	143	....	.....	.....	.....	143	127	16	116	.....	....	....	....	....	....
37	....	.....	.....	.....	.....		....		1	70	....	.....	.....	.....	70	55	15	50	.....	....	....	....		
	....	4	19	17	61	57	154	116	87	7573	2	151	6	516	8240	6727	1513	6720	.....	....	1	105	3	197

GRAND TABLEAU STATISTIQUE de MM. les Inspecteurs d'écoles pour l'année 1883-84.

—*Suite.*

No.	Ecoles modèles de garçons. Protestantes—*Suite.*				ÉCOLES MODÈLES DE FILLES. Catholiques.										ÉCOLES MODÈLES DE FILLES. Protestantes.									
	Total d'élèves.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Assistance moyenne.	Sous contrôle des commissaires.	Nombre d'élèves.	Sous contrôle des syndics.	Nombre d'élèves.	Indépendantes.	Nombre d'élèves.	Total d'élèves.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Assistance moyenne.	Sous contrôle des commissaires.	Nombre d'élèves.	Sous contrôle des syndics.	Nombre d'élèves.	Indépendantes.	Nombre d'élèves.	Total d'élèves.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Assistance moyenne.
1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
3	.....	.....	.....	.....	1	70	.....	.....	8	429	499	359	140	457	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
4	.....	.....	.....	.....	3	224	.....	.....	.....	.....	224	179	45	177	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
5	.....	.....	.....	.....	1	90	.....	.....	.....	.....	90	75	15	75	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
6	.....	.....	.....	.....	6	354	.....	.....	.....	.....	354	205	149	313	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
7	.....	.....	.....	.....	2	339	.....	.....	.....	.....	339	309	30	308	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
8	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
9	123	75	48	96	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	110	....	....	1	50	160	100	60	145
10	.....	.....	.....	.....	1	716	.....	.....	3	341	1057	953	104	800	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
11	.....	.....	.....	.....	1	80	.....	.....	.....	.....	80	55	25	72	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
12	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	80	....	....	....	....	80	24	56	67
13	.....	.....	.....	.....	9	502	.....	.....	.....	.....	502	237	265	486	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
14	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....

17	.....	.....	.....	.....	2	295	.....	.....	.....	.....	295	277	18	250	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
18	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
19	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
21	179	56	123	161	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	1	208	208	58	150	187
22	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	1	13	13	7	6	12
23	.....	.....	.....	.....	3	518	.....	.....	.....	.....	518	443	75	409	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
24	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	8	409	409	300	109	339	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
25	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
26	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
27	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	51	51	.....	51	.....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
28	.....	.....	.....	.....	4	344	.....	.....	.....	.....	344	273	71	286	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
29	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	247	247	194	53	196	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
30	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
31	.....	.....	.....	.....	4	226	.....	.....	.....	.....	226	152	74	200	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
32	.....	.....	.....	.....	1	32	.....	.....	.....	.....	32	.....	32	32	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
33	.....	.....	.....	.....	1	61	.....	.....	.....	.....	61	50	11	50	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
34	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
35	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
36	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
37	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....								
	302	131	171	257	40	3881	.....	.....	24	1477	5358	4085	1273	4474	2	190	....	....	3	271	461	189	272	411

GRAND TABLEAU STATISTIQUE de MM. les Inspecteurs d'écoles pour l'année 1883–84.

—*Suite.*

No.	ÉCOLES MODÈLES MIXTES (GARÇONS ET FILLES)																			
	Sous contrôle de commissaires catholiques.	Nombre d'élèves.	Sous contrôle de commissaires protestants.	Nombre d'élèves.	Sous contrôle de syndics catholiques.	Nombre d'élèves.	Sous contrôle de syndics protestants.	Nombre d'élèves.	Indépendantes catholiques.	Nombre d'élèves.	Indépendantes protestantes.	Nombre d'élèves.	Total d'élèves.	Elèves catholiques.	Elèves protestants.	Cours élémentaire.		Cours supérieur.		Assistance moyenne.
																Garçons.	Filles.	Garçons.	Filles.	
1	11	971	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	971	971	.....	453	379	45	94	818
2	10	422	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	422	422	.....	104	100	89	129	337
3	5	473	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	473	473	.....	216	218	10	29	405
4	6	461	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	461	461	.....	215	182	22	42	386
5	5	361	.....	.....	.....	.....	1	56	.....	.....	.....	.....	417	351	66	151	167	54	45	326
6	6	525	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	525	525	.....	168	222	39	96	467
7	4	391	.....	.....	.....	.....	2	46	.....	.....	.....	.....	437	391	46	193	190	28	26	355
8	3	331	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	331	331	.....	159	141	18	13	235
9	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
10	5	753	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	753	747	6	367	343	15	28	547
11	5	604	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	604	604	.....	224	221	66	93	499
12	.....	.....	4	181	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	181	11	170	66	60	25	30	143
13	6	331	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	50	.....	.....	381	381	.....	86	67	116	112	324
14	7	587	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	587	587	.....	279	239	25	44	433

17	5	546	.....	.....	.....	.....	2	89	.....	.....	.....	.....	635	546	89	294	225	62	54	282
18	4	255	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	255	255	.....	122	90	23	20	208
19	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
20	.....	.....	3	152	.....	.....	1	43	.....	.....	.....	.....	195	.....	195	83	68	19	25	146
21	.....	.....	3	123	.....	.....	2	77	.....	.....	.....	.....	200	10	190	.....	.....	108	92	140
22	.....	.....	2	94	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	42	136	3	133	50	45	22	19	90
23	2	473	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	86	.....	.....	559	559	.....	187	342	10	20	471
24	1	53	.....	.....	.....	.....	1	25	.....	.....	.....	.....	78	53	25	39	14	10	15	61
25	2	153	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	153	153	.....	66	59	12	16	128
26	2	141	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	141	141	.....	30	37	39	35	100
27	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
28	10	808	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	50	.....	.....	858	854	4	354	380	47	77	538
29	.....	.....	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
30	9	602	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	602	602	.....	190	136	105	171	521
31	5	501	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	501	501	.....	184	209	44	64	349
32	2	52	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	52	52	.....	9	19	5	19	45
33	4	337	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	337	337	.....	167	140	12	18	250
34	.....	.....	2	114	.....	.....	1	36	.....	.....	.....	.....	150	8	142	73	53	6	18	109
35	3	194	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	194	192	2	82	94	4	14	130
36	3	139	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	139	139	.....	67	54	5	13	121
37	1	84	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	84	84	.....	34	43	2	5	55
	138	11478	14	664	.....	.....	10	372	5	236	1	42	12792	11724	1068	5114	4955	1131	1592	9712

GRAND TABLEAU STATISTIQUE de MM. les Inspecteurs d'écoles pour l'année 1883-84.

—*Suite.*

No.	ACADÉMIES DE GARÇONS.																			
	Catholiques.										Protestantes.									
	Sous contrôle des commissaires.	Nombre d'élèves.	Sous contrôle des syndics.	Nombre d'élèves.	Indépendantes	Nombre d'élèves.	Total d'élèves.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Assistance moyenne.	Sous contrôle des commissaires.	Nombre d'élèves.	Sous contrôle des syndics.	Nombre d'élèves.	Indépendantes	Nombre d'élèves.	Total d'élèves.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Assistance moyenne.
1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
3	2	254	.....	.....	.....	.....	254	196	58	245	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
4	2	172	.....	.....	.....	.....	172	153	19	143	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
5	2	270	.....	.....	2	215	485	382	103	453	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
6	2	625	.....	.....	.....	.....	625	505	120	610	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
7	2	279	.....	.....	.....	.....	279	228	51	238	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
8	1	137	.....	.....	.....	.....	137	90	47	120	.....	.....	1	27	.....	.....	27	12	15	25
9	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
11	5	989	.....	.....	.....	.....	989	718	271	691	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
12	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	55	.....	.....	.....	.....	55	19	36	45
13	1	28	.....	.....	6	625	653	225	428	626	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
14	2	495	.....	.....	.....	.....	495	401	94	430	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
15																				

16	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
17	2	601	.....	.....	.....	.....	601	544	57	520	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
18	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
19	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
21	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	407	.....	.....	.....	.....	407	218	189	378
22	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
23	17	5884	.....	.....	3	612	6496	5244	1252	5021	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
24	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
25	1	101	.....	.....	.....	.....	101	93	8	89	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
26	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
27	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
28	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
29	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
30	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
31	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
32	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
33	2	744	.....	.....	.....	.....	744	619	125	640	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
34	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
35	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
36	1	89	.....	.....	.....	.....	89	68	21	75	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
37	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	42	10668	.....	.....	11	1452	12120	9466	2654	9901	2	462	1	27	.....	.....	489	249	240	489

GRAND TABLEAU STATISTIQUE de MM. les Inspecteurs d'écoles pour l'année 1883-84.

—*Suite.*

No.	ACADÉMIES DE FILLES.																			
	Catholiques.										Protestantes.									
	Sous contrôle des commissaires.	Nombre d'élèves.	Sous contrôle des syndics.	Nombre d'élèves.	Indépendantes.	Nombre d'élèves.	Total d'élèves.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Assistance moyenne.	Sous contrôle des commissaires.	Nombre d'élèves.	Sous contrôle des syndics.	Nombre d'élèves.	Indépendantes.	Nombre d'élèves.	Total d'élèves.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Assistance moyenne.
1	.....	.....	.....	.....	2	135	135	73	62	120	....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....
2	.....	.....	.....	.....	3	231	231	116	115	205	....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....
3	.....	.....	.....	.....	3	180	180	109	71	164	....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....
4	.....	.....	.....	.....	6	295	295	202	93	270	....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....
5	.....	.....	.....	.....	9	1260	1260	900	360	1082	....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....
6	.....	.....	.....	.....	5	375	375	265	110	356	....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....
7	7	624	.....	.....	.....	.....	624	609	15	523	....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....
8	2	249	.....	.....	.....	.....	249	176	73	205	....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....
9	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....
10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....
11	.....	.....	.....	.....	7	853	853	413	440	843	....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....
12	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	34	.....	.....	1	31	65	.....	65	54
13	.....	.....	.....	.....	9	1038	1038	479	559	949	....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....
14	.....	.....	.....	.....	8	723	723	486	237	685	....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....
15	1	128	.....	.....	3	315	443	314	129	397	....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....

16	.....	.....	.....	.....	3	269	269	242	27	223	....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....
17	7	1452	.....	.....	.....	.....	1452	1352	100	1205	....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....
18	.....	.....	.....	.....	1	57	57	38	19	57	....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....
19	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....
20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....
21	.....	.....	1	60	.....	.....	60	36	24	55	1	240	.....	.....	....	.....	240	137	103	225
22	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	1	57	57	12	45	40
23	17	5962	.....	.....	21	4428	10390	8883	1507	9350	....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....
24	.....	.....	.....	.....	1	118	118	42	76	95	....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....
25	7	1276	.....	.....	1	48	1324	1210	114	1126	....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....
26	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....
27	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....
28	1	64	.....	.....	.....	.....	64	57	7	54	....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....
29	.....	.....	.....	.....	1	114	114	89	25	95	....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....
30	.....	.....	.....	.....	1	66	66	40	26	66	....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....
31	6	700	.....	.....	.....	.....	700	479	221	657	....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....
32	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....
33	.....	.....	.....	.....	7	777	777	566	211	663	....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....
34	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....
35	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....
36	.....	.....	.....	.....	2	166	166	77	89	162	....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....
37	.....	.....	.....	.....	2	288	228	192	96	262	....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....
	48	10455	1	60	95	11736	22251	17445	4806	19869	2	274	.....	.....	2	88	362	149	213	319

GRAND TABLEAU STATISTIQUE de MM. les Inspecteurs d'écoles pour l'année 1883–84.

—*Suite.*

No.	ACADÉMIES MIXTES (GARÇONS ET FILLES)																			
	Sous contrôle des commissaires catholiques.	Nombre d'élèves.	Sous contrôle des commissaires protestants.	Nombre d'élèves.	Sous contrôle des syndics catholiques.	Nombre d'élèves.	Sous contrôle des syndics protestants.	Nombre d'élèves.	Indépendantes catholiques.	Nombre d'élèves.	Indépendantes protestantes.	Nombre d'élèves.	Total d'élèves.	Elèves catholiques.	Elèves protestants.	Cours élémentaire.		Cours supérieur.		Assistance moyenne.
																Garçons,	Filles.	Garçons.	Filles.	
1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
7	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
8	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
9	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
11	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
12	.....	.....	3	369	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	199	568	.....	568	182	142	122	122	462
13	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
14	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	136	.....	.....	1	85	221	9	212	64	73	45	39	170
15	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

16	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
17	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
18	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
19	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
20	.....	.....	1	34	1	50	.....	.....	.....	.....	.....	.....	84	.....	84	27	23	21	13	66
21	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	102	.....	.....	.....	.....	102	3	99	.....	.....	52	50	75
22	.....	.....	4	497	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7	311	808	20	788	205	142	234	227	628
23	2	742	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	742	742	.....	224	456	.....	62	550
24	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
25	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
26	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
27	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
28	2	254	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	254	254	.....	105	87	38	24	189
29	1	67	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	67	67	.....	36	19	4	8	55
30	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
31	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
32	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
33	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	108	.....	.....	.....	.....	108	.....	108	40	36	20	12	90
34	.....	.....	1	46	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	46	.....	46	7	8	18	13	39
35	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
36	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
37	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	282	.....	.....	282	270	12	90	72	31	89	250
	5	1063	9	946	1	50	4	346	2	282	10	595	3282	1365	1917	980	1058	585	659	2574

GRAND TABLEAU STATISTIQUE de MM. les Inspecteurs d'écoles pour l'année 1883-84.

—Suite.

	COLLÈGES CATHOLIQUES.					COLLÈGES PROTESTANTS.					ÉCOLES NORMALES.				
	Nombre.	Cours commercial.	Cours classique.	Total d'élèves.	Assistance moyenne.	Nombre.	Cours commercial.	Cours classique.	Total d'élèves.	Assistance moyenne.	Nombre.	Garçons.	Filles.	Total d'élèves.	Assistance moyenne.
1	1	60	55	115	115	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
3	1	33	203	236	230	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
4	1	114	78	192	190	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
5	2	415	140	555	530	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
6	1	292	88	380	380	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
7	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
8	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
9	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
11	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
12	.....	.....	.....	.....	.....	2	88	66	154	146	.....	.....	.....	.....	.....
13	1	.....	840	840	800	.....	.....	.....	.....	.....	1	47	66	113	102
14	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
15	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

16	1	112	.....	112	112	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
17	4	60	478	538	462	1	25	25	50	50	.....	.....	.....	.....	.....
18	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
19	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
21	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	4	83	87	80
22	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
23	5	220	968	1188	940	.....	.....	.....	.....	.....	1	78	.....	78	50
24	1	53	249	302	280	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
25	3	466	250	716	600	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
26	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
27	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
28	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
29	1	243	.....	243	212	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
30	1	59	37	96	96	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
31	3	291	.....	291	251	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
32	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
33	1	80	120	200	180	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
34	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
35	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
36	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
37	1	149	.....	149	140	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	28	2647	3506	6153	5518	3	113	91	204	196	3	129	149	278	232

GRAND TABLEAU STATISTIQUE de MM. les Inspecteurs d'écoles pour l'année 1883–84.

—*Suite.*

No.	GRANDS TOTAUX																			
	Nombre d'écoles élémentaires.	Nombre d'élèves.	Ecoles modèles.	Nombre d'élèves.	Académies.	Nombre d'élèves.	Ecoles normales et collèges.	Nombre d'élèves.	Ecoles sous contrôle des commissaires.	Nombre d'élèves.	Ecoles sous contrôle des syndics.	Nombre d'élèves.	Ecoles indépendantes.	Nombre d'élèves.	Elèves catholiques.	Elèves protestants.	Nombre de garçons.	Nombre de filles.	Total des écoles de tout genre.	Grand total des élèves.
1	132	4728	11	971	2	135	1	115	140	5609	2	48	4	292	5901	48	2997	2952	146	5949
2	110	4005	12	503	3	231	.....	.....	117	4354	4	99	4	286	4726	13	2215	2524	125	4739
3	189	6761	19	1297	5	434	1	236	200	7823	.....	.....	14	905	8698	30	4195	4533	214	8728
4	199	6451	15	1026	8	467	1	192	215	7610	1	39	7	487	8102	34	4040	4096	223	8136
5	83	3111	11	753	13	1745	2	555	93	4025	3	109	13	2030	6040	124	3102	3062	109	6164
6	158	6616	15	1073	7	1000	1	380	174	7944	.....	.....	7	1125	9069	.....	4568	4501	181	9069
7	169	6957	11	1235	9	903	.....	.....	182	8980	7	115	.....	.....	8980	115	4500	4595	189	9095
8	107	5192	6	574	4	413	.....	.....	113	6101	4	78	.....	.....	6088	91	3200	2889	117	6179
9	38	1333	5	283	.....	.....	.....	.....	16	828	16	540	11	248	96	1520	879	737	43	1616
10	121	4752	10	2192	.....	.....	.....	.....	124	6449	3	114	4	381	6660	284	3299	3645	131	6944
11	128	7022	11	999	12	1842	.....	.....	134	8656	10	354	7	853	9705	158	4827	5036	151	9863
12	282	6842	5	261	8	688	2	154	270	7045	14	286	13	614	554	7391	4079	3866	297	7945
13	178	11613	25	1475	16	1691	2	953	154	9660	.....	.....	67	6072	15732	.....	7794	7938	221	15732
14	117	4818	12	1014	12	1439	.....	.....	115	5788	15	447	11	1036	6840	431	3584	3687	141	7271
15	117	5628	14	928	4	443	.....	.....	129	6626	.....	.....	6	373	6994	5	3405	3594	135	6999

16	153	5040	7	386	3	269	1	112	150	5126	10	300	4	381	5713	94	2869	2938	164	5807
17	105	4092	13	1347	9	2053	5	588	125	7664	3	121	4	295	7909	171	4074	4006	132	8080
18	47	1981	4	255	1	57	.....	.....	48	2071	1	91	3	131	2278	15	1164	1129	52	2293
19	39	1132	.....	.....	.....	.....	.....	.....	21	575	18	557	.....	.....	10	1122	566	566	39	1132
20	97	3111	4	195	2	84	.....	.....	62	2228	36	1059	5	103	161	3229	1852	1538	103	3390
21	199	10788	7	587	5	809	1	87	145	8905	47	2141	20	1225	659	11612	6347	5924	212	12271
22	214	5222	4	149	12	865	.....	.....	198	5413	22	400	10	423	830	5406	3220	3016	230	6236
23	93	9023	16	2908	60	17628	6	1266	89	17435	.....	.....	86	13390	30825	.....	15459	15366	175	30825
24	107	4409	15	994	1	118	1	302	104	4724	8	241	12	858	5593	230	2864	2959	124	5823
25	135	5400	4	355	9	1425	3	716	130	6801	17	712	4	383	7506	390	3859	4037	151	7896
26	21	813	2	141	.....	.....	.....	.....	23	954	.....	.....	.....	.....	954	.....	535	419	23	954
27	11	459	1	51	.....	.....	.....	.....	9	446	2	13	1	51	497	13	273	237	12	510
28	63	2853	21	1561	3	318	.....	.....	82	4580	.....	.....	5	152	4723	9	2368	2364	87	4732
29	156	6331	7	438	2	181	1	243	121	4736	38	1829	7	628	7127	66	3587	3606	166	7193
30	80	2874	9	602	1	66	1	96	89	3476	.....	.....	2	162	3638	.....	1833	1805	91	3638
31	150	5708	16	1101	6	700	3	291	173	7716	.....	.....	2	84	7800	.....	3927	3873	175	7800
32	184	6464	4	160	.....	.....	.....	.....	171	6032	15	546	2	46	6573	51	3490	3134	188	6624
33	105	4359	7	559	10	1629	1	200	110	5562	2	133	11	1052	6559	118	3262	3485	123	6747
34	78	1879	3	150	1	46	.....	.....	67	1748	14	310	1	17	83	1992	1062	1013	82	2075
35	56	2428	3	194	.....	.....	.....	.....	55	2539	4	83	.....	.....	2537	85	1207	1415	59	2622
36	75	2740	5	282	3	255	.....	.....	75	2958	.....	.....	8	319	3277	.....	1599	1678	83	3277
37	158	4773	2	154	4	570	1	149	159	4914	.....	.....	6	732	5634	12	2684	2962	165	5646
	4454	177708	336	27153	235	38504	34	6635	4382	204101	316	10765	361	35134	215071	34929	124875	125125	5059	250000

GRAND TABLEAU STATISTIQUE de MM. les Inspecteurs d'écoles pour l'année 1883-84.

—*Suite.*

	COURS D'ÉTUDES															
	Elèves depuis l'A b c jusqu'à la lecture courante.	Elèves lisant bien.	Epellation et dictée.	Elèves écrivant.	Elèves apprenant l'arithmétique.	Elèves étudiant la géographie.	Elèves apprenant la grammaire.	Elèves apprenant l'analyse grammaticale.	Elèves étudiant le dessin linéaire industriel.	Elèves apprenant le dessin.	Elèves apprenant les leçons de choses.	Elèves apprenant la musique instrumentale.	Elèves apprenant la musique vocale.	Elèves étudiant l'histoire.	Elèves étudiant l'histoire du Canada.	Elèves apprenant la tenue des livres.
1	1469	4480	1668	3569	3461	945	1812	1812	856	15	581	52	146	1996	734	342
2	1440	3299	3077	4739	4093	2893	3076	3076	702	2021	3107	21	.....	2939	2849	1730
3	2028	6700	5349	6254	6065	1862	2962	2959	2109	34	1360	209	737	2140	1117	667
4	1437	6699	5713	5254	4551	1860	2918	2784	1831	1	1567	173	490	3400	1127	581
5	1501	4646	3601	5452	5010	2349	2611	2505	2635	2635	2715	383	939	1982	1507	1227
6	2190	6879	6879	9069	9069	6879	6879	6879	6879	313	6879	251	1219	5960	2277	2470
7	3293	5802	3451	6711	5027	1913	3020	1966	2632	15	2812	81	167	2303	1128	1163
8	2065	4114	1684	3243	2888	1264	1928	1495	1060	43	173	.....	85	1368	883	289
9	273	1189	1330	1411	1347	994	905	468	272	58	78	135	205	806	806	138
10	3704	3240	5560	4049	3777	1453	1915	1371	559	577	1375	60	120	1695	605	143
11	1640	4736	2484	6884	6230	3726	4047	3783	3095	458	536	300	683	3475	2044	1836
12	2520	5425	6446	6160	5536	3410	1984	1265	1828	40	.....	28	6	634	1423	439
13	4181	11551	9547	14233	14166	8067	10562	10507	3038	508	951	920	7497	9675	6912	1757
14	1620	5651	4777	5486	4523	1997	2891	2442	1230	1733	5651	280	478	2458	1232	1284
15	4316	2683	2683	6911	3322	1306	2202	2202	1996	7	1580	75	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

16	1272	4535	4535	3182	3890	1055	1793	1793	758	74	1044	96	169	1248	524	464
17	2539	3359	5541	8080	8080	2915	3352	3352	715	715	2987	249	757	3263	1704	874
18	866	1427	1074	1771	1793	772	862	845	898	42	671	19	70	1027	489	379
19	305	750	786	962	890	559	452	350	672	.....	329	.....	560	215	261	25
20	1313	1964	2249	2585	2831	1346	965	218	.....	457	.....	.....	.....	109	503	114
21	2845	3320	8725	12137	12204	10739	9376	2670	.....	8775	7198	146	9821	9477	2333	8603
22	2479	3757	4743	4426	4182	2745	1658	1658	.....	821	.....	.....	.....	1061	968	238
23	9360	21465	14897	26237	22150	14553	21885	16118	13338	4139	17284	1718	20100	16032	12284	10019
24	1695	4128	3755	4379	4259	1334	2134	2134	1202	1202	719	104	240	1321	934	475
25	1746	6150	3837	4913	4724	2165	2958	2958	1955	.....	2057	198	420	2328	1869	985
26	210	744	471	591	379	427	419	92	17	21	57	.....	79	586	587	21
27	128	382	231	496	413	166	253	231	.....	388	131	.....	.....	163	147	23
28	2622	2110	2407	4732	4732	1368	2407	2407	2496	73	1092	22	832	1876	1131	801
29	2427	4766	5419	4439	5377	1154	2059	2029	1399	55	443	191	227	1146	601	379
30	1562	2076	1821	3638	3632	971	1434	1349	2994	6	3041	28	2533	1550	979	900
31	1929	5909	2513	4385	5032	2194	3037	3097	3991	107	380	175	380	2865	1758	1356
32	1899	4725	3095	3396	3216	1008	1868	1684	1505	4	45	.....	.....	1166	793	517
33	2562	4185	4109	5090	4808	1699	1948	1948	1028	137	1739	214	219	1474	579	843
34	491	1584	1376	1602	1501	834	723	40	349	.....	176	.....	205	519	448	131
35	1365	1257	657	1148	711	260	533	440	18	14	641	.....	.....	390	249	74
36	856	2421	2514	2192	2282	647	1142	1142	418	70	465	32	81	982	606	375
37	1923	3723	5646	3987	3565	917	1756	1756	698	30	60	76	268	1512	660	407
	76071	161831	144650	193793	179716	90746	112726	93825	65173	25588	69924	6235	50471	92975	56180	43345

GRAND TABLEAU STATISTIQUE de MM. les Inspecteurs d'écoles pour l'année 1883-84.

—*Suite.*

	COURS D'ÉTUDES.																
	Elèves apprenant l'algèbre.	Elèves apprenant la géométrie.	Elèves étudiant les hautes mathématiques.	Elèves apprenant l'horticulture et l'agriculture.	Elèves étudiant l'histoire naturelle.	Elèves étudiant les belles-lettres.	Elèves étudiant la rhétorique.	Elèves étudiant la philosophie.	Elèves étudiant la chimie.	Elèves dont le français est la langue maternelle apprenant l'anglais.	Elèves dont l'anglais est la langue maternelle apprenant le français.	Elèves apprenant le latin.	Elèves apprenant le grec.	Elèves apprenant la couture et la broderie.	Elèves malades durant l'année.	Elèves décédés durant l'année.	Nombre d écoles fermées pour cause d'épidémie.
1	268	104	15	721	25	15	15	15	15	524	20	55	15	.....	.....	.....	.....
2	141	310	.....	2670	25	.....	.....	.....	.....	512	41	.....	.....	186	.....	.....	.....
3	156	185	30	1446	56	361	22	34	9	381	50	203	166	60	2	.....	.....
4	77	146	13	1090	13	24	14	13	7	783	36	65	65	329	1	2	.....
5	160	288	118	1502	79	65	39	22	20	1289	179	136	110	490	44	5	.....
6	278	278	18	6879	178	443	32	80	110	1540	248	95	75	705	20	.....	.....
7	80	80	20	1121	21	20	.....	.....	.....	131	15	.....	.....	.....	.....	.....	.....
8	90	96	.....	654	.....	8	.....	.....	.....	150	45	.....	.....	110	363	25	.....
9	176	140	140	.....	24	15	.....	19	50	8	289	129	44	2	.....	.....	.....
	76	4	.....	154	.....	171	.....	.....	.....	1163	154	.....	.....	450	461	17	3
	328	1234	497	2138	199	.....	105	.....	.....	947	170	.....	.....	121	.....	.....	.....
	202	160	12	20	24	352	.....	57	23	.....	343	149	65	.....	.....	.....	.....
13	524	596	50	814	40	160	38	38	70	2894	304	550	200	2748	.....	.....	.....
14	73	256	.....	1585	34	34	15	.....	.....	1621	261	40	.....	614	45	22	.....
15	40	115	20	1502	39	13	.....			216							

16	64	76	19	398	2	.....	.....	.....	.....	441	207	.....	.....	185	28	6	.....
17	256	256	.....	1169	89	77	77	.....	44	1487	195	25	.....	1073	786	43	.....
18	8	39	.....	619	.....	.....	.....	.....	.....	383	26	.....	.....	.....	.....	.....	.....
19	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	129	80	4	10
20	29	21	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	55	7	.....	.....	.....	.....	.....
21	801	687	103	.....	.....	.....	5109	.....	.....	.....	6669	762	204	.....	.....	.....	.....
22	179	81	6	.....	.....	.....	.....	6	.....	.....	279	95	11	.....	.....	.....	.....
23	1812	1295	590	2026	8018	480	250	240	242	7862	1907	920	530	9057	747	33	.....
24	47	38	.....	1022	73	.....	.....	.....	.....	456	36	.....	.....	570	.....	.....	.....
25	185	185	.....	1397	.....	386	.....	.....	.....	684	101	.....	.....	694	.....	5	.....
26	.....	.....	.....	30	.....	.....	.....	.....	.....	37	.....	.....	.....	.....	30	.....	.....
27	.....	.....	.....	88	.....	15	15	.....	.....	38	.....	.....	.....	51	.....	.....	.....
28	95	189	.....	1304	1	741	.....	.....	.....	743	142	4	.....	124	106	9	1
29	100	90	21	469	.....	273	15	.....	.....	2076	424	.....	.....	175	40	5	.....
30	27	37	7	1629	13	777	11	9	2	298	5	48	48	40	105	12	.....
31	425	363	26	2430	.....	.....	.....	.....	.....	797	.....	.....	.....	321	.....	.....	.....
32	17	25	.....	613	.....	.....	.....	.....	.....	533	178	.....	.....	.....	.....	.....	.....
33	163	163	.....	940	35	31	12	10	.....	470	150	165	10	333	130	9	.....
34	57	32	69	.....	.....	.....	.....	.....	.....	12	24	18	.....	.....	.....	1	.....
35	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	230	183	.....	.....	.....	.....	.....	.....
36	38	72	.....	373	.....	374	.....	.....	.....	189	.....	.....	.....	117	21	2	.....
37	37	88	.....	737	34	.....	.....	.....	32	120	32	.....	.....	225	.....	.....	.....
	7009	7729	1774	37540	9022	4835	5769	543	624	29015	12772	3466	1543	19234	3273	213	14

GRAND TABLEAU STATISTIQUE de MM. les Inspecteurs d'écoles pour l'année 1883–84.

—Suite.

	INSTITUTEURS OU PROFESSEURS				TRAITEMENTS.													
					Instituteurs laïques des villes.							Instituteurs laïques des campagnes.						
	Brevetés.	Non brevetés.	Religieux.	Total.	Nombre de ceux qui reçoivent moins de $100.	De $100 à $200.	De $200 à $400.	$400 et plus.	Moyenne des traitements.	Total des traitements.	Total des instituteurs.	Recevant moins de $100.	De $100 à $200.	De $200 à $400.	$400 et plus.	Moyenne des traitements.	Total des traitements.	Total des instituteurs.
									$	$						$	$	
1	.....	.....	13	13	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
2	2	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	235	470	2
3	7	1	35	43	.....	1	1	.....	180	360	2	.....	3	3	.....	193	1156	6
4	4	.....	26	30	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	.....	282	1130	4
5	19	.....	56	75	.....	.....	.....	1	600	600	1	.....	.....	15	3	309	5565	18
6	5	2	33	40	.....	.....	2	.....	300	600	2	1	1	2	1	249	1246	5
7	12	1	19	32	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	7	1	241	3129	13
8	13	.....	15	28	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7	6	.....	202	2630	13
9	9	3	4	16	.....	.....	1	7	718	5744	8	.....	1	1	2	242	1370	4
10	18	.....	6	24	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	11	1	228	4100	18
11	14	1	8	23	.....	.....	3	2	350	1750	5	.....	.....	6	4	357	3570	10
12	18	5	.....	23	.....	1	.....	2	756	2270	3	.....	11	5	4	158	3175	20
13	29	1	101	131	.....	2	2	25	600	17400	29	.....	.....	1	.....	210	210	1
14	26	1	16	43	.....	2	1	2	368	1840	5	.....	6	11	5	295	6501	22
15	3	.....	3	6	.....	.....	.....	.....	.....	.....			1	2		[illegible]	[illegible]	

16	.....	.....	10	10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
17	19	.....	43	62	.....	.....	1	6	394	2700	7	.....	1	10	1	334	4010	12
18	3	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	.....	293	880	3
19	4	.....	.....	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	2	.....	209	838	4
20	19	2	.....	21	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	10	8	336	7060	21
21	38	35	.....	73	.....	.....	.....	57	1075	61300	57	1	1	4	10	417	6680	16
22	18	.....	.....	18	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7	4	7	357	6438	18
23	69	.....	78	147	.....	.....	.....	46	625	28750	46	.....	.....	19	4	314	7216	23
24	5	3	20	28	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	5	1	270	2165	8
25	5	.....	13	18	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	1	.....	335	1675	5
26	1	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	150	150	1
27	3	1	.....	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	.....	.....	195	780	4
28	11	.....	.....	11	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	10	.....	254	2795	11
29	8	6	14	28	.....	3	.....	.....	100	300	3	1	6	2	2	215	2370	11
30	3	1	17	21	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	2	1	.....	179	716	4
31	4	.....	7	11	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	2	1	268	1074	4
32	1	.....	7	8	.....	.....	.....	1	470	470	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
33	7	1	28	36	.....	.....	1	2	410	1230	3	.....,	2	3	.....	226	1128	5
34	6	3	.....	9	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7	1	1	182	1638	9
35	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
36	5	1	.....	6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	2	.....	192	1150	6
37	.....	.....	6	6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	408	68	578	1054	.....	9	12	151	728	125314	172	4	90	154	56	275	83745	304

GRAND TABLEAU STATISTIQUE de MM. les Inspecteurs d'écoles pour l'année 1883-84.

—*Suite.*

	TRAITEMENTS.													
	Instituteurs religieux des villes.							Instituteurs religieux des campagnes.						
	Recevant moins de $100.	De $100 à $200.	De $200 à $400.	$400 et plus.	Moyenne des traitements.	Total des traitements.	Total des instituteurs.	Recevant moins de $100.	De $100 à $200.	De $200 à $400.	$400 et plus.	Moyenne des traitements.	Total des traitements.	Total des instituteurs.
					$	$						$	$	
1	8	5	.....	.....	130	1690	13	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
3	.....	27	.....	.....	100	2700	27	.....	.....	8	.....	291	2330	8
4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	16	10	.....	.....	69	1800	26
5	.....	.....	4	.....	200	800	4	.....	.....	52	.....	202	10500	52
6	.....	33	.....	.....	163	5346	33	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
7	.....	.....	4	.....	225	900	4	13	2	.....	.....	60	900	15
8	.....	13	1	1	167	2500	15	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
9	.....	1	1	.....	300	600	2	.....	.....	.....	2	400	800	2
10	.....	.....	6	.....	266	1600	6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
11	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	8	.....	.....	138	1100	8
12	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
13	.....	.....	101	.....	202	20420	101	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
14	.....	.....	10	.....	200	2000	10	.....	5	.....	1	216	1300	6
15	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	.....	.....	167	500	3

16	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	8	2	.....	.....	40	100	13
17	.....	15	7	.....	166	3650	22	.....	15	6	.....	166	3510	21
18	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
19	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
21	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
22	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
23	.....	.....	40	.....	215	8600	40	4	11	23	.....	192	7280	38
24	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	16	4	.....	120	2400	20
25	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7	6	.....	172	2240	13
26	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
27	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
28	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
29	.....	14	.....	.....	100	1400	14	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
30	17	.....	.....	.....	54	920	17	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
31	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7	.....	.....	100	700	7
32	.....	.....	7	.....	200	1400	7	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
33	12	10	.....	.....	110	2420	22	.....	6	.....	.....	150	900	6
34	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
35	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
36	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
37	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	.....	.....	160	600	6
	37	118	181	1	169	56946	337	41	98	99	3	156	37560	341

GRAND TABLEAU STATISTIQUE de MM. les Inspecteurs d'écoles pour l'année 1883–84.

—Suite.

	INSTITUTRICES.				TRAITEMENTS.													
					Institutrices laïques des villes.							Institutrices laïques des campagnes.						
	Brevetées.	Non brevetées.	Religieuses.	Total.	Recevant moins de $100.	De $100 à $200.	De $200 à $400.	$400 et plus.	Moyenne des traitements.	Total des traitements.	Total des institutrices.	Recevant moins de $100.	De $100 à $200.	De $200 à $400.	$400 et plus.	Moyenne des traitements.	Total des traitements.	Total des institutrices.
									$	$						$	$	
1	116	31	17	164	1	1	.....	.....	110	220	2	124	21	.....	.....	75	10835	145
2	109	6	7	122	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	93	22	.....	.....	78	9018	115
3	188	10	66	264	1	.....	.....	.....	80	80	1	161	34	2	.....	76	15051	197
4	173	31	42	246	2	1	.....	.....	105	315	3	191	10	.....	.....	67	13536	201
5	72	5	72	149	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	67	4	.....	131	10112	77
6	146	8	84	238	4	4	4	.....	114	1368	12	88	54	.....	.....	93	13211	142
7	148	17	23	188	3	.....	1	.....	110	440	4	1	159	1	.....	123	19818	161
8	86	7	12	105	.....	.....	1	.....	200	200	1	36	55	1	.....	109	9990	92
9	25	19	.....	44	2	3	11	10	408	10620	26	.....	14	4	.....	145	2622	18
10	81	24	21	126	.....	3	.....	.....	168	505	3	3	92	7	.....	139	14173	102
11	119	6	50	175	1	3	.....	.....	125	501	4	.....	120	1	.....	126	15243	121
12	330	13	.....	343	.....	3	11	2	294	4710	16	22	289	16	.....	92	30300	327
13	81	37	170	288	8	68	.....	.....	108	8226	76	21	21	.....	.....	96	4035	42
14	95	16	67	178	.....	3	2	.....	194	970	5	4	100	2	.....	127	13496	106
15	127	10	18	155	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	105	31	1	.....	84	11449	137

16	140	16	17	173	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	105	31	1	.....	84	11449	137
17	86	13	94	193	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	11	83	5	.....	121	11993	99
18	43	2	8	53	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	19	25	1	.....	106	4783	45
19	27	8	.....	35	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	33	.....	.....	143	5015	35
20	73	9	.....	82	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	73	8	1	165	13580	82
21	258	40	3	301	.....	6	91	34	345	45305	131	24	104	38	1	161	26950	167
22	216	7	.....	223	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	205	13	1	133	29681	223
23	60	3	157	220	15	8	7	1	124	3850	31	2	27	3	.....	142	4528	32
24	100	16	38	154	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	55	58	3	.....	96	11128	116
25	126	6	39	171	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	22	108	2	.....	118	15601	132
26	10	12	.....	22	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10	12	.....	.....	67	1480	22
27	3	.....	4	7	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	.....	.....	119	358	3
28	64	12	15	91	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	29	45	2	1	109	8274	76
29	109	40	40	189	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	18	130	1	.....	111	16524	149
30	74	9	2	85	2	.....	.....	.....	100	200	2	73	8	.....	.....	77	6284	81
31	156	13	31	200	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	144	25	.....	.....	77	12985	169
32	169	22	5	196	.....	2	5	.....	175	1225	7	102	82	.....	.....	92	16879	184
33	94	12	30	136	.....	4	1	.....	136	680	5	80	21	.....	.....	74	7472	101
34	68	3	.....	71	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	16	52	3	.....	118	8384	71
35	39	18	2	59	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	22	35	.....	.....	101	5770	57
36	60	16	11	87	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	71	5	.....	.....	58	4449	76
37	107	53	26	186	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	141	18	1	.....	67	10827	160
	3978	570	1171	5719	39	109	134	47	241	79415	329	1824	2272	120	3	102	428637	4219

GRAND TABLEAU STATISTIQUE de MM. les Inspecteurs d'écoles pour l'année 1883–84.

—*Fin.*

	TRAITEMENTS.														BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES.	
	Institutrices religieuses des villes.							Institutrices religieuses des campagnes.								
	Recevant moins de $100.	De $100 à $200.	De $200 à $400.	$400 et plus.	Moyenne des traitements.	Total des traitements.	Total des institutrices.	Recevant moins de $100.	De $100 à $200.	De $200 à $400.	$400 et plus.	Moyenne des traitements.	Total des traitements.	Total des institutrices.	Nombre.	VOLUMES.
					$	$						$	$			
1	10	.....	.....	.....	75	750	10	6	1	.....	.....	74	520	7	.....	.....
2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	2	.....	.....	81	570	7	.....	.....
3	.....	15	.....	.....	128	1932	15	3	4	40	4	250	12744	51	.....	.....
4	10	.....	.....	.....	87	875	10	32	.....	.....	.....	26	845	32	22	9570
5	24	.....	.....	.....	90	2160	24	48	.....	.....	.....	90	4320	48	9	7156
6	.....	64	.....	.....	100	6400	64	.....	20	.....	.....	102	2040	20	12	7700
7	5	1	.....	.....	83	500	6	6	11	.....	.....	89	1515	17	18	16895
8	.....	4	.....	.....	175	700	4	.....	8	.....	.....	117	940	8	8	7150
9	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
10	.....	9	.....	.....	150	1350	9	.....	6	6	.....	184	2200	12	.....	.....
11	24	.....	.....	.....	27	640	24	26	.....	.....	.....	31	793	26	1	1200
12	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
13	.....	162	.....	.....	100	16200	162	.....	8	.....	.....	100	800	8	11	5950
14	.....	25	.....	.....	153	3830	25	.....	36	6	.....	123	5180	42	.....	.....
15	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	18	.....	.....	.....	64	1149	18	13	4467

16	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	16	.....	1	.....	[illegible]	[illegible]	18	13	4437
17	.....	49	.....	.....	100	4900	49	.....	45	.....	.....	100	4500	45	13	10000
18	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	4	.....	.....	32	260	8	.....	.....
19	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
21	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	.....	.....	100	300	3	4	5000
22	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
23	75	.....	.....	.....	80	6000	75	49	21	12	.....	107	8770	82	88	115480
24	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	33	1	.....	118	4457	38	.....	.....
25	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	25	14	.....	.....	62	2430	39	10	3690
26	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
27	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	.....	.....	.....	100	400	4	1	350
28	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	15	.....	.....	113	1690	15	12	4320
29	.....	12	.....	.....	100	1200	12	2	26	.....	.....	102	2850	28	5	1136
30	.....	2	.....	.....	120	240	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
31	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	31	.....	.....	116	3600	31	6	5800
32	.....	.....	4	.....	200	800	4	.....	1	.....	.....	140	140	1	4	1300
33	.....	6	.....	.....	100	600	6	.....	24	.....	.....	100	2400	24	3	2700
34	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
35	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	70	140	2	.....	.....
36	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	11	.....	.....	120	1320	11	7	1180
37	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	26	.....	.....	.....	80	2080	26	1	331
	148	349	4	.....	98	49077	501	276	324	66	4	104	69633	670	248	211375

APPENDICE No. II

ECOLES NORMALES

ECOLE NORMALE LAVAL

QUÉBEC, 12 septembre 1884.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur l'école normale Laval.

Cent onze élèves ont suivi les cours durant l'année scolaire 1883–84, savoir :

50 élèves-maîtres, dont 11 externes,
61 élèves-maîtresses.
—
111

Dans le département des élèves-maîtres, 44 ont fini l'année scolaire :

5 en académie,
19 en première division,
20 en deuxième division.
—
44

Sur ce nombre, 27 ont reçu un brevet de capacité :

6 pour école académique,
12 pour école modèle,
9 pour école élémentaire.
—
27

Dans le département des élèves-maîtresses, 57 ont fini l'année scolair

27 en première division,
30 en deuxième division.
—
57

Sur ce nombre, 49 ont reçu un brevet de capacité :

22 pour école modèle,
27 pour école élémentaire.
—
49

En résumé :

111 élèves ont fréquenté l'école,
101 ont terminé l'année scolaire,
76 ont reçu un brevet de capacité :
6 pour école académique,
34 pour école modèle,
36 pour école élémentaire.
—
76

Les écoles modèles annexes ont été fréquentées par 300 enfants :

122 garçons,
178 filles.
—
300

Comme par le passé, nous nous sommes efforcés de remplir fidèlemen notre programme et de former des maîtres capables de maintenir avec hon neur le niveau de l'éducation dans nos écoles.

Pour arriver à ce résultat, les professeurs ne se sont point épargnés sans marchander avec le devoir, ils m'ont toujours apporté le concours le plus libéral.

Les élèves eux-mêmes, par leur bonne conduite, leur désir d'apprendre

leur travail constant et opiniâtre, n'ont pas peu contribué à rendre moins pénible et même agréable le travail du maître.

Parmi les nombreux articles de ce programme, il en est un, l'étude de la langue française, auquel nous avons donné une attention spéciale, vu son importance et les difficultés assez sérieuses qu'il rencontre dans la pratique. Parler et écrire correctement sa langue n'est pas chose très commune chez les enfants de nos écoles, même les plus avancés. Pour arriver là, il faudra encore bien du temps ; le temps lui-même ne suffira peut-être pas, si l'on n'a recours à des procédés plus efficaces.

Cependant cet héritage de nos pères mérite bien que nous nous donnions la peine de le conserver dans toute sa beauté. Si nos devanciers ont lutté longtemps pour son intégrité, c'est bien le moins que nous, nous lui accordions quelque culture.

A ne le considérer que du côté de la prononciation, nous pouvons nous féliciter d'avoir été bien partagés : pas d'accent, prononciation française proprement dite, prononciation classique. C'est bien déjà quelque chose.

Il est vrai qu'en certains endroits il y a un peu de poussière sur le bas-relief antique. C'est un arbre fruitier de l'espèce la meilleure, sans doute ; mais en certaines localités, faute de soin, cet arbre est devenu un peu sauvageon. Enfin, c'est une vigne de qualité supérieure, mais avec un peu d'attention, on y découvre un arrière-goût qui trahit la lambrusque. Un peu de culture suffirait pour la ramener à sa douceur première. Comment faire ce travail ?

La lecture à haute voix et la récitation expressive me paraissent ici, monsieur le Surintendant, d'un grand secours. J'ai déjà eu l'honneur d'en faire la remarque et vous-même, dans nos séances de fin d'année, vous en avez eu une preuve qui avec le temps deviendra de plus en plus convaincante.

Si nos élèves écrivent avec une certaine facilité, je dirais même avec quelque grâce, c'est, en grande partie du moins, à la lecture expressive qu'ils le doivent. Quelques personnes seraient peut-être tentées de considérer cet exercice comme un hors-d'œuvre, un luxe inutile ; il n'en est rien.

cependant. C'est un travail intellectuel des plus fructueux, une analyse littéraire pratique, détaillée et en quelque sorte vivante.

" Sous cette enveloppe du style, dit un professeur de diction, se cache toujours un sentiment ou une idée : pénétrer profondément cette idée, n'en rien laisser perdre, en démêler les finesses les plus subtiles, en saisir les nuances les plus délicates, rompre enfin, selon la pittoresque et vigoureuse expression de Rabelais, l'os où l'auteur renferme parfois sa pensée, pour en extraire et en sucer la moëlle, ce n'est pas toujours une besogne aisée, et si dans le monde, il se rencontre si peu de personnes qui disent bien, c'est que le plus souvent on ne se donne pas la peine de comprendre ce qu'on dit."

" On ne saurait accorder dans les écoles normales, dit de son côté M. Legouvé, trop d'importance à l'étude sérieuse de la lecture à haute voix ; la science du débit est une qualité de première nécessité pour tous les professeurs, mais surtout pour les professeurs femmes que la délicatesse de leur organe vocal, et parfois sa faiblesse, trahirait inévitablement dans l'exercice de leur professorat, si l'art ne leur venait en aide. " Et il ajoute : " Un bon professeur de lecture est un bon professeur de littérature. " On pourrait peut-être dire aussi que tout professeur de littérature devrait être un bon lecteur.

Je vois avec plaisir, M. le Surintendant, par les derniers rapports de MM. les inspecteurs, que plusieurs d'entre eux ont constaté chez les enfants de leur district un changement en mieux dans la manière de lire : la prononciation est meilleure, le ton plus naturel et l'intelligence des élèves, mise à contribution, se manifeste pour ainsi dire à chacun des mots de la lecture. Ce n'est encore là qu'un commencement ; mais c'est un progrès réel. Si l'on veut se donner la peine d'entretenir ce mouvement, si du travail purement mécanique on s'efforce d'arriver à l'expression, alors, ce n'est plus seulement la lecture qui sera transformée, mais les essais de rédaction, le style lui-même. Apprendre à lire, c'est apprendre à penser. Les idées se présenteront bientôt plus abondantes à l'esprit de ces petits enfants ; leurs contours seront mieux dessinés, leurs nuances plus fortement accusées.

Il y a ici plus qu'une question de pédagogie ; le patriotisme et la reli-

gion y trouvent aussi leur compte. Nous ne resterons Canadiens-français qu'à une condition, c'est de nous attacher fortement à la langue de nos pères. Si nous nous donnons la peine de la cultiver, si nous avons soin de la parler et de l'écrire correctement, dans nos écoles surtout, nous acquerrons par là plus d'autorité pour nous faire respecter nous-mêmes d'abord, et ensuite, pour faire respecter notre nationalité et notre foi. Or, qui dit Canadien, dit Catholique ; pour nous, ces deux mots sont synonymes. C'est aussi ce qu'écrivait dernièrement un de nos journaux : " On n'est qu'à moitié Canadien quand on n'est pas catholique. "

La santé de nos élèves n'a pas souffert d'une manière notable durant le cours de cette année : il n'y a eu que des indispositions passagères. Dans le département des élèves-maîtresses, les améliorations apportées l'année précédente par les Dames Ursulines, ont été tout-à-fait efficaces, et aujourd'hui ces élèves se trouvent dans des conditions sanitaires excellentes.

Je voudrais pouvoir en dire autant du Vieux-Château. Vous savez, M. le Surintendant, que les élèves-maîtres ne sont pas aussi bien logés. Pas de cour, maison d'une vétusté extrême — qui d'ailleurs n'a jamais été construite pour une école normale — chambres trop étroites, ameublement complètement délabré, tout contribue à rendre le sort des élèves bien peu enviable sous le rapport de l'hygiène. Aussi n'est-ce qu'à force de précautions et de prudence que nous pouvons nous rendre au bout de l'année ; encore, quelques-uns sont-ils obligés, par maladie, de rentrer dans leur famille avant la fin.

Malgré des éléments matériels si défavorables, la conduite morale des élèves est excellente et le développement intellectuel ne laisse rien à désirer. D'aussi bonnes dispositions mériteraient sans doute qu'on prît quelques mesures pour placer ces jeunes gens dans des conditions hygiéniques plus acceptables.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

P. LAGACÉ, Ptre.

ECOLE NORMALE JACQUES-CARTIER

MONTRÉAL, septembre 1884.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur l'état et les progrès de l'école normale Jacques-Cartier pendant l'année 1883-84.

I

Nous avons admis 67 élèves-maîtres ; c'est une légère augmentation sur l'année précédente, et l'augmentation porte sur les élèves nouveaux.

Voici le tableau comparatif des deux années :

Année scolaire 1882–83.		Année scolaire 1883–84.	
Elèves anciens	26	Elèves anciens	26
Elèves nouveaux	36	Elèves nouveaux	41

J'avais reçu un grand nombre de demandes d'admission ; mais les travaux de réparation que subissait l'école normale ayant retardé l'ouverture régulière des classes jusqu'à la fin d'octobre, plusieurs aspirants prirent d'autres engagements, ou remirent à la prochaine année scolaire leurs projets d'étude.

Parmi ces 67 candidats admis, on comptait

55 pensionnaires,
5 demi-pensionnaires,
7 externes,
5 élèves anciens déjà diplômés,
21 " " non diplômés,
41 " nouveaux non diplômés.

12 de ces derniers venaient de notre école modèle,
15 avaient été préparés par des maîtres, anciens élèves de l'écol
7 ont été placés dans la classe de l'académie,
5 " " " " de l'école modèle,
16 " " " " de l'école élémentaire,
39 " " " " préparatoire.

II

Plusieurs élèves ont quitté l'école avant d'avoir terminé leurs cours deux vers la moitié, parce qu'ils ont trouvé des situations, l'une dans le district de Québec pour enseigner, l'autre aux Etats-Unis ; 1 par maladie ; 2 pour des raisons de famille ; les autres, parce qu'ils faisaient preuve de peu de dispositions, soit pour l'étude, soit pour l'enseignement. Cinquante-sept élèves se trouvaient encore présents à la fin de l'année scolaire.

III

Après les examens d'usage, j'ai pu recommander :

Pour le diplôme d'académie.....	5
Pour le diplôme d'école modèle	7
Pour le diplôme d'école élémentaire.....	6
	18

IV

Les grandes fêtes du cinquantenaire de la St. Jean-Baptiste m'ont forcé de donner les vacances plus tôt que je n'aurais voulu, à cause de l'époque avancée où les classes avaient commencé : mais j'ai dû céder à la nécessité. Je comprends que dans l'état actuel des choses, il faut donner les vacances ou avant le 24 juin, ou après le 8 juillet. Les fêtes multipliées qui se succèdent du 24 juin au 1er juillet ne peuvent guère être utilisées pour l'étude, quand les vacances s'ouvrent presque immédiatement. Mais, d'un autre côté, il devient de plus en plus difficile de prolonger les classes dans le mois de juillet : peu à peu, les maisons d'éducation seront amenées à donner trois mois de vacance. Il serait utile de prévoir cette éventualité,

et de rechercher quelle influence elle pourrait avoir sur les études en général.

V

Je vois avec peine que, depuis quelque temps, on cherche à soulever l'opinion contre les écoles normales, soit par des discours, soit par des écrits répandues avec profusion. Je regrette que ceux qui s'occupent de cette question n'aient pas toujours pris la peine d'obtenir des renseignements exacts. Cependant, pour ce qui est des progrès accomplis par l'école normale Jacques-Cartier, j'ai tâché autant que possible de les faire connaître dans mes *Rapports*, à différentes reprises, notamment en 1861, 1865, 1871, 1876, et, enfin, en 1879 pour répondre à une demande qui avait été faite en chambre. De son côté, Mgr. Langevin, lorsqu'il était principal de l'école normale Laval, avait publié, sur cette institution, un travail très intéressant, répondant d'avance à des objections qu'on devait faire plus tard.

Sous le titre *Etats de services de l'école normale Jacques-Cartier*, je viens de publier les noms de tous mes élèves diplômés, le nombre d'années pendant lequel ils ont enseigné, la profession qu'ils ont embrassée, avec l'indication de ceux qui enseignaient encore au 1er de juillet dernier.

Je vous demande la permission de citer une partie du *résumé*.

Depuis le 4 mars 1857 jusqu'au 1er de juillet dernier, 718 candidats ont été admis à suivre les cours, et comme plusieurs les ont suivis pendant deux ou trois ans, ils ont été admis deux ou trois fois. Ce qui fait que le nombre total des admissions s'élève à 1494 pour la date que je viens d'indiquer.

Il a été accordé 478 diplômes à 283 élèves. Le plus grand nombre de diplômes accordés est celui d'école modèle, lequel s'élève à 229. Le nombre des diplômes d'académie ne dépasse pas 89.

Ces chiffres sont une preuve que nous avons dirigé l'école vers son but réel. Nous n'avons ni favorisé ni refusé l'accès aux études supérieures exigées pour le diplôme d'académie; mais nous avons tâché de n'y laisser arriver que les élèves doués d'un talent sérieux, et j'ai la satisfaction de

pouvoir dire que le plus grand nombre de ceux qui ont suivi ce cours étaient doués de talents remarquables.

" Nombre d'élèves diplômés encore dans l'enseignement, 91, tandis que 31 seulement étaient tenus d'enseigner au 31 juillet 1883.

Je puis donc affirmer, sans aucune exagération, que le nombre d'élèves qui enseignent encore est le triple de celui que le gouvernement a le droit d'exiger.

Nombre d'années d'enseignement obligatoire des 283 élèves, 849.
Nombre d'années données à l'enseignement par ces élèves, 1905.

Ce qui fait :

1o. Par chaque élève diplômé, près de *six ans et trois quarts*, 6.73.

2o. Par chaque élève, censé avoir séjourné un an entier, 3.20.

3o. Par chaque élève (quelques-uns n'ont séjourné que trois jours), plus de *deux ans et demi*, 2.65.

4o. Par chaque admission, plus *d'un an*, 1.27.

5o. Enfin, ce nombre 1,905 ans représente l'enseignement de 635 instituteurs pendant 3 ans."

J'attire tout particulièrement votre atttention, M. le Surintendant, sur ce fait, qui me semble une réponse péremptoire à ceux qui accusent l'école normale Jacques-Cartier de n'avoir pas atteint son but.

" Les calculs précédents supposent que les 283 élèves diplômés ont terminé leur triennat d'enseignement ; or ceux de 1881–82 et ceux de 1882–83, en tout 30, n'ont pas encore pu le compléter. Il reste 253 élèves diplômés qui ne sont plus obligés d'enseigner. Or, 75 enseignent encore.

146 ont enseigné plus de trois ans.

38 " trois ans.

30 ont enseigné moins de trois ans.

39 n'ont pas enseigné.

Parmi les 30 qui ont enseigné moins de trois ans,

5 ont été empêchés par la mort.

3 ont été empêchés par la maladie.

31 n'ont pas de raison majeure apparente, quoique plusieurs aient déclaré n'avoir point trouvé de situation convenable.

Si l'on compare le nombre des élèves qui ont passé par l'école avec le nombre d'admissions—718 avec 1494—on voit que ce dernier est plus que le double du premier.

Ce qui revient à dire qu'en moyenne, chaque élève n'a séjourné que deux ans à l'école.

Si l'on compare le nombre d'élèves diplômés avec le nombre d'élèves admis —283 avec 718—on voit que la moitié des élèves à peu près—plus exactement deux cinquièmes—ont pu recevoir des diplômes.

Ces deux résultats, le dernier surtout, sont très satisfaisants : ils font voir que l'école a évité, dans l'admission à l'enseignement, une facilité trop grande et une sévérité outrée.

Cette moyenne de la moitié pour l'admission des candidats semble, d'ailleurs, une loi assez constante dans les examens qui portent sur un ensemble de connaissances générales. Les conditions où se trouve, dans la province de Québec, l'enseignement primaire, même l'enseigement secondaire, font voir qu'il en sera longtemps ainsi.

Ces chiffres prouvent surabondamment l'efficacité directe et matérielle de l'école normale Jacques-Cartier.

Pour son efficacité morale, je me contenterai de rapporter ce que M. W. H. Hicks, principal de l'école normale McGill, disait dans son rapport de 1879–80 :

" Dans les Etats précédents, on ne trouve rien relativement à la prép ration et aux aptitudes pour la carrière de l'enseignement que l'école no male a pour devoir de rechercher. Que nos instituteurs aient eu du succ sous ce rapport, cela ressort des faits suivants :

" 1o. Le changement pour le mieux qui s'est manifesté dans les di tricts de la province où l'on a employé des instituteurs de l'école normale

" 2o. Le témoignage des inspecteurs quant à la supériorité des école conduites par des gradués de l'école normale ;

" 3o. Le degré d'avancement pour ce qui est de la préparation au trava de l'école normale, des jeunes gens qui entrent maintenant dans notr institution, et qui ont été portés à choisir cette carrière par nos gradué après les avoir eus pour maîtres."

J'ajouterai que les écoles normales sont devenues le centre de confé rences pédagogiques où les instituteurs ont puisé, avec l'émulation, de connaissances pratiques très utiles. Je puis même dire que cette émulatio s'est étendue au-delà du cercle de l'instruction primaire : quelques per sonnes se sont alarmées du niveau de nos études, qu'elles trouvent tro élevé. Ce qui devrait alarmer, c'est la faiblesse des études en général dans la province Québec. J'en appelle à l'expérience et au témoignage des per sonnes qui ont pu étudier les méthodes et les systèmes d'enseignement sui vis ailleurs, et je donnerai pour preuve ce qui se passe aux examens du droit et de la médecine.

Pour moi, je ne voudrais pas faire concourir mes élèves avec ceux de l'école normale de Toronto, sachant que ces derniers ont plus de connais sances.

A la fondation des écoles normales, la subvention du gouvernement a été déterminée après examen et calcul : elle avait été fixée aussi bas que possible, et même trop bas, puisqu'il a fallu y suppléer quelquefois, même dès le commencement. Elle pourrait encore suffire dans la mesure qu'elle suffisait alors, si les choses étaient demeurées dans le même état. Mais le prix des denrées et du combustible, pour ne parler que de ces deux articles de consommation, a augmenté considérablement : le traitement des profes-

seurs en même temps a été élevé. Les frais d'entretien, de chauffage et d'éclairage ont presque doublé avec le nouveau bâtiment où l'école est installée, sans compter qu'il a fallu avoir un ouvrier presque constamment pour rendre la maison habitable."

Je dois ici signaler à votre attention, Monsieur le Surintendant, la négligence—pour ne rien dire de plus—qui a présidé à la construction de l'édifice occupé par l'école normale, négligence qui a été, d'ailleurs, constatée plus d'une fois par les officiers du bureau des Travaux Publics. Nous sommes obligés de faire continuellement des réparations, trop minimes quand on les prend séparément pour exiger l'intervention du bureau des Travaux Publics, mais qui deviennent une lourde charge pendant le cours d'une année. Les dépenses qu'elles nécessitent ne doivent pas être imputées à l'école normale : elles résultent d'un accident parfaitement étranger à l'institution et à ceux qui la dirigent.

V.

On a fait aux écoles normales l'étrange reproche que ceux qui en sortent embrassent des professions dites libérales.

Il faut établir une distinction entre ceux qui embrassent une profession après avoir satisfait à leurs obligations, et ceux qui le font sans vouloir enseigner.

Ces derniers ont tort, parce qu'ils manquent à un engagement contracté librement et en connaissance de cause ; ils manquent aux lois élémentaires de la justice quand ils ne paient ni le montant de leurs bourses, ni la pénalité à laquelle ils s'étaient soumis. Pour ce qui me concerne, je me suis toujours efforcé de faire comprendre aux candidats la nature des engagements qu'ils contractaient en entrant à l'école normale. Aussi, je puis dire que depuis l'ouverture de cette institution, 51 élèves diplômés seulement n'ont pas enseigné. Sur ce nombre, on ne trouve que 19 élèves qui aient pris des professions (ce n'est pas 1 par année), et encore plusieurs prétendent qu'ils n'ont pas obtenu de situation en temps opportun.

Le reproche qu'on nous adresse regarde donc principalement les élèves

qui ont enseigné, puisque c'est parmi eux qu'on rencontre le plus grand nombre d'hommes de profession—32 environ—outre ceux qui ont embrassé l'état ecclésiastique ou l'état religieux. Comme plusieurs ont enseigné bien au-delà du terme obligé, nous devons conclure qu'on voit avec peine les élèves des écoles normales dans les mêmes conditions sociales que le reste de leurs compatriotes. Voudrait-on qu'ils formassent une classe complètement à part dans le pays, quelque chose comme l'esclave-pédagogue de l'ancienne Rome ? Moins payés que les commis de seconde classe, moins protégés que ceux qui veulent devenir garçons de ferme, il faudrait encore qu'ils se gardassent de devenir plus instruits que ceux qui ébauchent quelques années de collège !

Il y a là une grave erreur au triple point de vue de l'instruction, de l'éducation et de la société elle-même.

D'abord, je ne comprends pas comment l'accès à ces carrières doive être interdit aux élèves des écoles normales plus qu'aux autres élèves, plus qu'à ceux qui n'ont fait qu'une partie du cours classique, ou qui n'en ont pas fait du tout. S'ils donnent autant que ces derniers des preuves de talents, de science et d'honorabilité, conditions qu'une société bien constituée doit exiger de ceux qui aspirent aux professions et aux charges publiques, pourquoi vouloir les en exclure ? Si l'on trouve que l'accès aux professions libérales est trop facile, qu'on rende les examens plus difficiles : ce sera le moyen d'élever partout le niveau des études.

Les écoles normales n'ont pas été établies pour augmenter le nombre des instituteurs : il y en avait assez, et l'on peut dire qu'il y avait un bon nombre d'instituteurs capables, suivant l'expression consacrée. On demandait des instituteurs encore plus capables, mieux formés sous tous les rapports, principalement sous le rapport de l'intelligence. En laissant la libre concurrence à toutes les aptitudes, en ne protégeant point les instituteurs qui sortaient des écoles normales, le gouvernement faisait comprendre très clairement qu'il tenait encore plus à la qualité qu'à la quantité, et il avait raison.

Enseigner, en effet, ce n'est pas montrer la lecture et le calcul mécaniquement, ce n'est pas faire redire tous les mots d'une page d'histoire ; c'est

développer l'intelligence de l'enfant en l'habituant à observer et à réfléchir, en lui fournissant les notions et les connaissances qui conviennent à son âge et à sa position sociale, connaissances qu'il ne pourrait encore acquérir par lui-même. Le développement intellectuel ne peut être effectué chez l'enfant que par une intelligence qui a été développée, en vertu du principe vulgaire : *Nemo dat quod non habet.* Cette vérité est évidente, et il n'est pas nécessaire d'y insister davantage. Je me contente d'ajouter qu'il est admis partout aujourd'hui que les ouvrages d'enseignement les plus difficiles à faire, sont les plus élémentaires ; ce sont ceux qui demandent le plus de connaissances et le plus d'expérience.

Si nous enseignions des matières inutiles à l'instituteur, mais utiles à l'homme de profession, on aurait droit d'insister pour les faire mettre de côté. Mais tel n'est pas le cas. Quant au danger de rendre les élèves trop savants, on peut être sans crainte, la Providence y a mis bon ordre dans la distribution des talents.

Dans l'intérêt de l'éducation des enfants, on doit désirer que les instituteurs puissent se rendre capables d'arriver aux professions et aux premières charges du pays, comme c'est le cas aux Etats-Unis, en France et en Allemagne. L'instituteur ne doit pas être le premier venu ; il faut qu'il ait puisé dans l'éducation de famille des principes et des habitudes qui élèvent l'âme. Par une loi très juste de la nature, la noblesse des sentiments est en rapport avec la hauteur des aspirations ; toutes choses égales d'ailleurs, une intelligence développée par l'instruction se mettra plus facilement qu'une autre au-dessus des instincts grossiers ; elle saura mieux découvrir et mieux cultiver chez l'enfant les dispositions morales et religieuses, les habitudes de politesse, et même le cachet extérieur de distinction.

Si vous voulez condamner l'instituteur à une espèce de supplice de Tantale, lui interdire la science en l'obligeant de la faire aimer aux autres, exiger qu'il prépare vos enfants à des carrières auxquelles il ne peut aspirer lui-même, à cause de l'infériorité sociale qu'il a contractée en se faisant instituteur, vous n'aurez bientôt plus dans l'enseignement que des personnes très inférieures au point de vue moral comme au point de vue intellectuel ; vous aurez ceux qui s'ennuient d'être en service, qui rougissent encore de mendier, mais qui repoussent le travail manuel ; vous verrez revenir le per-

sonnage grossier, prétentieux et scrupuleux à sa façon, qui avait presqu disparu du théâtre, parce qu'il avait disparu de la société.

Des institutions, trop préoccupées des besoins présents, ont cherché recevoir un grand nombre de sujets sans attacher assez d'importance a choix, sous prétexte qu'il n'est pas nécessaire d'être très instruit pour ense gner aux enfants : les conséquences ont été fâcheuses sous tous les rapports La considération dont jouissaient ces institutions a diminué, et ce qui a ét plus désastreux pour elles, c'est qu'elles ont vu s'éloigner les bons sujets ceux qui donnent de la force à une maison en lui donnant de l'éclat.

On pourra me dire : Pour atteindre le but que vous indiquez, est-i nécessaire que les instituteurs embrassent des professions ? — Non, san doute ; mais il faut que leur instruction, comme instituteurs et pour chaqu degré, soit aussi complète que possible. Si vous n'exigez que des connais sances élémentaires, en sorte qu'après avoir enseigné quelques années, il soient trop pauvres — ils le seront toujours — et trop vieux pour recom mencer leurs études ; si, par un acte d'ostracisme d'un nouveau genre, vous leur interdisez les professions libérales, je dis que vous rendez un mauvais service à vos enfants et, par suite, à la société ; j'affirme que vous aurez des maîtres à qui vous pourrez confier vos enfants, mais que, par une étrange contradiction vous ne voudriez pas inviter à votre table, les trouvant trop au-dessous de vous.

Une carrière honorable est à peu près la seule récompense sur laquelle un instituteur habile, dévoué, puisse compter dans la province de Québec. Sans doute, les distinctions honorifiques sont les premières qu'un esprit élevé doive rechercher ; mais nous n'avons à accorder ni croix, ni médailles, ni mention honorable, enfin aucune récompense spéciale. Laissons donc à l'instituteur le champ libre quand il aura rempli ses obligations. Qu'il se dirige du côté du droit ou de la médecine, qu'il s'élève jusqu'au sacerdoce, qu'il recherche les honneurs universitaires ou politiques, je ne vois pas ce qui peut l'empêcher, s'il a les talents et s'il éprouve une légitime ambition. La cause de l'éducation ne peut que gagner à avoir des amis et des défenseurs dans les positions les plus importantes de la société.

Sous ce rapport, je crois que les écoles normales peuvent concevoir

quelques espérances : une génération d'hommes n'a pas encore passé depuis qu'elles existent, c'est à peine si les premiers élèves ont atteint la maturité de la vie, et elles comptent des représentants dans le commerce et l'industrie, parmi les médecins et les avocats, sur le banc judiciaire, aux Chambres et dans le clergé.

Mais, je le répète, il faut d'abord que nos élèves remplissent l'obligation qu'ils ont contractée d'enseigner pendant trois ans ; c'est ce qu'a fait le plus grand nombre de ceux qui ont pris des professions. En général, ils aiment l'enseignement, et ils y demeurent aussi longtemps qu'ils peuvent : la preuve en est que sur 283, cent quarante-six ont enseigné plus de trois ans ; quelques-uns vingt et vingt-six, plusieurs vingt-trois, un grand nombre dix et douze ; enfin, chacun, en moyenne, près de sept ans, comme je l'ai dit plus haut.

Voilà, il me semble, une preuve tangible de l'attachement de nos élèves à la carrière de l'instituteur. Si je pouvais entrer dans les détails, il me serait facile de signaler des actes de véritable dévouement. Je me contenterai d'attirer votre attention d'une manière générale, M. le Surintendant, sur leur zèle et sur les succès qu'ils ont obtenus, soit comme professeurs dans les écoles normales, soit comme directeurs d'établissements importants et d'écoles spéciales, soit, enfin, dans les écoles plus modestes de la campagne.

Quoi qu'il en soit, nos élèves trouveront un nouvel encouragement dans la loi des pensions de retraite. Jusqu'à présent, l'opinion publique ne semblait chercher qu'à décourager l'instituteur en lui disputant les moyens de s'instruire, et en multipliant les responsabilités de sa charge. Dorénavant, il aura un motif d'encouragement.

L'idée des fonds de retraite repose sur l'idée éminemment chrétienne qu'on trouve dans les statuts des anciennes corporations : soulager la pauvreté des confrères vieux et infirmes. Quelques érudits prétendent même que le corps enseignant est le premier qui ait formé de ces sortes de corporations (*De l'enseignement primaire avant* 1789). Sous l'administration française, le roi accordait des pensions à de vieux instituteurs. Léon XII avait réglé que les différents professeurs des universités romaines avaient droit à une

pension équivalente à leur traitement après 40 années d'enseignement, au deux tiers après 30 ans, et à un tiers après 20 ans.

VI

On a voulu reprocher aux écoles normales de n'avoir pas fourni un asss grand nombre d'élèves à l'enseignement, et, par conséquent, de n'être pa assez *efficaces*. Par exemple, on nous a dit : " Sur 6,085 instituteurs et ins titutrices qui enseignaient en 1880, 416 seulement sortaient des écoles nor males, et cela vingt-cinq après leur fondation. "

Voici comment j'ai répondu :

" L'argument serait bon : 1o. si l'efficacité d'une institution se mesu rait nécessairement au nombre de ses élèves ; 2o. si les maîtres sortis des écoles normales devaient tous continuer à enseigner, après un quart de siècle, même en dépit de la mort."

S'il y a en ce moment dans l'enseignement 416 élèves des écoles normales, c'est en moyenne 138 pour chaque école.

Résultat de 25 ans, dites-vous — C'est donc 5 par année et par école.

De l'autre côté, voici un nombre élevé, 5,669. Il représente les instituteurs de toute source et de toute provenance : diplômés et non diplômés, anglais et canadiens, catholiques et protestants, religieux et laïques, hommes et femmes. Ils ont tous été formés dans les différentes institutions : collèges classiques, collèges industriels, *high schools*, académies, couvents et écoles modèles. Or, d'après le rapport de 1879-80, le nombre de toutes ces institutions est 242.

Chacune en moyenne n'aurait donc fourni que 23 maîtres.

Résultat de 25 ans, je réponds à mon tour ; ce n'est pas même *un* par année ! !

Nous pouvons dire, nous aussi, que ce résultat n'est pas satisfaisant.

De quel côté se trouve l'efficacité ?

Encore, j'ai supposé que tous ces maîtres avaient été formés par les 242 institutions. Ce n'est pas le cas, plusieurs ayant suivi des écoles élémentaires, ou pris des leçons privées : il y en a même qui ont étudié dans les écoles normales, et d'autres qui viennent de l'étranger.

Pour que la comparaison fût juste, il faudrait encore établir que les conditions de production sont les mêmes dans ces institutions que dans les écoles normales.

Or, tel n'est pas le cas.

D'abord, puisque le nombre d'années est un des facteurs du résultat — 416 maîtres après 25 ans d'existence ! — il faudrait ramener le résultat des autres institutions au même facteur. Non seulement il faudrait ramener à zéro le nombre de leurs maîtres en 1856, mais encore supposer qu'elles commencent à exister et qu'elles ouvrent leurs cours en même temps que les écoles normales.

Ensuite :

1o. Les instituteurs brevetés des écoles normales ont eu à payer leur pension ou une partie ;

Un grand nombre des autres n'ont rien déboursé.

2o. Les premiers ont dû subir l'épreuve du pensionnat pendant un an au moins ;

Un très grand nombre des autres n'ont eu aucune épreuve.

3o. Les premiers n'ont été admis qu'après plusieurs examens, trois au moins ;

Plusieurs des autres n'ont subi aucun examen.

4o. Les premiers ont tous des diplômes ;

Un grand nombre des autres n'ont pas été obligés d'en prendre.

5o. Les premiers n'ont été admis aux écoles normales qu'en signant l'engagement d'enseigner pendant trois ans ou de payer une pénalité ;

Les autres ne sont soumis à aucune obligation.

En résumé, les derniers ont tous les avantages des premiers et rien de leurs obligations.

Revenons aux 5,669 maîtres fournis par 242 maisons.

Si ces institutions avaient été aussi efficaces que les écoles normales, le rapport des chiffres qui représentent leurs maîtres et les nôtres ne sont plus 93 : 7, comme on le prétend, mais 564 : 7, ou 242 : 3.

En d'autres termes, elles devaient avoir dans l'enseignement, chacune, 139 élèves, formant un total de 33,638 instituteurs. Or, elles n'ont que le $\frac{1}{6}$ de ce nombre !

D'ailleurs, ce rapport 7 : 93, s'il était exact, signifierait que nos élèves seraient déjà un treizième des instituteurs laïques et religieux. Ils sont en réalité un douzième.

Nos maîtres étant tous laïques, il semble plus juste de n'en comparer le nombre qu'à celui des instituteurs laïques.

Voici le rapport :

1o. Des instituteurs élèves des écoles normales avec les instituteurs laïques ..... 28.9 %

2o. Des institutrices élèves des écoles normales avec les autres institutrices laïques ..... 7.8 %

3o. Des élèves des deux sexes, élèves des écoles normales avec les autres ..... 10.38 %

Le nombre des élèves diplômés aux écoles normales étant 3,082, la moyenne annuelle est de 123. Comme l'obligation d'enseigner dure trois ans, on doit donc en trouver en ce moment dans l'enseignement 3 fois 123, ou 369.

Le bureau de l'instruction publique m'informe qu'il y en avait 449 à la fin de l'année 1879–80.

Donc, de ce côté, les écoles normales donnent des preuves suffisantes d'efficacité.

D'ailleurs, le gouvernement en les établissant ne visait pas au grand nombre, mais il voulait former de bons maîtres et relever le niveau de l'enseignement. Il a réussi, et c'est un fait constant que les instituteurs sont plus capables qu'ils n'étaient il y a 25 ans ; que les bonnes méthodes sont mieux connues et plus suivies ; que la position de l'instituteur est respectée maintenant, et qu'elle est même recherchée. Il n'y a pas jusqu'aux ordres religieux qui n'aient apporté certaines réformes dans leur enseignement. Le mouvement est donné, et j'espère qu'il se continuera.

Tout cela est dû aux écoles normales. Voilà leur efficacité. Ni le gouvernement, ni le conseil de l'instruction publique ne doivent l'oublier.

Il y a encore une autre chose qu'ils ne doivent pas oublier.

Comparer le nombre des maîtres sortis des écoles normales à tous les autres, c'est au fond mettre les écoles normales en présence des bureaux d'examen.

Je n'ai ni le droit, ni l'intention de laisser planer du blâme sur qui que ce soit ; mais est-il probable qu'il s'accorderait autant de diplômes trois fois par année, dans la province de Québec, si au lieu d'un examen de quelques heures, les candidats subissaient 3, 6, 9 examens de plusieurs heures chacun ?

S'en donnerait-il autant, même avec un seul examen, subi devant un bureau *unique*, qui exigerait par conséquent les mêmes connaissances des candidats de chaque degré ?

Nous verrions bientôt votre nombre diminuer de quelques centaines.

En établissant les écoles normales, le gouvernement a agi avec beaucoup de prudence.

Il a respecté la liberté de tous : de ceux qui veulent se consacrer à l'enseignement, et des pères de famille qui veulent avoir de bons maîtres. Il a multiplié les bureaux d'examinateurs et rapproché la date des examens. D'un autre côté, il a rendu les écoles normales accessibles même aux plus pauvres ; mais il n'a pas voulu les multiplier.

Il a tenu à la solidité des connaissances plus qu'au nombre des élèves.

Le nombre, on peut dire qu'il l'avait fixé presque directement, au

moins pour Laval et Jacques-Cartier, en plaçant ces écoles dans des édifices qui ne pouvaient loger commodément 50 pensionnaires au plus, à la fois. Par là, comme on le fit remarquer dans le temps, on fixait le nombre de diplômes entre 12 et 18.

Il n'impose ses maîtres en aucune façon, et si l'on peut lui faire un reproche à ce sujet, c'est de ne pas les protéger assez.

Encore une fois, on aurait bien tort de reprocher aux écoles normales de ne pas répondre au but et aux sacrifices que le gouvernement se proposait, quand tout démontre qu'elles sont restées dans les conditions de leur fondation."

VII.

Avant de terminer ce long rapport, je dois vous faire connaître, M. le Surintendant, que les travaux de réparation exécutés à l'école normale ont parfaitement réussi jusqu'à présent.

Il s'agissait premièrement d'isoler tout l'édifice par un drain profond, afin d'assécher la glaise sur laquelle repose la couche superficielle du terrain et les fondations de l'école. Il s'agissait, en second lieu, de séparer la tour du long pan de l'édifice, afin de lui permettre de reprendre son assiette naturelle et de s'enfoncer seule, si quelque tassement doit se produire dans la profondeur du sol.

La première idée de cette séparation est due à M. l'abbé Audet, dont tout le monde connaît la science, l'habileté. Cette idée communiquée à M. Lévesque, notre architecte, a été sérieusement examinée et discutée dans plusieurs réunions où nous avions appelé M. Henri Parent, ingénieur au bureau des Travaux publics d'Ottawa. Ces messieurs se sont accordés sur la nature des travaux à exécuter, et le gouvernement ayant bien voulu les faire commencer immédiatement, M. Bourassa s'est chargé gratuitement de la surveillance.

Le principal inconvénient qui s'est produit, c'est qu'il a fallu encore une fois retarder l'ouverture des classes jusqu'au permier octobre.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

H. A. B. VERREAU.

ECOLE NORMALE McGILL

(*Traduction*)

MONTRÉAL, 25 juin 1884.

Monsieur,

A l'expiration de la vingt-septième année scolaire de l'école normale McGill, j'ai l'honneur de vous faire le rapport suivant :

108 élèves ont été admis dans nos classes, à titre d'élèves-maîtres, dont 7 dans la classe d'académie, 37 dans la classe d'école modèle et 64 dans la classe d'école élémentaire.

Pour diverses raisons, mais surtout par suite de maladie ou du résultat des examens semestriels, 22 élèves sont partis pendant l'année, de sorte que le chiffre de ceux qui ont subi l'examen de fin d'année s'est trouvé réduit à 86. Sur ce nombre, 7 recevront le brevet d'académie de la main de l'honorable surintendant de l'Instruction publique, lors de la réunion annuelle pour la distribution des brevets ; 30 recevront le brevet d'école modèle, et 43 le brevet d'école élémentaire, ce qui portera à 80 le nombre des brevetés. En outre, cinq élèves gradués de l'Université, S. Rondeau, B. A., G. N. Massé, B. A., J. H. Marceau, B. A., J. Mabon, B. A., et L. M. England, B. A., ont subi les examens et rempli toutes les autres conditions qui leur donnent droit à un brevet d'académie de première classe.

Les professeurs chargés, sous votre direction, de l'enseignement des classes, ont droit d'être fiers de ce qu'un si grand nombre des élèves-maîtres ont obtenu leur brevet de capacité à la fin du cours annuel. Et ce n'est pas par l'abaissement du niveau du programme d'études que ce résultat a été atteint, c'est, au contraire, grâce au travail soutenu de nos étudiants qui, sous le rapport de l'application à l'étude et dans l'accomplissement fidèle de

tous leurs devoirs ont fait preuve d'un zèle qu'aucune des classes des année précédentes n'a jamais surpassé. Et, à ce sujet, il est de mon devoir d signaler avec les plus grands éloges les travaux de mes assistants, d MM. McGregor et Darey surtout, qui contribuent si puissamment au pro grès de l'école. Non seulement tous les professeurs ont rempli avec zèle e succès les devoirs attachés à leurs importantes fonctions, mais ils m'on encore donné ce sincère et cordial appui sans lequel, souvent, mon actior aurait été sérieusement entravée. La bibliothèque de l'école, grâce à l'initiative et à la persévérance de M. McGregor, s'est considérablement augmentée. Six cents nouveaux volumes, dont quelques-uns sont d'une grande valeur, ont été placés sur nos rayons, et n'ont coûté à l'école qu'une somme insignifiante. Un grand nombre d'anciens élèves, ainsi que plusieurs autres amis de l'école, ont souscrit libéralement dans ce but. Je dois signaler spécialement et avec reconnaissance les généreuses offrandes de MM. William C. McDonald, George W. Stephens, John C. McCorkill et Duncan McCormick.

Les écoles modèles ont continué leur bon travail ordinaire, sous la direction de Melles Swallow et Derick et de M. Stephen, qui ont tous apporté le plus grand zèle dans l'enseignement de leurs classes respectives. Ces écoles trouvent un obstacle sérieux à leur progrès et à l'accomplissement de leur tâche utile dans la mauvaise installation du local. Il leur sera impossible de soutenir avantageusement la comparaison avec les écoles si bien organisées de la commission protestante de la cité, à moins qu'on ne prenne des mesures pour mettre chacune d'elles sous la surveillance immédiate et constante de son directeur. Je me permets d'appeler l'attention spéciale du Comité sur ce sujet important, qui affecte autant l'efficacité des écoles modèles que le bien-être de l'école normale elle-même.

Nous avons eu à déplorer la perte prématurée d'un professeur que son caractère agréable et bienveillant avait rendu cher à tous ses collègues, dans la personne de feu M. Francis W. Hicks, professeur assistant d'histoire et d'anglais, et directeur de l'école modèle des garçons. Ses fonctions de directeur ont été remplies par M. John P. Stevens, tandis que M. McGregor et moi, nous nous chargions de le remplacer comme assistant du professeur d'anglais, avec l'aide précieuse de M. Kelly qui, depuis quatre mois, donne

des cours de géographie physique et d'histoire du Canada, au grand avantage de l'école.

Cependant, il est à désirer, aussi bien pour le Comité que pour l'école normale elle-même, que cet état de choses ne soit pas continué. Car sans compter, pour ma part, un surcroît de labeur au-dessus de mes forces physiques et mentales, il y a encore le fait que notre travail, à M. McGregor et à moi, est requis autre part.

J'espère qu'on prendra des mesures pour que les étudiants de la classe d'académie soient préparés à subir les examens moyens de l'université et les examens supérieurs pour la classe des femmes. Dans ce cas, je serai forcé de consacrer plus de deux heures par semaine à la classe d'académie. Pour le moment, il n'y a pas de cours de physique générale, ni de physique et de chimie expérimentales, bien qu'on ait avec raison donné une attention spéciale à ces branches importantes pendant les premières années de l'école normale. Ces cours devraient être rétablis.

Le Comité saura sans doute quels moyens prendre pour satisfaire ces exigences ainsi que d'autres besoins moins pressants de notre école ; je me permettrai, cependant, de dire qu'on pourvoirait à la nécessité la plus urgente en nommant, comme professeur, une femme d'une haute instruction et d'une éducation parfaite, et en transportant le département de l'école normale à l'étage supérieur, pour laisser l'étage inférieur à l'usage exclusif des écoles modèles.

Pendant la dernière session de la législature provinciale, j'ai reçu ordre du gouvernement de préparer des états indiquant, entre autres choses, la moyenne du temps que les élèves gradués de l'école normale consacrent à l'enseignement. Grâce à la complaisance du secrétaire du département de l'instruction publique, le Rév. M. Rexford, et de quelques autres amis, j'ai pu obtenir des notes sur la vie scolaire d'environ sept cents élèves-maîtres. Ces élèves ont enseigné, en moyenne, pendant cinq ans et demi, et trois cents d'entre eux enseignent encore actuellement. Soixante-dix environ sont morts après avoir enseigné pendant quatre ans, et environ soixante autres, autant que j'ai pu le constater, n'ont jamais enseigné. Les autres,

après avoir enseigné pendant cinq années, en moyenne, se sont retirés de l'enseignement.

En recevant ce rapport, l'honorable trésorier de la province m'a donné l'ordre de faire des recherches spéciales au sujet des élèves qui ont quitté l'école pendant les cinq dernières années. Pendant cette époque, 265 élèves sont sortis de notre institution avec le brevet de capacité. J'ai pu obtenir des renseignements sur 238 d'entre eux et j'ai trouvé que, sur ce nombre, 196 ont enseigné et 158 enseignent encore. Du reste, le résultat de mes recherches peut se résumer de la manière suivante : Si tous les élèves-maîtres qui sont sortis de notre école, et sur lesquels j'ai eu des renseignements, avaient réussi à obtenir de suite de l'emploi ; s'il n'y avait eu parmi eux ni maladie ni mortalité, et s'ils avaient tous rempli leur obligation d'enseigner, le nombre total des années d'enseignement aurait été de 542. Le chiffre actuel des années d'enseignement, d'après les notes que j'ai reçues, est de 443, c'est-à-dire 82 pour cent. En comparant le nombre des porteurs de brevet avec celui des instituteurs enseignants, on obtient la même proportion. On a pu constater, du reste, que plus de 82 pour cent ont enseigné, et il est douteux qu'aucune autre école normale, sur ce continent, puissent montrer de meilleurs résultats sous ce rapport.

Le tout humblement soumis.

S. P. ROBINS.

APPENDICE No. III

TABLEAUX MONETAIRES

ECOLES COMMUNES—Recensement et contributions scolaires pour 1883-84.

DISTRICT D'INSPECTION DE	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la municipalité.	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans qui ont fréquenté les écoles.	Subvention annuelle sur le fonds des écoles communes.	Cotisation annuelle et cotisations spéciales.	Cotisations pour construction de maisons d'école.	Valeur des matériaux fournis pour construction de maisons d'école.	Contributions volontaires et valeur du bois de chauffage fourni par les contribuables.	Rétribution mensuelle.	Total de la subvention, des cotisations et des contributions.
J. P. NANTEL & J. McGREGOR—*Argenteuil.*			$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Grenville No. 1 et diss	363	245	139 98	862 40	.....	.....	.....	183 61	1185 99
Grenville No. 2 et diss	158	142	66 87	443 38	.....	.....	.....	194 01	704 26
Grenville No. 3	53	53	64 64	64 80	.....	.....	.....	48 96	178 40
Arundel et diss	161	96	71 34	437 09	239 57	209 00	.....	59 90	1016 90
Harrington No. 1	142	77	69 46	150 00	.....	.....	.....	45 92	265 38
Harrington No. 2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Wentworth	43	39	71 82	289 60	.....	.....	.....	5 20	366 62
St. Andrews et diss	557	357	281 02	828 10	.....	.....	.....	347 00	1456 12
Lachute et diss	487	386	237 00	1130 59	162 98	.....	82 50	416 94	2030 01
Mille Isles No. 1	71	32	25 90	96 20	.....	.....	.....	.....	122 10
Mille Isles No. 2	44	38	20 02	100 00	.....	.....	.....	.....	120 02
Mille Isles No. 3	65	47	20 84	59 75	.....	.....	.....	.....	80 59
Morin & Howard et diss	144	105	65 70	290 00	.....	.....	11 00	33 00	399 70
Gore	135	120	74 87	366 84	.....	.....	.....	20 00	461 71
Chatham No. 1 et diss	660	321	372 02	752 75	.....	.....	38 00	327 53	1490 30
Chatham No. 2	188	132	97 13	320 01	.....	.....	7 00	71 21	495 35
	3271	2190	1678 61	6191 51	402 55	209 00	138 50	1753 28	10373 45
JOS. N. MILLER—*L'Assomption.*									
L'Assomption (Village)	367	183	154 58	590 50	.....	.....	.....	40 00	785 08
L'Assomption (Paroisse).... Pas de rapport.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Lachenaie (St. Charles)	142	101	83 12	335 66	.....	.....	.....	100 00	518 78
Mascouche et diss	328	316	256 30	1448 00	.....	.....	.....	120 00	1824 30
St. Lin et diss	719	629	320 46	1248 31	.....	.....	15 00	104 00	1687 77
St. Roch	436	415	269 60	1084 00	.....	.....	.....	128 35	1481 95
St. Paul	319	275	175 42	576 26	.....	.....	.....	96 00	847 68
Repentigny	116	120	95 72	219 00	.....	.....	.....	27 60	342 32
St. Sulpice	166	126	78 76	321 34	.....	.....	.....	48 80	448 90
L'Epiphanie	253	253	176 95	603 63	.....	.....	.....	.....	780 58
Isle Bouchard	25	18	11 66	87 00	.....	.....	.....	8 50	107 16

N. LEVESQUE & H. HUBBARD—*Arthabaska*									
Ste. Clothilde	118	118	59 22	535 29	.....	200 00	62 00	17 40	873 91
Bulstrode (St. Valère)	277	241	94 06	550 00	.....	.....	118 00	115 00	877 06
Blandford	137	109	70 28	225 00	.....	.....	.....	27 20	322 48
St. Albert	108	64	82 41	300 00	.....	.....	.....	.....	382 41
Victoriaville	352	248	173 54	1123 00	.....	.....	210 00	.....	1506 54
Arthabaskaville	241	84	116 80	671 20	.....	.....	.....	55 50	843 50
St. Norbert	195	156	96 54	500 00	.....	.....	32 90	78 00	707 44
Stanfold & Princeville	564	431	309 04	705 00	271 75	.....	100 00	.....	1385 79
Warwick & Médard	460	415	248 18	800 00	200 00	.....	133 00	160 00	1541 18
St. Christophe	204	187	105 14	533 90	152 50	.....	.....	57 20	848 74
Chester Nord	200	158	109 00	272 91	19 00	.....	59 00	40 00	499 91
Chester Est	296	195	188 14	266 13	.....	.....	134 25	25 50	614 02
Chester Ouest	416	308	202 85	526 50	.....	.....	225 00	244 00	1198 35
Chenier	364	216	174 24	643 00	55 00	.....	.....	130 50	1002 74
Tingwick et diss	216	127	105 96	470 83	.....	.....	.....	.....	576 79
St. Rémi de Tingwick	152	152	113 14	357 67	228 00	.....	20 00	66 00	784 81
	4300	3209	2248 54	8480 43	926 25	200 00	1094 15	1016 30	13965 67
J. B. DELAGE, M. STENSON & P. J. RUEL —*Bagot*									
St. Pie et diss	673	615	357 54	1852 00	.....	.....	59 00	165 00	2433 54
Ste. Rosalie	331	239	173 89	591 00	.....	.....	.....	89 50	854 39
St. Dominique	546	315	246 88	559 13	59 45	.....	.....	217 80	1083 26
St. Simon	291	263	225 10	726 62	.....	.....	.....	53 20	1004 92
St. Hugues	496	353	267 60	921 54	.....	.....	.....	104 00	1293 14
Ste Hélène	332	251	160 94	680 00	212 00	.....	.....	76 00	1128 94
St. Liboire	488	338	258 77	1249 40	.....	.....	.....	83 20	1591 37
St. Ephrem	170	170	133 86	450 00	.....	.....	.....	60 20	644 06
St. Théodore et diss	242	237	187 08	758 35	.....	.....	10 00	80 00	1035 43
St. André	246	148	169 18	682 00	.....	.....	.....	73 00	924 18
Acton-Vale et diss	336	295	219 10	814 00	.....	.....	25 00	102 20	1160 30
St. Ephrem (Village Upton)	171	171	95 84	280 00	.....	.....	.....	46 50	422 34
	4322	3395	2495 78	9564 04	271 45	.....	94 00	1150 60	13575 87
L. GRONDIN & J. McGREGOR. —*Beauharnois*									
Beauharnois, Ville	292	265	176 48	1329 49	.....	.....	90 00	169 70	1765 67
St. Etienne et diss	196	195	122 08	502 85	424 00	.....	9 00	102 80	1160 73
St. Timothée	598	572	277 84	1281 06	.....	.....	.....	270 60	1829 50
St. Louis et diss.	572	529	314 82	2000 20	.....	.....	70 00	244 00	2629 02

ECOLES COMMUNES—Recensement et contributions scolaires pour l'année 1883-84—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la municipalité.	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans qui ont fréquenté les écoles.	Subvention annuelle sur le fonds des écoles communes.	Cotisation annuelle et cotisations spéciales.	Cotisations pour construction de maisons d'école.	Valeur des matériaux fournis pour construction de maisons d'école.	Contributions volontaires et valeur du bois de chauffage fourni par les contribuables.	Rétribution mensuelle.	Total de la subvention, des cotisations et des contributions.
Beauharnois—Suite			$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Ste. Cécile et diss	1304	1259	607 84	4367 59	.....	.....	.....	620 50	5595 93
St. Stanislas	346	315	167 78	819 00	49 00	.....	.....	64 00	1099 78
St. Clément	420	343	217 34	1074 03	55 00	.....	.....	109 00	1455 37
	3728	3478	1884 18	11374 22	528 00	.....	169 00	1580 60	15536 00
J. P. SIMARD—*Bellechasse*									
Beaumont	203	170	108 54	300 00	.....	.....	.....	42 00	450 54
St. Charles	501	481	234 17	710 00	.....	.....	.....	209 28	1153 45
St. Gervais	550	319	252 42	912 95	.....	.....	.....	254 15	1419 52
St. Michel (Village)	249	184	106 78	527 69	.....	.....	.....	222 41	856 88
St. Michel (Paroisse)	215	120	140 34	275 85	.....	.....	.....	15 20	431 39
St. Raphaël	537	393	299 76	399 20	.....	.....	.....	.....	698 96
St. Valier	190	190	161 53	525 00	.....	.....	.....	80 00	766 53
St. Lazare	463	293	236 06	520 00	.....	.....	.....	.....	756 06
Buckland	713	222	191 78	274 00	.....	.....	.....	.....	465 78
Armagh (St. Cajetan)	332	209	184 72	325 00	179 00	.....	.....	88 00	776 72
Mailloux (Township)	200	48	71 82	102 00	.....	.....	.....	.....	173 82
St. Magloire	197	94	89 83	200 00	.....	.....	.....	.....	289 83
St. Néré	168	114	64 72	85 00	.....	.....	16 00	.....	165 72
	4518	2837	2142 47	5156 69	179 00	.....	16 00	911 04	8405 20
G. S. VIEN, W. THOMPSON & M. T. STENSON—*Beauce*									
Broughton (St. Pierre)	461	283	297 74	532 57	.....	.....	138 00	100 00	1068 31
St. Victor	513	385	253 60	752 59	120 00	.....	76 51	90 00	1292 70
St. Ephrem	542	419	265 60	837 33	.....	.....	149 50	119 00	1371 43
Shenley	442	294	183 30	710 00	423 00	380 00	208 00	222 25	2126 55
Forsyth	269	212	154 34	581 35	30 00	30 00	.....	132 00	927 69
Lambton	278	243	191 20	471 95	[illegible]	[illegible]	[illegible]	151 05	1825 42

Aylmer	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
St. Elzéar	272	272	176 60	535 00	.....	.....	.....	54 00	765 60
Ste. Marie	570	557	327 52	1132 95	.....	.....	260 00	104 95	1825 42
St. Frédéric	566	314	212 03	425 00	823 85	.....	30 00	112 00	1602 88
St. Joseph	750	495	334 12	536 82	1810 49	.....	125 00	201 40	3007 83
St. François	1134	584	492 24	920 00	.....	.....	264 00	.....	1676 24
St. George	691	381	323 30	701 83	.....	.....	.....	533 67	1558 80
Medgermette	45	43	36 73	151 21	.....	.....	.....	14 80	202 74
St. Côme (Linière)	220	137	108 78	473 00	.....	.....	15 00	41 60	638 38
Sacré-Cœur de Jésus et diss	465	246	146 10	470 00	.....	.....	74 00	9 60	699 70
Saints-Anges	212	166	115 50	262 03	25 23	.....	81 00	61 48	545 24
St. Sévérin	191	160	112 66	230 32	.....	.....	.....	80 00	422 98
St. Samuel de Gayhurst	97	97	58 87	219 79	.....	.....	.....	50 88	329 54
St. Martin	130	81	53 92	305 00	.....	.....	.....	70 24	429 16
	8043	5541	3960 47	10676 64	3232 57	410 00	1584 51	2169 27	22033 46
L. LUCIER & Rev. W. G. LYSTER. *Bonaventure*									
Port Daniel et diss	328	234	196 62	418 80	.....	.....	60 00	97 30	772 72
Cox et diss	231	202	168 24	457 25	.....	.....	45 00	104 20	774 69
Hamilton et diss	533	352	225 46	475 00	.....	.....	120 00	229 09	1049 55
New Richmond et diss	415	370	222 86	810 00	.....	.....	73 00	284 65	1390 51
Maria et diss	510	387	270 54	1332 80	148 23	.....	20 00	198 00	1969 57
Carleton	167	116	121 62	312 45	.....	.....	40 00	144 20	618 27
Nouvelle (St. Jean L'Evangéliste)	364	214	174 24	492 06	.....	.....	138 00	368 00	1172 30
Shoolbred	103	62	43 44	239 31	.....	.....	25 00	80 00	387 75
Mann	61	34	85 94	190 00	.....	.....	.....	35 00	310 94
Ristigouche	77	56	39 92	169 45	.....	.....	.....	18 30	225 67
Matapédiac (St. Alexis)	235	116	100 78	182 90	.....	.....	60 00	65 96	409 64
Paspébiac et diss	408	241	196 10	344 97	.....	.....	78 20	209 00	828 27
Miguasha	38	20	18 60	91 66	.....	.....	24 00	25 00	159 26
St. Charles de Caplan	245	170	125 86	220 40	.....	.....	75 00	127 60	548 86
St. Laurent	82	60	33 56	87 72	.....	.....	15 00	4 72	141 00
St. Godfroi et diss	351	217	165 10	250 12	.....	.....	30 00	175 95	621 17
Métapedia	52	36	18 36	345 00	.....	.....	34 00	19 50	416 86
	4200	2887	2207 24	6417 89	148 23	.....	837 20	2186 47	11797 03
A. FONTAINE & J. N. MILLER—*Berthier*									
Lavaltrie	291	186	154 70	358 95	.....	.....	.....	26 00	539 65
Lanoraie	458	330	263 72	800 00	.....	.....	.....	32 20	1095 92
Berthier (Paroisse)	417	294	261 60	1198 56	.....	.....	.....	116 00	1576 16
Berthier (Ville)	400	201	253 82	481 29	.....	.....	.....	473 35	1208 46

ECOLES COMMUNES—Recensement et contributions scolaires pour l'année 1883-84—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la municipalité.	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans qui ont fréquenté les écoles.	Subvention annuelle sur le fonds des écoles communes.	Cotisation annuelle et cotisations spéciales.	Cotisations pour construction de maisons d'école.	Valeur des matériaux fournis pour construction de maisons d'école.	Contributions volontaires et valeur du bois de chauffage fourni par les contribuables.	Rétribution mensuelle.	Total de la subvention, des cotisations et des contributions.
Berthier—Suite			$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Isle du Pads	120	78	57 68	194 75	.....	.....	.....	17 60	270 03
Isle St. Ignace	140	68	71 82	83 06	.....	.....	.....	12 00	166 88
St. Barthelémi	535	417	331 06	1132 72	.....	.....	.....	130 00	1593 78
St. Cuthbert	621	504	391 46	1113 00	.....	.....	.....	.....	1504 46
St. Norbert	356	236	170 82	460 00	.....	.....	.....	57 00	687 82
St. Gabriel de Brandon	394	372	359 55	722 82	.....	.....	.....	146 80	1229 17
St. Damien	238	140	137 74	181 55	.....	.....	.....	42 00	361 29
Isle Madame	64	42	30 14	103 04	.....	.....	.....	16 00	149 18
Prevost (Canton)	87	45	40 30	62 00	.....	.....	.....	.....	102 30
Brassard (St. Michel)	55	34	46 60	60 00	.....	.....	.....	.....	106 60
	4176	2947	2571 01	6951 74	.....	.....	.....	1068 95	10591 70
J. A. McLOUGHLIN, M. STENSON & P. J. RUEL—*Brome*									
Farnham East et diss	609	402	294 21	1325 23	.....	.....	.....	439 12	2058 56
Brome	945	808	476 66	3667 73	.....	.....	.....	89 90	4234 09
Sutton et diss	791	603	431 60	2341 55	.....	.....	80 00	365 05	3218 20
Potton	567	424	280 20	2282 80	612 00	.....	.....	.....	3175 00
Bolton East	466	466	271 48	1800 00	.....	.....	.....	.....	2071 48
Bolton West	193	163	109 38	535 19	.....	.....	.....	.....	644 57
	3571	2866	1863 33	11952 50	612 00	.....	80 00	894 07	15401 90
BERNARD LIPPENS & JAS. McGREGOR. *Chambly*									
St. Lambert	53	53	39 08	377 05	.....	.....	.....	94 00	510 13
Longueuil (Paroisse)	139	120	117 38	651 00	.....	.....	.....	124 50	892 88
Longueuil (Village)	527	380	277 26	2361 26	.....	.....	98 70	668 50	3405 72
Chambly (Paroisse)	224	172	226 74	1794 13	.....	.....	.....	225 60	2246 47
Chambly (Canton) et diss	215	135	66 88	791 00	.....	.....	.....	153 00	1010 88

St. Basile le Grand	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	163 00	[illegible]
	1488	1089	915 00	6824 90	415 00	.....	98 70	1406 60	9660 20
D. LEFEBVRE—*Champlain*									
Cap de la Madeleine	374	193	169 18	303 69	.....	.....	.....	54 80	527 67
St. Maurice	708	497	358 38	835 90	.....	.....	.....	125 50	1319 78
Champlain (Paroisse)	263	192	126 32	307 36	.....	.....	.....	59 20	492 88
Champlain (Village)	159	179	70 06	256 04	.....	.....	.....	62 18	388 28
St. Luc	259	150	96 30	250 00	.....	.....	.....	64 80	411 10
Batiscan (St. François-Xavier)	325	234	134 34	403 80	.....	.....	.....	221 00	759 14
Ste. Geneviève	596	461	270 08	486 80	.....	.....	.....	156 80	913 68
Ste. Anne de la Pérade (Paroisse)	249	249	239 82	601 21	.....	.....	.....	102 40	943 43
Ste. Anne de la Pérade (Village)	224	96	135 74	249 54	.....	.....	.....	125 11	510 39
St. Prosper	359	228	162 70	451 89	.....	.....	71 30	134 40	820 29
Mont Carmel	381	245	157 28	615 36	.....	.....	.....	24 50	797 14
St. Narcisse	610	499	237 22	528 43	107 78	.....	.....	220 98	1094 41
St. Stanislas	838	624	380 86	1119 53	.....	.....	.....	140 00	1640 39
St. Tite	671	471	263 60	869 00	785 41	.....	.....	.....	1918 01
Ste. Flore	449	270	149 28	500 00	110 00	.....	104 00	151 50	1014 78
Fermont	79	47	30 02	.....	.....	.....	90 10	90 00	210 12
St. Thècle	293	111	72 40	213 06	163 64	.....	.....	36 00	485 10
	6828	4746	3053 58	7991 61	1166 83	.....	265 40	1769 17	14246 59
H. HUBBARD, M. STENSON & W. THOMPSON—*Compton*									
Hereford et diss	366	291	176 36	775 38	96 20	.....	75 00	203 98	1326 92
Compton et diss	556	515	303 74	2011 35	.....	.....	15 00	518 00	2848 09
Clifton et diss	319	226	132 10	867 00	135 00	.....	50 00	208 00	1392 10
Auckland	121	73	49 10	450 00	.....	.....	.....	21 20	520 30
Eaton	456	293	289 12	1630 01	2171 80	.....	.....	36 05	4126 98
West Bury	129	116	60 04	300 00	.....	.....	40 00	40 00	440 04
Bury	263	251	188 96	1427 19	95 00	.....	.....	251 00	1962 15
Lingwick	248	154	121 86	1964 92	125 00	150 00	.....	87 72	2449 50
Winslow South et diss	299	280	111 14	505 00	.....	.....	45 50	167 80	829 44
Winslow North	62	54	101 96	367 00	116 00	.....	.....	70 00	654 96
Newport	274	232	133 50	1014 96	.....	.....	.....	98 72	1247 18
Whitton et diss	187	187	84 76	800 90	240 00	.....	.....	199 45	1324 21
Marston	130	130	85 60	338 40	.....	.....	.....	55 20	479 20
Hampden	155	155	64 40	400 00	.....	.....	.....	75 80	540 20
Clifton East	149	111	60 86	280 00	.....	.....	32 75	40 95	414 56
Ditton Clinton (La Patrie)	349	151	105 72	944 81	200 00	.....	44 00	76 00	1370 53

ECOLES COMMUNES—Recensement et contributions scolaires pour l'année 1883-84—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la municipalité.	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans qui ont fréquenté les écoles.	Subvention annuelle sur le fonds des écoles communes.	Cotisation annuelle et cotisations spéciales.	Cotisations pour construction de maisons d'école.	Valeur des matériaux fournis pour construction de maisons d'école.	Contributions volontaires et valeur du bois de chauffage fourni par les contribuables.	Rétribution mensuelle.	Total de la subvention, des cotisations et des contributions.
Compton—Suite			$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c	$ c.	$ c.
Chesham (N. D. des Bois)	178	71	97 84	306 00	.....	.....	35 00	39 60	478 44
Emberton (St. Jean-Baptiste)	106	54	45 10	147 42	.....	.....	.....	17 20	209 72
Marston Sud (Piopolis)	81	48	44 50	150 00	.....	.....	.....	.....	194 50
Waterville	100	63	48 62	251 95	.....	.....	.....	.....	300 57
	4528	3455	2305 28	14931 39	3179 00	150 00	337 25	2206 67	23109 59
T. TREMBLAY—*Charlevoix*									
Petite Rivière	175	151	90 06	140 00	.....	.....	97 00	.....	327 06
Isle aux Coudres	185	138	93 00	165 00	.....	.....	.....	33 12	291 12
Baie St. Paul	825	495	392 16	787 00	.....	.....	24 00	115 00	1318 16
St. Placide	60	60	54 50	120 00	.....	.....	.....	24 00	198 50
St. Urbain	225	180	124 44	200 00	.....	.....	.....	106 00	430 44
Eboulements	873	576	296 44	570 00	.....	.....	73 00	175 00	1114 44
Settrington	278	144	120 08	160 00	.....	.....	47 00	.....	327 08
St. Irénée	300	208	127 38	260 00	.....	.....	80 00	12 50	479 88
Ste. Agnès	173	165	152 34	200 00	.....	.....	104 00	.....	456 34
Malbaie	326	326	354 84	837 40	.....	.....	200 00	263 50	1655 74
St. Fidèle	160	150	113 72	255 00	.....	.....	56 00	50 00	474 72
Callières	21	18	11 10	.....	.....	.....	25 00	.....	36 10
St. Siméon	214	90	76 18	108 00	.....	.....	30 00	35 00	249 18
De Salles	55	55	56 98	.....	.....	.....	120 00	.....	176 98
Pointe au Pic	105	48	44 28	198 00	.....	.....	.....	60 00	302 28
	3975	2804	2107 50	400 40	.....	.....	856 00	874 12	7838 02
E. SAVARD—*Chicoutimi*									
St. Jean	115	115	76 88	131 96	.....	.....	30 00	46 00	284 84
Grande Baie	386	281	205 92	374 00	.....	.....	37 70	68 40	686 02
Bagotville (Paroisse)	170	158	126 08	468 00	.....	.....	72 00	99 70	765 78
Bagotville (Village)	51	48	59 80	181 00	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Chicoutimi (Paroisse)	377	377	316 34	1205 00	.....	.....	.....	140 00	1661 34
Chicoutimi (Village)	297	297	227 80	550 00	.....	.....	.....	190 50	9[illegible]8 30
Laterrière	309	193	155 40	258 63	.....	.....	20 20	264 25	698 48
Jonquières (St. Dominique)	440	177	177 92	241 49	400 00	.....	130 00	68 40	1017 81
Ouiatchouan	327	196	139 63	830 00	710 00	.....	.....	82 00	1761 63
Harvey (St. Fulgence)	141	141	99 48	350 55	339 80	.....	65 00	.....	854 83
Ste. Anne	208	188	148 34	261 76	.....	.....	93 63	80 00	583 73
St. Jérôme	462	237	212 27	502 45	.....	.....	155 50	89 20	959 42
Hébertville	693	433	294 44	900 00	675 00	.....	20 00	281 00	2170 44
Métabetchouan	196	177	125 62	285 00	.....	.....	.....	74 80	485 42
St. Prime	216	128	112 56	164 55	190 00	.....	25 00	68 40	560 51
St. Gédéon de Grandmont	196	177	77 00	285 00	.....	.....	64 00	25 60	451 60
St. Félicien	220	112	62 40	238 25	290 00	.....	42 00	62 40	695 05
St. Joseph d'Alma	187	107	83 60	128 00	.....	.....	95 20	95 00	491 80
Bourget	90	82	37 90	66 00	.....	.....	40 00	.....	143 90
Normandin	40	14	17 66	56 83	.....	.....	6 00	23 25	103 74
	5121	3638	2757 04	7478 47	2604 80	.....	931 23	1790 90	15562 44
L. GRONDIN & J. McGREGOR *Chateauguay*									
St. Joachim et diss	315	306	194 72	1083 07	.....	.....	.....	139 00	1416 79
Ste. Philomène	240	212	160 12	558 00	.....	.....	.....	92 01	810 13
Ste. Martine et diss	487	418	247 82	1333 20	.....	.....	.....	172 00	1753 02
St. Urbain	292	250	155 06	641 24	.....	.....	.....	47 30	843 60
St. Jean Chrysostôme No. 1 et diss	291	229	119 74	897 13	.....	.....	24 00	42 80	1083 67
St. Jean Chrysostôme No. 2 et diss	535	526	291 26	1508 00	.....	.....	.....	278 40	2077 66
St. Antoine	295	280	97 60	872 00	.....	.....	75 00	.....	1044 60
St. Malachie et diss	621	509	273 58	2046 00	.....	.....	382 00	436 00	3137 58
Howick et diss	215	193	154 60	803 81	.....	.....	112 90	19 55	1090 86
	3291	2923	1694 50	9742 45	.....	.....	593 90	1227 06	13257 91
E. CARRIER & W. THOMPSON *Dorchester*									
Cranbourne	234	164	101 14	172 20	30 00	.....	29 00	.....	332 34
St. Bernard	510	222	203 80	.....	.....	.....	266 52	7 95	478 27
St. Isidore	464	373	251 82	585 81	.....	.....	13 60	135 25	986 48
Ste. Hénédine	276	188	137 62	.....	278 22	260 00	269 50	.....	945 34
St. Edouard	411	301	216 16	601 50	100 00	.....	8 00	50 80	976 46
St. Anselme	468	368	259 70	1131 95	718 64	.....	.....	138 00	2248 29
Ste. Claire	609	444	251 00	748 00	.....	.....	38 00	27 00	1064 00
St. Léon de Standon	348	171	147 28	286 83	.....	.....	.....	79 20	513 31
Ste. Germaine	254	107	128 20	240 18	.....	.....	.....	42 00	410 38
Ste. Justine de Langevin	236	121	67 24	303 00	300 00	.....	45 00	50 00	765 24

ECOLES COMMUNES—Recensement et contributions scolaires pour l'année 1883-84—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la municipalité.	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans qui ont fréquenté les écoles.	Subvention annuelle sur le fonds des écoles communes.	Cotisation annuelle et cotisations spéciales.	Cotisations pour construction de maisons d'école.	Valeur des matériaux fournis pour construction de maisons d'école.	Contributions volontaires et valeur du bois de chauffage fourni par les contribuables.	Rétribution mensuelle.	Total de la subvention, des cotisations et des contributions.
Dorchester—Suite			$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Ste. Marguerite	468	232	178 72	638 00	.....	.....	.....	338 00	1154 72
St. Malachie and diss	324	188	150 46	363 93	.....	.....	63 00	98 80	676 19
Standon	51	30	72 88	35 02	.....	.....	.....	10 80	118 70
	4653	2909	2166 02	5106 42	1426 86	260 00	732 62	977 80	10669 72
H. HUBBARD, M. STENSON & W. THOMPSON—*Drummond*									
Kingsey	323	265	265 02	850 00	325 00	.....	15 00	27 60	1482 62
St. Germain et diss	701	510	313 28	326 69	.....	.....	.....	197 20	837 17
Grantham	109	69	80 42	427 01	.....	.....	71 00	.....	578 43
Wendover & Simpson	276	251	150 56	823 78	.....	.....	200 00	.....	1174 34
Wickham East et diss	131	84	51 22	522 78	.....	.....	.....	86 2	660 72
Wickham West et diss	269	179	89 48	1064 85	215 00	.....	80 50	121 00	1570 83
Durham South	237	225	204 50	741 00	390 00	.....	.....	42 80	1378 30
Durham Ulverton	188	142	82 42	407 65	847 80	.....	65 00	165 00	1567 87
St. Pierre de Durham et diss	561	561	169 54	873 00	200 00	.....	.....	120 00	1362 54
Kingsey Falls et diss	248	213	89 94	738 34	.....	.....	133 33	309 41	1271 02
Drummondville	221	209	105 94	533 75	.....	.....	.....	267 00	906 69
St. Eugène de Grantham	124	121	61 22	426 36	.....	.....	40 00	49 62	577 20
	3388	2829	1663 54	7735 21	1977 80	.....	604 83	1385 75	13367 73
JOS. P. NANTEL—*Deux-Montagnes*									
St. Placide	238	238	131 38	375 00	.....	.....	.....	.....	506 38
St. Joseph et diss	279	179	137 40	336 00	.....	.....	.....	.....	473 40
St. Eustache et diss	609	540	329 06	1482 22	.....	.....	.....	43 20	1854 48
St. Augustin et diss	344	268	172 12	761 55	.....	.....	.....	73 75	1007 42
St. Benoît	184	184	183 66	811 60	1120 55	.....	.....	.....	2115 81
St. Hermas	268	229	147 52	473 77	.....	.....	.....	57 60	678 89
Ste. Scholastique	559	331	284 20	1700 00	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

St. Canut No. 1 et diss	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	.....	.....	.....	.....	[illegible]
St. Canut No. 2	49	39	32 14	100 00	413 00	.....	.....	111 00	656 14
St. Columban	153	93	69 46	288 00	.....	.....	40 00	.....	397 46
St. Jérôme No. 4	60	60	28 96	140 92	.....	.....	.....	.....	169 88
Côte St. Joachim	71	71	40 38	238 48	.....	.....	.....	22 00	300 86
Ste. Monique	257	158	110 78	320 12	.....	.....	.....	32 80	463 70
Oka (L'Annonciation)	50	42	158 00	64 48	.....	.....	.....	.....	222 48
	3203	2524	1871 22	7645 15	1533 55	.....	40 00	340 35	11430 27
T. TREMBLAY, Rev. W. G. LYSTER, D. BÉGIN & DANIEL PAQUET—*Gaspé*									
Cap Chatte	188	188	148 58	600 00	255 00	200 00	101 00	90 00	1394 58
Ste. Anne des Monts	243	243	217 10	485 00	84 95	.....	105 00	79 00	971 05
Mont Louis	113	60	54 16	90 00	.....	.....	52 00	57 60	253 76
Cloridormes	91	74	47 32	249 71	20 00	.....	84 00	30 00	431 03
Rivière au Renard	345	119	97 36	400 00	.....	.....	59 00	.....	556 36
Anse à Valeau	48	48	21 06	80 00	.....	.....	25 00	.....	126 06
Anse à Grisfond	180	88	76 52	191 00	.....	.....	80 00	.....	347 52
Grande Grève	87	56	47 32	270 00	.....	.....	40 00	21 00	378 32
Cap des Rosiers	137	109	66 76	310 00	.....	.....	52 00	.....	428 76
Gaspé Bay Nord	25	15	18 48	90 00	.....	.....	24 00	15 00	147 48
Roseville et diss	102	56	53 22	156 26	.....	.....	36 00	19 40	264 88
Gaspé Bay Sud et diss	100	100	89 60	665 00	20 00	.....	50 00	.....	824 60
York et diss	58	49	57 10	306 18	.....	.....	.....	83 80	447 08
Douglass	228	232	120 68	559 10	.....	.....	75 00	58 80	813 58
Haldimand et diss	120	100	27 66	141 85	.....	.....	55 00	51 75	276 26
Malbaie (St. Pierre) et diss	217	68	78 40	336 73	.....	.....	66 00	59 00	540 13
Percé	271	224	197 20	500 00	100 00	.....	100 00	.....	897 20
Ile Bonaventure	27	27	15 30	74 50	.....	.....	12 40	.....	102 20
Cap Désespoir et diss	499	233	175 42	612 70	.....	.....	85 00	13 00	886 12
Grande Rivière	479	389	237 70	666 00	.....	.....	120 00	.....	1023 70
Pabos	384	166	141 28	589 00	.....	.....	60 00	44 80	835 08
Newport	399	124	135 86	153 90	.....	.....	25 00	.....	314 76
Magdalen Island	277	178	117 62	128 00	.....	.....	45 00	35 60	326 22
Aubert (Amherst)	387	246	166 00	639 05	69 12	.....	56 00	35 00	965 17
St. Pierre de l'Etang et diss	442	195	180 12	630 00	.....	.....	60 00	89 75	959 87
Grande Vallée	33	33	16 02	50 00	500 00	.....	20 00	.....	586 02
St. George de Malbaie	140	69	26 72	85 00	.....	.....	24 00	.....	135 72
Barachois et diss	197	148	53 56	257 10	.....	.....	35 00	85 50	431 66
Cap Ozo	57	19	17 42	110 00	.....	.....	.....	34 00	161 42
Rivière à Marthe	25	14	17 32	60 00	.....	.....	20 00	8 00	105 32
La Madeleine	115	50	40 62	67 00	.....	.....	45 00	.....	152 62
Grand Harbour	58	43	21 20	51 19	.....	.....	40 00	.....	112 39
Petit Pabos	57	38	15 42	61 09	.....	.....	24 00	19 00	119 51

ECOLES COMMUNES—Recensement et contributions scolaires pour l'année 1883–84.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la municipalité.	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans qui ont fréquenté les écoles.	Subvention annuelle sur le fonds des écoles communes.	Cotisation annuelle et cotisations spéciales.	Cotisations pour construction de maisons d'école.	Valeur des matériaux fournis pour construction de maisons d'école.	Contributions volontaires et valeur du bois de chauffage fourni par les contribuables.	Rétribution mensuelle.	Total de la subvention, des cotisations et des contributions.
Gaspé—Suite			$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Rang St. Paul	67	38	23 20	36 00	.....	.....	20 00	.....	79 20
Pointe à la Frégate	29	25	10 12	70 20	25 00	80 00	28 00	.....	213 32
Grande Vallée Est	26	18	12 96	85 00	.....	.....	40 00	.....	137 96
Anse Pleureuse	50	21	17 54	74 25	24 75	.....	37 40	.....	153 94
Petit Cap	80	50	23 80	100 60	.....	.....	25 00	.....	148 80
Cap au Renard	15	15	5 88	60 00	25 00	.....	15 00	.....	105 88
	6395	3965	2889 60	10090 81	1123 82	280 00	1841 30	930 00	17155 53
FELIX S. McMAHON—*Hochelaga*									
St. Louis de Mile End et diss	239	212	180 96	1749 59	.....	.....	.....	108 92	2039 47
Hochelaga and diss	1184	707	484 00	5580 00	.....	.....	200 00	265 25	6529 25
St. Jean Baptiste et diss	1432	957	691 56	4486 50	.....	.....	.....	670 85	5848 91
Côte St. Louis et diss	411	222	184 96	2027 42	.....	.....	.....	104 40	2316 78
Longue Pointe et diss	264	134	131 14	776 20	.....	.....	.....	129 50	1036 84
Rivière des Prairies	207	142	98 54	254 59	.....	.....	20 00	233 72	606 85
Côte Visitation et diss	94	66	54 40	509 50	.....	.....	.....	19 80	583 70
St. Henri et diss	1414	1403	755 24	11094 85	.....	.....	434 73	531 45	12816 27
Côte des Neiges	193	160	116 30	1071 00	.....	.....	165 00	.....	1352 30
Pointe aux Trembles et diss	231	161	125 14	188 42	.....	.....	.....	165 00	478 56
Sault-aux-Récollets	262	121	161 06	798 35	648 50	.....	.....	182 90	1790 81
Haut du Sault	68	49	43 68	204 74	204 74	.....	.....	8 00	461 16
Côte St. Michel	197	178	99 96	505 62	.....	.....	.....	62 00	667 58
Outremont (Village)	126	40	45 56	600 00	200 00	.....	.....	5 50	851 06
Ste. Cunégonde	1143	934	570 88	3081 97	.....	.....	.....	313 22	3966 07
Notre-Dame de Grâces, Ouest et diss	192	178	179 42	1262 00	.....	.....	.....	43 25	1484 67
St. Pierre (Village Verdun)	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
St. Gabriel et diss	1437	922	530 50	3799 04	572 00	.....	.....	694 40	5595 94
Côte St. Paul (Village) et diss	285	285	128 44	1746 03	.....	.....	63 31	45 20	1982 98
Côte St. Antoine	290	118	104 08	2000 00	.....	.....	.....	250 00	2354 08

JAMES McGREGOR, Z. O. H. LAMARCHE & L. GRONDIN—*Huntingdon*									
Hemmingford et diss	495	425	272 54	1674 65	338 27	.....	.....	147 85	2433 31
Havelock et diss	239	183	142 34	1071 00	535 00	.....	.....	143 25	1891 59
Franklin	195	128	143 74	834 80	.....	.....	.....	69 70	1048 24
Hinchinbrooke et diss	477	468	274 78	993 09	36 43	.....	72 00	474 56	1850 86
Elgin	212	167	123 40	682 75	.....	.....	70 30	84 00	960 45
Godmanchester et diss	425	415	222 86	1561 70	.....	.....	240 00	228 49	2253 05
Huntingdon et diss	251	206	100 78	730 10	.....	.....	85 00	141 53	1057 41
St. Anicet No. 1 et diss	542	311	224 74	789 62	.....	.....	51 00	301 60	1366 96
St. Anicet No. 2 et diss	213	166	72 18	500 00	.....	.....	.....	30 60	602 78
Dundee et diss	279	179	176 48	473 17	.....	.....	.....	167 77	817 42
Ste. Barbe	159	109	85 48	300 00	200 00	.....	16 00	31 00	632 48
	3187	2757	1839 32	9610 88	1109 70	.....	534 30	1820 35	14914 55
Z. O. H. LAMARCHE—*Iberville*									
Henryville et diss	353	213	208 40	951 01	1116 50	.....	.....	238 88	2514 79
St. Athanase et diss	445	309	218 62	1129 21	.....	.....	.....	83 10	1430 93
Iberville et diss	369	267	217 46	1374 85	564 00	400 00	.....	87 60	2643 91
St. Grégoire	276	196	206 14	1168 64	.....	.....	.....	78 40	1453 18
Ste. Brigide et diss	473	414	244 52	883 06	.....	.....	.....	101 20	1128 78
St. Alexandre	393	390	384 04	1234 98	.....	.....	.....	42 00	1661 02
St. Sébastien et diss	459	292	223 10	1250 00	.....	.....	.....	19 20	1492 30
	2768	2081	1702 28	7991 75	1680 50	400 00	.....	650 38	12424 91
J. P. SIMARD—*L'Islet*									
St. Aubert et Fournier	289	275	177 90	567 00	.....	.....	40 00	110 00	894 90
St. Cyrille	163	132	154 12	163 00	.....	.....	.....	31 75	348 87
St. Jean Port Joli	680	389	308 70	708 93	.....	.....	.....	262 00	1279 63
L'Islet	618	510	350 12	682 00	.....	.....	.....	791 60	1823 72
St. Roch	211	211	207 44	368 00	35 62	.....	126 60	126 60	864 26
Ste. Louise	233	228	174 84	200 00	.....	.....	.....	124 00	498 84
Ashford	50	40	43 56	.....	.....	.....	48 00	.....	91 56
Ste. Perpetue	78	67	59 20	110 00	81 63	.....	20 00	30 80	301 63
St. Pamphile	263	142	96 78	122 00	.....	.....	48 00	70 00	336 78
St. Eugène	251	178	170 46	310 00	70 00	.....	.....	41 00	591 46
Lac Noir	47	22	25 44	25 00	.....	.....	.....	6 60	57 04
	2883	2194	1768 56	3255 93	187 25	.....	282 60	1594 35	7088 69
C. BRAULT & A. FONTAINE—*Jacques-Cartier*									
Lachine (Paroisse)	91	69	99 12	434 17	.....	.....	.....	49 75	583 04
St. Laurent et diss	464	462	363 08	1815 63	.....	.....	.....	135 60	2314 31
Pointe Claire	333	294	156 94	967 60	.....	.....	.....	178 00	1302 54

ECOLES COMMUNES—Recensement et contributions scolaires pour l'année 1883-84.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la municipalité.	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans qui ont fréquenté les écoles.	Subvention annuelle sur le fonds des écoles communes.	Cotisation annuelle et cotisations spéciales.	Cotisations pour construction de maisons d'école.	Valeur des matériaux fournis pour construction de maisons d'école.	Contributions volontaires et valeur du bois de chauffage fourni par les contribuables.	Rétribution mensuelle.	Total de la subvention, des cotisations et des contributions.
Jacques-Cartier—Suite			$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Isle Bizard	208	102	97 84	116 00	.....	.....	.....	.....	213 84
Ste. Geneviève No. 2	84	52	29 58	147 20	.....	.....	.....	11 15	187 93
Ste. Geneviève No. 1 (Village)	346	265	131 74	507 75	.....	.....	.....	30 00	669 49
Ste. Anne	95	81	83 70	284 80	.....	.....	.....	80 00	448 50
Ste. Anne de Bellevue	210	95	136 92	727 52	.....	.....	60 00	92 80	1117 24
Ste. Geneviève No. 3	158	81	81 58	210 69	.....	.....	.....	26 80	319 07
Lachine (Village) et diss	612	488	283 26	2420 48	1182 74	.....	.....	496 58	4383 06
	2601	1989	1463 76	7631 84	1182 74	.....	60 00	1100 68	11439 02
A. FONTAINE—*Joliette*									
St. Paul	665	343	214 50	763 00	294 00	.....	.....	.....	1271 50
St. Charles Borromée	295	295	139 04	478 00	.....	.....	.....	.....	617 04
Joliette et diss	661	540	384 74	2113 00	.....	.....	.....	194 00	2991 74
St. Ambroise et diss	434	335	210 26	797 71	.....	.....	12 00	26 00	1045 97
St. Alphonse	184	183	111 84	495 43	380 00	.....	.....	.....	987 27
St. Côme and Cartier	96	64	95 50	175 00	.....	.....	.....	.....	270 50
St. Thomas	367	306	180 72	437 28	.....	.....	.....	.....	618 00
Ste. Elisabeth	649	588	350 84	1143 73	.....	.....	.....	77 20	1571 77
St Félix de Valois et diss	473	311	288 20	643 41	.....	.....	.....	44 00	975 61
Ste. Mélanie	280	184	161 52	646 00	.....	.....	.....	20 00	827 52
St. Jean	483	246	251 12	270 00	.....	.....	.....	84 50	605 62
Ste. Béatrice	213	151	106 20	538 44	.....	.....	.....	.....	644 64
Ste. Emmélie et Tracy	174	156	94 20	217 00	.....	.....	.....	.....	311 20
	4974	3692	2588 68	9018 00	674 00	.....	12 00	445 70	12738 38
C. BOUCHARD.—*Kamouraska.*									
Ste. Anne Lapocatière No. 1	631	315	237 46	813 40	.....	.....	.....	84 40	1135 26
Ste. Anne Lapocatière No. 2 (Village)	204	92	101 36	218 75	.....	.....	.....	39 90	360 01
St. Onésime	64	64	92 90	145 00	39 00	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Rivière Ouelle	562	354	242 52	584 97	399 32	.....	41 00	39 98	369 01
St. Pacôme	524	324	266 66	300 00	.....	.....	120 00	.....	686 66
St. Denis	230	192	111 84	405 84	.....	.....	.....	.....	517 68
St. Philippe	304	265	121 74	308 00	.....	.....	75 00	.....	504 74
Mont Carmel	189	183	137 52	203 00	109 00	.....	62 00	.....	511 52
Kamouraska	490	263	253 94	1700 00	.....	.....	.....	70 00	2023 94
St. Paschal	448	448	390 04	700 00	.....	.....	.....	.....	1090 04
St. André et N. D. du Portage	283	175	203 56	500 00	.....	.....	186 75	12 80	903 11
Ste. Hélène	365	263	185 90	321 08	152 97	.....	236 70	.....	896 65
St. Alexandre	354	347	212 74	635 00	.....	.....	110 00	.....	957 74
Pohenegamook (St. Eleuthère)	132	45	53 22	78 75	.....	.....	27 00	.....	158 97
	4780	3330	2611 40	6913 79	700 29	.....	858 45	340 70	11424 63
L. GRONDIN—*Laprairie*									
Laprairie (Paroisse)	564	410	216 74	1040 00	.....	.....	.....	129 00	1385 74
Laprairie (Village) et diss	301	189	157 76	1282 81	.....	.....	.....	210 40	1650 97
St. Philippe	404	345	194 84	910 37	.....	.....	.....	92 80	1198 01
St. Jacques	411	326	188 72	786 97	.....	.....	.....	44 80	1020 49
St. Constant et diss	601	376	202 74	1161 78	.....	.....	.....	.....	1364 52
St. Isidore	294	287	187 32	664 66	.....	.....	.....	.....	851 98
	2575	1933	1148 12	5846 59	.....	.....	.....	477 00	7471 71
P. F. BELAND & G. S. VIEN *Lotbinière*									
St. Jean Deschaillons	478	444	238 66	567 00	.....	.....	.....	148 40	954 06
Ste. Emmélie	186	128	82 18	260 00	.....	.....	.....	34 00	376 18
Lotbinière	407	294	236 84	532 62	.....	.....	75 00	260 33	1104 79
St. Edouard	401	304	163 40	440 00	.....	.....	42 00	.....	545 40
Ste. Croix	579	409	279 84	738 68	.....	.....	.....	218 96	1237 48
St. Flavien	402	264	188 72	556 32	320 00	.....	70 00	114 55	1149 59
St. Antoine	395	286	210 26	560 00	.....	.....	.....	314 50	1084 76
St. Apollinaire	357	232	188 96	444 00	.....	.....	.....	119 25	752 21
St. Agapit	248	193	100 54	282 58	.....	.....	34 50	184 50	602 12
Ste. Agathe No. 1	118	91	43 92	74 46	.....	.....	76 00	46 00	240 38
Ste. Agathe No. 2	149	88	71 58	202 30	.....	.....	74 00	53 20	401 08
St. Giles et diss	182	81	76 30	354 95	.....	.....	.....	56 40	487 65
St. Narcisse de Beaurivage	144	117	75 24	227 00	.....	.....	46 00	46 80	395 44
St. Patrick et diss	440	240	121 62	460 00	200 00	.....	19 50	73 83	874 95
St. Sylvestre et diss	349	347	219 00	870 75	.....	.....	142 00	137 20	1368 95
Leclercville	145	113	67 22	68 15	.....	.....	.....	47 00	182 37
Ste. Philomène de Fortierville	1 33	127	70 98	300 00	.....	.....	.....	.....	370 98
	5113	3758	2435 26	6838 81	520 00	.....	579 40	1854 92	12228 39

ECOLES COMMUNES—Recensement et contributions scolaires pour l'année 1883-84.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la municipalité.	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans qui ont fréquenté les écoles.	Subvention annuelle sur le fonds des écoles communes.	Cotisation annuelle et cotisations spéciales.	Cotisations pour construction de maisons d'école.	Valeur des matériaux fournis pour construction de maisons d'école.	Contributions volontaires et valeur du bois de chauffage fourni par les contribuables.	Rétribution mensuelle.	Total de la subvention, des cotisations et des contributions.
FÉLIX S. McMAHON—*Laval*			$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Ste. Rose (Village)	388	220	98 78	711 00	.....	.....	.....	156 00	965 78
Ste. Rose (Paroisse)	432	223	186 72	716 00	.....	.....	.....	68 98	971 70
St. Vincent de Paul	554	349	293 38	921 22	1495 62	1475 00	.....	88 85	4274 07
St. François	206	144	106 54	715 09	.....	.....	.....	55 60	877 23
L'Abord à Plouffe	191	128	97 12	152 96	.....	.....	20 00	46 00	316 08
Côte St. Elzéar	64	50	31 32	132 00	.....	.....	.....	12 40	175 72
Côte St. Antoine	50	35	27 56	125 00	.....	.....	.....	.....	152 56
Bas du bord de l'eau	56	55	38 38	139 11	.....	.....	.....	22 00	199 49
Haut de St. Martin	80	58	43 32	160 00	.....	.....	.....	.....	203 32
St. Martin (Village) No. 1	180	153	99 24	568 09	.....	.....	.....	46 40	713 73
Bas de St. Martin	86	76	39 44	134 00	.....	.....	.....	28 00	201 44
Ste. Dorothée	118	62	45 34	166 00	.....	.....	.....	.....	211 34
	2405	1553	1107 14	4640 47	1495 62	1475 00	20 00	524 23	9262 46
E. CARRIER & Rév. M. M. FOTHERGILL *Lévis*									
St. David	142	106	110 08	215 20	.....	.....	.....	118 80	444 08
Lévis (Ville) et diss	1826	865	894 40	2568 90	.....	.....	.....	922 39	4385 69
Bienville (Village)	256	239	120 32	457 00	.....	.....	31 00	108 60	716 92
Lauzon (Village) et diss	808	339	418 66	1245 55	.....	.....	.....	1079 00	2743 21
Notre-Dame de la Victoire	211	132	99 36	372 90	.....	.....	.....	104 00	576 26
St. Joseph	228	165	132 80	421 76	41 73	.....	.....	288 00	884 29
St. Henri	666	423	290 56	973 66	608 52	.....	.....	230 00	2102 74
St. Jean Chrysostôme	448	335	226 52	621 13	470 00	.....	.....	280 00	1597 65
St. Nicolas	558	323	264 42	551 76	.....	.....	144 00	374 10	1334 28
St. Etienne	170	129	95 36	220 00	.....	.....	95 00	52 00	462 36
St. Lambert	284	247	178 48	523 00	.....	.....	.....	156 20	857 68
St. Romuald (Paroisse)	263	213	163 42	266 00	.....	.....	30 00	41 35	500 77
Etchemin (Village)	603	225	265 24	310 00	.....	.....	50 00	100 00	725 24
St. Télesphore	79	26	34 50	96 00	.....	.....	.....	40 00	170 50
	6442	3767	3294 12	8842 86	1120 25	.....	350 00	3894 44	[illegible]

A. TÉTRAULT—*Maskinongé*									
Maskinongé	508	393	258 18	836 36	733 00	.....	.....	109 60	1937 14
Rivière du Loup No. 1 (Village)	416	271	162 58	587 30	.....	.....	.....	82 60	832 48
Rivière du Loup No. 2	328	240	219 34	1077 47	.....	.....	.....	40 80	1337 61
St. Justin	376	295	230 04	529 00	.....	.....	.....	46 00	805 04
Ste. Ursule et diss	579	459	281 38	1109 64	137 00	.....	.....	171 45	1699 47
St. Léon (Dumontier)	413	279	210 40	614 00	.....	.....	.....	100 00	924 40
St. Paulin	288	189	151 30	250 00	230 00	.....	69 00	126 45	826 75
Hunterstown	159	122	93 94	130 00	.....	.....	24 00	48 00	295 94
St. Didace	278	278	282 90	535 00	.....	.....	.....	73 00	890 90
Peterborough	47	20	47 10	84 32	.....	.....	.....	.....	131 42
St. Alexis	255	153	122 32	125 00	.....	.....	15 00	90 00	352 32
	3647	2699	2059 48	5878 09	1100 00	.....	108 00	887 90	10033 47
P. F. BÉLAND, G. S. VIEN, W. THOMSON, M. T. STENSON—*Mégantic*									
Halifax Nord (Ste. Sophie)	401	279	223 10	715 34	.....	.....	.....	24 30	962 74
Halifax Sud. et diss	673	339	299 74	665 99	.....	.....	.....	290 83	1256 56
Somerset Nord	399	279	197 08	773 72	.....	.....	.....	235 80	1206 60
Somerset Sud	577	383	256 54	1051 34	.....	.....	.....	56 10	1363 98
Inverness et diss	471	324	238 52	1907 50	.....	.....	36 00	101 85	2283 87
Nelson	96	65	50 38	313 53	.....	.....	44 80	.....	408 71
South Ireland	187	106	137 86	439 86	.....	.....	.....	71 10	639 82
North Ireland et diss	218	168	100 08	560 00	200 00	.....	.....	37 50	897 58
Leeds	216	195	88 08	209 50	456 00	500 00	44 00	183 80	1481 38
Sacré-Cœur de Marie	262	131	55 34	100 00	.....	.....	42 00	78 40	275 74
Inverness West	183	143	74 28	312 00	.....	.....	41 00	.....	427 28
Leeds South	683	193	103 20	334 80	41 77	.....	.....	336 16	815 93
Ste. Anastasie	388	279	164 00	564 60	.....	.....	215 00	88 50	1032 10
N. D. de Lourdes	62	62	28 38	150 56	.....	.....	.....	.....	178 94
Leeds East	99	45	53 14	182 00	.....	.....	.....	21 00	256 14
	4915	2991	2069 72	8271 74	697 77	500 00	422 80	1525 34	13487 37
J. PRÉMONT—*Montmorency*									
St. Laurent	165	165	101 72	219 00	.....	.....	.....	148 06	468 78
St. Pierre	187	168	89 82	325 00	.....	.....	.....	56 40	471 22
St. Jean	268	194	166 24	322 08	.....	.....	.....	309 25	797 57
Ste. Famille	187	122	96 18	260 00	.....	.....	18 00	62 50	436 68
St. François	103	72	58 40	63 14	.....	.....	.....	30 00	151 54
L'Ange-Gardien	241	166	133 62	235 13	.....	.....	.....	143 39	512 14
Laval	99	98	81 24	123 42	.....	.....	36 30	42 50	283 46
Château-Richer	488	303	214 28	800 00	330 00	.....	.....	298 00	1642 28

ECOLES COMMUNES—Recensement et contributions scolaires pour l'année 1883-84.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la municipalité.	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans qui ont fréquenté les écoles.	Subvention annuelle sur le fonds des écoles communes.	Cotisation annuelle et cotisations spéciales.	Cotisations pour construction de maisons d'école.	Valeur des matériaux fournis pour construction de maisons d'école.	Contributions volontaires et valeur du bois de chauffage fourni par les contribuables.	Rétribution mensuelle.	Total de la subvention, des cotisations et des contributions.
Montmorency—Suite			$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
St. Joachim	181	121	112 90	358 00	405 00	.....	.....	96 80	972 70
St. Féréol	363	248	124 90	182 00	.....	.....	.....	91 00	397 90
St. Tite	218	110	85 60	100 00	.....	.....	50 00	.....	235 60
St. Adolphe	21	21	16 02	45 66	.....	.....	.....	7 50	69 18
Les Crans	86	27	25 90	27 00	.....	.....	10 00	4 14	67 04
Beaulieu (Ste. Pétronille)	69	54	39 20	85 16	.....	.....	48 00	98 00	270 36
Ste. Anne	169	114	120 68	240 00	.....	.....	.....	73 40	434 08
	2845	1983	1466 70	3385 59	735 00	.....	162 30	1460 94	7210 53
J. A. McLOUGHLIN & P. J. RUEL *Missisquoi*									
St. Thomas	196	146	95 61	442 00	121 17	.....	.....	143 39	802 17
Clarenceville	198	166	139 62	883 36	.....	.....	.....	42 24	1065 22
Frelighsburg	266	212	172 82	1130 00	.....	.....	.....	97 65	1400 47
Philipsburg	241	177	157 64	585 00	.....	.....	.....	70 80	813 44
Dunham et diss	717	479	353 42	1260 60	.....	.....	433 00	.....	2046 42
St. Romuald (Village) et diss	580	454	221 34	1436 00	.....	.....	.....	.....	1657 34
Notre-Dame des Anges et diss	420	347	173 18	865 82	260 00	.....	.....	97 20	1396 20
St. Damien (Stanbridge) et diss	633	505	384 74	1484 54	.....	.....	.....	248 75	2118 03
Cowansville et diss	234	212	82 42	782 70	.....	.....	.....	471 85	1336 97
Dunham (Village)	94	81	33 70	306 75	.....	.....	.....	25 00	365 45
Farnham Ouest et diss	246	199	153 64	980 00	.....	.....	.....	12 00	1145 64
St. Ignace de Stanbridge et diss	273	188	125 62	612 58	.....	.....	.....	58 20	796 40
	4098	3166	2093 75	10768 75	381 17	.....	433 00	1267 08	14943 75
JOS. N. MILLER—*Montcalm*									
St. Jacques No. 1	210	175	121 74	488 88	.....	.....	.....	35 50	646 12
St. Jacques No. 2	463	365	228 52	844 90	.....	.....	.....	44 40	1117 82
St. Liguori	173	169	152 46	700 00	.....	.....	.....	.....	852 46
St. Alexis	332	244	146 58	425 07	.....	.....			[illegible]

St. Esprit	286	255	198 38	900 00	.....	.....	.....	38 80	1137 18
Ste. Julienne	219	196	133 28	511 00	.....	.....	.....	29 60	673 88
Rawdon (St. Patrick) et diss	376	287	168 46	919 45	.....	.....	.....	.....	1087 91
Kilkenny et diss	331	164	145 28	615 74	.....	.....	24 00	9 60	794 62
Chertsey	225	91	132 44	337 57	.....	.....	.....	.....	470 01
St. Donat	111	40	40 38	106 33	186 07	.....	.....	.....	332 78
	2726	1986	1467 52	5848 94	186 07	.....	24 00	157 90	7684 43
JOS. P. SIMARD—*Montmagny*									
Berthier	188	188	159 18	271 99	.....	.....	.....	135 00	566 17
St. Thomas	713	412	372 26	825 00	400 00	.....	.....	206 00	1803 26
Cap St. Ignace	626	573	457 86	650 00	.....	.....	.....	112 00	1219 86
St. François	253	223	191 30	373 80	50 44	.....	83 75	108 17	807 46
St. Pierre	288	185	146 52	333 00	340 00	.....	.....	307 00	1125 52
St. Paul de Montmini	353	182	177 28	195 27	.....	.....	.....	114 00	486 55
Isle aux Grues	125	97	74 18	163 50	.....	.....	.....	94 50	332 18
Grosse Isle	13	13	50 00	20 00	.....	.....	.....	20 00	90 00
Montmagny (Village)	350	243	204 62	400 00	.....	.....	70 00	60 00	734 62
	2909	2116	1832 20	3232 56	790 44	.....	153 75	1156 67	7165 62
F. S. McMAHON—*Montréal*									
Commissaires catholiques	.....	.....	12277 50	67780 14	.....	.....	.....	79624 00	159681 64
Do. protestants—Jas. McGregor	.....	.....	4292 84	70329 85	.....	.....	.....	32695 01	107317 70
	.....	.....	16570 34	138109 99	.....	.....	.....	112319 01	266999 34
Z. O. H. LAMARCHE—*Napierville*									
St. Rémi et diss	578	552	319 52	1727 96	.....	.....	16 00	207 00	2270 48
St. Edouard	389	336	189 20	715 94	.....	.....	.....	.....	905 14
Sherrington et diss	497	376	203 68	1143 14	.....	.....	.....	72 00	1418 82
St. Michel	372	275	194 38	625 43	.....	.....	.....	74 70	894 51
St. Cyprien et diss	742	598	330 70	2015 47	1605 92	.....	.....	182 00	4134 09
	2578	2137	1237 48	6227 94	1605 92	.....	16 00	535 70	9623 04
J. G. O. E. BELCOURT—*Nicolet*									
Nicolet (Ville)	463	384	255 94	488 00	.....	.....	.....	102 00	845 94
Nicolet (Paroisse)	422	287	230 88	666 00	93 00	.....	71 00	.....	1060 88
St. Grégoire	598	545	254 76	1018 00	.....	.....	421 00	.....	1693 76
Ste. Angèle	224	159	133 16	227 91	177 00	.....	.....	42 20	580 27
Bécancour	539	418	273 72	526 76	300 00	.....	.....	129 50	1229 98
Ste. Gertrude	592	377	239 00	804 00	.....	.....	.....	.....	1043 00
Gentilly	613	469	303 74	646 73	.....	.....	338 00	42 50	1330 97

ÉCOLES COMMUNES—Recensement et contributions scolaires pour l'année 1883-84.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la municipalité.	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans qui ont fréquenté les écoles.	Subvention annuelle sur le fonds des écoles communes.	Cotisation annuelle et cotisations spéciales.	Cotisations pour construction de maisons d'écoles.	Valeur des matériaux fournis pour construction de maisons d'écoles.	Contributions volontaires et valeur du bois de chauffage fourni par les contribuables.	Rétribution mensuelle.	Total de la subvention, des cotisations et des contributions.
Nicolet—Suite			$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Ste. Marie de Blandford	22	16	15 44	36 00	100 00	.....	16 00	.....	167 44
St. Pierre les Becquets	426	426	303 50	283 04	.....	.....	.....	84 60	671 14
St. Célestin No. 1	163	113	89 00	189 03	556 00	.....	.....	70 50	904 53
Ste. Monique	525	375	267 72	704 00	499 99	.....	.....	125 60	1597 31
St. Wenceslas	260	260	152 70	407 00	.....	.....	155 00	.....	714 70
Ste. Perpétue	167	113	54 74	183 33	.....	.....	.....	45 20	283 27
Ste. Brigitte	216	184	92 30	700 00	.....	.....	.....	62 80	855 10
St. Léonard	369	279	158 82	422 91	.....	.....	102 00	122 40	806 13
St. Samuel	20	13	37 90	112 37	.....	.....	19 00	.....	169 27
Ste. Eulalie	181	99	59 24	179 96	290 00	.....	59 40	.....	588 60
Ste. Sophie de Lévrard	256	151	104 42	240 84	.....	.....	.....	.....	345 26
St. Célestin No. 2	260	260	105 96	281 00	.....	.....	72 00	278 00	736 96
	6316	4938	3132 94	8116 88	2015 99	.....	1253 40	1105 30	15624 51
A. GAY & B. McGRATH—*Ottawa*									
St. Edouard de Wakefield	76	46	52 62	217 56	.....	.....	13 00	46 31	329 49
Templeton East et diss	882	399	209 44	1475 00	.....	.....	.....	299 00	1983 44
Pointe à Gatineau (Village)	378	226	171 88	2477 00	.....	.....	.....	167 20	2816 08
Eardley et diss	346	197	173 66	570 00	.....	.....	111 00	130 00	984 66
Masham	172	102	139 16	513 00	.....	.....	31 00	73 14	756 30
Ste. Cécile de Masham	112	106	79 12	253 00	.....	.....	46 00	145 00	523 12
Wakefield et diss	65	54	50 98	203 58	.....	.....	.....	67 30	321 86
St. Joseph de Wakefield	58	30	29 20	146 21	.....	.....	.....	72 20	247 61
Lowe et diss	539	128	167 52	81 50	.....	.....	90 50	4 00	343 52
Aylwin	90	90	50 86	100 00	.....	.....	.....	162 00	312 86
Hincks ..... Pas de rapport.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Northfield & Wright et diss	335	247	180 36	1065 00	.....	.....	.....	140 00	1385 36
Bouchette	286	89	106 20	585 15	.....	.....	.....	103 00	794 35
Maniwaki et diss	236	188	158 00	377 50	.....	.....	.....	43 50	579 00
Buckingham Township et diss	526	426	221 56	1331 66	304 00	.....	80 00	45 00	1982 22

Ange-Gardien et diss	279	263	182 36	794 66	.....	.....	776 00	150 00	1903 08
Portland West	25	18	79 12	108 00	.....	.....	16 00	6 00	209 12
Notre-Dame du Laus	111	111	130 10	348 00	.....	.....	81 00	104 40	663 50
Lochaber et diss	422	312	271 02	1186 83	96 00	.....	18 00	51 47	1623 32
Ste. Malachie	64	64	54 50	160 00	.....	.....	20 00	.....	234 50
Ste. Angélique et diss	513	355	261 02	891 00	.....	.....	109 00	106 00	1367 02
Notre-Dame de Bonsecours	98	68	49 92	136 35	.....	.....	15 00	26 00	227 27
Montebello	181	244	120 08	413 68	.....	.....	45 00	71 50	650 26
St. André Avellin	565	327	250 88	959 00	54 00	.....	153 00	150 00	1566 88
Ripon	320	233	188 60	168 70	.....	.....	65 00	62 00	484 30
Hartwell	83	83	85 60	80 74	.....	.....	.....	21 50	187 84
Aylmer et diss	361	231	207 44	1300 00	.....	.....	.....	177 40	1684 84
Hull	242	133	103 48	1105 00	388 00	.....	.....	53 82	1650 30
St. Etienne et diss	476	345	224 16	1527 32	100 00	.....	.....	131 15	1982 63
Cantley et diss	276	201	149 16	603 42	.....	.....	.....	123 00	875 58
La Pesche	45	43	16 60	170 50	.....	.....	.....	59 75	246 85
Smeyerstadt	185	72	43 32	225 00	.....	.....	24 00	44 00	336 32
Buckingham (Village) et diss	364	294	174 12	1460 67	.....	.....	40 00	517 50	2192 29
St. Jean de Wakefield	33	33	14 50	65 00	.....	.....	18 00	8 35	105 85
St. Rémi d'Amherst	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Hull (Commissaires catholiques)	1938	1326	733 94	5544 15	.....	.....	.....	350 00	6628 09
Hull (do. protestants)	157	114	77 24	2786 09	.....	.....	.....	75 50	2938 83
	10839	7098	5207 72	29430 27	942 00	.....	1751 56	3786 99	41118 54
A. GAY & B. MAGRATH—*Pontiac*									
Onslow South	152	101	89 48	699 98	.....	.....	.....	93 30	882 76
Onslow North et diss	128	88	107 50	455 12	.....	.....	15 00	31 00	608 62
Bristol	443	356	258 66	1447 50	.....	.....	134 80	112 15	1953 11
Clarendon	569	569	308 46	400 00	.....	.....	.....	.....	708 46
Thorne	158	96	103 14	171 15	.....	.....	.....	192 00	466 29
Leslie	183	91	69 94	200 00	.....	.....	.....	50 60	320 54
Litchfield	20	19	16 36	153 80	.....	.....	.....	12 00	182 16
Portage du Fort	162	155	68 76	682 77	.....	.....	.....	42 40	793 93
Calumet et diss	334	201	149 40	1028 40	.....	.....	.....	160 60	1338 40
Chichester	143	110	82 74	643 69	.....	.....	.....	204 00	930 43
Sheen	170	90	83 48	854 18	.....	.....	.....	121 60	1059 26
Mansfield et diss	220	152	137 16	771 07	49 00	.....	18 00	150 00	1125 23
Waltham	65	58	46 26	186 90	.....	.....	28 00	49 00	310 16
Allumettes Island	348	263	201 90	1693 85	.....	.....	.....	84 00	1979 75
Bryson	106	105	39 08	710 00	.....	.....	.....	56 00	805 08
Ste. Elizabeth de Franktown	240	163	133 26	422 58	.....	.....	.....	188 90	744 74
Lower Litchfield	27	20	16 36	144 31	.....	.....	.....	10 20	170 87
Shawville	92	78	30 50	486 74	.....	.....	25 00	163 20	705 44
Quyon	114	88	51 92	181 65	.....	.....	.....	80 00	313 57

ECOLES COMMUNES—Recensement et contributions scolaires pour l'année 1883-84.—*Suite.*

DISTPICT D'INSPECTION DE	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la municipalité.	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans qui ont fréquenté les écoles.	Subvention annuelle sur le fonds des écoles communes.	Cotisation annuelle et cotisations spéciales.	Cotisations pour construction de maisons d'école.	Valeur des matériaux fournis pour construction de maisons d'école.	Contributions volontaires et valeur du bois de chauffage fourni par les contribuables.	Rétribution mensuelle.	Total de la subvention, des cotisations et des contributions.
Pontiac—Suite			$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Pontiac	27	21	15 42	92 09	.....	.....	16 00	26 70	150 21
Aldfield	187	23	80 30	327 56	.....	.....	12 00	14 40	434 26
	3888	2847	2090 08	11753 34	49 00	.....	248 80	1842 05	15983 27
F. E. JUNEAU, M. M. FOTHERGILL & D. LEFEBVRE—*Portneuf*									
Grondines No. 1	182	115	125 50	313 84	.....	.....	.....	121 20	560 54
Grondines No. 2	159	136	75 46	286 34	660 87	.....	65 50	210 80	1298 97
St. Casimir	669	424	313 40	810 63	516 75	.....	.....	201 20	1841 98
St. Ubalde	299	141	91 36	300 00	.....	.....	.....	133 60	524 96
Deschambault	557	378	312 82	585 80	.....	.....	.....	204 64	1103 26
St. Alban	427	292	215 80	431 91	.....	.....	15 00	197 30	860 01
Portneuf et dis	397	247	220 40	944 91	.....	.....	48 40	76 00	1289 71
Cap Santé	251	169	152 00	468 37	.....	.....	.....	95 50	715 87
Ecureuils	136	86	68 16	142 00	.....	.....	27 39	28 38	265 93
St. Basile	540	333	229 58	487 00	.....	.....	13 00	68 50	798 08
St. Raymond et diss	1043	878	431 96	566 20	.....	.....	430 50	.....	1428 66
Pointe aux Trembles	334	250	187 32	270 25	.....	.....	63 00	48 00	568 57
Ste. Jeanne de Neuville	335	196	170 94	549 94	.....	.....	7 50	85 05	813 43
St. Augustin	278	201	184 70	576 00	.....	.....	.....	.....	760 70
Ste. Catherine	363	157	141 52	373 00	65 00	.....	86 00	97 20	762 72
Notre-Dame des Anges de Montauban	34	31	42 78	103 00	.....	.....	.....	22 80	168 78
	6004	4034	2963 90	7209 19	1242 62	.....	756 29	1590 17	13763 17
JOS. PRÉMONT, M. M. FOTHERGILL *Québec*									
Ste. Foye et diss	261	142	127 74	725 00	.....	.....	26 50	129 70	1008 94
Ancienne Lorette	467	409	292 92	675 00	255 00	.....	.....	100 00	[illegible]

St. Ambroise	974	352	415 00	890 00	.....	.....	.....	125 70	1008 91
Charlesbourg	446	411	256 06	1212 00	.....	.....	.....	192 45	1660 51
Beauport (Paroisse) et diss.	679	521	458 80	833 61	.....	.....	.....	892 67	2185 08
Beauport (St. Michel de)	109	74	62 62	245 74	.....	.....	25 00	65 28	398 64
St. Dunstan et diss.	82	45	33 68	159 44	.....	.....	12 00	5 00	210 12
Stoneham et diss.	57	50	73 82	294 86	.....	.....	11 05	21 00	400 73
St. Gabriel Est (Valcartier No. 1)	19	15	58 74	60 00	.....	.....	.....	13 00	131 74
St. Gabriel Ouest	124	54	91 48	225 00	.....	.....	60 00	195 00	571 48
Cap Rouge	148	148	79 82	233 00	.....	.....	60 40	115 00	488 22
St. Columban, Sillery et diss.	985	497	542 74	1500 00	.....	.....	50 00	389 80	2482 54
St. Sauveur et diss.	3119	1467	1512 38	2893 10	.....	.....	.....	958 61	5364 09
Tewkesbury No. 1	41	20	28 84	77 46	.....	.....	14 08	8 80	129 18
St. Roch Nord	173	169	316 22	740 00	.....	.....	.....	59 00	1115 22
Tewkesbury No. 2	25	23	12 48	175 64	.....	.....	10 00	10 08	208 20
St. Gabriel Est No. 2	27	23	10 96	40 00	.....	.....	.....	40 00	90 96
	7739	5020	4372 90	10779 85	255 00	.....	389 03	3587 39	19384 17
Commissaires Catholiques (Québec)	.....	.....	4763 40	5934 00	.....	.....	.....	8818 40	19515 80
Commissaires Protestants (Québec)	.....	.....	602 90	5125 30	.....	.....	.....	1425 75	7153 95
	.....	.....	5366 30	21839 15	.....	.....	.....	13831 54	46053 92
D. BÉGIN—*Rimouski*									
St. Valérien	38	38	23 42	50 71	.....	.....	.....	2 40	76 53
St. Simon	567	249	149 04	467 19	.....	.....	.....	59 60	675 83
St. Mathieu de Rioux	258	199	138 34	262 93	.....	.....	.....	75 61	476 88
St. Fabien	405	333	213 80	502 40	.....	.....	.....	104 40	820 60
Ste. Cécile du Bic	413	413	326 36	1054 00	.....	.....	.....	60 40	1440 76
Rimouski (Paroisse)	345	286	204 38	621 54	.....	.....	.....	118 40	944 32
Rimouski (Ville)	355	141	132 90	320 07	.....	.....	.....	79 50	532 47
St. Anaclet	322	256	169 18	403 00	71 00	.....	.....	100 00	743 18
Ste. Luce	427	269	175 06	350 00	.....	.....	138 00	185 04	848 10
St. Donat	231	139	107 60	290 00	266 00	240 00	46 75	83 16	1033 51
Ste. Flavie	292	292	180 96	700 00	.....	.....	172 00	.....	1052 96
Ste. Angèle de Mérici	335	224	141 16	328 06	80 20	.....	98 00	.....	647 42
Métis	47	31	67 10	146 73	.....	.....	40 00	10 56	264 39
St. Octave et diss.	519	323	246 30	646 42	.....	.....	165 50	8 16	1066 38
St. Moïse	95	52	54 74	113 50	.....	.....	15 00	.....	183 24
McNider	529	366	278 32	560 00	.....	.....	312 00	.....	1150 32
Matane (St. Ulric de)	678	226	237 46	340 47	.....	.....	141 60	144 00	863 53
St. Jérôme (Matane)	550	235	307 40	500 00	.....	.....	.....	132 96	940 36
Ste. Félicité	586	348	181 42	248 88	48 00	.....	120 00	351 00	949 30
Cherbourg	39	32	43 00	54 00	.....	.....	25 00	.....	122 00
St. Joseph	181	109	65 46	280 00	140 00	80 00	93 00	.....	658 46
St. Gabriel	165	100	114 80	137 50	.....	.....	.....	252 30	504 60
Ste. Blandine	125	61	58 86	75 00	.....	.....	.....	25 00	158 86

ECOLES COMMUNES—Recensement et contributions scolaires pour l'année 1883-84.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la municipalité.	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans qui ont fréquenté les écoles.	Subvention annuelle sur le fonds des écoles communes.	Cotisation annuelle et cotisations spéciales.	Cotisations pour construction de maisons d'école.	Valeur des matériaux fournis pour construction de maisons d'écoles.	Contributions volontaires et valeur du bois de chauffage fournis par les contribuables.	Rétribution mensuelle.	Total de la subvention, des cotisations et des contributions.
Rimouski—Suite			$ c.	$ c	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Dalibaire	76	44	38 26	170 15	.....	.....	.....	38 40	246 81
Notre-Dame du Sacré-Cœur	191	129	88 30	262 00	.....	.....	.....	55 00	405 30
Capucins (Romien)	70	25	19 42	80 00	.....	.....	.....	.....	99 42
St. Edmond	103	62	85 82	100 00	.....	.....	.....	21 20	207 02
Mont-Joli	137	83	50 74	227 00	.....	.....	45 00	30 00	352 74
St. Damase	185	58	54 74	100 00	.....	.....	44 00	.....	198 74
Cedar Hall	96	65	40 00	77 50	.....	.....	10 00	2 40	129 90
Ste. Anne de la Pointe aux Pères	129	85	43 32	154 73	30 00	.....	43 50	21 00	292 55
	8489	5173	4037 66	9623 78	635 20	320 00	1509 35	1960 49	18086 48
BERNARD LIPPENS—*Richelieu*									
St. Roch	179	177	120 08	475 00	95 00	.....	.....	42 00	732 08
St. Ours (Paroisse)	199	145	212 38	1400 00	700 00	.....	.....	40 00	2352 38
St. Ours (Village)	190	165	95 12	800 00	.....	.....	.....	79 00	974 12
Ste. Victoire	297	262	182 48	750 00	.....	.....	.....	.....	932 48
St. Pierre de Sorel	75	71	103 26	160 00	.....	.....	.....	32 00	295 26
Sorel (Town) et diss	1924	746	681 78	2905 37	.....	.....	.....	1053 00	4640 15
St. Robert	444	361	250 30	756 00	.....	.....	.....	1006 30	2012 60
St. Aimé	403	403	265 36	1295 90	.....	.....	.....	.....	1561 26
St. Marcel	190	190	156 58	665 00	.....	.....	.....	21 40	842 98
St. Louis	181	181	139 90	500 00	.....	.....	.....	.....	639 90
Ste. Anne de Sorel	262	258	138 34	305 00	.....	.....	.....	106 30	549 64
St. Joseph	158	146	58 98	284 00	.....	.....	.....	96 00	438 98
	4502	3105	2404 56	10296 27	795 00	.....	.....	2476 00	15971 83
M. STENSON & H. HUBBARD—*Richmond*									
Brompton et diss	320	259	167 76	1021 44	.....	.....	.....	265 49	1454 69
Melbourne (Township)	345	303	282 10	1770 45	.....	.....	.....	75 75	2128 30
Melbourne (Village)	20	20	35 90	40 00	.....	.....	.....	.....	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	.....	.....	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	.....	.....	.....	[illegible]	[illegible]

[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	.....	.....	295 00	638 30	2339 31
Windsor (Township) et diss	291	113	108 44	556 00	.....	.....	.....	80 40	744 84
St. George de Windsor	409	239	169 88	489 46	393 71	.....	.....	113 20	1166 25
Windsor Mills et diss	284	177	103 48	732 54	.....	.....	.....	200 50	1036 52
Danville et diss	232	202	97 12	487 63	.....	.....	.....	395 00	979 75
Richmond (Catholiques)	247	221	99 72	500 00	.....	.....	.....	25 00	624 72
Richmond (Protestants)	161	121	85 24	879 04	.....	.....	.....	220 00	1184 28
	3043	2293	1627 86	8906 25	445 21	.....	295 00	2183 64	13457 96
J. B. DELAGE—*Rouville*									
Notre-Dame de Bonsecours	111	111	55 70	350 00	.....	.....	.....	20 00	425 70
St. Mathias	123	94	100 42	463 10	.....	.....	.....	42 00	605 52
St. Hilaire	307	307	162 82	1022 75	.....	.....	.....	128 00	1313 57
St. Jean-Baptiste	250	228	204 86	562 95	160 00	.....	.....	73 20	1001 01
Ange-Gardien	618	475	269 02	731 58	.....	.....	240 00	286 00	1526 60
Ste. Marie de Monnoir et diss	595	508	346 84	1462 27	.....	.....	.....	103 20	1912 31
Ste. Angèle	281	236	169 06	721 26	593 96	.....	.....	50 50	1534 68
Abbottsford et diss	515	395	188 96	1189 00	80 52	.....	.....	132 00	1590 48
St. Césaire et diss	1331	931	608 30	1825 00	540 00	.....	.....	5 00	2978 30
Richelieu Village	61	61	36 72	158 00	.....	.....	.....	15 00	209 72
	4192	3346	2142 70	8485 91	1374 48	.....	240 00	854 90	13097 99
J. B. DELAGE—*St. Hyacinthe*									
St. Damase	545	371	248 64	1011 41	.....	.....	.....	142 00	1402 05
La Présentation	284	196	155 16	710 00	.....	.....	.....	.....	865 16
St. Charles	259	198	122 80	1000 00	.....	.....	.....	.....	1122 80
St. Denis No. 1 (Village)	189	144	116 70	702 40	.....	.....	.....	40 00	859 10
St. Denis No. 2	321	224	152 44	713 63	.....	.....	.....	.....	866 07
St. Jude	308	271	230 64	1100 00	.....	.....	.....	.....	1330 64
St. Barnabé	258	194	143 18	700 00	.....	.....	.....	.....	843 18
St. Hyacinthe (Ville) et diss	713	709	626 44	2807 06	.....	.....	.....	230 00	3663 50
St. Hyacinthe (Paroisse)	446	407	381 44	1136 51	196 86	.....	.....	.....	1714 81
St. Hyacinthe le Confesseur	166	152	110 06	460 00	.....	.....	.....	.....	570 06
Ste. Marie Magdeleine	354	156	117 14	300 00	.....	.....	.....	.....	417 14
	3843	3022	2404 64	10641 01	196 86	.....	.....	412 00	13654 51
T. TREMBLAY & F. H. O'BRIEN *Saguenay*									
Tadoussac	215	154	32 50	207 00	.....	.....	162 00	.....	401 50
Nataskouan (Notre Dame de)	145	72	56 50	67 25	.....	.....	50 00	72 00	245 75
Escoumains	89	66	61 22	65 00	.....	.....	24 00	.....	150 22

ECOLES COMMUNES—Recensement et contributions scolaires pour l'année 1883-84.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la municipalité.	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans qui ont fréquenté les écoles.	Subvention annuelle sur le fonds des écoles communes.	Cotisation annuelle et cotisations spéciales.	Cotisations pour construction de maisons d'école.	Valeur des matériaux fournis pour construction de maisons d'école.	Contributions volontaires et valeur du bois de chauffage fourni par les contribuables.	Rétribution mensuelle.	Total de la subvention, des cotisations et des contributions.
Saguenay—Suite			$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Pointe aux Esquimaux	313	258	208 98	249 00	.....	.....	50 00	20 00	527 98
Anticosti (Baie des Anglais)	30	30	66 40	30 00	.....	.....	24 00	.....	120 40
Mille Vaches	125	48	45 32	30 00	.....	.....	30 00	.....	105 32
Rivière aux Canards	46	26	29 44	27 86	.....	.....	.....	.....	57 30
Bergeronnes	150	67	59 70	82 00	.....	.....	30 00	.....	171 70
Moisie	39	39	28 38	50 00	.....	.....	51 00	.....	129 38
Sault-au-Cochon	70	57	41 20	40 00	.....	.....	15 00	.....	96 20
Sault-au-Mouton	70	30	23 54	40 00	.....	.....	40 00	.....	103 54
Moulin de Baude	45	28	20 36	42 00	.....	.....	30 00	.....	92 36
St. Joseph	50	34	22 60	50 00	.....	.....	30 00	.....	102 60
Anse aux Fraises	40	29	13 20	29 00	.....	.....	14 00	.....	56 20
Portneuf	70	19	21 20	40 00	.....	.....	20 00	.....	81 20
P. J. RUEL & J. McLOUGHLIN—*Shefford*	1497	957	730 54	1049 11	.....	.....	570 00	92 00	2441 65
Granby Township et diss	403	378	259 24	1911 18	.....	.....	.....	131 52	2301 94
Granby (Village) et diss	291	225	122 44	945 21	.....	.....	.....	28 00	1095 65
Ste. Cécile et diss	318	318	178 48	1096 22	.....	.....	.....	2 50	1277 20
St. Valérien	306	306	212 62	655 43	581 69	.....	.....	63 00	1512 74
Shefford et diss	630	477	345 66	2277 31	.....	.....	14 00	639 60	3276 57
Waterloo et diss	501	376	190 38	2257 76	.....	.....	.....	632 50	3080 64
Roxton Township	579	423	277 50	1423 35	450 00	.....	40 00	144 40	2335 25
Ely Nord et diss	197	149	116 78	1161 82	287 00	.....	.....	147 49	1713 09
Ely Sdu et diss	415	333	183 20	1487 00	460 85	.....	165 00	204 20	2500 25
Stukely Nord et diss	279	239	120 91	998 00	.....	.....	.....	107 32	1226 23
Stukely Sud	179	130	125 26	476 85	.....	.....	.....	109 01	711 12
Ste. Anne de Stukely	287	254	117 74	856 00	531 00	496 00	.....	97 60	2098 34
Ste. Pudentienne et diss	438	333	235 00	1702 59	39 53	.....	5 20	204 80	2187 12
St. Alphonse	208	125	79 70	300 00	.....	.....	.....	60 00	439 70
Roxton Falls et diss	234	221	137 74	1063 00	.....	.....	.....	163 20	1363 94
Lawrenceville	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Soulanges									
Coteau Landing et diss.	483	338	246 20	914 61	.....	.....	.....	499 00	1659 81
St. Polycarpe	682	500	306 46	1348 87	.....	.....	.....	689 60	2344 93
St. Clet	235	205	112 90	469 60	213 75	.....	.....	163 60	959 85
St. Ignace	340	222	170 36	1170 38	.....	.....	.....	100 00	1440 74
St. Joseph (Les Cèdres)	344	266	216 04	781 17	.....	.....	.....	281 56	1278 77
St. Télesphore et diss.	210	170	151 26	742 40	826 31	.....	.....	178 40	1898 37
	2294	1701	1203 22	5427 03	1040 06	.....	.....	1912 16	9582 47
A. TÉTRAULT—*St. Maurice*									
Pointe du Lac	381	333	189 20	686 00	.....	.....	.....	.....	875 20
Yamachiche	692	502	322 58	919 06	247 47	.....	.....	373 00	1862 11
St. Sévère	220	115	104 54	185 75	.....	.....	46 00	.....	336 29
St. Barnabé	401	278	232 64	625 00	478 00	.....	14 00	143 96	1493 60
St. Etienne et diss.	634	348	367 20	653 33	764 00	.....	10 00	21 60	1816 13
Shawinigan	352	264	161 06	439 64	.....	.....	.....	64 80	665 50
St. Elie	196	99	93 84	345 00	.....	.....	.....	63 25	502 09
Trois-Rivières (Banlieue)	121	121	67 10	250 00	.....	.....	.....	.....	317 10
Trois-Rivières (Banlieue) No. 1	52	46	27 44	246 00	.....	.....	26 00	.....	299 44
Trois-Rivières (Ville) et diss	2390	1152	999 90	7045 00	.....	.....	.....	497 55	8542 45
	5439	3258	2565 50	11394 78	1489 47	.....	96 00	1164 16	16709 91
Z. O. H. LAMARCHE—*St. Jean*									
Lacolle et diss.	777	746	338 94	2739 04	.....	.....	87 00	561 64	3726 62
St. Valentin et diss.	502	349	239 00	99 15	.....	.....	.....	62 40	400 55
L'Acadie	363	245	173 30	832 50	.....	.....	.....	.....	1005 80
St. Jean (Ville) et diss.	998	946	507 90	3994 00	.....	.....	.....	941 45	5443 35
St. Jean (Paroisse)	151	126	96 06	621 55	.....	.....	.....	28 40	746 01
St. Luc	196	134	88 76	789 40	363 56	.....	.....	38 80	1280 52
	2987	2546	1443 96	9075 64	363 56	.....	87 00	1632 69	12602 85
M. STENSON & H. HUBBARD—*Sherbrooke*									
Ascot	817	423	349 66	1680 31	.....	.....	.....	.....	2029 97
Lennoxville	162	54	92 78	474 05	.....	.....	.....	.....	566 83
Sherbrooke, Commissaires Catholiques	1013	635	532 26	3858 32	.....	.....	.....	533 72	4924 30
" " Protestants	564	383	318 58	6284 68	.....	.....	.....	446 00	7049 26
	2556	1495	1293 28	12297 36	.....	.....	.....	979 72	14570 36

ÉCOLES COMMUNES—Recensement et contributions scolaires pour l'année 1883-84.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la municipalité.	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans qui ont fréquenté les écoles.	Subvention annuelle sur le fonds des écoles communes.	Cotisation annuelle et cotisations spéciales.	Cotisations pour construction de maisons d'école.	Valeur des matériaux fournis pour construction de maisons d'école.	Contributions volontaires et valeur du bois de chauffage fourni par les contribuables.	Rétribution mensuelle.	Total de la subvention, des cotisations et des contributions.
P. J. RUEL & H. HUBBARD—*Stanstead*			$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Stanstead	574	574	438 78	2175 00	500 00	.....	.....	.....	3113 78
Stanstead Plain	79	79	68 04	308 00	.....	.....	20 00	17 20	413 24
Magog et diss	722	262	146 96	840 00	.....	.....	.....	347 80	1334 76
Hatley et diss	475	420	292 56	1265 00	.....	.....	.....	457 00	2014 56
Barnston et diss	592	441	308 22	2632 52	215 00	.....	.....	44 00	3199 74
Coaticook et diss	838	808	315 76	3069 00	.....	.....	.....	294 00	3678 76
Barford et diss	329	269	172 60	540 00	118 00	.....	60 00	324 20	1214 80
Beebe Plain	81	67	43 80	286 42	.....	.....	.....	.....	330 22
Dixville (Village)	106	92	44 74	400 00	198 00	.....	.....	40 00	682 74
	3796	3012	1831 46	11515 94	1031 00	.....	80 00	1524 20	15982 60
JOS. N. NANTEL—*Terrebonne*									
Terrebonne (Ville) et diss	347	321	164 58	1183 08	.....	.....	.....	149 50	1497 16
Terrebonne (Paroisse)	184	84	105 26	342 25	828 56	.....	.....	52 40	1328 47
Ste. Anne des Plaines	289	289	197 44	1120 67	.....	.....	.....	115 40	1433 51
St. Sauveur et diss	243	233	190 26	761 45	.....	.....	14 10	4 80	970 61
St. Hypolite	128	128	98 30	400 00	.....	.....	.....	.....	498 30
St. Adèle	556	330	195 78	669 86	.....	.....	.....	.....	865 64
Beresford (Ste. Agathe)	282	258	193 44	1000 00	.....	.....	.....	.....	1193 44
Ste. Marguerite	182	66	82 40	180 00	110 22	.....	.....	.....	372 62
St. Janvier (Paroisse)	108	103	65 70	486 25	.....	.....	.....	41 20	593 15
St. Janvier (Village)	102	87	43 92	193 67	.....	.....	.....	31 21	268 80
St. Janvier No. 1 Bas	47	43	25 78	168 86	.....	.....	.....	18 80	213 44
Ste. Sophie et diss	354	269	226 64	979 99	515 00	.....	12 00	143 20	1876 83
Ste. Thérèse (Paroisse)	197	145	184 14	580 00	409 00	.....	.....	75 00	1248 14
Ste. Thérèse (Village)	338	147	154 70	600 00	500 00	.....	30 00	25 00	1309 70

St. Jérôme (Paroisse) et diss.	431	330	302 20	363 72	.....	.....	.....	63 00	728 92
St. Jovite	190	66	77 00	236 00	.....	.....	.....	14 50	327 50
St. Faustin	160	25	54 28	90 00	.....	.....	.....	.....	144 28
Doncaster	275	80	103 14	189 00	.....	.....	.....	.....	292 14
	5118	3709	2704 18	10630 80	2362 78	.....	56 00	1080 81	16834 67
C. BOUCHARD—*Témiscouata*									
Notre-Dame du Portage	190	150	86 42	326 48	.....	.....	51 00	75 00	538 90
Rivière du Loup	199	160	150 70	460 69	.....	.....	120 00	.....	731 39
Fraserville et diss.	598	519	269 72	1151 00	.....	.....	.....	633 80	2054 52
Cacouna	347	243	179 40	900 00	.....	.....	71 00	50 00	1200 40
Isle Verte	601	396	348 96	600 00	.....	.....	223 60	284 00	1455 96
St. Eloi	320	229	140 46	404 79	.....	.....	30 00	71 20	646 45
Trois-Pistoles No. 1	394	287	218 50	568 51	293 05	.....	103 27	142 50	1325 83
St. Antonin	256	199	145 28	214 00	.....	.....	82 00	72 24	513 52
St. Modeste	235	155	94 66	220 00	150 00	.....	46 00	29 60	540 26
St. Honoré	96	31	32 96	176 00	.....	.....	51 00	5 10	265 06
St. Arsène	366	271	164 36	425 00	.....	.....	86 50	.....	675 86
St. Epiphane	350	214	157 40	477 00	.....	.....	64 00	128 50	826 90
St. François Xavier.....Pas de rapport.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
St. Jean de Dieu	271	195	143 40	282 00	204 00	.....	46 00	90 00	765 40
Notre-Dame du Lac	356	160	150 22	440 00	41 30	.....	162 00	.....	793 52
St. Louis de Ha Ha	163	95	67 10	152 48	.....	.....	.....	81 60	301 18
Ste. Rose de Dégelé	184	116	79 12	240 30	.....	.....	192 00	31 20	542 62
Ste. Françoise	225	118	77 58	176 63	.....	.....	.....	49 50	303 71
St. Clément	179	95	75 70	198 51	138 75	.....	.....	78 40	491 36
St. Paul de la Croix	253	171	98 08	225 00	.....	.....	.....	18 45	341 53
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	100	65	39 80	85 80	.....	.....	14 20	29 00	168 80
St. Hubert	47	20	35 44	80 00	.....	.....	9 00	.....	124 44
St. Cyprien	104	32	52 28	72 00	.....	.....	30 00	.....	154 28
Trois-Pistoles No. 2	174	131	119 60	346 76	.....	.....	127 36	33 60	627 32
	6008	4052	2927 14	8222 95	827 10	.....	1508 33	1903 69	15389 21
C. BRAULT & JAMES McGREGOR *Vaudreuil*									
Isle Perrot	179	125	108 78	575 81	.....	.....	.....	15 96	700 55
Newton (Ste. Justine)	234	234	196 72	876 37	.....	.....	.....	52 00	1125 09
Ste. Marthe et diss.	517	395	232 04	1202 82	709 86	.....	.....	81 88	2226 60
Rigaud (Paroisse)	302	252	226 16	506 00	455 00	.....	.....	159 00	1346 16

ECOLES COMMUNES—Recensement et contributions scolaires pour l'année 1883-84.—*Fin.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans dans la municipalité.	Nombre d'enfants de 5 à 16 ans qui ont fréquenté les écoles.	Subvention annuelle sur le fonds des écoles communes.	Cotisation annuelle et cotisations spéciales.	Cotisations pour construction de maisons d'école.	Valeur des matériaux fournis pour construction de maisons d'école.	Contributions volontaires et valeur du bois de chauffage fourni par les contribuables.	Rétribution mensuelle.	Total de ta subvention, des cotisations et des contributions.
Vaudreuil—Suite			$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Rigaud (Village)	248	157	71 46	651 08	.....	.....	.....	126 00	848 54
Vaudreuil et diss	404	315	214 74	1705 34	.....	.....	10 00	300 00	2230 08
St. Lazare et diss	326	187	140 10	576 43	70 00	.....	15 00	63 50	865 03
Como	65	60	55 58	130 00	.....	.....	.....	72 00	257 58
Très-Saint Rédempteur	120	91	65 58	247 00	470 00	.....	.....	42 00	824 58
Pointe Fortune	126	84	40 98	212 80	.....	.....	29 00	111 60	394 38
	2521	1900	1352 14	6683 65	1704 86	.....	54 00	1023 94	10818 59
B. LIPPENS—*Verchères*									
Varennes (Paroisse)	251	229	153 04	525 00	.....	.....	53 00	405 00	1136 04
Varennes (Village)	197	192	129 62	675 00	.....	.....	.....	172 00	976 62
Ste. Julie	283	197	139 04	510 00	.....	.....	.....	73 50	722 54
Belœil	277	215	203 90	978 83	.....	.....	.....	134 00	1316 73
St. Marc	283	180	121 98	512 00	.....	.....	.....	70 00	703 98
Verchères	459	459	271 72	900 00	.....	.....	.....	108 60	1280 32
Contrecœur	385	308	200 74	495 62	.....	.....	.....	100 80	797 16
St. Antoine	411	272	181 30	1229 52	.....	.....	.....	114 00	1524 82
Ste. Théodosie	67	67	64 30	250 00	.....	.....	.....	160 00	474 30
	2613	2119	1465 64	6075 97	.....	.....	53 00	1337 90	8932 51
M. STENSON & W. THOMPSON—*Wolfe*									
Wotton	435	425	234 64	1050 00	.....	.....	.....	130 00	1414 64

Ham Sud	100	91	59 00	246 00	34 00	.....	.....	13 60	346 60
Wolfestown (St. Julien)	402	216	177 30	365 98	.....	.....	.....	173 20	716 48
St. Fortunat	234	122	99 12	234 81	.....	.....	80 00	80 00	493 93
St. Camille	211	178	86 06	465 64	.....	.....	72 00	72 80	696 50
Stratford (St. Gabriel)	148	125	72 76	316 00	44 00	.....	43 00	43 60	519 36
Garthley	237	205	43 85	400 00	.....	.....	.....	125 50	569 35
Dudswell	262	231	154 34	768 44	.....	.....	.....	51 18	973 96
Weedon	481	412	209 92	1595 00	.....	.....	169 50	.....	1974 42
Ham South West (St. Adrien)	147	86	53 34	175 58	.....	.....	.....	30 32	259 24
	2990	2262	1320 89	5911 45	178 00	.....	364 50	749 80	8524 64
J. G. O. E. BELCOURT—*Yamaska*									
St. Michel (Village)	135	95	53 66	225 00	.....	.....	.....	80 00	358 66
St. Michel No. 2	94	73	25 08	124 00	.....	.....	15 50	35 50	200 08
St. Michel N. 3	66	54	21 20	95 50	.....	.....	.....	27 00	143 70
St. Michel N. 4	53	32	21 66	109 00	.....	.....	.....	19 50	150 16
St. François (Paroisse)	415	322	193 56	619 39	.....	.....	.....	.....	812 95
St. François (Village)	130	115	80 90	200 00	.....	.....	.....	.....	280 90
St. Thomas de Pierreville	674	471	397 10	1105 00	300 00	.....	.....	.....	1802 10
Baie du Febvre	311	311	303 28	1200 00	.....	.....	.....	228 00	1731 28
St. Zéphirin	333	133	208 50	925 00	122 52	.....	.....	.....	1256 02
St. Pie Deguire	253	223	181 20	441 53	.....	.....	.....	57 50	680 23
St. David	559	407	365 68	923 49	.....	.....	.....	134 40	1423 57
St. Guillaume	773	428	323 88	661 60	292 76	.....	.....	277 80	1556 04
St. Bonaventure	243	168	125 14	307 35	.....	.....	.....	123 72	556 21
	4039	2832	2300 84	6936 86	715 28	.....	15 50	983 42	10951 90

APPENDICE No. IV

PETITS TABLEAUX

TABLEAU A

TABLEAU des livres envoyés aux Inspecteurs d'écoles pour être donnés en prix en 1883-84.

No.	LIVRES DISTRIBUÉS PAR	Bibliothèque de la jeunesse chrétienne, in-8.	Bibliothèque de la jeunesse chrétienne, in-12.	Histoire du Canada, l'Abbé Ferland.	Les Canadiens de l'Ouest, Tassé.	Le Canada sous l'Union, Turcotte.	Fête nationale des Canadiens, 1880, Chouinard.	A travers l'Europe, vol. 1, juge Routhier.	A travers l'Europe, vol. 2, juge Routhier.	Essai sur la littérature allemande, Lefaivre.	La littérature canadienne.	L'Instruction Publique au Canada, Chauveau.	Mélanges historiques, littéraires, Dr. LaRue.	Une fleur du Carmel, R. P. Braun.	Premier Congrès catholique à Québec.	La vén. mère de l'Incarnation, l'abbé Casgrain.
1	Le Surintendant	37	20	8	22	10	11	18	11	16	1	20	16	16	23	130
2	L'Inspecteur Béland	.....	.....	.....	.....	1	1	1	.....	.....	2	1	2	.....	3	15
3	" Bégin	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1	.....	.....	2	1	.....	4	20
4	" Brault	.....	.....	.....	.....	1	1	1	.....	1	3	2	1	.....	3	20
5	" Belcourt	.....	.....	.....	.....	1	1	1	.....	2	4	2	3	.....	4	25
6	" Bouchard	.....	.....	.....	.....	1	.....	2	.....	.....	.....	2	2	.....	5	22
7	" Carrier	.....	.....	.....	.....	1	1	1	.....	1	.....	1	2	.....	3	25
8	" Delâge	.....	.....	.....	.....	1	1	2	.....	1	5	3	2	.....	5	20
9	" Fontaine	.....	.....	.....	.....	1	1	1	.....	1	3	2	1	.....	3	18
10	" Grondin	.....	.....	.....	.....	1	.....	1	.....	1	3	1	1	.....	4	20
11	" Gay	.....				1				1	2					

12	"	Juneau	.....	.....	.....	2	2	2	4	.....	4	2	2	5	1	5	25
13	"	Lucier	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	1	1	.....	2	10
14	"	Lamarche	.....	.....	.....	.....	1	.....	1	.....	1	3	2	1	.....	3	20
15	"	Lefebvre	.....	.....	.....	.....	1	.....	1	.....	.....	2	1	1	.....	3	16
16	"	Lévesque	.....	.....	.....	.....	1	.....	1	.....	1	3	1	1	.....	3	15
17	"	Lippens	.....	.....	.....	.....	1	1	2	.....	2	5	5	2	.....	5	25
18	"	MacMahon	.....	.....	.....	2	2	2	5	.....	3	5	5	2	1	5	30
19	"	Miller	.....	.....	.....	.....	1	1	1	.....	1	3	2	1	.....	3	20
20	"	Nantel	.....	.....	.....	.....	1	1	1	.....	1	3	3	.....	.....	3	18
21	"	O'Brien	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3
22	"	Prémont	.....	.....	.....	.....	2	1	2	.....	.....	4	1	4	.....	5	20
23	"	Pâquet	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	1	.....	.....	6
24	"	Ruel	.....	.....	.....	.....	1	1	2	.....	.....	2	1	1	.....	3	15
25	"	Stenson	.....	.....	.....	.....	.....	1	2	.....	.....	2	1	2	.....	5	22
26	"	Savard	.....	.....	.....	.....	1	1	1	.....	.....	1	1	1	.....	2	12
27	"	Simard	.....	.....	.....	.....	1	.....	1	.....	.....	.....	3	1	.....	5	20
28	"	Tremblay	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	1	1	.....	1	10
29	"	Tétrault	.....	.....	.....	.....	1	1	1	.....	1	3	3	2	.....	3	18
30	"	Tremblay	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	2	1	1	.....	2	10
31	"	Vien	.....	.....	.....	.....	1	1	1	.....	1	2	1	.....	.....	5	20
			37	20	8	26	37	30	56	11	39	69	71	60	18	121	665

TABLEAU des livres envoyés aux Inspecteurs d'écoles pour être donnés en prix en 1883-84.—*Suite.*

No.	La poésie Française au Canada, Taché.	La règle de foi, l'abbé Bégin.	Le culte catholique, l'abbé Bégin.	La Primauté des Papes, l'abbé Bégin.	Les anciens Canadiens, De Gaspé.	Garneau, sa vie et ses œuvres, Chauveau.	Ste. Clothilde, l'abbé Monteuil.	Une colonie féodale en Amérique, Rameau.	Les Echos, juge Routhier.	2ème Centenaire de l'érection du diocèse de Québec.	Les martyrs du Colisée, l'abbé O'Reilly.	Notes sur le Canada, DeCazes.	Mgr. Plessis, l'abbé Ferland.	A la Veillée, Faucher de Saint-Maurice.	Lecture pour tous, Dunn.	Une paroisse Canadienne, l'abbé Casgrain.	Essai sur le luxe, G. V. Mailloux.	En canot, juge Routhier.	Une mine d'or et d'argent, R. P. Lacasse.
1	25	10	7	9	44	13	53	20	35	50	15	48	55	18	32	44	15	24	18
2	1	1	1	.....	5	4	.....	.....	2	6	.....	10	20	10	10	30	25	2	25
3	1	2	2	1	5	4	5	.....	1	5	.....	10	10	5	15	25	35	1	30
4	3	1	1	.....	5	3	.....	.....	1	5	.....	15	15	5	20	20	20	.....	25
5	3	2	2	.....	6	7	3	.....	2	8	.....	15	20	10	20	25	35	3	30
6	2	1	1	.....	6	5	2	.....	1	8	.....	15	15	10	15	80	80	1	50
7	1	2	2	.....	8	5	5	.....	1	10	.....	18	15	15	20	25	30	2	50
8	4	2	2	.....	5	5	5	.....	1	8	.....	15	20	10	25	35	35	2	30
9	3	2	2	.....	5	5	3	.....	2	6	.....	10	18	5	10	25	25	2	25
10	2	1	1	.....	7	5	1	.....	2	7	.....	10	15	10	20	25	30	1	30
11	1	2	2	.....	6	3	3	.....	2	6	.....	10	15	10	15	20	[illegible]	[illegible]	[illegible]

12	5	5	5	1	8	10	5	1	5	10	.....	10	10	10	.....	15	15	5	20
13	1	.....	.....	.....	6	2	.....	.....	1	5	.....	5	5	.....	5	10	14	.....	10
14	3	2	2	.....	5	5	3	.....	1	6	.....	10	20	5	25	25	25	1	25
15	1	1	1	.....	5	5	.....	.....	1	5	.....	10	7	9	25	25	30	1	30
16	2	1	1	.....	5	5	.....	.....	.....	6	.....	10	25	15	25	25	30	1	.....
17	4	2	2	1	8	8	5	.....	3	8	.....	20	15	4	25	25	25	5	25
18	7	5	5	1	8	10	5	1	5	10	.....	20	20	15	30	30	30	5	30
19	3	2	2	.....	6	5	5	.....	1	5	.....	10	20	10	25	20	25	2	35
20	3	1	1	.....	6	.....	2	.....	2	8	.....	10	25	10	25	25	25	1	30
21	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	2	.....	1	1	.....	.....	1	.....	.....	1
22	2	1	1	1	7	6	2	.....	1	6	.....	10	11	5	12	21	23	1	28
23	.....	.....	.....	.....	3	1	.....	.....	.....	3	.....	1	3	2	3	3	3	.....	3
24	2	1	1	.....	8	5	1	.....	2	15	.....	10	10	10	35	30	25	1	40
25	4	2	2	2	10	3	6	.....	1	10	.....	25	15	15	23	22	45	2	45
26	1	1	1	.....	7	4	1	.....	1	7	.....	15	10	5	15	20	20	5	20
27	1	1	1	.....	.....	5	.....	.....	1	7	.....	10	20	35	20	30	35	2	30
28	.....	.....	.....	.....	5	1	.....	.....	.....	5	.....	5	7	5	10	10	5	1	15
29	3	2	2	.....	5	5	3	.....	3	8	.....	10	15	.....	20	20	20	.....	25
30	1	1	1	.....	5	3	.....	.....	1	7	.....	5	15	5	10	25	15	1	25
31	1	2	2	1	8	5	4	.....	2	8	.....	10	15	16	20	30	25	5	30
	90	56	53	17	218	147	122	22	81	260	15	383	487	284	555	766	775	78	795

TABLEAU des livres envoyés aux Inspecteurs d'écoles pour être donnés en prix en 1883–84.—*Fin.*

No.	Les Machabées de la Nouv.-France, Marmette.	Histoire populaire du Canada, Dr. LaRue.	Le chercheur de trésors, DeGaspé.	Trois Souvenirs, l'abbé Trudel.	Voyages, F. X. Garneau.	Discours, Et. Parent.	Au coin du feu, Sulte.	Histoire du Canada, l'abbé Laverdière.	Histoire du Canada, Garneau.	Opuscules, l'abbé Ferland.	Opuscules, l'abbé Casgrain.	Trois légendes de mon pays, Taché.	Samuel de Champlain, l'abbé Laverdière.	Légendes Canadiennes, l'abbé Casgrain.	Col. Dambourgès, l'abbé Bois.	Les ennemis des curés, Mgr. de Ségur.	La terre paternelle, Lacombe.	Divers.	Total des livres envoyés.
1	75	157	45	11	25	16	10	45	15	44	16	36	85	11	50	2	25	220	1782
2	30	25	30	10	20	15	5	10	10	10	10	15	26	.....	20	25	14	37	490
3	30	25	30	1	25	15	1	15	15	10	5	10	40	5	40	20	1	26	500
4	25	25	25	10	20	15	20	5	5	10	5	10	25	5	21	15	9	33	455
5	35	25	35	10	30	25	10	15	15	25	20	30	50	19	50	25	5	67	725
6	35	40	35	.....	50	30	5	20	20	25	25	25	60	25	51	30	.....	33	835
7	35	30	35	10	25	10	6	15	15	10	10	10	35	5	35	20	10	48	608
8	40	25	40	2	30	20	4	15	15	15	15	25	50	10	50	30	5	35	670
9	30	20	30	2	15	15	10	5	5	10	8	15	25	3	25	15	25	23	460
10	25	20	30	5	30	20	10	10	10	15	10	15	35	10	30	15	30	31	550
11	30	20	30	10	25	10	15	.....	.....	.....	.....	.....	5	.....	[illegible]	10	[illegible]	[illegible]	[illegible]

12	25	20	25	.....	15	10	5	3	3	10	10	10	25	10	35	10	15	30	315
13	15	15	20	.....	5	1	.....	15	15	5	5	5	20	5	12	10	10	14	252
14	40	25	40	4	30	20	5	10	10	15	5	10	30	5	30	20	2	29	525
15	30	26	30	5	28	20	5	10	10	15	10	15	35	10	35	12	10	33	520
16	30	30	30	30	25	25	20	5	5	15	10	20	30	10	30	25	30	43	590
17	30	30	30	.....	25	20	10	2	2	10	10	10	35	10	35	10	10	38	550
18	30	30	30	10	25	20	10	2	2	20	15	20	35	10	32	15	10	47	662
19	40	25	40	9	40	20	5	15	15	10	5	15	35	5	35	15	1	26	665
20	30	20	30	25	30	25	10	5	5	15	10	25	30	5	25	20	25	35	575
21	.....	5	1	.....	.....	.....	.....	5	5	18	1	1	5	1	1	.....	5	7	65
22	26	21	25	5	21	16	1	8	8	11	5	12	25	5	25	19	.....	28	438
23	3	5	3	.....	3	1	3	2	2	3	2	5	5	2	5	2	5	16	100
24	55	37	60	10	15	20	11	.....	.....	10	5	10	30	5	20	11	22	38	581
25	25	35	25	8	20	13	13	5	5	15	9	20	20	5	10	10	11	134	650
26	20	20	20	.....	15	10	5	15	15	20	10	10	25	10	25	20	10	32	435
27	35	30	35	5	35	15	5	20	20	20	15	20	60	15	50	30	2	54	695
28	10	10	10	2	10	5	2	15	15	10	10	10	25	10	10	10	10	38	295
29	25	20	25	10	20	.....	15	5	5	10	5	15	25	5	25	20	15	43	462
30	25	25	25	5	15	15	10	10	10	10	5	10	20	5	15	20	15	33	410
31	35	25	35	15	35	20	15	10	10	15	15	20	45	15	45	15	30	54	670
	919	866	904	214	707	467	246	317	287	431	286	454	996	241	872	501	362	1403	16945

TABLEAU B.

LISTE ALPHABETIQUE des inspecteurs d'écoles, avec leur domicile, la date de leur nomination, et leur district d'inspection.

No.	Noms.	Domicile.	Dates des nominations.	Traitements.	Districts d'inspection.
				$	
1	Bégin, Désiré	Rimouski	22 Décembre 1873	750	Le comté de Rimouski ; Cap-Chattes et Ste. Anne des Monts, dans le comté de Gaspé.
2	Béland, Pierre Ferdinand	Ste-Julie, comté de Mégantic	15 Avril 1852	800	Le comté de Lotbinière et Ste. Julie, St. Calixte, Ste. Anastasie, N.-D. de Lourdes, Inverness-Ouest et le canton de Nelson, dans le comté de Mégantic.
3	Belcourt, J. G. O. Ephrem	Nicolet	18 Novembre 1880	850	Les comtés de Nicolet et d'Yamaska.
4	Bouchard, Célestin	St-Gervais, comté de Bellechasse	16 Novembre 1882	1000	Les comtés de Kamouraska et de Témiscouata.
5	Brault, Calixte	Pointe-Claire, Jacques-Cartier	12 Novembre 1877	800	Les écoles catholiques et protestantes du comté de Jacques-Cartier et les écoles catholiques des comtés de Soulanges et de Vaudreuil.
6	Carrier, Edouard	Lévis	16 Juin 1868	850	Les comtés de Lévis et de Dorchester.
7	Delâge, Jean-Baptiste	St-Césaire, Rouville	19 Février 1868	900	Les comtés de Rouville et de St. Hyacinthe, et St. Hugues, Ste. Hélène, St. Ephrem d'Upton, St. Liboire, St. Dominique, Ste. Rosalie, St. Simon et St. Pie, dans le comté de Bagot.
8	Fontaine, Adolphe	Joliette	5 Juin 1874	800	Les comtés de Joliette et de Berthier, excepté les municipalités de Lanoraie et de Lavaltrie.
9	Fothergill, Rev. Mathew M.	Québec	15 Novembre 1872	400	Les écoles protestantes de la cité de Québec et des comtés de Québec, Lévis et Portneuf.
10	Gay, Auguste	Hull, Ottawa	16 Juillet 1874	800	Les écoles catholiques des comtés d'Ottawa et de Pontiac.

11	Grondin, Louis	Laprairie	7 Mars 1860	800	Les écoles catholiques des comtés de Laprairie, Beauharnois et Chateauguay et celles de St. Anicet et Ste. Barbe, dans le comté de Huntingdon. Les écoles protestantes de St. Joachim, Ste. Martine et St. Antoine, dans le comté de Chateauguay, et celles de St. Etienne et St. Clément, dans le comté de Beauharnois.
12	Hubbard, Henry	Sherbrooke	24 Décembre 1859	900	Les écoles protestantes des comtés de Drummond, Richmond, Sherbrooke et Stanstead; celles de Dudswell, dans le comté de Wolfe; celles de Tingwick, dans le comté d'Arthabaska, et celles de Compton, Clifton, Hereford, Eaton, Newport, Bury, Westbury et Auckland, dans le comté de Compton.
13	Juneau, Félix E	Québec	2 Décembre 1859	1000	Les écoles catholiques de la cité de Québec; celles de St. Sauveur et de St. Roch-Nord, dans le comté de Québec, et celles de St. Augustin, Pointe-aux-Trembles, Ecureuils, Ste. Catherine, Ste. Jeanne de Neuville, St. Bazile et St. Raymond, dans le comté de Portneuf.
14	Lamarche, Zotique Ovide Hector	St-Jean, comté de St. Jean	12 Novembre 1877	800	Les comtés de Napierville, Iberville et St. Jean, et les écoles catholiques de Havelock et de Hemmingford, dans le comté de Huntingdon.
15	Lefebvre, David	Trois-Rivières	12 Novembre 1877	800	Le comté de Champlain, et Deschambault, Portneuf, Grondines, Cap-Santé, St. Alban, St. Casimir, St. Ubalde et N.-D. des Anges, dans le comté de Portneuf.
16	Lévesque, Louis Néré	Roxton-Falls, Shefford	12 Novembre 1877	800	Les comtés d'Arthabaska et de Drummond.
17	Lippens, Bernard	Varennes, Verchères	16 Novembre 1882	900	Les comtés de Chambly, Richelieu et Verchères.
18	Lucier, Ludger	Maria, Bonaventure	20 Février 1866	650	Les écoles catholiques du comté de Bonaventure.
19	Lyster, Rev. William Gore	Cape Cove, Gaspé	27 Décembre 1873	500	Les écoles protestantes des comtés de Gaspé et de Bonaventure.
20	Magrath, Bolton	Aylmer, Ottawa	15 Novembre 1864	700	Les écoles protestantes des comtés de Pontiac et d'Ottawa.

LISTE ALPHABETIQUE des inspecteurs d'écoles, avec leur domicile, la date de leur nomination, et leur district d'inspection.—*Fin.*

No.	Noms.	Domicile.	Dates des nominations.	Traitements.	Districts d'inspection.
				$	
21	McGregor, James	Huntingdon	6 Juillet 1881	1000	Les écoles protestantes des comtés de Huntingdon, Hochelaga, Soulanges et Vaudreuil; celles de la cité de Montréal; celles de Lachute, St. André, Chatham, Grenville, Wentworth, Arundel, Harrington et Gore, dans le comté d'Argenteuil; celles de Valleyfield et de St. Louis de Gonzague, dans le comté de Beauharnois; celles de Howick, Ormstown et St. Jean Chrysostôme, dans le comté de Châteauguay; celles de St. Lambert, dans le comté de Chambly, et celles de Lacolle, dans le comté de St. Jean.
22	McLoughlin, Joseph A.	Sweetsburg, Missisquoi	15 Juin 1870	800	Les écoles protestantes des comtés de Shefford, Brome et Missisquoi.
23	McMahon, Stanislas F.	Ste-Rose, Laval	27 Décembre 1875	1000	Les comtés d'Hochelaga et de Laval et les écoles catholiques de la cité de Montréal.
24	Miller, Joseph Napoléon	L'Assomption	31 Juillet 1883	950	Les comtés de Montcalm et de l'Assomption, et les municipalités de Lanoraie et de Lavaltrie, dans le comté de Berthier.
25	Nantel, Joseph Pacifique	St-Jérôme, Terrebonne	29 Juillet 1882	800	Les comtés de Terrebonne et des Deux-Montagnes; les écoles catholiques de St. Faustin, St. Jovite, Arundel, Grenville, Chatham, St. André et Lachute, dans le comté d'Argenteuil, et les écoles catholiques et protestantes des Mille-Isles et du canton Morin, dans le comté d'Argenteuil.
26	O'Brien, Francis H	Tadoussac, Saguenay	30 Juin 1882	200	M. O'Brien est chargé de visiter les écoles du Labrador et celles du comté de Saguenay.
27	Pâquet, Daniel	Hâvre-aux-Maisons, Gaspé	26 Janvier 1882	250	Les Iles de la Magdeleine.

28	Fremont, Joseph	Québec	9 Janvier 1875	800	Les comtés de Québec et de Montmorency.
29	Ruel, Pierre Joseph	St-Charles, Bellechasse	28 Février 1882	800	Les écoles catholiques des comtés de Brome, Missisquoi, Stanstead et Shefford, et celles de St-Théodore d'Acton, St-André d'Acton et d'Acton-Vale, dans le comté de Bagot.
30	Savard, Edouard	Chicoutimi	5 Juin 1874	700	Le comté de Chicoutimi.
31	Simard, Joseph Phidime	St-Gervais, Bellechasse	18 Novembre 1880	850	Les comtés de Bellechasse, Montmagny et l'Islet.
32	Stenson, Michel Thomas	Sherbrooke	15 Novembre 1864	1000	Les écoles catholiques des comtés de Sherbrooke, Compton, Richmond et Wolfe ; celles de Ste-Sophie et de St-Ferdinand, dans le comté de Mégantic, et celles de Lambton, St-Sébastien, Ste-Agnès et St-Samuel, dans le comté de Beauce.
33	Tétreault, Ambroise	Louiseville, Maskinongé	12 Novembre 1877	809	La ville des Trois-Rivières et les comtés de Maskinongé et St-Maurice.
34	Thompson, William	Leeds, Mégantic	31 Octobre 1870	700	Les écoles protestantes des comtés de Dorchester, Lotbinière et Mégantic; celles de Linière, dans le comté de Beauce ; celles de Whitton, Hampden, Marston, South Winslow et Lingwick, dans le comté de Compton, et celles de South-Ham, dans le comté de Wolfe.
35	Tremblay, Thomas	Anse-au-Griffon, Gaspé	16 Octobre 1860	700	Les écoles catholiques du comté de Gaspé, excepté celles de Cap-Chattes et de Ste-Anne des Monts.
36	Tremblay, Thomas	Baie St-Paul, Charlevoix	27 Mai 1882	800	Les comtés de Charlevoix et de Saguenay.
37	Vien, George Stanislas	Lauzon, Lévis	12 Novembre 1877	1000	Le comté de Beauce, moins les municipalités de Lambton, St-Sébastien, Ste-Agnès et St-Samuel ; les municipalités de St-Patrice et de St-Sylvestre dans le comté de Lotbinière, et la municipalité du Sacré-Cœur de Marie, dans le comté de Mégantic.

TABLEAU C.

TABLEAU du nombre des élèves qui ont fréquenté les écoles normales.

Année scolaire.	Ecole Jacques-Cartier	Ecole McGill.			Ecole Laval.			No. d'élèves-instituteurs.	No. d'élèves-institutrices.	Grand total.
	Elèves-instituteurs.	Elèves-instituteurs.	Elèves-institutrices.	Total.	Elèves-instituteurs.	Elèves-institutrices.	Total.			
1857.....	18	5	25	30	22	.....	22	45	25	7
1857-1858	46	7	63	70	36	40	76	89	103	18
1858-1859	50	7	76	83	34	52	86	91	128	21
1859-1860	53	9	72	81	40	54	94	102	126	22
1860-1861	52	9	56	61	41	53	94	98	109	29
1861-1862	41	10	58	68	39	52	91	90	110	20
1862-1863	57	8	72	80	39	52	91	104	125	22
1863-1864	56	7	60	74	34	49	83	97	116	21
1864-1865	56	5	60	65	43	55	98	104	115	21
1865-1866	43	2	73	75	39	57	96	84	130	21
1866-1867	41	2	73	75	43	55	98	80	128	10
1867-1868	35	5	57	62	49	73	122	89	130	21
1868-1869	36	4	70	74	64	73	137	104	143	24
1869-1870	46	7	69	76	82	80	162	135	149	28
1870-1871	63	6	70	66	54	59	113	123	129	25
1871-1872	51	13	94	107	32	56	88	46	150	24
1872-1873	46	8	108	116	38	54	92	92	162	25
1873-1874	43	6	106	112	43	56	99	92	162	25
1874-1875	59	19	99	118	38	60	98	116	159	27
1875-1876	60	14	110	124	47	63	110	121	159	29
1876-1877	60	18	107	125	50	74	124	128	181	30
1877-1878	62	29	106	135	46	63	109	137	169	30
1878-1879	70	70	70	140	51	66	117	191	136	32
1879-1880	63	12	130	142	46	63	109	121	193	31
1880-1881	76	12	114	126	52	60	112	140	174	31
1881-1882	78	14	123	137	44	64	108	136	187	32
1882-1883	62	12	124	136	37	62	99	111	186	29
1883-1884	67	6	102	108	50	61	111	123	163	28

BREVETS octroyés aux élèves des écoles normales depuis l'établissement de ces institutions.

Genre de Brevets octroyés.	Jacques-Cartier.	McGill.			Laval.			No. d'élèves-instituteurs.	No. d'élèves-institutrices.	Grand total.
	Elèves-instituteurs.	Elèves-instituteurs.	Elèves institutrices.	Total.	Elèves-instituteurs.	Elèves-institutrices.	Total.			
Académies	94	56	84	140	93	.....	93	243	84	327
Ecoles modèles....	236	94	435	529	265	478	743	595	913	1508
Elémentaire.....	166	46	963	1009	238	589	827	450	1552	2002
Totaux....	496	196	1482	1678	596	1067	1663	1288	2549	3837

TABLEAU D.

No.	ECOLES SPÉCIALES.	Professeurs.	Elèves.	Totaux. Professeurs.	Totaux. Elèves.
	Ecoles des Arts et Manufactures :				
1	Montréal	11	515		
2	Québec	3	164		
3	Lévis	3	94		
4	New-Liverpool	2	105		
5	Sillery	1	35		
6	Trois-Rivières	2	30		
7	Granby	1	43		
8	Huntingdon	1	34		
9	St. Jérôme	2	43		
10	Fraserville	1	69		
11	St. Jean	2	67		
12	Sorel	2	78	31	1277
	Ecoles des sciences appliquées aux arts :				
13	Université McGill, Montréal	10	66		
14	Ecole Polytechnique, Montréal	6	40	16	106
	Institutions de Sourds-muets et Aveugles :				
15	Institution des Sourds-muets, Mile End, Montréal	25	114		
16	Institution des Sourdes-muettes, rue St-Denis, Montréal	30	214		
17	Institution des jeunes aveugles de Nazareth, Montréal	9	50	64	378
				111	1761

TABLEAU E.

Brevets accordés par les Bureaux d'Examinateurs.—Séances des mois d'Août et Novembre 1883 et Février et Mai 1884.

No.	Bureaux des Examinateurs.	Candidats examinés.	Candidats admis.					Brevets accordés.			
			Sexe masculin.	Sexe féminin.	Catholiques.	Protestants.	Total.	Ecole élémentaire.	École modèle.	Académie.	Total.
1	Aylmer, mixte	66	5	39	38	6	44	34	10	....	44
2	Beauce, catholique	9	....	9	9	.....	9	9	.....	....	9
3	Bedford, "	15	1	14	14	1	15	15	.....	....	15
4	Bedford, protestant	29	2	27	.....	29	29	29	.....	....	29
5	Bonaventure, catholique	8	....	8	8	.....	8	8	.....	....	8
6	Bonaventure, protestant	3	....	2	.....	2	2	2	.....	....	2
7	Charlevoix et Saguenay, cathol.	5	....	5	5	.....	5	5	.....	....	5
8	Chicoutimi, catholique	14	....	13	13	.....	13	13	.....	....	13
9	Drummond, Richmond & Wolfe, catholique	7	....	1	1	.....	1	1	.....	....	1
10	Gaspé, mixte	5	....	5	2	3	5	5	.....	....	5
11	Iles de la Madeleine, catholiq.	2	....	2	2	.....	2	2	.....	....	2
12	Kamouraska, catholique	12	....	12	12	.....	12	12	.....	....	12
13	Montréal, "	180	7	102	109	.....	109	94	14	1	109
14	Montréal, protestant	18	4	11	.....	15	15	8	4	3	15
15	Pontiac, catholique	7	....	7	7	.....	7	7	.....	....	7
16	Pontiac, protestant	16	1	9	.....	10	10	10	.....	....	10
17	Québec, catholique	149	....	117	117	.....	117	91	26	....	117
18	Québec, protestant	23	6	13	.....	19	19	18	1	....	19
19	Rimouski, catholique	31	....	27	27	.....	27	15	14	....	29
20	Sherbrooke, "	4	....	4	4	.....	4	3	1	....	4
21	Sherbrooke, protestant	17	2	13	.....	15	15	10	5	....	15
22	Stanstead, mixte	23	2	21	.....	23	23	23	.....	....	23
23	St. Hyacinthe, catholique	74	2	61	62	1	63	43	20	....	63
24	Trois-Rivières, mixte	118	1	117	117	1	118	57	61	....	118
		835	33	639	547	125	672	514	156	4	674

APPENDICE No. V

RAPPORTS FINANCIERS

DES

ECOLES CATHOLIQUES ET PROTESTANTES DE MONTREAL ET DE QUEBEC

RAPPORT FINANCIER

Des Commissaires d'écoles Catholiques Romains de la Cité de Montréal pour l'année scolaire 1883-84.

ETAT des recettes et des dépenses générales du 1er Juillet 1883 au 30 Juin 1884 inclusivement.

RECETTES.	$ cts.	$ cts.
Argent en mains 1er juillet 1883	.....	8627 96
Reçu de la Cité de Montréal, montant de la taxe pour 1883	67789 14	
Reçu de la même, acompte taxe pour 1884	20000 00	
	87780 14	
Moins montant reçu par anticipation et entré en recettes le 30 juin 1883.	9975 24	
		77804 90
Reçu du Surintendant de l'instruction publique octroi annuel pour les Ecoles Communes	.....	11845 13
do du même, à même fonds de l'Education Supérieure	.....	1473 12
do du même, octroi spécial en faveur de l'Ecole Polytechnique pour 1883-84	.....	5940 00
do contribution des élèves pour 1883-84	.....	8965 10
do do do de l'Ecole Polytechnique pour 1883-84	.....	1362 20
do loyers de maisons	.....	452 50
do du magasin pour livres	.....	68 95
do pour dommages causés à la maison de l'Ecole Primaire par un commencement d'incendie	.....	23 74
do prix d'une vieille fourniture de l'école Sarsfield	.....	25 00
		$116588 69

DÉPENSES.		$ cts.
Payé pour le soutien des Ecoles (voir Cédule A)		46502 20
do avance aux R. R. F. F. de l'Ecole Ste. Brigide		600 00
do achats de livres, d'instruments de physique et de chimie, etc., etc., traitement des professeurs et pour le maintien de l'Ecole Polytechnique (voir Cédule C)		7424 50
do mobilier pour les diverses écoles		208 63
do intérêts sur billets et obligations		8803 63
do do sur débentures		24000 00
do fonds d'amortissement sur débentures		8114 38
do frais d'administration		5379 85
do bureau du Surintendant, traitement et autres dépenses		1569 40
do réparations aux bâtisses, etc., etc		1279 13
do achats de livres pour la bibliothèque de l'Académie du Plateau, et d'objets pour la chapelle		1334 08
do divers héritiers de la succession Fresne (bailleurs de fonds, terrain Ecole Belmont)		4803 57
Argent en mains 30 juin 1884		6569 19
		$116588 69

CÉDULE A.—ETAT des paiements faits pour le soutien des diverses écoles.

NOM DES ÉCOLES.	Salaires et octrois.	Entretien des classes.	Livres de prix.	Papeterie et livres de classes.	Assurance.	Chauffage.	Eclairage.	Taxes et cotisations.	Dépenses générales.	Totaux.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
1. Académie du Plateau	8327 20	544 05	18 35	46 87	335 42	538 50	169 07	41 05	186 54	10207 05
2. Ecole Montcalm	635 00	53 50	16 15	6 00	48 19	108 76	4 35	144 45	.....	1016 40
3. " Champlain	5184 94	328 68	15 80	10 18	52 73	286 18	48 98	21 84	9 58	5958 91
4. " Sarsfield	4041 39	319 31	14 10	1 70	60 76	205 20	55 28	37 58	13 91	4749 23
5. " Belmont	4635 21	418 58	11 90	13 75	152 00	310 90	37 21	61 73	31 67	5672 95
6. " Olier	950 00	66 66	9 45	.....	131 55	213 32	26 38	21 65	5 00	1424 01
7. " Plessis	1399 94	.....	15 65	.....	90 49	357 21	.....	.....	.....	1863 29
8. " Ste. Brigide	2199 97	.....	25 70	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2225 67
9. " St. Joseph	2799 97	.....	29 55	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2829 52
10. " Ste. Anne	2199 97	.....	28 20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2228 17
11. " 256 rue Notre Dame	160 00	.....	7 90	.....	.....	.....	.....	.....	.....	167 90
12. " rue Mullins	800 00	.....	11 55	.....	.....	.....	.....	.....	.....	811 55
13. " 100, rue Ste. Catherine	800 00	.....	16 00	.....	.....	.....	.....	.....	.....	816 00
14. " Coin des rues Maisonneuve et Ontario	800 00	.....	33 10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	833 10
15. " Coin des rues Visitation et Craig	900 00	.....	32 05	.....	.....	.....	.....	.....	.....	932 05
16. " 2353 rue Notre Dame	900 00	.....	22 85	.....	.....	.....	.....	.....	.....	922 85
17. " 102, rue McCord	900 00	.....	16 80	.....	.....	.....	.....	.....	.....	916 80
18. " Coin des rues Mignonne et St. Denis	300 00	.....	3 90	.....	.....	.....	.....	.....	.....	303 90
19. " des Aveugles	300 00	.....	2 15	.....	.....	.....	.....	.....	.....	302 15
20. " 7, rue Ste. Elizabeth	500 01	.....	17 90	.....	.....	.....	.....	.....	4 00	521 91
21. " 165, rue Ste. Elizabeth	99 97	.....	3 55	.....	.....	.....	.....	.....	.....	103 52
22. " 21, rue Montcalm	150 00	.....	2 60	.....	.....	.....	.....	.....	.....	152 00
23. " { 258 rue St. Antoine	81 25	.....	6 45	.....	.....	.....	.....	.....	.....	156 45
23. " { 46 rue St. Antoine	68 75	.....								
24. " Coin des rues Cadieux et Roy	300 00	.....	10 70	.....	.....	.....	.....	.....	3 00	313 70
25. " 312 rue Logan	199 94	.....	6 95	.....	.....	.....	.....	.....	.....	206 89
26. " 250 rue Panet	150 00	.....	4 00	.....	.....	.....	.....	.....	1 00	155 00
27. " 199 rue Chatham	300 00	.....	13 05	.....	.....	.....	.....	.....	.....	313 05
28. " 624 rue Ste. Catherine	249 97	.....	7 70	.....	.....	.....	.....	.....	.....	257 67
29. " du Soir	140 00	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	140 00
	40473 48	1730 78	404 05	78 50	871 14	2020 07	341 27	328 30	254 70	46502 29

CÉDULE B.—ETAT indiquant la dépense nette pour le maintien de chaque école.

NOM DES ÉCOLES.	Dépenses générales.			Recettes spéciales.			Dépenses nettes.	Nombre d'élèves.	Coût net par élève, par année
	Salaires et octrois.	Autres dépenses.	Dépenses totales.	Allocation du gouvernement.	Reçu des élèves.	Recettes totales.			
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.		$ cts.
1. Académie du Plateau	8327 20	1879 85	10207 05	1473 12	6144 03	7617 15	2589 90	412	6 28
2. Ecole Montcalm	635 00	381 40	1016 40	.....	.....	.....	1016 40	420	2 40
3. " Champlain	5184 94	773 97	5958 91	.....	675 02	675 02	5283 89	384	13 76
4. " Sarsfield	4041 39	707 84	4749 23	.....	925 23	925 23	3824 00	330	11 60
5. " Belmont	4635 21	1037 74	5672 95	.....	1128 32	1128 32	4544 63	285	15 98
6. " Olier	950 00	474 01	1424 01	.....	.....	.....	1424 01	223	6 38
7. " Plessis	1399 94	463 35	1863 29	.....	.....	.....	1863 29	345	5 40
8. " Ste. Brigide	2199 97	25 70	2225 67	.....	.....	.....	2225 67	653	3 41
9. " St. Joseph	2799 97	29 55	2829 52	.....	.....	.....	2829 52	704	4 02
10. " Ste. Anne	2199 97	28 20	2228 17	.....	.....	.....	2228 17	637	3 50
11. " 256 rue Notre Dame	160 00	7 90	167 90	.....	.....	.....	167 90	185	91
12. " Rue Mullins	800 00	11 55	811 55	.....	.....	.....	811 55	280	2 90
13. " 100 rue Ste. Catherine	800 00	16 00	816 00	.....	.....	.....	816 00	374	2 15
14. " Coin des rues Maisonneuve et Ontario	800 00	33 10	833 10	.....	.....	.....	833 10	815	1 02
15. " Coin des rues Visitation et Craig	900 00	32 05	932 05	.....	.....	.....	932 05	782	1 19
16. " 2353 rue Notre Dame	900 00	22 85	922 85	.....	.....	.....	922 85	516	1 79
17. " 102 rue McCord	900 00	16 80	916 80	.....	.....	.....	916 80	423	2 16
18. " Coin des rues Mignonne et St. Denis	300 00	3 90	303 90	.....	.....	.....	303 90	101	3 00
19. " des Aveugles	300 00	2 15	302 15	.....	.....	.....	302 15	63	4 80
20. " 7 rue Ste. Elizabeth	500 01	21 90	521 91	.....	.....	.....	521 91	485	1 07
21. " 165 rue Ste. Elizabeth	99 97	3 55	103 52	.....	.....	.....	103 52	107	96
22. " 21 rue Montcalm	150 00	2 60	152 60	.....	.....	.....	152 60	101	1 51
23. " { 258 rue St. Antoine	81 25	.....	.....	.....	.....	.....	156 45	160	98
23. " { 46 rue St. Antoine	68 75	6 45	156 45	.....	.....	.....	.....	.....	.....
24. " Coin des rues Cadieux et Roy	300 00	13 70	313 70	.....	.....	.....	313 70	259	1 21
25. " 312 rue Logan	199 94	6 95	206 89	.....	.....	.....	206 89	195	1 06
26. " 250 rue Panet	150 00	5 00	155 00	.....	.....	.....	155 00	105	1 47
27. " 199 rue Chatham	300 00	13 05	313 05	.....	.....	.....	313 05	358	87
28. " 624 rue Ste. Catherine	249 97	70 00	257 67	.....	.....	.....	257 67	213	1 21
29. " du S	140 00	.....	140 00	.....	82 50	82 50	57 50	17	3 38
	40473 48	6028 81	46502 29	1473 12	8955 10	10428 22	36074 07		

CÉDULE C.

ETAT des paiements faits pour le soutien de l'Ecole Polytechnique.

	$ cts.	$ cts.
Traitement des professeurs	6049 88	
Dépenses	62 27	
Entretien	328 60	
Réparations	39 56	
Chauffage	129 88	
Taxes d'eau	13 08	
Papeterie	27 65	
Eclairage	17 43	
Assurance	77 28	
		6745 63
Bibliothèque	.....	594 37
Mobilier	.....	41 22
Laboratoire	.....	43 28
		7424 50
AVOIR :—		
Reçu du Gouvernement	5940 00	
Reçu des élèves	1362 20	
		7302 20
		122 30

CÉDULE D.

ETAT indiquant le nombre des professeurs et des élèves dans chaque école.

NOM DES ÉCOLES.	Nombre d'élèves.	Nombre de professeurs.	SEXE.
1. Académie du Plateau	412	11	Garçons.
2. Ecole Montcalm	420	7	do
3. " Champlain	384	8	do
4. " Sarsfield	330	7	do
5. " Belmont	285	7	do
6. " Olier	223	5	do
7. " Plessis	345	7	do
8. " Ste. Brigide	653	11	do
9. " St. Joseph	704	13	do
10. " Ste. Anne	637	10	do
11. " 256 rue Notre Dame	185	7	Filles.
12. " rue Mullins	280	7	do
13. " 100 rue Ste. Catherine	374	13	do
14. " Coin des rues Maisonneuve et Ontario	815	15	do
15. " Coin des rues Visitation et Craig	782	15	do
16. " 2353 rue Notre Dame	516	10	do
17. " 102 rue McCord	423	10	do
18. " Coin des rues Mignonne et St. Denis	101	4	do
19. " des Aveugles	63	6	Garçons et Filles.
20. " 7 rue Ste. Elizabeth	485	10	do
21. " 165 rue Ste. Elizabeth	107	2	do
22. " 21 rue Montcalm	101	2	do
23. " 258 rue St. Antoine	160	4	do
24. " Coin des rues Cadieux et Roy	259	3	Filles.
25. " 312 rue Logan	195	2	Garçons et Filles.
26. " 250 rue Panet	105	2	do
27. " 199 rue Chatham	358	6	do
28. " 624 rue Ste. Catherine	213	5	do
29. " du Soir	17	1	Garçons.

BILAN DES COMMISSAIRES D'ÉCOLES C. R., 30 JUIN, 1884.

ACTIF.	$ cts.	PASSIF.	$ cts.	$ cts
Argent en mains.....	6569 19	Débentures.....	400000 00	
Avances aux R. R. F. F.....	1600 00	Moins :		
Bâtisses, terrains, &c., &c....	505698 18	Fonds d'amortissement et intérêts accrus au 31 déc. 1883	102115 99	297884 01
Magasin, (livres, cartes, &c.).	819 84	Obligations hypothécaires...	.....	118700 00
Instruments.	8405 20	Bailleurs de fonds.....	.....	17037 43
Mobilier	37198 35	Prix de fondation.....	.....	3734 83
Bibliothèques.	12047 49	Excéd't de l'actif sur le passif.	.....	134981 98
	572338 25			572338 25

Je certifie avoir examiné les livres de comptes tenus par les Commissaires d'Ecoles Catholiques Romains de la Cité de Montréal, et je déclare que toutes les entrées contenues dans le rapport financier qui précède sont tirées des dits livres que j'ai comparés ensemble et trouvés exacts.

J'ai de plus vérifié attentivement et en détail tous les déboursés avec les pièces justificatives à leur appui et j'ai trouvé le tout exact.

ED. FOURNIER,
Auditeur.

MONTRÉAL, 31 Octobre, 1884.

ETAT des revenus et des dépenses du bureau des commissaires des écoles protestantes de Montréal, du 1er juillet 1883 au 30 juin 1884.

RECETTES.	$ c.	$ c.
Balance en mains d'après l'état de l'année dernière	.....	506 21
Taxe des écoles de la cité pour 1883	70329 85	.....
Moins montant avancé comme dans l'état précédent	12747 58	57582 27
Taxe des écoles de la cité, à-compte pour 1884	.....	10000 00
Octroi du gouvernement, Fonds des écoles communes	.....	3974 83
Octroi du gouvernement, Octroi pour l'éducation supérieure	1185 00	.....
Honoraires ordinaires, High School de Montréal	7276 50	.....
" " High School des filles	7222 50	.....
" " High School préparatoire	5016 76	.....
		20700 76
HONORAIRES DES ÉCOLES COMMUNES.		
Ecole de la Pointe St. Charles	1278 25	.....
Ecole de la rue Mill	242 25	.....
Ecole "Royal Arthur"	1814 00	.....
Ecole de la rue Ste. Anne	1681 00	.....
Ecole Senior	1607 00	.....
Ecole de la rue Ontario	422 25	.....
Ecole "British Canadian"	1649 50	.....
Ecole de la rue Sherbrooke	2564 00	.....
Ecole de la rue Dorchester	636 75	.....
Ecole de la rue Panet	1284 25	.....
		13179 25
Fonds de retraite, montant déduit des traitements	.....	1036 84
Balance sur la vente de l'ancienne propriété du High School	.....	20100 00
Total des avances de la Banque Molson en 1884	.....	3635 21
		130,715 37

ETAT des revenus et des dépenses du bureau des commissaires des écol protestantes de Montréal, du 1er juillet 1883 au 30 juin 1884.

DÉPENSES.	$ c.	$
Pour le maintien des écoles, d'après l'extrait annexé	64148 50	.....
Livres de prix	686 22	.....
		64834 7
Diverses dépenses	1002 12	.....
Impressions	321 59	.....
Annonces	183 73	.....
		1507 4
Intérêt sur $300,000 d'obligations à 6 par cent	.....	18000 0
Fonds d'amortissement pour le rachat des obligations	.....	6849 4
Intérêt sur terrain, hypothèques, traites à découvert à la banque	.....	1274 7
Inspecteurs d'écoles	.....	150 0
Fonds de retraite, montant déduit des octrois	.....	544 8
Montant remis sur les avances faites par la Banque Molson jusqu'au 30 juin 1883	.....	4567 0
FRAIS D'ADMINISTRATION.		
Traitement du secrétaire du Surintendant	1800 00	.....
Traitement du Comptable	1200 00	.....
Dépenses du bureau	248 15	3248 15
DÉPENSES POUR LES TERRAINS ET LES ÉDIFICES.		
Maison d'école de la rue Sherbrooke	1971 84	.....
Ameublement de bureau	140 00	.....
Terrain à la Pointe St. Charles	439 48	.....
Nouvelle maison d'école " Senior and Preparatory "	26687 63	29237 95
Henry Evans	.....	500 00
Argent en caisse	.....	1 00
		130,715 37

Certifié exact.

MACINTOSH & HYDE,
Comptables.

EXTRAIT INDIQUANT LE PRIX D'ENTRETIEN DES ECOLES POUR 1883-84.

NOM DE L'INSTITUTION.	Traitements.	Papeterie.	Dépenses.	Combustible.	Réparations.	Gaz, Eau.	Total.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
High-School de Montréal	9116 56	136 78	81 60	347 69	245 46	160 19	10088 28
High-School des filles	6517 23	114 10	58 97	347 69	139 48	160 19	7337 66
Ecole préparatoire	3280 79	63 53	38 75	253 13	19 76	68 98	3724 94
Ecole de la Pointe St. Charles	3524 54	37 05	40 10	490 86	112 73	23 72	4229 00
Ecole de la rue Mill	619 00	7 88	14 24	48 90	4 57	4 55	699 14
Ecole "Royal Arthur"	4872 92	64 86	78 00	483 98	220 52	87 28	5907 56
Ecole de la rue Ste. Anne	4789 92	44 37	48 21	724 02	118 00	133 38	5857 90
Ecole "Senior"	3121 48	39 25	50 70	320 00	139 11	122 61	3793 15
Ecole "British Canadian"	4971 56	51 85	25 56	475 20	115 39	101 06	5740 62
Ecole de la rue Sherbrooke	5633 03	80 50	53 08	542 92	212 47	126 24	6648 23
Ecole de la rue Dorchester	1923 00	17 61	12 45	158 70	131 58	18 55	2261 89
Ecole de la rue Ontario	1149 96	9 88	7 90	151 36	29 27	72 77	1421 14
Ecole de la rue Panet	4105 84	42 35	22 25	600 91	541 54	126 10	5438 99
Ecole-modèle, rue Stanley	300 00	.....	.....	.....	.....	.....	300 00
Ecole Hébraïque	700 00	.....	.....	.....	.....	.....	700 00
	54625 82	710 01	531 81	5045 36	2029 88	1205 62	64148 50

Certifié exact.

MACINTOSH & HYDE,
Comptables.

ETAT des recettes et dépenses du Bureau des Commissaires d'écoles catholiques romains de la cité de Québec pour l'année scolaire 1883-84.

RECETTES.	$ c.	DÉPENSES.	$ c.
Reçu du Gouvernement.....	5087 88	Par salaires.....	9983 0
Reçu de la Corp. de Québec.....	5934 00	Par loyers.....	932 0
Reçu par intérêts	1323 11	Par distribution de prix.....	714 0
Reçu des Pères Rédemptoristes....	200 00	Par salaire du Sec.-trésorier.....	200 0
Reçu des élèves.....	25 90	Par taxes.....	110 9
		Par fournitures de classes.....	237 5
		Par bois de chauffage.....	80 0
		Par salaire du gardien de l'école des Sœurs (Foulons).....	50 0
		Par primes d'assurance	67 5
		Par balance en caisse.....	195 9
	$12570 89		$12570 8

Québec, décembre 1884.

C. N. HAMEL,
Sec.-Trésorier.

TAT des recettes et dépenses du Bureau des Commissaires d'écoles protestants de la cité de Québec pour l'anneé scolaire 1883-84.

RECETTES.	$ c.	DÉPENSES.	$ c.
lance en caisse 31 août 1883	1678 93	Payé salaires des instituteurs	5009 20
çu de la Corporation de Québec..	5125 30	Payé bois de chauffage.....	817 52
çu la subvention du Gouvernement.....	475 24	Payé salaires des gardiens.....	293 01
çu intérêt sur dépot.....	12 60	Payé assurances.....	86 00
çu contribut. des élèves (G.H.C.).	1425 75	Payé intérêts.....	56 00
çu le produit de billets escomptés à la Banque de Québec...	1287 95	Payé dépenses contingentes	369 70
		Payé pour enlever la neige.....	20 00
		Payé salaire du Sec.-trésorier	200 00
		Payé loyers.....	627 00
		Payé trois billets escomptés à la Banque de Québec.....	1300 00
		Par balance	1227 34
	$10005 77		$10005 77

APPENDICE No. VI

MUNICIPALITÉS PAUVRES

ET

LISTE DES PENSIONS AUX INSTITUTEURS

STRIBUTION de la subvention supplémentaire aux Municipalités Pauvres pour l'année 1882-83 et 1883-84.

Comtés.	Municipalités.	1882–1883	1883–1884
genteuil	Arundel	15 00	15 00
	Chatham No. 1 diss	15 00	15 00
	Gore.	15 00	15 00
	Grenville No. 1	15 00	15 00
	Grenville No. 2	15 00	15 00
	Harrington No. 2	15 00	15 00
	Lachute diss	15 00	15 00
	Morin.	15 00	15 00
	Morin diss	15 00	15 00
	Mille Isles No. 2	20 00	17 00
	St. Andrews diss	15 00	15 00
	Wentworth.	15 00	15 00
	Grenville No. 3	25 00	.....
	Chatham No. 1	15 00	.....
rthabaska.....	Ste. Clothilde	15 00	15 00
	Blandford (St. Louis)	15 00	15 00
	St. Albert de Warwick	15 00	15 00
	Tingwick East (St. Rémi)	15 00	15 00
	Tingwick diss.	.....	15 00
'Assomption	St. Lin	20 00	20 00
	St. Sulpice	20 00	18 00
onaventure.....	Cox diss	15 00	15 00
	Hamilton (St. Bonaventure) diss	.....	15 00
	Miguasha	15 00	15 00
	New-Richmond diss	15 00	15 00
	Paspébiac diss	.....	15 00
	Nouvelle (St. Jean l'Evangeliste)	.....	15 00
	Paspébiac	15 00	15 00

DISTRIBUTION de la subvention supplémentaire aux Municipalités Pauvre pour l'année 1882-83 et 1883-84.—*Suite.*

Comtés.	Municipalités.	1882–1883	1883–1884
Bonaventure—*Suite*	Port Daniel diss	15 00	15 00
	Ristigouche	15 00	15 00
	Shoolbred	15 00	15 00
	St. Laurent de Métapédiac	15 00	15 00
	St. Charles de Caplan	15 00	15 00
	St. Alexis de Métapédiac	15 00	15 00
	Port Daniel Petites écoles	20 00	22 00
	Port Daniel diss	15 00	15 00
	Ristigouche	15 00	15 00
	Shoolbred	15 00	15 00
	St. Laurent de Métapédiac	15 00	15 00
	St. Charles de Caplan	15 00	15 00
	St. Alexis de Métapédiac	15 00	15 00
	St. Godfroi	50 00	22 00
Beauce	St. Côme	15 00	15 00
	St. Samuel de Gayhurst	15 00	15 00
	Sacré-Cœur de Jésus	15 00	20 00
	St. Sévérin	.....	20 00
	Ste. Agnès de Ditchfield	40 00	.....
	Sacré Cœur de Jésus diss	15 00	.....
Bagot	St. Pie diss	.....	20 0fi
	St. Théodore diss	.....	15 00
Bellechasse	St. Magloire	15 00	15 00
	St. Néri (Mission)	15 00	26 00
	St. Cajetan	15 00	.....
Berthier	St. Damien	15 00	15 00
	Canton Provost	15 00	15 00
Brôme	Farnham East diss	30 00	26 00

DISTRIBUTION de la subvention supplémentaire aux Municipalités Pauvres pour l'année 1882-83 et 1883-84.—*Suite.*

Comtés.	Municipalités.	1882-1883	1883-1884
Drôme—*Suite.*	Sutton diss.....	20 00	35 00
	Bolton East	20 00	17 00
Chicoutimi.	Bourget	20 00	18 00
	Chicoutimi Village.....	60 00	52 00
	St. Félicien.....	20 00	18 00
	St. Fulgence (Harvey).....	20 00	18 00
	St. Gédéon.	20 00	18 00
	Anse St. Jean.....	15 00	15 00
	St. Joseph d'Alma.....	15 00	15 00
	St. Prime.....	15 00	15 00
	Normandin.....	.....	13 00
Charlevoix	St. Cassien (Mission).....	.....	15 00
	Callières.....	15 00	15 00
	DeSalles.....	15 00	15 00
	St. Placide.....	15 00	15 00
	St. Siméon.....	15 00	15 00
	Petite Rivière (St. François).....	15 00	15 00
	St. Urbain.....	.....	15 00
Champlain	Ste. Thècle.....	20 00	17 00
Compton.	Whitton diss.....	.....	15 00
	Compton diss.....	40 00	35 00
	Winslow South diss.....	15 00	15 00
	N.-D. des Bois (Chesham).....	25 00	22 00
	Ditton (La Patrie).....	25 00	22 00
	Marston.....	.....	17 00
	Emberton.....	15 00	15 00
	Hereford.....	15 00	15 00
	Eaton.....	45 00	45 00

DISTRIBUTION de la subvention supplémentaire aux Municipalités Pauvres pour l'année 1882-83 et 1883-84.—*Suite.*

Comtés.	Municipalités.	1882-1883	1883-1884
Compton—*Suite*....	Marston Sud Piopolis	30 00	26 00
	Hampden	.....	18 00
	Hereford diss	.....	18 00
	Whitton	20 00	.....
Deux-Montagnes...	St. Colomban	20 00	17 00
Dorchester.....	Cranbourne	15 00	15 00
	St. Malachie	50 00	44 00
	Frampton West diss	.....	17 00
	Frampton	.....	20 00
Drummond.....	Kingsey Falls diss	15 00	15 00
	Wickham West	15 00	15 00
	St. Eugène de Grantham	15 00	15 00
Gaspé	Aubert Amhurst	20 00	17 00
	Anse à Valeau	20 00	18 00
	Isle Bonaventure	30 00	26 00
	Barachois	20 00	17 00
	Barachois diss	15 00	15 00
	Cloridormes	20 00	18 00
	Cap Rosier	20 00	18 00
	Douglass	20 00	32 00
	Grande Grève	20 00	17 00
	Gaspé Nord	20 00	18 00
	Claude Arbour	20 00	17 00
	Haldimand	20 00	18 00
	Haldimand diss	20 00	17 00
	La Madeleine	20 00	18 00
	Mont Louis	20 00	17 00
	Malbaie St. Pierre	20 00	18 00

DISTRIBUTION de la subvention supplémentaire aux Municipalités Pauvres pour l'année 1882-83 et 1883-84.—*Suite.*

Comtés.	Municipalités.	1882-1883	1883-1884
Gaspé—*Suite*	Malbaie diss.....	20 00	47 00
	Petit Pabos.....	20 00	18 00
	Roseville.....	20 00	17 00
	Roseville Sydenham diss.....	20 00	18 00
	St. George de Malbaie.....	20 00	17 00
	St. Pierre de l'Etang.....	20 00	17 00
	York.....	20 00	18 00
	York diss.....	15 00	15 00
	Rivière à Marthe.....	15 00	15 00
	Grande Vallée.....	15 00	15 00
	Rang St. Paul.....	15 00	15 00
	Grande Vallée Est.....	15 00	15 00
	Etang du Nord diss.....	.....	15 00
	Isle de la Madeleine.....	20 00	17 00
	Anse Pleureuse.....	10 00	15 00
	Gaspé Sud diss.....	.....	15 00
	St. Albert (Bassin Gaspé).....	15 00	.....
Huntingdon.	Hemmingford diss.....	15 00	15 00
	Godmanchester diss.....	15 00	15 00
L'Islet.	Ashford.....	15 00	15 00
	Ste. Perpétue.....	15 00	17 00
	Lac Noir.....	15 00	17 00
	Ste. Perpétue.....	15 00	.....
Joliette	St. Ambroise diss.....	15 00	15 00
	St. Côme.....	15 00	15 00
	St. Félix de Valois diss.....	15 00	15 00
	Ste. Emmélie.....	15 00	.....
Kamouraska.....	Mont Carmel.....	15 00	15 00

DISTRIBUTION de la subvention supplémentaire aux Municipalités Pauvres pour l'année 1882-83 et 1883-84.—*Suite.*

Comtés.	Municipalités.	1882–1883	1883–1884
Kamouraska—*Suite.*	St. Eleuthère	15 00	15 00
	St. Onésime	15 00	15 00
Lotbinière	St. Giles diss	.....	20 00
	St. Patrice de Beaurivage diss	15 00	15 00
	Ste. Emmélie arr. No. 1	15 00	15 00
	St. Agapit Ecole du Village Ste. Anne	15 00	15 00
	St. Sylvestre diss	20 00	.....
Lévis	Bienville	20 00	17 00
	Lauzon Village	30 00	27 00
	St. Joseph arr. No. 5	15 00	15 00
Laprairie	Laprairie diss	20 00	20 00
	St. Constant diss	20 00	20 00
Mégantic	Ste. Julie de Somerset diss	.....	15 00
	Inverness diss	40 00	35 00
	Inverness Ouest	15 00	15 00
	Leeds Est	15 00	15 00
	St. Ferdinand d'Halifax Sud diss	15 00	15 00
	Sacré-Cœur de Marie	15 00	15 00
	Ste. Sophie d'Halifax Nord	15 00	15 00
	Notre-Dame de Lourdes	.....	17 00
	Ste. Sophie diss	.....	15 00
	Ste. Anastasie	15 00	.....
Missisquoi	St. Damien diss	25 00	22 00
	Dunham diss	40 00	40 00
	St. Ignace de Stanbridge	15 00	15 00
	Sweetsburg et Cowansville	.....	35 00
Montmorency	Les Crans	30 00	26 00
	St. Adolphe	20 00	18 00

DISTRIBUTION de la subvention supplémentaire aux Municipalités Pauvres pour l'année 1882-83 et 1883-84.—*Suite.*

Comtés.	Municipalités.	1882-1883	1883-1884
Montmorency—*Suite.*	Laval, Ste Brigitte	20 00	17 00
	St. Tite des Caps	20 00	18 00
Maskinongé	Hunterstown (St. Paulin)	15 00	15 00
	St. Alexis	15 00	15 00
	Ste. Ursule diss	15 00	15 00
	Peterborough	15 00	15 00
Montmagny	Grosse Isle	30 00	26 00
	Ste. Apolline	20 00	17 00
Montcalm	Chertsey	15 00	15 00
	Kilkenny diss	15 00	15 00
	Doncaster	15 00	.....
	Wexford	15 00	.....
Nicolet	Ste. Brigitte des Saults	15 00	15 00
	Ste. Eulalie	15 00	15 00
	Ste. Marie de Blandford	15 00	15 00
	Ste. Perpétue	15 00	15 00
	St. Samuel	15 00	15 00
	Récancour	15 00	15 00
	St. Wenceslas	15 00	.....
Ottawa	Bouchette	20 00	18 00
	Cantley diss	20 00	17 00
	Hartwell	20 00	17 00
	Hincks, Lac Ste. Marie	20 00	18 00
	Wright et Northfield diss	.....	15 00
	Maniwaki diss	15 00	15 00
	Montebello	20 00	17 00
	N.-D. de Laus	30 00	26 00
	St. Edouard de Wakefield	15 00	15 00

DISTRIBUTION de la subvention supplémentaire aux Municipalités Pauvres pour l'année 1882-83 et 1883-84.—*Suite.*

Comtés.	Municipalités.	1882–1883	1883–1884
Ottawa—*Suite*.....	Templeton East diss.....	15 00	15 00
	Aylwin.....	20 00	18 00
	Eardley diss.....	20 00	18 00
	North Wakefield.....	15 00	15 00
	La Nativité Canton Joli.....	.....	17 00
	Lowe diss Higgins School.....	.....	25 00
	Lowe diss Brooks School.....	.....	15 00
	Maniwaki.....	15 00	15 00
	St. Rémi d'Amhurst.....	20 00	.....
	Aumond.....	25 00	.....
	Kazubazua.....	20 00	17 00
Pontiac.....	Clarendon.....	20 00	.....
	Calumet Island diss.....	20 00	17 00
	Leslie.....	20 00	18 00
	Litchfield.....	20 00	17 00
	Mansfield diss.....	20 00	18 00
	Onslow North.....	20 00	17 00
	Pembrooke.....	450 00	400 00
	Pontiac.....	20 00	17 00
	Quyon.....	20 00	.....
	Ste. Elizabeth.....	20 00	17 00
	Thorne.....	20 00	17 00
	Waltham.....	20 00	18 00
	Kirks Ferry (St. Etienne) diss.....	.....	15 00
Portneuf.....	Notre-Dame des Anges.....	20 00	17 00
	Portneuf diss.....	20 00	18 00
	St. Raymond.....	30 00	26 00
	St. Raymond diss.....	20 00	17 00

DISTRIBUTION de la subvention supplémentaire aux Municipalités Pauvres pour l'année 1882-83 et 1883-84.—*Suite.*

Comtés.	Municipalités.	1882-1883	1883-1884
Québec	Ancienne Lorette	15 00	15 00
	Beauport diss	15 00	15 00
	Stoneham	20 00	18 00
	Stoneham diss	20 00	18 00
	St. Dunstan	25 00	22 00
	St. Dunstan diss	25 00	22 00
	Ste. Foye	20 00	17 00
	St. Gabriel East	20 00	18 00
	St. Gabriel East No. 2	15 00	15 00
	St. Gabriel West	20 00	17 00
	St. Sauveur	30 00	26 00
	St. Sauveur diss	20 00	.....
	Tewkesbury No. 1	20 00	18 00
Rimouski	Cherbourg	15 00	15 00
	Capucins	15 00	15 00
	Mont Joli	15 00	15 00
	Ste. Angèle	15 00	15 00
	St. Donat	20 00	18 00
	St. Edmond	20 00	17 00
	St. Edouard des Méchins	15 00	17 00
	Ste. Félicité	15 00	15 00
	St. Gabriel	20 00	22 00
	St. Moïse	20 00	17 00
	St. Valérien	20 00	18 00
	Ste. Blandine	20 00	18 00
	Cedar Hall, St. Pierre du Lac	.....	17 00
Richelieu	St. Joseph	.....	15 00

DISTRIBUTION de la subvention supplémentaire aux Municipalités Pauvr
pour l'année 1882-83 et 1883-84.—*Suite.*

Comtés.	Municipalités.	1882–1883	1883–188
Richmond.....	Brompton diss.....	50 00	50 00
	Cleveland diss.....	50 00	50 00
	Danville diss.....	15 00	15 00
	Shipton diss.....	20 00	17 00
	Stoke.....	20 00	.....
	Windsor Mills diss.....	20 00	17 00
Saguenay	Montant envoyé à Mgr Bossé, V.A., pour plusieurs municipalités.....	.....	212 00
Saguenay	Anse aux Fraises (Anticosti).....	20 00	18 00
	Baie des Anglais.....	40 00	35 00
	Bourg Boissonnault.....	20 00	17 00
	Petites Bergeronnes.....	20 00	18 00
	Escoumains.....	15 00	15 00
	Labrador.....	80 00	80 00
	Mille Vaches.....	15 00	40 00
	Moulin de Baude.....	20 00	17 00
	Pointe aux Esquimaux.....	20 00	17 00
	Rivière aux Canards.....	15 30	15 00
	Rivière aux Outardes.....	30 00	.....
	Sault au Mouton.....	15 00	15 00
	Sault au Cochon.....	15 00	15 00
	Sept Isles.....	20 00	.....
	Ste. Anne.....	15 00	.....
	St. Joseph.....	15 00	.....
	Ste. Marguerite.....	15 00	.....
	Tadoussac.....	15 00	15 00
	St. Elisée de Betsiamis.....	.....	43 00
	Portneuf.....	.....	18 00

DISTRIBUTION de la subvention supplémentaire aux Municipalités Pauvres pour l'année 1882-83 et 1883-84.—*Suite.*

Comtés.	Municipalités.	1882-1883	1883-1884
Shefford	Ely North	15 00	15 00
	Ely South	15 00	.....
	Granby Township diss	15 00	15 00
	Granby Village diss	15 00	15 00
	Shefford West diss	15 00	15 00
	St. Alphonse	15 00	15 00
	Ste. Pudentienne	15 00	15 00
	Ely South diss	.....	15 00
Sherbrooke	Capelton	20 00	40 00
	Lennoxville diss	40 00	40 00
Stanstead	Barnston diss	25 00	22 00
	Coaticook diss	40 00	40 00
	Heatley diss	30 00	26 00
	Magog diss	15 00	15 00
	Stanhope	15 00	.....
St. Maurice	St. Elie	20 00	18 00
	St. Etienne des Grès	15 00	15 00
Témiscouata	N.-D. des Sept Douleurs	15 00	15 00
	St. Antonin	15 00	15 00
	St. Cyprien	15 00	15 00
	St. Clément	15 00	15 00
	Ste. Françoise	15 00	15 00
	St. François-Xavier	15 00	15 00
	St. Honoré	15 00	15 00
	St. Hubert	15 00	15 00
	St. Louis Ha Ha	15 00	15 00
	St. Paul Lacroix	15 00	15 00
	Ste. Rose Dégelé	15 00	15 00

DISTRIBUTION de la subvention supplémentaire aux Municipalités Pauvr
pour l'année 1882-83 et 1883-84.—*Fin.*

Comtés.	Municipalités.	1882–1883	1883–188
Terrebonne.....	St. Faustin.....	30 00	26 00
	St. Hypolite.....	15 00	15 00
	St. Jovite.....	30 00	26 00
	Ste. Marguerite.....	15 00	15 00
	St. Sauveur diss.....	20 00	20 00
	Terrebonne diss.....	.....	20 00
	Doncaster.....	.....	15 00
Wolfe	Garthby.....	20 00	17 00
	Ham South.....	15 00	15 00
	Ham North.....	15 00	15 00
	St. Adrien.....	15 00	15 00
	St. Gabriel.....	15 00	15 00
	Wolfestown (St. Fortunat).....	15 00	15 00
		$6000 00	$6000 00

LISTE DES PENSIONS accordées aux Instituteurs et Institutrices retirés de l'enseignement pour l'année 1883-84.

Noms.	Montant.	Noms.	Montant.
ngers, Georgina	78 30	Boutet, Eléonore	20 30
llan, Thomas	52 20	Boutin, Philomène	63 80
llard, Angélique	14 50	Buteau, Virginie	36 25
rnold, Hézékiah	78 30	Bonneville, Cédulie	37 70
rchambault, Louis	81 20	Bilodeau, Marie Adèle	63 80
rchambault, Olivier	78 30	Boisvert, Clarisse	55 10
aril, Adèle Dme N. Darveau	40 60	Casault, Catherine Marie Sophie	20 30
aril, Eulalie	17 40	Caron, Ombéline	31 90
echard, Léa	45 00	Caron, Claudia	31 90
élair, Geneviève P.	17 40	Casault, Julienne	34 80
eaubien, Reine	10 15	Caron, Hermine	14 50
érubé, Victoria	37 70	Carrier, Henriette	78 30
élanger, Pierre	34 80	Charbonneau, F. X. Martial	84 10
éliveau, Marguerite	40 60	Colgan, W.	34 80
éliveau, Elmire	26 10	Cauchon, Marguerite	20 30
éliveau, Elodie	52 20	Coté, Dina	23 20
éliveau, Célina	17 40	Comtois, Geneviève	58 00
eauchemin, F. X. A	37 70	Courteau, Delle A	10 15
eaudry, Félix	60 90	Coté, Marcel	8 70
érubé, Dame Louis	17 40	Coté, Justine	78 30
eaudoin, Ursule	40 60	Couillard de Beaumont, Julie	81 20
iscoe, James L.	81 20	Deshaies, Zélia	46 40
lais, Emmelie	37 70	Desparois, Lucie	63 80
oisvert, Adeline	23 20	Dalziel, Rosalie	63 80
ouchard, Alexis	18 85	Desrochers, Dame L. A.	31 90
ourgeois, Zoé	89 90	Devost, Geneviève	17 40
ouchard, Eléonore	29 00	De Tonnancourt, Emmelie	81 20
ouffard, Ursule	33 35	Dion, Calixte Delle	55 10

LISTE DES PENSIONS accordées aux Instituteurs et Institutrices retirés l'enseignement pour l'année 1883-84.—*Suite.*

Noms.	Montant.	Noms.	Monta
Doré, Aurélie	11 60	Gélinas, Marie	29
Dowse, Francis	69 60	Gleason, John	81
Doncourt, Dme Magd	29 00	Gravel, B	46
Drolet, Pierre	58 00	Gouin, A	36
Dumas, Adeline	20 30	Guay, P	14
Dubé, Anna	26 10	Gascon, Aurélie Lalonge	87
Dupond, Edwidge	26 10	Girard, Euphémie	52
Dupaul. Louise	14 50	Hughes, Catherine	58
Dupuis, Marguerite	18 85	Héroux, Sophie	29
Dupuis, Angèle	8 70	Harty, Wm	101
Duplessis, Zoé dit Moreau	66 70	Jutras, Emelie	52
Duval, Dme A. Laplante	52 20	Kerouak, Dme L	36
Durocher, Mathilde	43 50	Lamb, Catherine Dme	37
Dubuc, Léocadie	78 30	Lévesque, Vitaline	20
Duff, Anastasie	66 70	Languedoc, Angèle	17
Duplessis, Domithilde	104 40	Lajeunesse, Ed	60
Dumont, Obéline	55 10	L'abbé, Marie Julie	17
Duquet, J	80 95	Lapointe, Séraphine	46
Enright, Mary	49 30	Labelle, Marguerite	11
Fortin, F	58 00	Lacerthe, Dorothée, Dme	55
Fournier, Mathilde	49 30	Langlois, Magloire	40
Fournier, Héloïse	49 30	Lamy, Célina	29
Frégeau, Clémence	33 35	Labrie, Hermine	17
Gagné, Elizabeth	26 10	Lafontaine, Cléophée	20
Gagné, Emilie	37 70	Lavoie, Elizabeth	5
Gagné, Julie	46 40	Lamontagne, Marie	20
Gagné, Marie	31 90	Lesage, Hélène	17
Gagnon, Aurélie	20 30	Leblanc, M. Eléonore	23

ISTE DES PENSIONS accordées aux Instituteurs et Institutrices retirés de l'enseignement pour l'année 1883-84.—*Suite.*

Noms.	Montant.	Noms.	ontant.
Page, Gracieuse	5 80	Pelletier, Antoinette	26 10
ıfrance, Marie	34 80	Poisson, Edile	63 80
ndsay, J. Chs	69 60	Pérusse, Marie Euphémie	58 00
zotte, Marie	31 90	Pelletier, Adelaïde	95 70
sieur, Luce Desaulniers	37 70	Perreault, Dme F. X.	40 60
ınglois, Malvina	26 10	Pineau, Ursule	17 40
abonté, J. E.	78 30	Pelletier, Avila	17 40
ıfrance, Apolline	46 40	Picard, Wilhelmine	23 20
egendre, Flzéar Odilon	58 00	Poisson, Marie	20 30
iévain, Louise	36 25	Pothier, Thersile	13 05
orin Emma	20 30	Proulx, Josephte	26 10
alenfant, Hypolite	11 60	Perreault, Jean	72 50
anseau, Isidore	24 65	Plamondon, T. P.	11 60
cElkin, Lydia	21 75	Pelletier, Elise	20 30
cKerty, Michel	46 40	Rioux, Julie	23 20
cGaw, James	23 20	Reed, Margarett	23 20
cKeogh, Mary	43 50	Ramsay, William	43 50
cKercher, John	78 30	Raymond, Démerisse	14 50
ichaud, Mélanie	20 30	Raymond, Hermine	49 30
cLean, Alexander	72 50	Reece, Anna	14 50
cManus, John	31 90	Reid, Mary Jane	63 80
abacès, C.	40 00	Rhéaume, Henriette	17 40
uellet, Marie Françoise	31 90	Richard, Dme O.	26 10
uellet, Ls	49 30	Richer, Edesse	52 20
meara, Mathew	26 10	Ricavy, Eloïse	55 10
att, Francis	72 50	Rivard, Adèle	14 50
rimeau, Marie	98 60	Rivard, Marie-Louise	95 70
elletier, Elmire	26 10	Rivard, Louise	26 10

LISTE DES PENSIONS accordées aux Instituteurs et Institutrices retirés d l'enseignement pour l'année 1883-84.—*Fin.*

Noms.	Montant.	Noms.	Montar
Robertson, J. B.	75 40	Talon, Adélaïde	34 8(
Robitaille, Emelie	78 30	Tanguay, Clothilde	55 1(
Rouleau, Edesse	40 60	Trépanier, Sophie	81 2(
Roy, Louis	84 10	Tremblay, Germain	31 9(
Savard, Henriette Dme Anctil	17 40	Vincent dit Ferrier, Gonzague	49 3(
Sheahan, Thomas	58 00	Vannier, Basile	43 5(
Scott, Robert	20 00	Vallée, Angéiique	58 0(
Scott, Montaigue	26 10	Vallières, Adélaïde	81 20
Soucy, Elizabeth	13 05	Vézina, M. Delima	17 40
St. Jacques, Julie Dme Guay	55 10	Wolfe, A. C.	37 70
St. Michel, L. F	26 10	Young, Marguerite	13 05
Sirois, Jovide	46 40		
Toussaint, Lucile	31 90		$8000 00

APPENDICE No. VII

EDUCATION SUPERIEURE

EDUCATION SUPERIEURE CATHOLIQUE. 1883-84.

Universités.	Subvention sur le fonds de l'éducation supérieure.	Facultés.	Nombre d'années dont se compose le cours d'études	Nombre de professeurs.	Nombre d'élèves.
aval—Section de Québec.....	.....	Théologie ..	4	11	93
.....	.....	Droit	3	7	57
.....	.....	Médecine ..	4	14	78
.....	.....	Arts.	2	15	100
aval—Section de Montréal.	$2,000	Théologie. .	4	12	212
.....	.....	Droit.	3	9	71
.....	.....	Médecine ...	4	14	33
cole de Médecine et de Chirurgie de Montréal.....	.....	Médecine et chirurgie.	4	16	147
				98	791

NOMBRE de diplômes accordés. 1884.

Universités.	Bacheliers							Licenciés				Docteurs				
	Es-Lettres.	Es-Sciences.	Es-Arts.	En Médecine	En Droit.	En Théologie	En droit canonique.	Es-Arts.	En Médecine.	En Droit.	En Théologie	En Philosophie.	En Médecine.	En Droit.	En Théologie	En droit canonique.
Laval	5	3	17	15	25	6	5	2	5	4	1	1	14	1	3	1
Ecole de médecine et de chirurgie de Montréal.....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	32	....	....	....

Ecoles Normales.	Subvention du gouvernement	Professeurs	Elèves.	Nombre de diplômes accordés			
				Pour Académie.	Ecole Modèle.	Ecole Elémentaire.	Totaux.
Laval—Québec.	$14,400	18	111	6	34	37	77
Jacques-Cartier, Montréal.....	13,733	9	67	5	7	6	18
	$28,133	27	178	11	41	43	95

EDUCATION SUPERIEURE

No.	Collèges Classiques.	ETAT GENERAL.							
		Subvention sur le fonds de l'éducation supérieure.		Revenu annuel.	Dépense annuelle.	Valeur des édifices et des propriétés foncières.	Professeurs.	Elèves.	Nombre d'années dont se compose le cours d'études.
		1882–83	1883–84						
		$	$	$	$	$			
1	L'Assomption	1500	1500	22660	22550	80000	26	302	8
2	Chicoutimi	2000	2000	6500	8400	34000	15	103	10
3	Joliette	800	800	11200	13600	43500	17	252	8
4	Lévis	1400	1400	14000	13465	76000	23	321	10
5	Montréal, Collège Ste-Marie	1800	1800	40452	46452	287000	26	401	8
6	Nicolet	.....	600	.....	.....	.....	27	226	8
7	Québec, Séminaire	.....	.....	.....	.....	.....	30	372	10
8	Rigaud, Vaudreuil	1000	1200	7500	7500	45000	16	186	10
9	Rimouski	2200	2200	22964	13612	47000	20	111	10
10	Sherbrooke	2000	2000	4600	3500	50000	13	121	8
11	Ste-Anne, Kamouraska	2000	2000	32045	31211	80000	19	182	10
12	St-Hyacinthe	800	800	26000	28000	215000	24	210	8
13	St-Laurent, Jacques-Cartier	500	500	34000	29000	110000	25	380	6
14	Ste-Marie de Monnoir, Rouville	800	800	14532	14276	30000	16	187	9
15	Ste-Thérèse, Terrebonne	1700	1700	22806	20950	112000	21	245	8
16	Trois-Rivières	2000	2000	20700	19500	85000	29	284	9
		20500	21300	279959	272016	1294500	347	3883	.....

CATHOLIQUE 1883-84—*Suite.*

BRANCHES PRINCIPALES DE L'ENSEIGNEMENT.

Elèves apprenant le latin.	Elèves apprenant le grec.	Elèves étudiant les Belles-lettres.	Elèves étudiant la rhétorique.	Elèves étudiant les mathématiques.	Elèves étudiant la physique.	Elèves étudiant la chimie.	Elèves étudiant la philosophie.	Elèves étudiant l'histoire.	Elèves suivant un cours commercial spécial.	Elèves apprenant le dessin linéaire industriel.	Elèves étudiant l'architecture.	Elèves apprenant la musique instrumentale.
173	103	59	25	26	26	26	26	246	25	18	26	40
28	28	7	11	9	2	2	9	79	66	5	7	18
78	78	22	24	38	38	.....	38	208	23	84	38	40
40	40	23	13	12	12	12	15	320	2	22	22	16
225	215	30	30	33	30	30	32	345	50	15	15	40
114	79	23	22	34	9	9	25	159	10	.....	23	45
271	208	34	43	46	22	22	68	271	.....	.....	.....	.....
43	43	12	10	10	10	10	10	111	8	23	.....	23
34	34	27	7	15	9	9	15	77	43	22	22	26
24	17	10	.....	8	.....	.....	.....	88	97	64	36	22
38	39	21	14	13	7	7	13	169	14	.....	14	40
120	55	42	9	18	17	17	35	168	.....	.....	.....	50
75	50	60	20	20	12	12	10	200	120	40	30	50
30	30	7	8	9	.....	10	10	177	20	20	.....	27
151	97	17	23	21	21	21	21	224	.....	.....	.....	40
96	53	22	16	26	14	13	30	214	115	.....	22	40
1540	1149	416	275	338	229	200	357	3056	593	313	255	517

EDUCATION SUPERIEURE

	Collèges Industriels.	ETAT GENERAL.							
		Subvention sur le fonds de l'éducation supérieure.		Revenu annuel.	Dépense annuelle.	Valeur des édifices et des propriétés foncières.	Professeurs.	Elèves.	Nombre d'années dont se compose le cours d'études
		1882-83	1883-84						
		$	$	$	$	$			
1	Arthabaskaville.....	167	128	10000	9020	40000	10	200	5
2	Chambly, Chambly.....	550	450	1550	1200	10000	3	98	4
3	L'Islet, L'Islet.....	225	175	4470	4470	10000	5	148	5
4	Longueuil, Chambly.....	170	128	4320	4150	30000	7	242	6
5	Montmagny, Montmagny	90	72	2650	2500	4000	3	66	5
6	St. Césaire, Rouville.....	200	160	4000	4300	15500	13	265	5
7	St. Jérôme, Terrebonne.....	225	180	1600	1640	10000	7	309	5
8	Ste. Marie, Beauce.....	200	160	3170	3190	8650	7	178	5
9	Trois-Rivières	500	400	2500	2200	18000	12	676	6
10	Varennes, Verchères.....	500	300	11000	8500	20000	10	146	6
11	West Farnham, Missisquoi.....	200	160	7749	7250	22000	15	255	.....
		3027	2313	53009	48420	188150	92	2583	.....

CATHOLIQUE 1883-84—*Suite.*

BRANCHES PRINCIPALES DE L'ENSEIGNEMENT.

Elèves étudiant les Belles-lettres	Elèves étudiant la rhétorique.	Elèves apprenant la tenue des livres.	Elèves apprenant l'algèbre.	Elèves apprenant la géométrie.	Elèves étudiant la physique.	Elèves étudiant l'histoire.	Elèves étudiant l'histoire du Canada.	Elèves apprenant l'agriculture.	Elèves apprenant l'horticulture.	Elèves suivant un cours commercial spécial.	Elèves étudiant le dessin linéaire industriel.	Elèves étudiant l'architecture.
.....	15	57	22	22	22	125	62	83	.....	11	25	3
.....	.....	18	8	.....	.....	68	13	.....	.....	8	40	.....
.....	.....	63	27	63	.....	116	134	32	.....	27	63	32
.....	.....	60	26	50	26	150	150	26	.....	26	26	.....
.....	.....	50	.....	50	.....	66	66	36	36	66	50	.....
12	8	65	26	26	.....	192	48	23	.....	8	112	.....
.....	.....	18	.....	.....	.....	114	18	18	18	18	114	.....
.....	.....	86	31	31	31	116	86	31	.....	.....	56	.....
.....	.....	158	18	18	.....	430	430	74	.....	158	158	158
17	.....	28	28	15	.....	75	28	52	52	28	95	.....
11	3	76	38	38	3	139	56	38	38	11	98	.....
40	26	679	224	313	82	1591	1091	413	144	361	837	193

ÉDUCATION SUPÉRIEURE

	Académies de garçons et académies mixtes.	ÉTAT GÉNÉRAL							
		Subvention sur le fonds de l'éducation supérieure		Revenu annuel.	Dépense annuelle.	Valeur des édifices et des propriétés foncières.	Professeurs.	Elèves.	Nombre d'années dont se compose le cours d'é-
		1882–83	1883–84						
		$	$	$	$	$			
1	Baie du Febvre, Yamaska.....	116	80	2364	1647	8000	5	129	5
2	Beauharnois, Beauharnois.....	121	96	1291	1000	5000	3	164	6
3	Berthier, Berthier.....	148	112	2500	2500	20000	7	154	6
4	Hull, Ottawa	279	216	.....	.....	16000	7	322	6
5	Laprairie, Laprairie	148	120	1251	1242	7000	4	140	3
6	Montréal, Académie Commerciale ...	465	465	9675	9675	208500	11	412	8
7	Montréal, Académie de l'Evêché....	167	165	2566	2457	5500	6	161	8
8	Québec, Académie Commerciale.....	.....	.....	.....	.....	12000	10	270	6
9	Québec, Ecole de dessin et des arts ..	930	930	930	930	4000	3	476	.....
10	Sillery, Québec (mixte)	167	134	1096	1096	1600	2	138	.....
11	Sorel, Richelieu.....	232	185	4000	4000	20000	10	462	6
12	Roxton Falls (mixte).....	.....	25	1117	1128	1000	3	217	.....
13	St. Gabriel, Hochelaga.....	93	75	6951	6141	6000	4	252	5
14	Ste-Geneviève, Jacques-Cartier.....	93	72	1500	1300	16000	6	180	5
15	St. Grégoire, Nicolet.....	55	50	1000	800	6000	4	142	5
16	St. Jean, St. Jean	204	160	2050	2050	13000	10	340	5
17	St. Vincent-de-Paul, Laval	79	70	600	700	4000	5	130	6
18	St. Henri, Hochelaga	112	90	2400	2400	25000	12	574	5
		3409	3045	41291	39066	378600	112	4663	.....

CATHOLIQUE 1883-84—*Suite.*

BRANCHES PRINCIPALES DE L'ENSEIGNEMENT.

Elèves exerçant à la composition ou amplification française.	Elèves écrivant les dictées orthographiques anglaises.	Elèves apprenant la tenue des livres.	Elèves apprenant l'algèbre.	Elèves apprenant la géométrie.	Elèves apprenant la géographie.	Elèves étudiant l'histoire.	Elèves étudiant l'histoire du Canada.	Elèves apprenant l'agriculture.	Elèves apprenant l'horticulture.	Elèves suivant un cours commercial spécial.	Elèves apprenant le dessin linéaire industriel.	Elèves étudiant l'architecture.
75	28	75	28	28	75	100	75	28	28	28	75	28
60	20	15	15	15	40	40	15	40	20	.....	80	.....
.....	102	48	21	21	121	112	73	112	112	21	121	.....
80	80	26	12	12	150	290	200	12	.....	.....	26	.....
60	60	96	75	75	85	100	85	100	30	30	75	.....
163	333	93	.....	77	371	371	144	.....	.....	93	412	.....
45	161	59	59	34	161	161	161	.....	.....	15	.....	.....
191	228	119	56	56	228	167	228	.....	.....	.....	36	36
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	217	90
20	30	30	6	3	60	24	24	.....	.....	10	6	.....
136	136	136	56	24	372	372	372	105	.....	24	130	15
35	58	40	5	5	43	52	32	.....	.....	.....	60	.....
7	85	27	27	27	91	54	54	.....	.....	.....	128	.....
12	70	37	12	12	80	70	50	40	.....	12	70	.....
30	30	30	30	30	85	85	85	30	.....	30	45	3
102	82	42	12	12	.....	145	145	190	.....	10	187	.....
30	20	10	10	10	70	70	20	20	.....	54	20	.....
34	34	50	.....	30	248	235	208	50	.....	.....	42	.....
1070	1557	933	424	471	2280	2448	1971	727	190	327	1730	172

EDUCATION SUPÉRIEURE

	Académies de Filles.	ETAT GENERAL							
		Subvention sur le fonds de l'éducation supérieure		Revenu Annuel.	Dépense annuelle.	Valeur des édifices et des propriétés foncières.	Professeurs.	Elèves.	Nombre d'années dont se compose le cours d'é
		1882–83	1883–84						
		$	$	$	$	$			
1	Acton Vale, Bagot	56	45	2565	2575	16500	10	260	6
2	L'Assomption, L'Assomption	56	45	3660	2940	8500	8	177	7
3	Aylmer, Ottawa	186	150	1250	1250	20000	5	103	7
4	Baie St-Paul, Charlevoix	148	112	1507	1500	19000	6	148	5
5	Beauharnois, Beauharnois	84	64	3500	3500	26000	16	250	8
6	Bellevue, Québec	140	112	6084	6000	93000	15	71	8
7	Berthier, Berthier	74	56	2115	1994	9600	8	129	6
8	Boucherville, Chambly	37	30	1814	1811	6500	5	112	6
9	Cacouna, Témiscouata	93	80	2400	2300	8500	5	101	6
10	Chambly, Chambly	107	80	1900	2000	8000	6	120	5
11	Champlain, Champlain	84	66	1957	1620	8500	6	122	5
12	Chateauguay, Chateauguay	47	32	1102	1200	6000	5	83	5
13	Chicoutimi, Chicoutimi	162	128	1785	1800	3060	4	66	7
14	Coaticooke, Stanstead	279	240	2927	2896	13000	10	317	5
15	Deschambault, Portneuf	93	72	3210	3079	17000	8	105	7
16	Drummondville, Drummond	74	60	1728	1563	4000	8	208	8
17	Fraserville, Témiscouata	93	80	2942	3250	5400	8	150	6
18	Granby, Shefford	65	52	1000	995	5400	9	46	8
19	Hull, Ottawa	214	170	2322	1756	10000	7	94	7
20	L'Islet, L'Islet	140	104	1600	1600	8000	5	130	7
21	Joliette, Joliette	130	96	3500	3000	2500	10	340	7

CATHOLIQUE 1883-84—*Suite.*

BRANCHES PRINCIPALES DE L'ENSEIGNEMENT.

Elèves étudiant les belles-lettres.	Elèves étudiant la rhétorique.	Elèves étudiant la physique.	Elèves apprenant l'algèbre.	Elèves apprenant la géométrie.	Elèves étudiant l'histoire.	Elèves étudiant l'histoire du Canada.	Elèves apprenant l'horticulture.	Elèves apprenant le dessin linéaire industriel.	Elèves apprenant la couture.	Elèves apprenant la broderie.	Elèves apprenant la peinture.	Elèves apprenant la musique.
.....	.....	.....	21	12	159	29	.....	80	40	15	.....	28
.....	15	3	8	21	129	48	.....	146	80	40	.....	38
4	17	.....	14	4	65	53	.....	35	20	15	.....	31
.....	20	.....	6	6	120	52	.....	86	80	20	.....	10
20	20	6	22	6	16	50	25	15	100	55	10	45
.....	15	10	10	25	54	45	.....	30	64	35	5	55
.....	5	.....	.....	.....	92	51	.....	66	89	12	.....	31
.....	24	.....	4	4	91	25	.....	84	75	42	.....	4
.....	.....	.....	3	8	90	42	.....	90	40	20	.....	23
.....	12	.....	3	3	110	25	.....	40	100	30	.....	32
5	5	.....	7	7	60	58	4	44	72	11	.....	19
.....	11	.....	1	4	68	19	.....	45	50	8	1	15
.....	20	2	20	20	60	50	12	45	60	25	.....	18
.....	12	.....	5	3	104	16	.....	300	275	110	.....	43
13	.....	.....	13	13	95	48	.....	55	53	20	.....	21
.....	.....	.....	9	36	150	68	.....	208	130	45	.....	15
.....	28	5	5	5	100	52	20	28	60	12	4	40
.....	6	2	7	8	46	12	.....	46	36	10	.....	25
6	19	.....	4	2	48	23	.....	36	80	10	.....	31
.....	29	5	16	16	84	64	.....	64	84	10	.....	18
.....	.....	7	7	12	300	240	.....	50	200	40	.....	46

EDUCATION SUPERIEURE

	Académies de filles.	ETAT GENERAL.							
		Subvention sur le fonds de l'éducation supérieure.		Revenu annuel.	Dépense annuelle.	Valeur des édifices et des propriétés foncières.	Professeurs.	Elèves.	Nombre d'années dont se compose le cours d'études.
		1882–83	1883–84						
		$	$	$	$	$			
22	Lachine, Jacques-Cartier	186	152	36285	37679	71066	24	334	8
23	Laprairie, Laprairie	84	68	2600	2550	9090	7	131	5
24	Lauzon, Lévis	140	112	9494	9446	53600	22	342	8
25	Lévis, Lévis	112	90	6400	6200	31000	12	330	7
26	Les Cèdres, Soulanges	56	40	1698	1686	8500	5	68	5
27	Longueuil, Chambly	186	144	7978	7799	89000	20	272	7
28	Louiseville, Maskinongé	46	36	2255	2255	33000	7	243	6
29	Malbaie, Charlevoix	116	92	1500	1300	9300	5	120	6
30	Montréal, Académie Bourgeoys	130	130	6512	6315	20000	16	875	5
31	Montréal, Sacré-Cœur	112	112	5500	5100	36000	12	102	8
32	Montréal, rue St-Denis	74	75	8000	7500	21400	15	275	5
33	Montréal, Notre-Dame	148	150	6982	6432	.....	16	301	7
34	Montréal, Ste-Brigide	74	75	2750	2558	15000	14	774	7
35	Montmagny, Montmagny	101	72	2244	2230	8800	8	194	5
36	Nicolet	46	32	2500	2100	12400	13	225	6
37	Pointe-aux-Trembles, Hochelaga	125	96	3750	3660	18000	8	118	5
38	Pointe-aux-Trembles, Portneuf	223	160	1200	1500	5000	5	102	5
39	Pointe Claire, Jacques-Cartier	93	72	4033	4002	19160	7	120	7
40	Québec, Sœurs de la Charité	93	95	25000	32000	113000	4	51	5
41	Québec, Bon Pasteur	93	95	29493	29488	133740	18	412	5
42	Québec, Sœurs Cong. N.-D	93	95	12778	12496	50000	25	1086	5

CATHOLIQUE 1883-84—*Suite.*

BRANCHES PRINCIPALES DE L'ENSEIGNEMENT.

Elèves étudiant les Belles-lettres	Elèves étudiant la rhétorique.	Elèves étudiant la physique	Elèves apprenant l'algèbre.	Elèves apprenant la géométrie.	Elèves étudiant l'histoire.	Elèves étudiant l'histoire du Canada.	Elèves apprenant l'horticulture.	Elèves apprenant le dessin linéaire industriel.	Elèves apprenant la couture	Elèves apprenant la broderie.	Elèves apprenant la peinture.	Elèves apprenant la musique.
44	18	18	18	18	220	107	76	119	134	40	8	84
.....	20	.....	1	1	98	10	.....	90	50	20	.....	25
10	.....	4	4	14	158	46	.....	50	60	20	.....	48
38	38	9	38	38	330	124	.....	215	330	60	.....	40
.....	4	.....	.....	1	51	13	13	17	33	.....	.....	11
120	20	4	20	20	237	237	15	30	237	120	22	82
75	.....	.....	7	7	60	24	18	5	90	30	.....	22
25	6	6	24	24	100	50	25	58	80	50	.....	23
42	14	14	14	14	750	250	14	560	560	560	.....	60
3	.....	60	6	3	80	44	.....	6	42	2	.....	18
.....	30	.....	8	8	220	50	.....	100	200	100	10	200
.....	.....	.....	15	19	237	84	.....	170	203	50	.....	90
.....	.....	.....	9	9	421	73	.....	600	425	60	.....	35
.....	21	.....	14	6	120	52	.....	70	82	8	.....	26
24	7	.....	7	7	97	44	12	18	100	55	4	23
.....	14	23	6	6	42	22	.....	89	41	10	.....	40
.....	7	.....	6	3	90	40	.....	30	60	6	.....	.....
.....	.....	.....	3	3	22	22	26	35	48	10	.....	35
.....	.....	.....	51	51	51	51	.....	43	51	.....	.....	11
.....	13	13	13	20	412	200	.....	150	300	15	.....	15
.....	46	15	35	20	760	375	.....	934	910	130	3	96

EDUCATION SUPERIEURE

	Académies de filles.	ETAT GENERAL.							
		Subvention sur le fonds de l'éducation supérieure.		Revenu annuel.	Dépense annuelle.	Valeur des édifices et des propriétés foncières.	Professeurs.	Elèves.	Nombre d'années dont se compose le cours d'études.
		1882–83	1883–84						
		$	$	$	$	$			
43	Rigaud, Vaudreuil	46	32	1887	1760	2700	8	150	8
44	Rimouski, Rimouski	325	280	8443	8416	13000	13	185	7
45	Rivière Ouelle, Kamouraska	65	48	1331	1310	7000	5	90	5
46	Sault-au-Récollet, Hochelaga	121	96	23875	25990	120000	23	130	8
47	Sherbrooke, Sherbrooke	279	240	9264	9085	19000	17	552	5
48	Sillery, Québec	162	130	28588	28180	80489	45	150	8
49	Sorel, Richelieu	353	285	5089	4969	45000	17	582	7
50	St-Aimé, Richelieu	37	30	1205	1200	6900	7	134	7
51	St-André, Argenteuil	93	72	1964	1951	4600	3	48	6
52	Ste-Anne de la Pérade, Champlain	65	48	1280	1400	6240	5	150	5
53	St-Augustin, Portneuf	177	144	1030	916	12000	4	54	5
54	St-Benoît, Deux-Montagnes	112	88	1900	1820	5500	3	117	.....
55	St-Césaire, Rouville	70	56	7626	13735	30000	17	278	6
56	Ste-Cécile de Valleyfield	140	112	1863	2460	15000	10	459	7
57	St-Cyprien, Napierville	74	60	1841	1850	2000	9	176	4
58	St-Denis, St-Hyacinthe	84	68	2646	2640	12000	7	140	5
59	St-Eustache, Deux-Montagnes	84	64	1690	1500	6000	6	132	5
60	Ste-Famille, Montmorency	42	36	696	675	2400	4	71	7
61	St-François, Yamaska	46	32	1622	1889	10600	4	50	6
62	St-Gabriel, Hochelaga	57	40	2200	2200	22000	9	424	.....
63	Ste-Geneviève, Jacques-Cartier	56	44	1570	1569	11500	7	130	4

CATHOLIQUE 1883-84—*Suite.*

BRANCHES PRINCIPALES DE L'ENSEIGNEMENT.

Elèves étudiant les belles-lettres.	Elèves étudiant la rhétorique.	Elèves étudiant la physique.	Elèves apprenant l'algèbre.	Elèves apprenant la géométrie.	Elèves étudiant l'histoire.	Elèves étudiant l'histoire du Canada.	Elèves apprenant l'horticulture.	Elèves apprenant le dessin linéaire industriel.	Elèves apprenant la couture.	Elèves apprenant la broderie.	Elèves apprenant la peinture.	Elèves apprenant la musique.
.....	.....	.....	.....	.....	100	50	45	95	100	55	.....	32
25	.....	6	22	22	185	85	.....	105	90	20	4	33
.....	19	.....	1	1	90	36	.....	90	90	40	2	12
50	47	7	30	8	126	52	.....	.....	129	14	19	104
.....	45	.....	26	8	370	138	.....	400	226	78	3	60
30	14	4	10	10	150	30	.....	150	150	100	6	130
.....	.....	.....	9	9	268	120	.....	120	340	8	.....	45
20	.....	.....	5	5	75	20	.....	40	45	35	.....	10
20	5	.....	5	5	25	20	.....	20	40	20	.....	14
.....	21	.....	4	10	120	50	.....	83	100	40	.....	16
.....	.....	.....	.....	.....	50	25	.....	44	50	4	.....	5
.....	.....	.....	14	42	42	14	.....	42	42	14	.....	12
10	10	.....	16	20	200	64	.....	180	142	75	.....	42
.....	11	.....	8	.....	136	42	10	25	74	23	.....	20
26	26	.....	6	.....	136	105	33	60	78	45	6	39
.....	.....	.....	8	8	120	40	.....	100	100	20	.....	18
.....	10	2	7	7	120	40	.....	100	100	30	.....	28
11	.....	.....	7	7	49	19	.....	27	27	17	.....	1
.....	10	.....	11	2	43	10	.....	40	45	12	.....	15
.....	.....	.....	30	.....	250	197	.....	.....	275	100	.....	20
.....	3	.....	3	3	68	48	70	75	100	30	3	8

EDUCATION SUPERIEURE

	Académies de filles.	ETAT GENERAL.							
		Subvention sur le fonds de l'éducation supérieure.		Revenu annuel.	Dépense annuelle.	Valeur des édifices et des propriétés foncières.	Professeurs.	Elèves.	Nombre d'années dont se compose le cours d'étu-
		1882–83	1883–84						
		$	$	$	$	$			
64	St. George, Beauce.....	167	128	2000	2600	11100	5	100	5
65	St. Gervais, Bellechasse.....	74	56	1759	1745	4000	6	92	6
66	St. Grégoire, Nicolet.....	121	100	2406	2406	5000	10	155	6
67	St. Henri, L'Assomption.....	74	56	1900	2700	16000	3	95	6
68	St. Hilaire, Rouville.....	65	48	2332	2048	8000	6	95	8
69	St. Hyacinthe, N.-D. de Lorette.....	130	104	1834	2811	10500	10	217	6
70	St. Jacques, Montcalm.....	93	72	4142	4113	12000	12	192	5
71	St. Jean, St. Jean.....	140	112	4834	4820	17000	15	342	7
72	St-Jean-Baptiste, Hochelaga.....	140	112	5637	5173	45000	14	529	7
73	St. Jérôme, Terrebonne.....	93	80	3531	7048	13000	9	395	7
74	St. Joseph, Beauce	167	128	2600	2600	8000	7	167	8
75	St-Laurent, Jacques-Cartier.....	158	128	14000	16000	60416	22	227	6
76	Ste-Marie, Beauce.....	209	160	1796	1767	15000	7	142	5
77	Ste-Marie de Monnoir, Rouville.....	112	90	5000	4580	15000	12	200	7
78	St-Nicolas, Lévis.....	130	104	3337	3272	8000	5	90	5
79	St-Romuald, Lévis.....	121	100	3165	3586	20000	8	80	5
80	St-Romuald, Missisquoi.....	93	75	4000	3000	8500	12	329	7
81	Ste-Thérèse, Terrebonne.....	65	48	2554	2500	5000	8	183	6
82	St. Vincent de Paul, Laval	47	36	5042	5036	22000	5	180	8
83	Terrebonne, Terrebonne.....	65	52	1928	1887	16000	7	199	5
84	Trois-Pistoles, Témiscouata.....	93	72	1358	1300	550	5	167	7

CATHOLIQUE 1883-84—*Suite.*

BRANCHES PRINCIPALES DE L'ENSEIGNEMENT.

Elèves étudiant les Belles-lettres	Elèves étudiant la rhétorique.	Elèves étudiant la physique.	Elèves apprenant l'algèbre.	Elèves apprenant la géométrie.	Elèves étudiant l'histoire.	Elèves étudiant l'histoire du Canada.	Elèves apprenant l'horticulture	Elèves apprenant le dessin linéaire industriel.	Elèves apprenant la couture.	Elèves apprenant la broderie.	Elèves apprenant la peinture.	Elèves apprenant la musique.
.....	.....	.....	3	9	100	33	.....	25	46	12	.....	13
24	.....	.....	17	25	80	30	.....	92	60	30	.....	18
45	.....	.....	34	34	106	60	40	100	100	36	.....	18
12	.....	.....	12	12	55	50	.....	40	55	12	.....	9
.....	18	.....	16	.....	66	66	.....	66	56	18	.....	30
26	.....	.....	4	6	183	58	11	70	196	20	.....	32
.....	26	.....	10	.....	170	130	140	120	130	20	4	17
27	27	5	10	10	266	121	.....	140	137	66	2	76
.....	.....	.....	.....	3	194	84	14	89	152	12	7	52
.....	4	4	7	.....	276	98	.....	86	123	48	.....	30
66	.....	.....	10	25	136	134	28	167	90	50	2	13
.....	25	10	20	26	120	140	.....	227	220	22	4	75
.....	26	2	2	2	124	36	.....	80	110	52	.....	18
.....	.....	.....	25	25	180	37	.....	80	150	45	.....	45
.....	.....	.....	10	10	70	50	10	70	90	20	.....	6
.....	10	.....	5	5	80	45	30	50	75	25	.....	35
.....	45	.....	15	15	221	65	35	170	250	60	.....	45
.....	13	.....	10	3	125	40	.....	65	75	15	.....	25
.....	.....	.....	4	4	100	70	30	100	100	20	.....	8
.....	30	9	4	4	130	50	.....	140	189	20	.....	30
.....	6	.....	.....	5	155	25	.....	77	50	20	.....	7

EDUCATION SUPERIEURE

	Académies de filles.	ETAT GENERAL.							
		Subvention sur le fonds de l'éducation supérieure.		Revenu annuel.	Dépense annuelle.	Valeur des édifices et des propriétés foncières.	Professeurs.	Elèves.	Nombre d'années dont se compose le cours d'études
		1882-83	1883-84						
		$	$	$	$	$			
85	Trois-Rivières.....	186	150	14876	16604	156000	33	610	7
86	Vaudreuil, Vaudreuil	46	32	1092	1080	6000	6	94	4
87	Verchères, Verchères.....	.....	.....	2000	2000	12000	10	184	7
88	Waterloo, Shefford	37	80	3675	3914	20000	8	58	7
89	Yamachiche, St. Maurice.....	74	56	2800	2900	5600	6	187	5
		9871	8051	437028	455430	2009021	901	19118	.....

CATHOLIQUE 1883-84.—*Suite.*

BRANCHES PRINCIPALES DE L'ENSEIGNEMENT.

Elèves étudiant les Belles-lettres.	Elèves étudiant la rhétorique.	Elèves étudiant la physique.	Elèves apprenant l'algèbre.	Elèves apprenant la géométrie.	Elèves étudiant l'histoire.	Elèves étudiant l'histoire du Canada.	Elèves apprenant l'horticulture.	Elèves apprenant le dessin linéaire industriel.	Elèves apprenant la couture.	Elèves apprenant la broderie.	Elèves apprenant la peinture.	Elèves apprenant la musique.
69	16	4	9	9	470	240	.....	230	250	200	15	90
.....	.....	.....	.....	.....	50	36	77	85	52	40	.....	20
6	6	6	10	10	85	10	.....	.....	80	25	.....	30
6	8	1	1	1	15	15	.....	8	40	20	8	39
.....	12	4	4	8	150	140	.....	80	160	60	12	30
902	1009	270	948	925	13027	6056	833	9235	11213	3679	167	3047

EDUCATION SUPERIEUI

	Ecoles modèles de garçons.	ETAT GENERAL.							
		Subention sur le fonds de l'éducation supérieure.		Revenu annuel.	Dépense annuelle.	Valeur des édifices et des propriétés foncières.	Professeurs.	Elèves.	Nombre d'années dont se
		1882–83	1883–84						
		$	$	$	$	$			
1	Acton Vale, Bagot	.....	20	350	350	800	2	142	
2	Assomption, L'Assomption	28	.....	462	462	1200	3	118	
3	Baie St. Paul, Charlevoix	130	96	200	390	2000	2	75	.
4	Buckingham, Ottawa	46	32	600	600	1500	2	142	...
5	Boucherville, Chambly	37	30	600	800	500	3	100	4
6	Champlain, Champlain	37	30	302	270	500	1	71	5
7	Charlebourg, Québec	37	30	402	391	1600	1	65	4
8	Cacouna, Témiscouata	55	44	330	330	600	1	82	5
9	Cap Rouge, Québec	93	75	400	350	1500	2	55	5
10	Châteauguay, Châteauguay.....	37	.....	300	300	1000	1	46	...
11	Château Richer, Montmorency.....	33	30	200	200	1800	2	83	...
12	Coaticooke, Stanstead.....	56	45	500	500	1500	3	50	3
13	Côte-des-Neiges, Hochelaga	37	.....	450	400	5000	2	80	3
14	Côte St. Louis, Hochelaga.....	37	30	900	900	3500	4	135	4
15	Deschambault, Portneuf.....	55	.....	271	271	1200	2	40	...
16	Drummondville, Drummond.....	47	36	400	400	2650	2	120	...
17	Eboulements, Charlevoix	65	48	220	220	1400	1	74	....
18	Fraserville, Témiscouata.....	55	40	1200	800	1200	2	126	....
19	Iberville, Iberville	28	28	1250	1175	8000	1	60	5
20	Isle-Verte, Témiscouata.....	37	30	256	256	1000	1	76	9
21	Kamouraska, Kamouraska.	47	36	450	450	4000	1	68	5

CATHOLIQUE 1883-84—*Suite.*

BRANCHES PRINCIPALES DE L'ENSEIGNEMENT

Elèves apprenant l'arithmétique.	Elèves apprenant la tenue des livres.	Elèves apprenant l'algèbre.	Elèves apprenant la géométrie.	Elèves s'exerçant à la composition ou amplification française.	Elèves apprenant la composition ou amplification anglaise.	Elèves étudiant la géographie.	Elèves étudiant l'histoire.	Elèves étudiant l'histoire du Canada.	Elèves apprenant l'agriculture.	Elèves apprenant l'horticulture.	Elèves suivant un cours commercial spécial.	Elèves étudiant le dessin linéaire industriel.
50	2	1	4	1	.....	28	19	28	19	.....	2	22
74	12	.....	.....	.....	.....	38	28	28	38	.....	12	46
75	7	3	.....	24	.....	26	35	35	15	.....	.....	6
70	10	4	4	.....	.....	60	50	50	50	50	.....	50
53	4	.....	.....	2	.....	18	38	12	18	.....	18	18
50	13	.....	.....	13	.....	25	25	25	50	50	19	25
65	27	.....	16	26	.....	36	40	16	22	11	.....	27
70	13	.....	13	13	.....	45	45	24	35	.....	45	45
55	7	7	7	7	.....	30	30	30	30	.....	.....	55
46	.....	.....	.....	8	.....	.....	19	19	21	.....	.....	21
83	10	4	4	.....	.....	25	25	25	25	.....	.....	54
50	25	15	15	35	.....	50	46	46	46	.....	.....	35
40	20	15	.....	12	.....	32	32	32	25	.....	.....	16
60	20	.....	.....	20	.....	40	60	12	12	.....	.....	20
25	15	.....	.....	6	.....	15	15	10	15	.....	.....	18
50	3	.....	.....	.....	.....	24	24	6	12	.....	.....	12
40	6	6	6	6	.....	18	30	18	30	.....	.....	6
80	18	.....	.....	.....	.....	.....	36	36	.....	.....	.....	.....
60	60	17	.....	.....	.....	60	60	60	.....	.....	.....	40
55	6	3	6	24	.....	18	24	18	24	.....	12	24
40	9	9	9	9	.....	9	21	9	21	.....	4	21

EDUCATION SUPERIEURE

	Ecoles modèles de garçons.	ETAT GENERAL.							
		Subvention sur le fonds de l'éducation supérieure.		Revenu annuel.	Dépense annuelle.	Valeur des édifices et des propriétés foncières.	Professeurs.	Elèves.	Nombre d'années dont se compose le cours [illegible]
		1882–83	1883–84						
		$	$	$	$	$			
22	Lachine, Jacques-Cartier.....	93	72	2640	1925	11500	3	163	....
23	Lanoraie, Borthier	60	.....	400	400	2000	2	97	4
24	Les Cèdres, Soulanges.....	46	32	260	245	1800	1	20	....
25	Laurentides, L'Assomption.....	34	30	435	435	1500	2	155	....
26	Lauzon, Lévis....	233	200	1960	1937	10000	6	360	5
27	Louiseville, Maskinongé.....	46	36	600	600	2000	2	135	5
28	Montréal, Ecole Belmont	.....	.....	5760	5760	79984	7	285	6
29	Montréal, Ecole Champlain	.....	.....	5320	5320	22254	8	384	8
30	Montréal, Ecole Montcalm.....	1023	938	2795	2795	11422	7	420	7
31	Montréal, Ecole Olier.....	.....	.....	2500	2500	66226	5	223	6
32	Montréal, Ecole Sarsfield	.....	.....	5160	5160	35690	7	330	8
33	Montréal, C. L. Smith.....	.....	.....	800	800	5000	2	68	4
34	New-Liverpool, Lévis.....	46	36	660	560	1000	2	41	....
35	Nicolet, Nicolet.....	28	.....	650	650	4000	3	159	5
36	Pointe à Gatineau, Ottawa	37	30	500	440	2150	3	150	6
37	Pointe aux Trembles, Portneuf.....	37	30	210	210	600	1	50	4
38	Pointe aux Trembles, Hochelaga....	93	74	700	675	.....	3	63	....
39	Portneuf, Portneuf	42	32	220	220	800	1	29	....
40	Québec, Haute-ville.....	.....	.....	400	400	.....	2	110	....
41	Québec, St. Jean-Baptiste.....	.....	.....	1531	1500	2000	6	392	....
42	Québec, l'Œuvre du Patronage	186	186	3381	2709	8333	2	109	....

CATHOLIQUE 1883-84—*Suite.*

BRANCHES PRINCIPALES DE L'ENSEIGNEMENT.

Elèves apprenant l'arithmétique.	Elèves apprenant la tenue des livres.	Elèves apprenant l'algèbre.	Elèves apprenant la géométrie.	Elèves s'exerçant à la composition ou amplification française.	Elèves apprenant la composition ou amplification anglaise.	Elèves étudiant la géographie.	Elèves étudiant l'histoire.	Elèves étudiant l'histoire du Canada.	Elèves apprenant l'agriculture.	Elèves apprenant l'horticulture.	Elèves suivant un cours commercial spécial.	Elèves étudiant le dessin linéaire industriel.
143	71	.....	71	23	23	143	163	71	.....	.....	71	71
75	24	.....	.....	25	.....	65	76	30	28	.....	.....	37
15	3	.....	.....	4	.....	4	10	3	10	.....	.....	9
108	12	.....	.....	.....	.....	35	35	12	12	.....	.....	12
185	55	.....	20	55	55	120	185	55	.....	.....	.....	115
95	15	.....	.....	15	.....	30	30	15	.....	.....	.....	59
285	.....	.....	.....	18	18	285	285	46	.....	.....	.....	285
384	.....	.....	.....	12	12	217	310	34	.....	.....	.....	384
420	40	.....	40	75	40	310	310	150	.....	.....	.....	420
223	.....	.....	.....	53	.....	111	111	53	.....	.....	.....	223
330	26	.....	.....	30	30	168	54	54	.....	.....	.....	250
40	30	.....	8	4	10	25	20	10	.....	.....	6	.....
41	26	7	7	41	21	41	41	31	41	41	8	41
50	20	.....	.....	20	.....	10	35	10	50	10	.....	50
65	6	6	6	65	.....	65	80	8	10	.....	25	65
45	15	2	2	18	.....	21	35	21	30	30	.....	35
.....	16	.....	.....	12	12	.....	33	16	16	.....	.....	16
29	9	.....	.....	19	.....	29	29	12	29	.....	.....	29
110	30	12	.....	.....	20	95	65	40	.....	.....	.....	18
272	36	.....	.....	86	.....	272	204	204	.....	.....	.....	36
109	24	.....	12	24	.....	89	109	89	49	.....	.....	24

EDUCATION SUPERIEURE

	Ecoles modèles de garçons.	ETAT GENERAL.							
		Subvention sur le fonds de l'éducation supérieure.		Revenu annuel.	Dépense annuelle.	Valeur des édifices et des propriétés foncières.	Professeurs.	Elèves.	Nombre d'années dont se compose le cours d'études.
		1882–83	1883–84						
		$	$	$	$	$			
43	Québec, St-Roch	452	452	1800	1800	.....	9	512	....
44	Québec, Cap Diamant	.....	.....	600	600	3600	3	103	....
45	Québec, rue St-François	37	35	550	550	1500	2	56	6
46	Québec, Sœurs de la Charité	37	40	.....	.....	.....	5	110	....
47	Québec, école de M. Fecteau	84	84	850	850	1000	1	86	4
48	Québec, école de M. Létourneau	37	35	350	350	1000	1	40	3
49	Richmond, Richmond	.....	.....	400	470	5000	1	51	4
50	Rivière Ouelle, Kamouraska	37	30	292	292	600	1	58	7
51	Sault-au-Récollet, Hochelaga	37	30	713	700	2000	1	57	....
52	St-Aimé, Richelieu	65	48	1100	1100	2500	6	181	5
53	St-Alexandre, Kamouraska	33	30	.....	.....	500	2	50	5
54	St-Alexandre, Iberville	33	30	450	450	950	1	75	....
55	St-Ambroise, Québec	46	36	135	135	800	1	37	....
56	St-Anicet, Huntingdon	37	30	200	200	600	1	35	....
57	Ste-Anne-de-Bellevue, Jacq.-Cartier	47	32	500	400	8000	2	100	....
58	Ste-Anne de la Pérade, Champlain	84	56	632	600	500	3	90	7
59	Ste-Anne-des-Plaines, Terrebonne	47	32	478	470	1000	2	90	....
60	St-Anselme, Dorchester	37	30	230	230	500	1	30	....
61	St-Angustin, Portneuf	37	30	157	157	800	1	34	8
62	St-Barthélemi, Berthier	28	25	300	300	600	1	72	5
63	St-Calixte de Somerset	55	40	222	420	300	2	30	4

CATHOLIQUE 1883-84—*Suite.*

BRANCHES PRINCIPALES DE L'ENSEIGNEMENT.

Elèves apprenant l'arithmétique.	Elèves apprenant la tenue des livres.	Elèves apprenant l'algèbre.	Elèves apprenant la géométrie.	Elèves s'exerçant à la composition ou amplification française.	Elèves apprenant la composition ou amplification anglaise.	Elèves étudiant la géographie.	Elèves étudiant l'histoire.	Elèves étudiant l'histoire du Canada.	Elèves apprenant l'agriculture.	Elèves apprenant l'horticulture.	Elèves suivant un cours commercial spécial.	Elèves étudiant le dessin linéaire industriel.
432	38	.....	.....	84	.....	432	270	270	.....	.....	.....	30
103	30	.....	.....	.....	38	50	38	38	.....	.....	.....	.....
56	10	4	4	.....	.....	40	56	40	20	.....	40	40
84	40	.....	.....	32	8	84	84	84	.....	.....	.....	40
86	27	.....	13	36	15	50	50	50	.....	.....	86	50
40	5	.....	.....	5	.....	15	15	5	.....	.....	.....	10
51	13	13	13	13	14	51	51	18	.....	.....	18	14
58	6	.....	6	18	.....	20	20	30	20	.....	.....	15
40	20	12	12	20	.....	12	20	12	30	.....	.....	20
130	50	50	12	50	20	130	110	50	50	.....	.....	80
50	18	3	15	25	.....	20	35	18	.....	.....	.....	18
43	7	.....	.....	4	.....	23	23	21	23	.....	.....	.....
37	20	.....	10	20	.....	20	37	20	20	.....	.....	37
18	4	.....	.....	8	.....	11	11	8	5	.....	.....	2
25	6	.....	.....	.....	.....	11	9	6	24	.....	.....	40
65	30	3	3	20	12	40	40	25	25	15	15	30
72	39	16	28	16	8	28	39	28	39	39	28	39
30	30	13	.....	.....	.....	30	30	30	30	.....	.....	30
30	8	.....	.....	12	.....	15	18	18	15	.....	.....	18
42	9	3	.....	9	.....	31	24	8	15	.....	9	9
30	12	12	12	25	.....	30	30	30	.....	30	12	30

EDUCATION SUPERIEURE

	Ecoles modèles de garçons.	ETAT GENERAL							
		Subvention sur le fonds de l'éducation supérieure.		Revenu annuel.	Dépense annuelle.	Valeur des édifices et des propriétés foncières.	Professeurs.	Elèves.	Nombre d'années dont se compose le cours d'étu- des
		1882–83	1883–84						
		$	$	$	$	$			
64	Ste Célestin, Nicolet.....	.....	.....	111	114	1200	1	55	5
65	St. Charles, Bellechasse.....	33	30	160	160	1200	2	65	.....
66	St. Cyprien, Napierville.....	55	40	900	850	6000	4	164	4
67	St. David, Yamaska.....	28	.....	320	367	700	1	72	.....
68	St. Denis, St. Hyacinthe	28	30	437	620	1000	9	151	.....
69	Ste. Elizabeth, Joliette.....	56	40	257	240	2000	1	89	4
70	St. Etienne de Malbaie.....	37	.....	385	390	1200	1	51	.....
71	St. Eustache, Deux-Montagnes.....	84	64	640	640	2000	3	101	5
72	Ste. Famille, Montmorency.....	37	30	322	322	500	1	45	5
73	St. Gabriel de Brandon, Berthier....	47	36	250	250	1800	1	81	.....
74	St. George de Henriville, Iberville...	33	30	420	420	400	2	74	7
75	St. Gervais, Bellechasse.....	37	30	200	225	600	1	46	7
76	St. Hilaire, Rouville.....	47	36	340	340	1800	1	73	5
77	St. Hyacinthe, Frères du Sacré Cœur.	37	32	900	1200	3600	4	171	4
78	St. Ignace, Soulanges.....	46	32	291	291	600	1	58	.....
79	St. Isidore, Laprairie.....	33	30	320	320	500	1	94	7
80	St. Jacques, Montcalm.....	32	30	330	310	800	2	37	3
81	St. Jean-Baptiste, Hochelaga	130	104	2250	2175	6000	4	360	.....
82	St. Jean Port Joli, L'Islet.....	42	32	120	150	400	1	44	6
83	St. Joseph, Beauce.....	33	30	275	275	800	2	80	.....
84	St. Laurent, Montmorency	37	30	278	291	200	1	61	.....

CATHOLIQUE 1883-84—*Suite.*

BRANCHES PRINCIPALES DE L'ENSEIGNEMENT.

Elèves apprenant l'arithmétique.	Elèves apprenant la tenue des livres.	Elèves apprenant l'algèbre.	Elèves apprenant la géométrie.	Elèves s'exerçant à la composition ou amplification française.	Elèves apprenant la composition ou amplification anglaise.	Elèves étudiant la géographie.	Elèves étudiant l'histoire.	Elèves étudiant l'histoire du Canada.	Elèves apprenant l'agriculture.	Elèves apprenant l'horticulture.	Elèves suivant un cours commercial spécial.	Elèves étudiant le dessin linéaire industriel.
35	13	13	13	13	.....	35	35	13	13	.....	.....	35
60	8	.....	.....	10	.....	12	26	25	25	25	.....	35
164	8	8	8	8	.....	54	69	28	8	.....	69	69
35	6	.....	.....	19	.....	8	16	16	21	.....	.....	54
112	38	12	12	38	38	73	73	38	.....	.....	12	88
56	15	.....	5	10	.....	29	31	14	15	.....	.....	15
45	9	.....	.....	9	.....	9	18	9	9	.....	.....	9
66	76	8	.....	8	.....	27	47	14	.....	.....	.....	27
45	12	4	.....	.....	.....	25	25	25	19	.....	.....	45
66	5	5	.....	12	.....	10	13	6	13	.....	.....	16
43	20	.....	.....	18	.....	18	18	18	18	18	.....	6
46	9	1	1	10	.....	18	25	8	10	.....	.....	18
50	20	6	6	25	.....	36	55	18	50	.....	2	2
171	32	24	24	32	.....	123	171	75	32	.....	.....	32
38	4	.....	3	20	.....	20	20	9	18	.....	.....	26
55	24	.....	10	10	.....	24	24	18	26	.....	24	74
37	16	.....	.....	16	.....	37	37	37	37	.....	.....	37
250	100	.....	30	75	.....	150	200	100	100	.....	.....	100
27	5	7	7	8	.....	15	16	8	7	.....	.....	8
55	10	2	20	18	.....	28	28	18	40	.....	.....	20
.....	6	3	3	6	.....	12	29	12	36	.....	.....	52

EDUCATION SUPERIEURE

	Ecoles modèles de garçons.	ETAT GENERAL.							
		Subvention sur le fonds de l'éducation supérieure.		Revenu annuel.	Dépense annuelle.	Valeur des édifices et des propriétés foncières.	Professeurs.	Elèves.	Nombre d'années dont se
		1882–83	1883–84						
		$	$	$	$	$			
85	St-Louis de Gonzague, Beauharnois..	37	30	700	700	2000	3	120	[illegible]
86	St-Louis, Lotbinière.....	70	56	250	325	800	1	51	[illegible]
87	St-Louis du Mile-End, Hochelaga ..	65	48	900	894	2364	3	140	[illegible]
88	St-Martin, Laval	47	36	754	727	4000	1	73	[illegible]
89	Ste-Martine, Châteauguay.....	37	30	340	340	700	1	85	[illegible]
90	Ste-Monique, Nicolet.....	28	.....	100	100	400	1	54	4
91	St-Nicolas, Lévis.....	46	36	450	400	1500	2	50	[illegible]
92	St-Ours, Richelieu	46	32	700	700	1200	2	70	4
93	St-Paschal, Kamouraska.....	37	30	180	180	320	1	75	...
94	Ste-Philomène, Châteauguay	37	30	244	300	300	1	34	8
95	St-Polycarpe, Soulanges	37	30	400	400	400	1	73	...
96	St-Rémi, Napierville.....	33	30	450	450	1200	2	147	3
97	St-Roch, L'Assomption	42	32	600	350	2500	3	70	5
98	St-Romuald, Lévis	186	150	900	900	1200	5	237	6
99	Ste-Rose, Laval	37	32	1000	950	3000	3	129	5
100	St-Sauveur, Québec.....	186	186	857	2400	10000	10	552	6
101	Ste-Scholastique, Deux-Montagnes ..	70	56	550	550	5500	2	113	....
102	St-Timothée, Beauharnois.....	93	72	1750	1750	6000	5	120	5
103	Ste-Ursule, Maskinongé.....	28	30	300	300	2000	1	44	6
104	St-Valier, Bellechasse.....	37	30	190	190	1600	1	46	....
105	St-Michel, Bellechasse.....	162	100	804	658	2000	1	25	4

CATHOLIQUE 1883-84—*Suite.*

BRANCHES PRINCIPALES DE L'ENSEIGNEMENT.

Elèves apprenant l'arithmétique.	Elèves apprenant la tenue des livres.	Elèves apprenant l'algèbre.	Elèves apprenant la géométrie.	Elèves s'exerçant à la composition ou amplification française.	Elèves apprenant la composition ou amplification anglaise.	Elèves étudiant la géographie.	Elèves étudiant l'histoire.	Elèves étudiant l'histoire du Canada.	Elèves apprenant l'agriculture.	Elèves apprenant l'horticulture.	Elèves suivant un cours commercial spécial.	Elèves étudiant le dessin linéaire industriel.
98	58	12	12	49	25	60	70	36	72	10	32	70
51	35	3	10	25	.....	40	51	41	50	.....	.....	30
60	10	.....	.....	10	10	52	52	22	22	.....	.....	40
38	4	.....	.....	.....	.....	28	24	14	30	.....	.....	50
58	16	9	9	9	9	30	42	9	42	.....	.....	42
35	.....	.....	.....	4	.....	9	18	4	6	.....	.....	10
34	8	.....	13	13	.....	18	18	5	10	.....	1	13
60	55	25	25	25	.....	65	50	40	50	.....	.....	70
50	10	.....	4	12	.....	20	25	20	12	.....	.....	12
15	4	4	4	4	3	7	7	7	6	4	.....	26
54	13	.....	.....	28	10	33	40	31	40	40	.....	34
147	15	8	8	30	.....	45	45	45	30	.....	15	12
52	9	.....	.....	24	.....	40	40	24	24	14	40	24
123	32	8	8	68	32	68	104	68	8	.....	8	8
108	25	.....	.....	.....	.....	25	46	13	13	.....	.....	25
440	69	.....	.....	29	.....	333	363	333	29	.....	29	163
53	24	8	10	20	.....	42	30	12	47	.....	.....	30
100	36	.....	.....	18	.....	60	60	40	60	6	8	80
22	4	4	4	10	.....	6	6	4	8	8	2	6
46	6	.....	6	.....	.....	12	14	14	10	.....	.....	14
25	5	5	5	5	.....	25	25	5	18	.....	.....	5

EDUCATION SUPERIEURE

	Ecoles modèles de garçons.	ETAT GENERAL.							
		Subvention sur le fonds de l'éducation supérieure.		Revenu annuel.	Dépense annuelle.	Valeur des édifices et des propriétés foncières.	Professeurs.	Elèves.	Nombre d'années dont se
		1882-83	1883-84						
		$	$	$	$	$			
106	Trois Pistoles, Témiscouata	65	52	315	315	600	1	35	6
107	Vaudreuil, Vaudreuil.....	55	40	533	533	5400	2	107	6
108	Verchères, Verchères	55	45	612	612	3000	3	135	4
109	Victoriaville, Arthabaska.	23	23	125	125	100	1	25	5
110	Waterloo, Shefford.....	37	30	250	300	1500	1	100	...
111	Yamachiche, St. Maurice.....	148	112	600	1000	4800	7	236	5
		6927	5565	81244	80529	440143	270	12366	...

CATHOLIQUE 1883-84—*Suite.*

BRANCHES PRINCIPALES DE L'ENSEIGNEMENT.

Elèves apprenant l'arithmétique.	Elèves apprenant la tenue des livres.	Elèves apprenant l'algèbre.	Elèves apprenant la géométrie.	Elèves s'exerçant à la composition ou amplification française.	Elèves apprenant la composition ou amplification anglaise.	Elèves étudiant la géographie.	Elèves étudiant l'histoire.	Elèves étudiant l'histoire du Canada.	Elèves apprenant l'agriculture.	Elèves apprenant l'horticulture.	Elèves suivant un cours commercial spécial.	Elèves étudiant le dessin linéaire industriel.
35	20	2	.....	35	.....	35	35	35	.....	.....	.....	35
40	6	.....	.....	14	.....	20	20	14	20	.....	.....	20
90	7	.....	.....	7	.....	50	50	20	50	3	.....	50
25	15	15	10	.....	.....	.....	25	25	20	.....	.....	.....
60	7	.....	.....	10	3	15	12	4	8	.....	.....	15
175	32	50	50	50	20	175	175	175	160	.....	60	50
9281	2120	486	688	2066	506	5951	6355	3891	2441	404	732	4994

EDUCATION SUPERIEURE

	Ecoles modèles de filles.	ETAT GENERAL.							
		Subvention sur le fonds de l'éducation supérieure.		Revenu annuel.	Dépense annuelle.	Valeur des édifices et des propriétés foncières.	Professeurs.	Elèves.	Nombre d'années dont se
		1882–83	1883–84						
		$	$	$	$	$			
1	Baie du Febvre, Yamaska	65	52	1000	2300	9200	5	115	[illegible]
2	Belœil, Verchères	55	.....	2125	1600	15000	5	62	[illegible]
3	Buckingham, Ottawa	65	48	1030	1031	3000	3	60	..
4	Cap-Diamant, Québec	47	40	700	700	3000	3	24	[illegible]
5	Cap-Rouge, Québec	55	45	400	350	1500	2	93	[illegible]
6	Carleton, Bonaventure	116	88	2030	1950	4300	5	57	[illegible]
7	Charlesbourg, Québec	37	32	1280	2000	12900	6	95	[illegible]
8	Chateau Richer, Montmorency	55	40	730	650	8000	4	113	
9	Côte des Neiges, Hochelaga	47	36	400	400	7000	2	108	..
10	Côte St. Paul, Hochelaga	47	36	795	778	1500	4	128	[illegible]
11	Gentilly, Nicolet	55	40	1350	1300	2800	5	115	[illegible]
12	Hâvre aux Maisons, Gaspé	84	64	600	580	2800	4	60	[illegible]
13	Hemmingford, Huntingdon	65	56	948	879	2000	4	33	[illegible]
14	Hull—St. Antoine—Ottawa	37	32	1750	1750	9000	9	719	7
15	Iberville, Iberville	74	56	2570	2560	8000	8	251	7
16	Ile Verte, Témiscouata	37	30	184	184	600	1	60	6
17	Kamouraska, Kamouraska	47	36	1120	1150	3000	5	110	5
18	Lanoraie, Berthier	60	48	1615	1686	8918	3	172	6
19	Laurentides, L'Assomption	84	67	1500	1400	12000	8	229	7
20	Longue Pointe, Hochelaga	37	30	1000	3000	6000	1	66	6
21	Matane, Rimouski	.....	25	2000	5500	8000	3	16	5

CATHOLIQUE 1883-84—*Suite.*

BRANCHES PRINCIPALES DE L'ENSEIGNEMENT.

Elèves apprenant l'arithmétique.	Elèves apprenant la tenue des livres.	Elèves apprenant l'algèbre.	Elèves apprenant la géométrie.	Elèves s'exerçant à la composition ou amplification française.	Elèves apprenant la composition ou amplification anglaise.	Elèves étudiant la géographie.	Elèves étudiant l'histoire.	Elèves étudiant l'histoire du Canada.	Elèves apprenant l'horticulture.	Elèves étudiant le dessin linéaire industriel.	Elèves apprenant la couture.	Elèves apprenant la broderie.
113	8	4	4	44	4	54	64	24	.....	48	63	10
62	.....	.....	.....	10	.....	43	62	7	.....	11	56	6
60	12	12	12	12	36	50	50	25	.....	40	60	10
24	13	.....	.....	.....	24	24	24	24	.....	24	24	.....
93	22	22	22	22	4	47	47	30	.....	93	.....	.....
52	19	5	5	39	33	31	50	35	5	44	35	20
95	26	5	5	56	20	45	65	50	.....	50	18	18
66	15	5	5	15	.....	35	66	35	15	20	35	.....
42	10	.....	.....	15	.....	20	19	15	.....	22	42	10
91	40	7	2	28	12	54	63	15	.....	84	118	8
115	40	2	2	40	4	50	60	36	.....	40	60	20
60	15	.....	4	30	12	29	36	15	.....	53	55	35
30	12	.....	.....	29	20	12	19	14	.....	20	26	20
286	6	4	4	98	15	126	285	47	.....	196	600	59
201	42	1	3	99	12	94	132	51	.....	153	203	26
46	7	7	7	20	.....	26	46	20	.....	46	.....	.....
90	45	2	2	25	8	40	48	30	.....	87	50	3
160	45	27	27	86	.....	86	130	86	.....	150	65	.....
200	35	10	7	130	25	160	142	35	38	.....	117	75
50	35	.....	1	25	.....	35	50	35	.....	40	55	.....
16	10	4	.....	10	.....	10	16	10	12	10	16	6

EDUCATION SUPERIEURE

	Ecoles modèles de filles.	ETAT GENERAL.							
		Subvention sur le fonds de l'éducation supérieure.		Revenu annuel.	Dépense annuelle.	Valeur des édifices et des propriétés foncières.	Professeurs.	Elèves.	Nombre d'années dont se
		1882-83	1883-84						
		$	$	$	$	$			
22	Montréal, paroisse Ste-Anne.....	93	93	2033	1925	6000	10	421	7
23	Montréal, paroisse St-Joseph	93	93	2245	2015	30000	12	516	7
24	Montréal, rue du Palais.....	74	75	2000	1900	16270	10	193	5
25	Montréal, rue St-Denis	581	550	875	2900	59000	14	650	6
26	Montréal, rue St-Hubert	74	70	2500	2000	7500	5	112	6
27	Montréal, couvent Ste-Marie	74	70	4250	4007	24000	13	426	7
28	Montréal, Pointe St-Charles	121	110	1825	1813	8156	7	280	7
29	New Liverpool, Lévis.....	46	36	660	560	1000	2	43	5
30	N. D. de la Garde, Québec.....	93	93	130	130	500	1	31	5
31	Pointe à Gatineau, Ottawa.....	74	56	500	440	2150	3	140	6
32	Pointe du Lac, St-Maurice	37	32	1806	1776	5000	5	77	7
33	Portneuf, Portneuf	42	32	150	150	800	1	33	....
34	Rawdon, Montcalm.....	55	48	833	900	2300	4	68	6
35	Richmond, Richmond	.....	.....	200	250	5000	1	33	3
36	Rimouski, Externat	.....	.....	171	200	13000	2	75	5
37	Rimouski, Orphelinat	55	45	8443	8416	.....	2	40	7
38	Sault-au-Recollet., Hochelaga.....	65	48	517	556	5000	4	50	5
39	St-Alexandre, Iberville	37	30	1864	1849	10000	7	134	6
40	St-Alexandre, Kamouraska	65	48	1260	1250	8000	7	82	6
41	St-Ambroise, Québec	37	32	185	185	800	2	44	....
42	St.Ambroise de Kildare, Joliette	56	44	814	791	2700	4	71	6

CATHOLIQUE 1883-84—*Suite.*

BRANCHES PRINCIPALES DE L'ENSEIGNEMENT.

Elèves apprenant l'arithmétique.	Elèves apprenant la tenue des livres.	Elèves apprenant l'algèbre.	Elèves apprenant la géométrie.	Elèves s'exerçant à la composition ou amplification française.	Elèves apprenant la composition ou amplification anglaise.	Elèves étudiant la géographie.	Elèves étudiant l'histoire.	Elèves étudiant l'histoire du Canada.	Elèves apprenant l'horticulture.	Elèves étudiant le dessin linéaire industriel.	Elèves apprenant la couture.	Elèves apprenant la brederie.
230	49	3	3	.....	130	173	239	41	.....	160	200	12
346	74	6	6	164	32	240	326	68	.....	264	280	30
180	65	10	10	140	25	145	145	50	.....	190	193	90
436	3	3	.....	85	6	240	430	210	.....	200	158	.....
75	4	.....	.....	20	.....	75	80	35	.....	112	80	4
215	58	2	2	104	15	250	237	44	.....	300	250	30
200	42	1	1	10	60	85	98	30	.....	200	110	20
43	20	4	4	43	18	43	43	40	26	43	43	21
31	25	5	9	18	.....	31	31	31	.....	31	31	.....
70	10	11	12	70	12	40	70	16	8	70	30	15
64	22	18	18	50	10	50	50	41	.....	55	52	37
33	15	.....	10	15	.....	15	18	14	.....	33	.....	.....
58	22	.....	.....	16	25	24	27	15	.....	16	22	.....
33	33	5	5	16	16	32	32	28	....	33	.....	.....
27	8	.....	.....	22	.....	22	32	22	.....	22	50	15
30	1	.....	.....	5	.....	7	20	8	1	3	30	5
50	10	1	1	10	.....	30	40	20	.....	.....	18	.....
123	55	4	4	48	16	61	108	46	.....	83	57	32
75	30	15	15	40	15	75	75	50	15	40	30	30
44	20	.....	11	34	.....	20	44	20	.....	44	.....	.....
71	20	.....	.....	22	1	52	48	48	4	48	28	.....

EDUCATION SUPERIEURE

	Ecoles modèles de filles.	ETAT GENERAL.							
		Subvention sur le fonds de l'éducation supérieure.		Revenu annuel.	Dépense annuelle.	Valeur des édifices et des propriétés foncières.	Professeurs.	Elèves.	Nombre d'années dont se compose le cours d'études.
		1882-83	1883-84						
		$	$	$	$	$			
43	St. Anicet, Huntingdon.....	47	36	2000	1950	.....	4	83	8
44	Ste. Anne, Kamouraska.....	158	120	1141	1140	8800	6	105	6
45	Ste. Anne, Jacques-Cartier.....	37	30	500	200	8000	2	95	3
46	Ste. Anne, Terrebonne.....	.....	25	1234	1521	18000	6	112	8
47	St. Anselme, Dorchester.....	74	56	1382	1215	5000	6	74	5
48	St. Aubert, L'Islet.....	74	56	934	909	3500	4	91	6
49	St. Barthélemy, Berthier.....	47	30	2817	2497	8000	7	109	7
50	St. Bernabé, St. Maurice.....	47	32	1306	1137	5300	5	75	6
51	St. Calixte de Somerset, Mégantic....	74	56	2143	2141	2000	6	124	7
52	St. Célestin, Nicolet.....	65	50	700	700	2880	4	76	6
53	St. Charles, Bellechasse.....	74	56	1000	1000	2850	3	62	6
54	St. Christophe, Arthabaska.....	74	60	1600	1700	6900	5	98	5
55	Ste. Croix, Lotbinière.....	83	64	900	1200	2000	6	160	6
56	Ste. Cunégonde, Hochelaga.....	93	74	3700	3445	12500	12	504	6
57	St. Cuthbert, Berthier	47	32	1200	1900	12000	5	50	4
58	St. David, Yamaska.....	37	30	1500	1200	8000	6	142	6
59	Ste. Elizabeth, Joliette	93	72	2832	2650	17700	5	157	6
60	St. Ephrem, Bagot.....	93	50	1762	1751	4000	10	76	5
61	St. Esprit, Montcalm.....	37	30	812	950	1550	5	99	8
62	St. Ferdinand, Mégantic	55	40	579	639	12600	4	72	7
63	St. François, Montmagny.....	46	36	1035	1600	10000	5	110	5

CATHOLIQUE 1883-84—*Suite.*

BRANCHES PRINCIPALES DE L'ENSEIGNEMENT.

Elèves apprenant l'arithmétique.	Elèves apprenant la tenue des livres.	Elèves apprenant l'algèbre.	Elèves apprenant la géométrie.	Elèves s'exerçant à la composition ou amplification française.	Elèves apprenant la composition ou amplification anglaise.	Elèves étudiant la géographie.	Elèves étudiant l'histoire.	Elèves étudiant l'histoire du Canada.	Elèves apprenant l'horticulture.	Elèves étudiant le dessin linéaire industriel.	Elèves apprenant la couture.	Elèves apprenant la broderie.
83	13	.....	.....	18	12	43	40	17	.....	.....	30	8
98	21	3	16	47	.....	43	72	41	.....	80	42	10
50	15	6	15	25	.....	25	30	25	.....	15	20	12
100	66	.....	.....	24	.....	54	100	60	30	68	60	.....
74	24	3	3	36	1	27	39	21	.....	74	25	10
80	22	3	3	40	.....	45	52	28	.....	29	70	50
98	.....	.....	.....	76	2	83	83	22	18	75	65	24
60	13	.....	.....	30	.....	50	50	13	.....	.....	70	60
115	52	15	15	52	15	70	70	70	61	70	30	10
76	10	10	10	28	4	60	60	18	.....	10	35	15
56	25	12	12	40	12	40	56	40	12	62	26	10
60	3	.....	1	25	20	40	50	18	.....	16	59	30
130	30	15	15	100	20	130	130	90	.....	80	140	50
400	109	.....	.....	122	16	218	300	150	.....	75	370	30
50	24	4	.....	30	10	34	40	34	30	30	40	20
110	40	15	15	102	20	102	106	24	.....	100	98	50
107	10	9	9	59	.....	59	96	96	29	59	33	8
67	29	10	10	40	.....	50	50	29	.....	60	50	26
78	42	.....	.....	36	.....	38	54	32	18	35	20	8
72	15	7	7	25	25	25	37	25	.....	7	27	.....
92	17	17	19	50	10	79	90	33	2	76	50	13

EDUCATION SUPERIEURE

	Ecoles modèles de filles.	ETAT GENERAL.							
		Subvention sur le fonds de l'éducation supérieure.		Revenu annuel.	Dépense annuelle.	Valeur des édifices et des propriétés foncières.	Professeurs.	Elèves.	Nombre d'années dont se compose le cours d'études.
		1882–83	1883–84						
		$	$	$	$	$			
64	St-Gabriel, Berthier	47	36	750	720	2700	5	120	7
65	St-George, Iberville	33	30	1153	937	7330	7	66	7
66	Ste-Gertrude, Nicolet	46	32	989	981	3500	4	30	6
67	St-Guillaume, Yamaska	37	30	1500	1500	3000	6	152	6
68	St-Henri, Hochelaga	112	90	6200	5850	20000	18	650	6
69	St-Hugues, Bagot	47	32	3175	3033	12000	9	151	6
70	St-Ignace du Coteau, Soulanges	37	30	2120	3779	8800	3	93	6
71	St-Jean Port-Joli, L'Islet	42	32	187	187	1000	1	38	7
72	St-Laurent, Montmorency	74	56	1886	1737	9200	4	103	5
73	St-Liguori, Montcalm	84	56	572	851	6000	4	92	8
74	St-Louis de Gonzague., Beauharnois.	42	32	1040	1884	6000	6	123	7
75	St-Louis de Lotbiniére	65	48	964	1250	2000	5	60	5
76	St-Martin, Laval	42	40	580	650	9000	5	120	4
77	Ste-Martine, Châteauguay	33	30	180	180	400	1	78	6
78	St-Maurice, Champlain	37	30	1959	1959	2600	6	140	6
79	St-Médard de Warwick, Arthabaska.	37	30	1464	1453	6120	6	132	6
80	St-Michel, Bellechasse	107	80	1700	1660	8000	6	86	6
81	St-Michel, Napierville	42	32	1320	1300	3000	7	118	6
82	St-Michel, Yamaska	55	40	1996	1801	8200	6	105	6
83	Ste-Monique, Nicolet	42	32	768	690	4500	5	104	6
84	St-Ours, Richelieu	55	40	1600	1500	8000	9	195	.....

CATHOLIQUE 1883-84—*Suite.*

BRANCHES PRINCIPALES DE L'ENSEIGNEMENT.

Elèves apprenant l'arithmétique.	Elèves apprenant la tenue des livres.	Elèves apprenant l'algèbre.	Elèves apprenant la géométrie.	Elèves s'exerçant à la composition ou amplification française.	Elèves apprenant la composition ou amplification anglaise.	Elèves étudiant la géographie.	Elèves étudiant l'histoire.	Elèves étudiant l'histoire du Canada.	Elèves apprenant l'horticulture.	Elèves étudiant le dessin linéaire industriel.	Elèves apprenant la couture.	Elèves apprenant la broderie.
120	38	3	.....	60	2	60	66	48	20	78	50	.....
66	12	.....	.....	54	11	56	51	15	.....	49	51	38
30	10	5	5	15	5	25	25	15	5	5	30	20
120	9	3	3	50	.....	110	120	18	.....	50	120	60
510	122	2	.....	185	36	310	420	218	28	35	175	36
151	41	3	4	71	10	97	95	22	.....	120	110	20
60	7	3	7	34	4	34	60	50	34	50	30	.....
38	15	5	5	12	5	28	28	15	.....	28	12	.....
90	25	.....	7	35	.....	50	75	35	.....	61	25	25
73	22	.....	.....	30	5	26	46	7	.....	60	33	5
123	12	.....	.....	50	2	50	60	30	.....	100	50	15
55	45	12	15	45	.....	50	60	45	.....	45	40	.....
51	40	.....	.....	.....	.....	36	17	17	.....	120	35	.....
44	7	7	7	18	.....	23	23	7	.....	44	23	6
138	14	5	5	36	5	63	73	38	9	32	64	30
74	20	.....	.....	23	.....	46	66	16	.....	28	60	6
76	.....	6	.....	40	2	50	60	8	.....	56	32	10
118	30	4	.....	60	10	75	70	66	92	92	48	20
89	12	3	3	29	10	34	94	19	.....	23	38	20
90	5	5	5	32	3	60	80	27	.....	54	58	15
.....	30	12	6	90	.....	95	110	28	.....	40	120	10

EDUCATION SUPERIEURE

	Ecoles modèles de filles.	ETAT GENERAL.							
		Subvention sur le fonds de l'éducation supérieure.		Revenu annuel.	Dépense annuelle.	Valeur des édifices et des propriétés foncières.	Professeurs.	Elèves.	Nombre d'années dont se compose le cours d'études.
		1882-83	1883-84						
		$	$	$	$	$			
85	St-Paschal, Kamouraska.....	37	30	160	160	320	1	78	4
86	St-Paulin, Maskinongé.....	70	56	960	846	7500	5	88	6
87	St-Polycarpe, Soulanges.....	65	48	1113	1085	1200	6	90	6
88	St-Rémi, Napierville.....	46	40	3234	2711	1000	9	207	4
89	St-Roch, L'Assomption.....	56	40	1800	1600	16600	4	95	7
90	St-Roch, L'Islet.....	33	30	185	185	300	2	28	.....
91	Ste-Rose, Laval.....	56	48	1100	1068	20000	6	150	.....
92	St-Sauveur, Québec.....	186	186	3391	3452	8000	12	716	7
93	Ste-Scholastique, Deux-Montagnes...	116	88	1000	1850	1850	5	150	5
94	St-Timothée, Bearharnois.....	65	48	1070	1061	3000	5	168	7
95	Ste-Ursule, Maskinongé.....	51	36	1725	1840	5200	3	84	6
96	St-Valier, Bellechasse.....	37	30	155	155	1600	2	49	5
97	Varennes, Verchères.....	65	80	1192	1242	3000	4	100	5
98	Victoriaville, Arthabaska.....	93	72	2099	2065	7200	7	160	7
99	Wotton, Wolfe.....	130	100	1235	1135	2500	4	50	6
		6518	5331	141987	150563	697894	430	13648	.....

CATHOLIQUE 1883-84—*Suite.*

BRANCHES PRINCIPALES DE L'ENSEIGNEMNET.

Elèves étudiant l'arithmétique.	Elèves apprenant la tenue des livres.	Elèves apprenant l'algèbre.	Elèves apprenant la géométrie.	Elèves s'exerçant à la composition ou amplification française.	Elèves apprenant la composition ou amplification anglaise.	Elèves étudiant la géographie.	Elèves étudiant l'histoire.	Elèves étudiant l'histoire du Canada.	Elèves apprenant l'horticulture.	Elèves étudiant les dessin linéaire industriel.	Elèves apprenant la couture.	Elèves apprenant la broderie.
45	16	.....	4	34	.....	34	45	16	.....	34	45	10
56	9	2	2	23	.....	43	43	15	.....	8	46	18
72	15	.....	.....	50	15	56	56	45	15	30	30	10
90	25	1	.....	70	13	66	80	45	30	32	70	20
62	3	1	.....	30	6	62	62	25	.....	40	40	18
22	10	3	3	22	3	12	24	7	.....	28	.....	3
150	64	.....	.....	26	.....	60	95	25	6	90	82	16
700	89	8	8	145	1	145	350	91	.....	373	247	32
100	27	27	10	38	.....	45	45	30	40	70	64	20
98	6	.....	.....	44	2	55	55	32	28	35	52	30
81	8	2	2	32	.....	32	53	53	.....	32	22	.....
34	12	1	3	10	.....	20	26	16	.....	15	.....	.....
100	24	2	8	70	24	48	70	24	.....	100	44	44
140	53	10	10	57	3	75	140	19	.....	25	100	100
50	14	2	2	30	3	30	40	13	10	40	50	25
10353	2522	471	497	4420	957	6257	7755	3602	641	6221	6816	1793

EDUCATION SUPERIEURE

	Ecoles modèles mixtes.	ETAT GENERAL.							
		Subvention sur le fonds de l'éducation supérieure.		Revenu annuel.	Dépense annuelle.	Valeur des édifices et des propriétés foncières.	Professeurs.	Elèves.	Nombre d'années dont se compose le cours d'études.
		1882–83	1883–84						
		$	$	$	$	$			
1	Ancienne Lorette, Québec.....	37	30	219	219	600	1	66	....
2	Ange Gardien, Montmorency.....	37	30	169	149	1000	1	71	5
3	Bagotville, Chicoutimi.....	47	36	200	191	400	1	113	.....
4	Batiscan, Ecole indépndante.....	30	30	300	300	600	1	29	7
5	Batiscan, St-François-Xavier	37	30	327	318	1200	2	95	8
6	Beaumont, Bellechasse.....	33	30	150	150	800	1	66	.....
7	Beauport, Québec	46	32	444	337	1200	1	102	.....
8	Bécancour, Nicolet.....	42	36	360	360	2000	4	132	6
9	Berthier, Montmagny.....	33	30	325	300	800	2	85	4
10	Cap Chat, Gaspé	47	36	200	192	400	1	48	.....
11	Cap Santé, Portneuf.....	28	30	200	200	1000	1	26	3
12	Cap St. Ignace, Montmagny.....	33	30	250	250	800	2	129	.....
13	Carleton, Bonaventure.....	93	72	374	360	200	1	75	6
14	Chambly, Canton	47	36	545	547	2000	2	43	.....
15	Contrecœur, Verchères.....	46	32	340	380	800	2	138	.....
16	Coteau-Landing, Soulanges.....	56	40	400	380	1000	2	100	.....
17	Escoumains, Saguenay.....	37	34	160	160	100	1	66	.....
18	Grande Baie, Chicoutimi.....	47	36	225	220	300	1	48	4
19	Grande Rivière, Gaspé.....	47	36	200	200	300	1	68	.....
20	Grondines, Portneuf.....	37	30	356	350	700	1	39	.....
21	Hébertville, Chicoutimi.....	56	40	280	280	400	1	50	4

CATHOLIQUE 1883-84—*Suite.*

BRANCHES PRINCIPALES DE L'ENSEIGNEMENT.

Elèves apprenant l'arithmétique.	Elèves apprenant la tenue des livres.	Elèves apprenant l'algèbre.	Elèves étudiant la géométrie.	Elèves s'exerçant à la composition ou amplification française.	Elèves apprenant la composition ou amplification anglaise.	Elèves étudiant la géographie.	Elèves étudiant l'histoire.	Elèves étudiant l'histoire du Canada.	Elèves apprenant l'agriculture.	Elèves apprenant l'horticulture.	Elèves suivant un cours commercial spécial.	Elèves étudiant le dessin linéaire industriel.
66	2	.....	1	.....	.....	4	4	4	66	.....	1	6
44	15	.....	.....	15	.....	15	20	15	20	.....	.....	20
113	8	.....	.....	8	.....	47	60	60	47	.....	.....	20
29	20	3	20	20	3	25	25	20	25	.....	4	29
95	15	10	10	15	11	18	35	18	.....	.....	.....	12
44	12	.....	12	12	.....	12	18	13	12	.....	.....	18
102	12	.....	12	12	.....	60	60	60	24	.....	....	40
74	5	3	4	9	.....	35	45	20	21	.....	.....	21
85	8	2	8	20	.....	20	36	20	20	.....	.....	36
49	10	10	10	10	.....	.....	16	16	.....	.....	.....	10
26	26	.....	11	26	26	26	26	26	26	.....	.....	26
56	17	1	1	7	.....	17	41	12	12	10	.....	32
75	20	3	3	8	.....	20	36	20	20	8	.....	25
43	17	17	17	17	.....	23	43	23	23	.....	.....	32
60	14	3	3	.....	.....	38	18	17	30	.....	.....	38
100	18	7	18	7	7	71	35	38	35	.....	14	35
30	6	.....	.....	10	.....	12	18	15	10	.....	.....	8
48	32	.....	.....	.....	.....	48	48	48	36	.....	.....	22
30	8	.....	4	15	.....	15	15	6	15	.....	.....	15
30	20	8	15	39	14	39	39	39	39	6	.....	39
50	50	.....	.....	40	.....	50	50	50	50	30	.....	40

EDUCATION SUPERIEURE

	Ecoles modèles mixtes.	ETAT GENERAL.							
		Subvention sur le fonds de l'éducation supérieure.		Revenu annuel.	Dépense annuelle.	Valeur des édifices et des propriétés foncières.	Professeurs.	Elèves.	Nombre d'années dont se compose le cours d'études.
		1882-83	1883-84						
		$	$	$	$	$			
22	Ile-aux-Grues, Montmagny.....	37	30	370	326	400	2	82	5
23	Lacolle, St-Jean	46	36	500	500	1000	2	143	5
24	Maniwaki, Ottawa.....	65	52	550	675	3500	3	138	7
25	Maria, Bonaventure	74	60	360	350	400	1	66	7
26	Maskinongé, Maskinongé	28	30	300	350	1000	2	87	4
27	Matane, Rimouski.....	42	32	150	150	300	2	48	.....
28	McNider, Rimouski	37	30	300	300	350	1	30	.....
28	Montebello, Ottawa	167	135	440	440	5000	3	207	.....
30	Montréal, Dlle Genereux.....	93	70	1000	1000	8000	6	213	6
31	Montréal, Dlle Graham	37	50	1700	1700	7000	4	160	6
32	N.-D. de Laterrière, Chicoutimi.....	47	36	250	235	1000	1	82	.....
33	N.-D. des Laurentides, Québec.....	93	72	2730	1457	15475	2	95	8
34	N.-D. du Portage, Témiscouata	55	40	185	170	400	2	63	.....
35	Nouvelle, Bonaventure	56	44	398	420	700	1	63	.....
36	Percé, Gaspé.....	65	52	190	190	100	1	65	8
37	Pointe au Pic, Charlevoix.....	37	25	145	200	1100	1	38	.....
38	Pointe du Lac, St-Maurice	47	36	192	192	350	2	99	.....
39	Québec, orphelinat, Sœurs de Charité.	93	95	.....	.....	.....	5	209	.....
40	Québec, Mme Côté	55	60	270	270	1200	2	70	.....
41	Québec, Dlle Neville	60	55	366	101	2400	1	46	7
42	Rimouski, Sœurs des petites écoles..	130	104	147	90	500	4	52	4

CATHOLIQUE 1883-84—*Suite.*

BRANCHES PRINCIPALES DE L'ENSEIGNEMENT.

Elèves apprenant l'arithmétique.	Elèves apprenant la tenue des livres.	Elèves apprenant l'algèbre.	Elèves apprenant la géométrie.	Elèves s'exerçant à la composition ou amplification française.	Elèves apprenant la composition ou amplification anglaise.	Elèves apprenant la géographie.	Elèves apprenant l'histoire.	Elèves étudiant l'histoire du Canada.	Elèves apprenant l'agriculture.	Elèves apprenant l'horticulture.	Elèves suivant un cours commercial spécial.	Elèves étudiant le dessin linéaire industriel
70	17	2	2	30	.....	24	44	15	12	.....	.....	15
85	10	.....	.....	5	.....	20	20	10	.....	.....	4	50
75	40	.....	.....	14	17	47	47	47	.....	.....	1	20
60	25	1	1	22	.....	20	66	20	20	.....	13	36
63	22	15	20	20	.....	36	26	26	35	.....	.....	37
45	12	.....	2	30	.....	28	40	28	45	.....	.....	45
30	9	.....	2	30	.....	30	30	30	30	.....	.....	9
76	8	8	.....	23	.....	48	87	20	14	.....	.....	68
215	18	18	18	18	18	72	72	52	.....	.....	.....	45
160	25	25	25	80	80	160	80	80	.....	.....	.....	160
.....	35	2	18	35	.....	35	60	42	42	.....	.....	60
95	24	.....	.....	7	.....	23	73	28	28	25	.....	28
32	3	3	3	24	.....	18	20	20	7	.....	.....	60
45	20	5	10	30	12	40	40	35	25	25	.....	35
30	18	10	10	10	10	35	30	30	15	.....	.....	25
38	10	6	8	8	6	28	30	34	10	.....	.....	38
40	13	10	10	8	.....	34	34	34	30	.....	10	40
104	60	.....	.....	.....	.....	34	130	43	.....	.....	.....	108
40	20	1	1	12	.....	20	30	12	.....	.....	12	30
26	6	.....	.....	4	7	14	21	6	.....	.....	.....	15
52	3	.....	.....	7	.....	.....	28	7	28	28	.....	28

EDUCATION SUPERIEURE

	Ecoles modèles mixtes.	ETAT GENERAL.							
		Subvention sur le fonds de l'éducation supérieure.		Revenu annuel.	Dépense annuelle.	Valeur des édifices et des propriétés foncières	Professeurs.	Elèves.	Nombre d'années dont se compose le cours d'études
		1882-83	1883-84						
		$	$	$	$	$			
43	Ripon, Ottawa	37	30	289	360	500	1	71	7
44	Rivière au Renard, Gaspé	37	30	140	140	200	1	58	2
45	Shawinigan, St. Maurice	47	40	200	200	650	1	65	...
46	Stanfold, Arthabaska	47	32	500	500	800	1	42	...
47	St. Agapit, Lotbinière	46	32	188	170	600	2	52	3
48	Ste. Agathe, Lotbinière	37	30	160	142	600	2	30	...
49	Ste. Agnès, Charlevoix	42	30	128	128	400	1	45	7
50	St. Anaclet, Rimouski	28	30	191	257	200	2	127	...
51	St. André, Kamouraska	42	32	143	175	600	1	27	7
52	St. André Avelin, Ottawa	46	32	410	410	150	1	101	...
53	Ste. Angèle, Rouville	33	30	372	372	600	2	101	5
54	Ste. Angèle de Mérici, Rimouski	33	30	153	151	200	1	68	....
55	Ste. Anne, Montmorency	46	40	1000	550	5000	5	50	5
56	Ste. Anne, Chicoutimi	37	30	230	245	300	2	78	....
57	Ste. Anne des Monts, Gaspé	47	32	222	222	200	1	62	5
58	St. Antoine, Verchères	37	32	400	400	1200	5	25	....
59	St. Antoine de Tilly, Lotbinière	42	36	304	305	600	4	90	....
60	St. Apollinaire, Lotbinière	51	40	132	152	400	1	25	4
61	St. Arsène, Témiscouata	58	40	210	210	400	2	102	....
62	St. Bazile, Portneuf	46	32	250	250	600	2	70	4
63	St. Bernard, Dorchester	37	30	186	186	650	1	27	5

CATHOLIQUE 1883-84—*Suite.*

BRANCHES PRINCIPALES DE L'ENSEIGNEMENT.

Elèves étudiant l'arithmétique.	Elèves étudiant la tenue des livres.	Elèves étudiant l'algèbre.	Elèves étudiant la géométrie.	Elèves s'exerçant à la composition ou amplification française.	Elèves apprenant la composition ou amplification anglaise.	Elèves étudiant la géographie.	Elèves étudiant l'histoire.	Elèves étudiant l'histoire du Canada.	Elèves apprenant l'agriculture.	Elèves apprenant l'horticulture.	Elèves suivant un cours commercial spécial.	Elèves étudiant le dessin linéaire industriel.
59	9	8	9	15	8	20	25	20	.....	.....	.....	25
20	5	.....	.....	6	.....	4	12	5	10	5	.....	4
35	12	.....	.....	15	.....	35	35	15	.....	.....	.....	22
42	19	2	2	42	2	42	42	30	10	.....	.....	42
45	6	4	4	15	4	25	30	30	.....	.....	.....	12
30	5	5	.....	25	.....	30	30	30	7	.....	.....	30
35	4	3	3	4	.....	15	20	12	4	.....	.....	12
75	21	.....	.....	42	.....	75	75	21	62	.....	.....	42
27	4	3	3	11	.....	11	20	11	8	.....	.....	7
44	8	8	.....	8	.....	36	33	14	12	.....	.....	8
80	25	9	9	9	.....	20	26	9	37	.....	2	25
55	6	.....	6	.....	.....	8	12	12	25	.....	.....	6
50	17	7	7	17	.....	17	30	22	17	.....	.....	50
78	14	.....	.....	20	.....	40	40	40	40	.....	.....	20
54	10	1	1	10	.....	12	40	10	10	.....	.....	10
25	7	7	7	25	.....	25	25	25	.....	.....	.....	25
90	90	18	30	90	45	90	90	80	90	.....	.....	90
25	10	2	9	25	.....	25	25	25	25	.....	.....	25
60	14	1	10	35	.....	49	60	35	21	.....	.....	35
64	14	.....	10	20	.....	14	30	12	20	20	.....	25
27	10	5	5	.....	.....	27	27	27	10	.....	.....	27

EDUCATION SUPERIEURE

	Ecoles modèles mixtes	ETAT GENERAL.							
		Subvention sur le fonds de l'éducation supérieure.		Revenu annuel.	Dépense annuelle.	Valeur des édifices et des propriétés foncières.	Professeurs.	Elèves.	Nombre d'années dont se compose le cours d'études.
		1882–83	1883–84						
		$	$	$	$	$			
64	St-Bonaventure d'Hamilton	47	.....	200	200	225	1	52	5
65	Ste-Brigide, Iberville	37	30	350	340	700	1	86	....
66	Ste-Brigitte de Laval, Montmorency	37	32	172	195	250	1	56	4
67	St-Bruno, Chambly	37	30	260	260	800	1	62	....
68	St-Casimir, Portneuf	33	30	165	170	500	1	21	....
69	St.-Catherine, Portneuf	46	32	175	180	400	1	54	....
70	Ste-Cécile du Bic, Rimouski	37	30	400	400	600	2	129	....
71	St-Charles, St-Hyacinthe	93	80	550	550	800	2	168	....
72	St-Charles, L'Assomption	33	30	300	220	800	2	58	....
73	Ste-Claire, Dorchester	84	67	400	400	1000	9	125	4
74	St-Constant, Laprairie	33	30	400	400	2500	2	95	....
75	St-Denis, Kamouraska	37	32	235	235	350	1	96	....
76	St-Dominique, Chicoutimi	30	30	120	130	500	1	72	....
77	St-Edouard, Napierville	37	30	350	350	900	2	88	4
78	Ste-Emélie, Lotbinière	37	30	212	245	250	1	71	3
79	Ste-Eulalie, Nicolet	37	30	138	127	350	1	60	....
80	St-Fabien, Rimouski	33	30	270	225	600	2	112	4
81	St-Flavien, Lotbinière	42	32	191	191	400	2	63	8
82	St-Félix de Kingsey	33	30	150	150	300	1	28	....
83	St-Félix de Valois, Joliette	37	30	325	375	2000	2	134	6
84	Ste-Foye, Québec	55	45	342	327	1200	1	74	....

CATHOLIQUE 1883-84—*Suite.*

BRANCHES PRINCIPALES DE L'ENSEIGNEMENT.

Elèves apprenant l'arithmétique.	Elèves apprenant la tenue des livres.	Elèves apprenant l'algèbre.	Elèves apprenant la géométrie.	Elèves s'exerçant à la composition ou amplification française.	Elèves apprenant la composition ou amplification anglaise.	Elèves étudiant la géographie.	Elèves étudiant l'histoire.	Elèves étudiant l'histoire du Canada.	Elèves apprenant l'agriculture.	Elèves apprenant l'horticulture.	Elèves suivant un cours commercial spécial.	Elèves étudiant le dessin linéaire industriel.
52	20	.....	.....	16	.....	35	35	35	35	.....	.....	40
66	32	.....	.....	20	6	24	28	20	36	.....	19	64
42	6	.....	.....	3	3	7	20	6	25	.....	.....	25
62	25	3	6	20	.....	30	30	30	25	.....	.....	30
20	18	5	5	18	.....	18	18	18	10	.....	.....	18
54	20	10	10	10	.....	30	40	25	20	.....	.....	30
62	36	.....	7	16	.....	21	61	18	8	.....	.....	6
130	25	25	25	25	.....	130	70	25	30	.....	18	70
31	4	.....	2	4	.....	14	14	14	14	.....	.....	31
98	54	.....	54	36	.....	80	98	90	90	20	12	54
69	20	6	20	20	.....	30	50	6	40	20	.....	40
78	20	2	8	20	.....	40	50	18	15	.....	.....	38
72	26	.....	.....	16	.....	23	30	5	40	5	.....	72
40	10	.....	12	15	.....	27	27	27	15	.....	.....	12
71	51	.....	.....	31	.....	56	56	56	56	.....	.....	71
29	9	2	2	15	.....	20	30	6	29	.....	.....	29
112	19	7	7	19	.....	34	52	34	19	19	.....	50
55	22	.....	2	22	.....	25	25	17	22	22	.....	22
19	4	3	3	.....	.....	6	5	5	4	.....	.....	7
76	24	10	10	44	.....	26	42	42	24	10	.....	66
65	6	.....	.....	20	.....	8	28	23	25	.....	.....	60

EDUCATION SUPERIEURE

	Ecoles modèles mixtes.	ETAT GENERAL.							
		Subvention sur le fonds de l'éducation supérieure.		Revenu annuel.	Dépense annuelle.	Valeur des édifices et des propriétés foncières.	Professeurs.	Elèves.	Nombre d'années dont se compose le cours d'études.
		1882–83	1883–84						
		$	$	$	$	$			
85	St. François du Lac, Yamaska.....	42	32	316	262	600	2	130	5
86	Ste. Geneviève de Batiscan.....	46	32	292	271	500	2	120	8
87	Ste. Gertrude, Nicolet.....	.....	.....	100	100	600	1	60	....
88	St. Germain, Drummond.....	42	32	300	300	1200	2	129	.....
89	St. Gilles, Lotbinière	37	30	175	160	200	1	36	.....
90	St. Grégoire, Iberville.....	37	30	175	175	400	1	21	4
91	Ste. Hélène, Kamouraska.....	33	30	130	170	250	1	108	5
92	St. Henri, Lévis.....	32	30	327	321	1500	2	36	.....
93	St. Hermas, Deux-Montagnes.....	37	30	255	255	800	1	35	.....
94	St. Hubert, Chambly.....	47	32	400	400	4000	2	46	4
95	St. Hyacinthe, Académie Prince.....	37	32	560	1000	4000	7	460	4
96	Ste. Irénée, Charlevoix.....	37	.....	160	160	600	1	50	.....
97	St. Isidore, Dorchester.....	37	30	1772	1770	6000	5	109	5
98	St. Jacques, Laprairie.....	28	30	250	250	500	2	108	7
99	St. Jean, Montmorency	79	64	500	488	1000	2	84	.....
100	St. Jean-Chrysostôme, Lévis.....	32	30	193	196	400	1	68	.....
101	St. Jean-Chrysostôme, Chateauguay..	84	64	750	750	3000	3	263	3
102	St. Jean-Bte. des Ecureuils, Portneuf.	42	32	137	137	100	1	86	.....
103	Ste. Jeanne de Neuville, Portneuf. ..	33	30	218	210	400	1	32	.....
104	St. Jean des Chaillons, Lotbinière...	37	30	300	300	1400	1	36	.....
105	St. Jérôme, Chicoutimi.....	37	30	175	175	315	2	70	4

CATHOLIQUE 1883-84—*Suite.*

BRANCHES PRINCIPALES DE L'ENSEIGNEMENT.

Elèves apprenant l'arithmétique.	Elèves apprenant la tenue des livres.	Elèves apprenant l'algèbre.	Elèves apprenant la géométrie.	Elèves s'exerçant à la composition ou amplification française.	Elèves apprenant la composition ou amplification anglaise.	Elèves étudiant la géographie.	Elèves étudiant l'histoire.	Elèves étudiant l'histoire du Canada.	Elèves apprenant l'agriculture.	Elèves apprenant l'horticulture.	Elèves suivant un cours commercial spécial.	Elèves étudiant le dessin linéaire industriel.
100	6	.....	.....	10	.....	16	21	10	13	.....	.....	13
70	24	.....	10	22	.....	40	40	18	42	.....	.....	42
27	8	.....	.....	.....	.....	15	15	8	10	.....	.....	27
.....	6	2	8	36	.....	19	19	19	36	.....	.....	36
36	10	5	.....	10	5	24	28	18	10	.....	.....	10
21	8	.....	7	12	.....	21	21	8	.....	.....	.....	12
108	10	10	.....	24	.....	25	25	17	17	.....	.....	17
36	36	12	12	31	.....	36	36	36	36	27	.....	36
34	9	5	.....	13	.....	17	22	20	12	12	.....	32
30	10	.....	.....	10	.....	21	4	4	21	.....	4	21
195	18	.....	.....	65	.....	105	105	24	.....	.....	.....	65
35	1	1	1	.....	.....	15	15	15	15	.....	.....	15
79	30	6	10	35	.....	47	70	48	35	.....	.....	35
80	14	2	6	14	.....	41	44	22	48	.....	.....	70
65	35	5	35	53	.....	42	53	43	43	.....	.....	60
.....	10	.....	3	10	.....	27	32	27	28	12	2	20
160	24	16	16	16	40	.....	52	28	200	.....	8	200
50	25	10	10	25	.....	25	25	25	25	.....	.....	10
32	3	.....	2	8	.....	20	32	25	16	.....	.....	20
36	.....	.....	.....	24	.....	36	36	36	36	.....	.....	36
70	21	.....	.....	20	.....	32	64	32	12	.....	.....	70

EDUCATION SUPERIEURE

	Ecoles modèles mixtes.	ETAT GENERAL.							
		Subvention sur le fonds de l'éducation supérieure.		Revenu annuel.	Dépense annuelle.	Valeur des édifices et des propriétés foncières.	Professeurs.	Elèves.	Nombre d'années dont se
		1882-83	1883-84						
		$	$	$	$	$			
106	St. Joachim, Montmorency.....	33	30	290	300	1600	1	33	...
107	St. Joachim, Deux-Montagnes	56	44	398	379	2000	2	73	...
108	Ste. Julie, Mégantic.....	42	32	200	200	1000	1	38	...
109	St. Lambert, Lévis	93	64	212	212	1200	1	51	5
110	St. Léon, Maskinongé.....	37	30	267	220	600	2	58	...
111	St. Louis de Métabetchouan.....	37	30	150	140	140	1	69	...
112	Ste. Luce, Rimouski.....	33	30	193	193	300	1	62	...
113	St. Marc, Verchères.....	28	30	350	350	2000	1	29	...
114	Ste. Marguerite, St. Jean.....	37	30	328	352	800	2	91	3
115	Ste. Marthe, Vaudreuil.	37	30	351	412	900	1	72	...
116	Ste. Mélanie, Joliette.....	56	40	292	292	300	1	84	4
117	St. Narcisse, Champlain.....	37	.....	375	375	600	2	138	...
118	St. Norbert, Arthabaska.....	47	36	250	230	800	2	72	4
119	St. Norbert, Berthier.....	37	30	166	160	200	2	51	...
120	St. Octave, Rimouski.....	37	30	225	225	800	2	65	...
121	St. Patrice, Napierville	46	32	435	435	2000	2	108	...
122	St. Paul de l'Industrie, Joliette.....	56	44	535	810	300	3	142	8
123	Ste. Pétronille, Montmorency.....	46	36	265	247	1500	1	54	...
124	St. Pierre, Montmorency.....	55	48	240	240	1200	2	93	4
125	St. Pierre de Broughton, Beauce.....	28	.....	200	200	600	2	77	....
126	St. Pierre les Becquets.....	42	36	291	288	400	2	72	....

CATHOLIQUE 1883-84—*Suite.*

BRANCHES PRINCIPALES DE L'ENSEIGNEMENT.

Elèves apprenant l'arithmétique.	Elèves apprenant la tenue des livres.	Elèves apprenant l'algèbre.	Elèves apprenant la géométrie.	Elèves s'exerçant à la composition ou amplification française.	Elèves apprenant la composition ou amplification anglaise.	Elèves étudiant la géographie.	Elèves étudiant l'histoire.	Elèves étudiant l'histoire du Canada.	Elèves apprenant l'agriculture.	Elèves apprenant l'horticulture.	Elèves suivant un cours commercial spécial.	Elèves étudiant le dessin linéaire industriel.
33	16	16	16	20	.....	33	33	33	33	.....	.....	35
60	21	12	12	12	.....	57	34	22	42	.....	.....	34
38	30	.....	9	38	.....	33	38	33	38	.....	.....	24
51	17	2	2	17	.....	30	30	30	.....	.....	.....	17
35	14	.....	.....	15	.....	30	30	10	30	.....	.....	15
69	24	.....	.....	15	.....	22	45	20	20	.....	.....	69
40	8	.....	8	8	.....	30	20	20	20	.....	.....	8
29	23	9	9	9	.....	29	29	15	29	.....	.....	29
62	15	11	14	12	.....	18	28	16	22	.....	.....	30
60	20	.....	10	.....	.....	30	36	20	35	.....	.....	60
34	17	9	9	12	.....	22	17	14	25	.....	5	39
56	22	.....	.....	26	.....	19	23	23	.....	.....	.....	17
40	12	1	6	.....	.....	26	14	14	17	.....	.....	45
51	9	9	9	.....	.....	31	31	19	13	13	.....	21
47	3	.....	3	6	.....	20	24	24	20	.....	.....	20
108	8	4	8	8	3	12	12	10	15	.....	.....	18
76	24	24	24	60	10	76	102	76	36	36	.....	36
54	20	2	2	20	.....	30	54	34	41	.....	.....	54
93	25	.....	.....	27	.....	43	66	27	27	.....	.....	93
46	4	1	1	5	.....	15	17	5	6	.....	.....	5
36	13	6	8	13	.....	29	32	22	29	.....	.....	17

EDUCATION SUPERIEURE

	Ecoles modèles mixtes.	ETAT GENERAL.							
		Subvention sur le fonds de l'éducation supérieure.		Revenu annuel.	Dépense annuelle.	Valeur des édifices et des propriétés foncières.	Professeurs.	Elèves.	Nombre d'années dont se
		1882-83	1883-84						
		$	$	$	$	$			
127	St-Pierre de Malbaie, Gaspé.....	.....	.....	231	161	100	2	114	4
128	St-Pierre, Drummond.....	37	30	235	235	800	2	84	...
129	St-Philippe, Laprairie.....	37	30	375	375	1200	1	90	...
130	St-Philippe, Kamouraska.....	37	30	160	160	500	1	96	5
131	St-Polycarpe, Soulanges.....	28	30	500	500	.....	1	80	5
132	St-Prosper, Champlain.....	37	30	241	170	1500	2	36	...
133	St-Raphaël, Bellechasse.....	47	36	240	240	800	2	130	8
134	Ste-Rosalie, Bagot.....	47	32	340	400	1000	2	112	5
135	St-Sébastien, Beauce	33	30	246	246	250	3	90	4
136	St-Simon, Rimouski	46	40	220	220	600	2	40	6
137	St-Simon, Bagot	37	30	250	300	400	1	65	....
138	Ste-Sophie, Mégantic	.....	25	143	105	350	2	57	....
139	St-Stanislas, Champlain.....	56	44	440	497	800	2	185	....
140	St-Stanislas, Beauharnois.....	37	30	300	300	200	1	88	....
141	St-Thomas, Yamaska.....	46	32	330	150	1200	3	169	....
142	St-Sylvestre, Lotbinière.....	93	72	3387	4390	7000	4	94	5
143	St-Venant d'Hereford, Compton.....	93	72	450	500	3000	4	80	7
144	St-Valentin, St-Jean.....	46	40	400	400	1500	1	68	....
145	St-Vital de Lambton, Beauce	28	28	200	200	800	2	27	3
146	St-Wenceslas, Nicolet	37	30	120	120	1200	1	87	4
147	St-Zotique, Soulanges	33	30	450	425	1000	2	80	6
148	St-Zotique, Rivière Beaudet	37	30	385	385	800	1	48	....
	Totaux	6709	5363	51221	50743	169055	271	12200	....

CATHOLIQUE 1883-84—*Suite.*

BRANCHES PRINCIPALES DE L'ENSEIGNEMENT.

Elèves apprenant l'arithmétique.	Elèves apprenant la tenue des livres.	Elèves apprenant l'algèbre.	Elèves apprenant la géométrie.	Elèves s'exerçant à la composition ou amplification française.	Elèves apprenant la composition ou amplification anglaise.	Elèves étudiant la géographie.	Elèves étudiant l'histoire.	Elèves étudiant l'histoire du Canada.	Elèves apprenant l'agriculture.	Elèves apprenant l'horticulture.	Elèves suivant un cours commercial spécial.	Elèves étudiant le dessin linéaire industriel.
100	40	.....	.....	.....	30	23	14	8	.....	.....	1	100
70	12	12	12	12	.....	12	12	12	15	.....	.....	12
90	12	12	12	17	.....	17	34	22	22	.....	.....	22
60	6	6	6	7	.....	20	16	16	11	.....	.....	18
80	30	.....	20	30	20	50	40	40	80	.....	.....	20
36	36	.....	3	36	.....	25	36	25	36	.....	.....	33
110	32	4	12	20	.....	33	50	21	95	20	.....	90
51	10	10	10	17	.....	13	26	13	10	.....	.....	26
90	8	.....	.....	28	.....	29	36	20	36	.....	.....	36
40	7	.....	.....	15	.....	30	40	20	15	.....	.....	30
45	8	8	8	8	.....	18	18	15	8	.....	.....	8
37	9	8	8	8	.....	18	21	9	16	.....	.....	15
83	44	1	11	19	.....	28	28	21	21	.....	.....	65
60	10	7	7	7	.....	35	35	35	25	.....	.....	60
111	9	7	7	23	.....	37	63	25	.....	32	.....	108
94	39	15	47	28	20	43	94	38	51	.....	.....	51
80	20	.....	.....	36	.....	30	42	42	30	.....	.....	26
56	29	6	6	11	.....	32	17	17	39	12	.....	46
27	7	6	.....	6	.....	10	20	10	27	.....	.....	27
24	5	4	6	12	2	6	12	6	26	20	.....	29
43	4	4	1	4	.....	9	7	5	7	.....	5	8
38	4	1	4	2	4	20	15	13	5	.....	.....	12
8769	2528	620	1017	2638	413	4462	5382	3567	3590	437	126	5226

EDUCATION SUPERIEURE PROTESTANTE 1883-84.

niversités et Ecole Normale.	Subvention du gouvernement		Elèves.	Professeurs	Facultés	Nombre d'années dont se compose le cours d'études.	Elèves.	Nombre de diplômes
	1882-83	1883-84						
	$	$						
Université McGill, Montréal...	4150	4150	454	50	Arts.	4	158	19
					Sciences ..	4	66	7
					Médecine .	4	204	4
					Droit.	3	26	11
llèges affiliés à l'Université McGill :								
Collège Morrin, Québec	1750	1750	95	9	Arts.	4	92	.....
					Théologie .	3	3	.....
Collège St. François, Richmond.	1000	1000	7	8	Arts.	2	7	.....
Collège Presbytérien, Montréal.	.....	.....	68	8	Théologie .	3	68	7
Collège "Wesleyan", Montréal..	.....	.....	23	3	Théologie .	3	23	4
Collège Anglican, Montréal ...	.....	.....	18	8	Théologie .	3	18	6
Collège "Congregational", do..	.....	.....	18	6	Théologie .	5	18	1
niversité, Lennoxville.....	2250	2250	73	34	Théologie .	2	6	1
					Arts.	3	19	9
					Médecine .	3	38	9
					Droit.	3	10	4
ole Normale McGill, Montréal.	14466	13866	108	7	Classes :			
					Académie..	3	7	7
					Ec. Modèle.	2	37	30
					Elémentaire....	1	64	43
	$23616	23016	864	133			864	162

EDUCATION SUPERIEURE

	"High Schools" et Académies	ETAT GENERAL							
		Subvention du gouvernement.		Revenus annuels.	Professeurs	Montants des salaires.	Traitements des principaux professeurs.	Brevets des principaux professeurs.	Bureaux d'Examinateurs.
		1882–83	1883–84						
		$	$	$		$	$		
1	Bedford, Missisquoi	175	150	600	2	600	200	M. A..	Vermon
2	Berthier-en-haut	200	200	1200	2	1150	650	Acad..	E.N.McG
3	Clarenceville, Missisquoi	200	200	675	2	630	530	A.....	x..
4	Coaticooke, Stanstead	325	325	1000	4	1970	1300	A.....	B. Ex..
5	Compton Ladies' College	300	300	4250	6	1050	.....	.....	.....
6	Cowansville	75	50	1000	3	1000	600	Acad..	B. Ex...
7	Dunham Ladies' College	300	300	7022	7	2000	.....	Mod..	E.N.McG
8	Dunham Academy	.....	150	600	2	.....	.....	.....	.....
9	Eaton, Compton	250	150	500	1	325	325	Acad..	E.N.McG
10	Granby, Shefford	200	200	1063	2	975	750	Acad..	B. Ex...
11	Hatley, Stanstead	100	100	700	2	630	450	M. A..	Lennox..
12	Huntingdon	400	400	2323	3	1485	900	B. A..	Toronto..
13	Inverness, Megantic	175	200	376	2	640	550	Acad..	B. Ex...
14	Khowlton, Brome	500	300	.....	2	.....	.....	B. A..	McGill..
15	Lachute, Argenteuil	500	500	2252	5	1800	900	B. A..	McGill..
16	Lacolle, St. Johns	75	150	950	2	700	500	B. A..	McGill..
17	Lennoxville High School	.....	.....	16646	8	3500	800	B. A..	Oxon...
18	Montreal H. S. for girls	.....	.....	1617	15	3775	800	Acad..	E.N.McG
19	Montreal High School	1185	1185	14916	17	12421	2200	LLD .	McGill..
20	Quebec H. S. for girls	.....	.....	.....	7	2340	600	Mod..	E.N.McG
21	Quebec High School	1485	1485	4000	5	2000	.....	.....	.....

PROTESTANTE 1883-84—*Suite*

ÉLÈVES ÉTUDIANT LES PRINCIPALES BRANCHES DE L'ENSEIGNEMENT

Nombre total des élèves.	Apprenant le latin.	Le grec.	Le français.	La composition anglaise.	L'histoire sainte.	L'histoire du Canada.	L'histoire d'Angleterre.	L'algèbre.	La géométrie.	La trigonométrie.	L'histoire naturelle.	Le dessin.
51	12	2	32	46	37	16	22	15	7	.....	.....	44
24	5	.....	14	12	10	2	10	4	3	1	1	13
95	8	.....	12	63	52	47	51	14	7	.....	.....	20
278	7	.....	24	132	63	135	15	15	6	.....	.....	132
32	3	.....	23	22	32	12	22	6	3	.....	.....	22
128	23	.....	15	75	50	38	36	18	12	.....	.....	38
50	25	.....	50	50	50	40	40	18	8	6	12	36
46	10	.....	28	46	46	46	46	7	7	.....	.....	46
40	6	.....	13	40	19	30	20	8	10	.....	.....	40
77	6	.....	.....	77	50	70	70	22	13	5	.....	40
88	6	2	4	88	10	53	38	8	4	.....	.....	6
59	17	7	32	56	22	35	38	28	20	4	.....	25
54	8	.....	7	18	.....	14	28	20	7	1	.....	2
56	12	3	.....	56	41	56	56	21	7	.....	.....	5
196	26	8	60	100	58	80	80	27	22	.....	12	110
86	.....	.....	33	37	80	42	13	24	.....	.....	.....	60
63	59	22	58	28	62	33	63	41	43	3	.....	6
236	63	.....	236	236	236	27	57	41	41	9	16	170
388	254	139	332	285	315	73	123	138	138	56	.....	200
110	.....	.....	60	92	102	92	92	30	30	.....	.....	40
100	93	10	100	100	100	80	71	71	71	4	20	71

EDUCATION SUPERIEURE

	"High Schools" et Académies	ETAT GENERAL							
		Subventions du gouvernement.		Revenus annuels.	Professeurs	Montants des salaires.	Traitements des principaux professeurs.	Brevets des principaux professeurs.	Bureaux d'Examinateurs.
		1882–83	1883–84						
		$	$	$		$	$		
22	Shawville, Pontiac	200	200	836	2	640	500	Acad..	E.N.Mc
23	Sherbrooke, young men.....	325	325	400	1	530	530	.....	.....
24	Sherbrooke, young ladies.....			683	3	1300	750	Acad..	E.N.Mc
25	Stanstead Wesleyan College	325	325	8000	7	2742	1000	M. A..	.....
26	St. Johns, St. Johns	250	250	2250	3	1540	900	Acad..	E.N.Mc
27	Three Rivers	250	300	1460	3	1350	800	M. A..	Lennox
28	Waterloo, Shefford	400	400	2500	3	1675	800	Acad..	B. Ex..
		8195	8145	77819	121	48768	17335	.....	.....

PROTESTANTE 1883-84—*Suite*

ÉLÈVES ÉTUDIANT LES PRINCIPALES BRANCHES DE L'ENSEIGNEMENT.

Nombre total des élèves.	Apprenant le latin.	Le grec	Le français.	La composition anglaise.	L'histoire sainte.	L'histoire du Canada.	L'histoire d'Angleterre.	L'algèbre.	La géométrie.	La trigonométrie.	L'histoire naturelle.	Le dessin.
45	5	.....	12	40	19	34	40	11	6	.....	.....	21
34	18	.....	30	33	25	24	26	20	12	1	.....	34
52	13	2	37	33	52	52	52	28	23	.....	.....	.....
169	12	6	42	130	12	40	30	11	14	3	.....	.....
55	25	.....	55	55	55	55	55	11	7	.....	.....	55
60	18	.....	47	60	47	18	18	7	7	.....	.....	36
101	12	2	52	101	52	52	52	52	22	.....	.....	42
2773	746	203	1408	2111	1697	1296	1264	716	550	93	61	1314

EDUCATION SUPERIEURE

	Ecoles Modèles	ETAT GENERAL						
		Subventions du gouvernement.		Revenus annuels.	Professeurs	Montants des salaires.	Traitements des principaux professeurs.	Brevets des principaux professeurs.
		1882–83	1883–84					
		$	$	$		$	$	
1	Aylmer	.....	.....	900	2	650	450	M. ....
2	Bristol, Pontiac	50	50	418	1	387	387	M. ....
3	Bryson, Pontiac	.....	50	787	2	550	385	M. ....
4	Clarendon, Pontiac	50	50	300	1	280	280	M. ....
5	Como, Vaudreuil	.....	.....	345	1	300	300	M. ...
6	Cowansville, Missisquoi	50	.....	1000	3	1000	600	A.....
7	Danville, Richmond	.....	.....	1020	2	710	500	2nd. ..
8	Frelighsburg, Missisquoi	.....	.....	475	2	.....	425	M. ....
9	Gould, Compton	50	50	217	1	220	220	M. ....
10	Grenville, Argenteuil	.....	50	489	2	580	450	M. A...
11	Hull	50	50	3019	1	550	550	M. ....
12	Hemmingford, Huntingdon	.....	50	300	1	270	270	M. ....
13	Leeds, Megantic	75	75	350	1	300	300	M. ....
14	La Pêche, Ottawa	50	50	402	1	250	250	M. ....
15	Lachine, Jacques Cartier	.....	.....	895	1	600	600	M. ....
16	Marbleton, Wolfe	.....	.....	350	1	270	270	M. ....
17	Magog, Stanstead	50	50	800	3	700	520	B. A....
18	Ormstown, Châteauguay	75	75	350	1	300	300	M. ....
19	Philipsburg, Missisquoi	.....	.....	334	1	300	300	M. ....
20	Richmond	50	50	1297	2	750	350	M. ....
21	Robinson, Compton	50	50	288	1	.....	.....	M. ...

PROTESTANTE 1883-84—*Suite*

ÉLÈVES ÉTUDIANT LES PRINCIPALES BRANCHES DE L'ENSEIGNEMENT

Nombre total des élèves.	Apprenant le latin.	Le grec.	La grammaire anglaise.	La composition.	La géographie.	L'histoire sainte.	L'histoire du Canada.	L'histoire d'Angleterre.	L'arithmétique.	L'algèbre.	La géométrie.	Le dessin.
44	.....	.....	44	44	12	35	44	25	44	12	12	.....
30	2	27	30	30	30	26	30	30	30	7	8	30
105	.....	.....	61	30	61	61	30	30	92	16	.....	30
75	2	7	37	34	32	3	22	14	3	7	4	20
43	.....	.....	38	20	30	9	6	4	43	.....	.....	20
128	23	15	46	75	90	50	38	36	128	18	12	38
106	.....	.....	106	106	106	15	30	30	106	10	2	106
51	1	8	28	40	41	.....	12	9	45	2	1	20
37	.....	10	30	30	30	.....	18	9	36	4	2	11
62	.....	4	52	62	52	.....	14	12	62	3	2	8
19	.....	3	19	19	19	19	19	19	19	3	3	19
28	.....	.....	28	28	28	27	27	27	28	15	6	27
89	12	15	50	40	56	50	50	30	75	17	12	10
41	.....	3	11	11	11	11	11	4	35	2	2	35
49	.....	8	30	9	30	.....	5	5	49	.....	.....	49
63	.....	7	20	22	31	16	12	15	45	.....	.....	9
73	3	24	27	47	35	7	31	13	73	19	11	18
40	.....	40	40	40	40	40	40	40	40	22	10	40
19	1	4	8	19	15	.....	3	4	18	1	1	.....
57	.....	11	53	57	57	39	33	36	57	.....	6	39
37	.....	.....	14	16	25	10	15	17	37	7	.....	.....

EDUCATION SUPERIEURE

	Ecoles modèles	ETAT GENERAL						
		Subventions du gouvernement.		Revenus annuels.	Professeurs.	Montants des salaires.	Traitements des principaux professeurs.	Brevets des principaux professeurs.
		1882–83	1883–84					
		$	$	$		$	$	
22	Rawdon, Montcalm.....	50	50	210	1	200	200	1st.....
23	Sutton, Brome.....	50	50	350	1	300	300	M. ....
24	Sorel	50	50	800	1	480	480	A.....
25	St-Sylvester.....	50	50	212	1	180	180	M. ....
26	Sweetsburg.....	50	.....	.....	1	165	165	.....
27	St-Lambert.....	.....	50	518	1	300	300	A.....
28	Thurso, Ottawa.....	50	50	450	1	400	400	2nd. ..
29	Alverton, Drummond.....	75	50	300	1	350	350	M. ....
30	Valleyfield.....	75	50	845	1	500	500	M. ....
		1050	1100	18021	40	11842	10582	.....

PROTESTANTE 1883-84—*Fin*

ÉLÈVES ÉTUDIANT LES PRINCIPALES BRANCHES DE L'ENSEIGNEMENT

Nombre total des élèves.	Apprenant le latin.	Le grec.	La grammaire anglaise.	La composition.	La géographie.	L'histoire sainte.	L'histoire du Canada.	L'histoire d'Angleterre.	L'arithmétique.	L'algèbre.	La géométrie.	Le dessin.
25	.....	4	11	11	16	15	8	4	25	2	3	19
60	2	12	44	60	44	15	42	28	60	8	.....	.....
14	.....	10	14	14	14	14	14	10	14	5	5	14
36	.....	5	13	28	22	.....	13	2	34	7	7	.....
18	2	3	12	13	18	18	9	6	18	5	.....	7
56	3	12	36	36	36	56	12	6	56	12	12	56
20	.....	.....	16	16	16	16	16	16	20	8	8	16
54	1	11	21	21	21	.....	21	7	21	7	1	21
46	.....	.....	46	46	46	.....	46	14	46	14	10	46
1525	52	243	985	1024	1064	552	671	502	1359	233	140	708

TABLEAU RÉCAPITULATIF des institutions d'éducation supérieure 1883–84.

	INSTITUTIONS	ÉTAT GÉNÉRAL.						
		Nombre d'Institutions.	Subventions du gouvernement.	Revenus Annuels.	Dépenses Annuelles.	Valeur des édifices et des propriétés foncières.	Professeurs.	Elèves.
			$	$	$	$		
1	Universités Catholiques.....	2	2000	.....	.....	.....	98	791
2	Universités Protestantes.....	2	6400	.....	.....	.....	84	527
3	Ecoles Normales Catholiques..	2	28133	28133	28133	183000	27	178
4	Ecole Normale Protestante...	1	13866	13866	13866	48000	7	108
5	Collèges Catholiques.....	27	23613	332968	320436	1482650	439	6466
6	Collèges Protestants.....	6	2750	.....	.....	.....	42	229
7	Académies Catholiques.....	107	11096	478319	494496	2387621	1013	23781
8	Académies Protestantes.....	28	8145	77820	77820	239241	121	2773
9	Ecoles Modèles Catholiques...	358	16259	274452	281835	1307092	971	38214
10	Ecoles Modèles Protestantes..	30	1100	18021	18021	48292	40	1525
		563	113362	1223579	1234607	5695896	2842	74592

APPENDICE No. VIII

CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

COMITÉ CATHOLIQUE

Séance du 13 Mai 1884.

Présents : — Le Surintendant, président ; NN. SS. les Evêques des Trois-Rivières, de St-Germain de Rimouski, de Montréal, de St-Hyacinthe, l'Ottawa, de Sherbrooke, de Chicoutimi ; Mgr Lorrain, Vicaire apostolique de Pontiac ; Très Rév. C. Légaré, V.G., administrateur de l'archidiocèse de Québec ; l'hon. Sir N. F. Belleau, l'hon. P. J. O. Chauveau, juge, L. A. Jetté, MM. P. S. Murphy, Dr Painchaud.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Lecture de la lettre de Mgr l'archevêque de Québec nommant le Très Rév. C. Légaré pour le représenter en son absence.

Lecture de la lettre de M. Fecteau demandant à être nommé inspecteur d'écoles.

Les requêtes demandant augmentation de subvention sur le fonds de l'éducation supérieure sont lues et renvoyées à la prochaine séance.

Le sous-comité des livres présente le rapport suivant :

" Séance du sous-comité des livres.

" Présents :—Le Très Révérend C. Légaré, président, Mgr de St-Germain de Rimouski, Mgr de Sherbrooke, l'hon. P. J. O. Chauveau.

" *Au Comité Catholique du Conseil de l'Instruction publique,*

" Votre sous-comité, chargé d'examiner les livres proposés à l'approba-

" tion du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, a l'ho-
" neur de vous faire le rapport suivant :

" Trois séries de livres ont été soumises à l'examen de votre sou-
" comité.

" 1o. Une série de cinq ouvrages par les Frères des Ecoles Chrétienne
" à savoir, une Histoire du Canada, cours élémentaire ; des Leçons
" Langue Française, livre de l'élève et livre du maître, cours élémentaire
" Leçons de Langue Française, livre de l'élève et livre du maître, cou
" moyen.

" 2o. Une série de livres de James A. Sadlier, à l'usage des écoles pr
" maires—livres anglais.

" 3o. Une édition anglaise d'un cours gradué de calligraphie, éditic
" faite par M. J. A. Langlais.

" Votre sous-comité ne croit pas qu'il soit opportun d'approuver la sér
" présentée par les Frères des Ecoles Chrétiennes, avant que celle-ci so
" complétée et que certaines observations soient faites aux promoteurs d
" cette série.

" Votre sous-comité est d'avis que l'approbation du Comité catholiqu
" du Conseil de l'Instruction publique peut être donnée aux deux autre
" séries.

" Quelques remarques ont été soumises à votre sous-comité par M
" Bernard Lippens, inspecteur, au sujet de la Grammaire de Bonneau et i
" a été jugé à propos de remettre l'examen de ces remarques à la prochain
" réunion du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique.

" (Signé) CYRILLE E. LÉGARÉ, V.G.,
" *Administrateur.*"

Adopté

Le sous-comité du fonds de retraite présente le rapport suivant :

" PRÉSENTS :—Le Très Rév. C. Légaré, président, Mgr de St-Germain de Rimouski, l'hon. Sir N. F. Belleau, le Surintendant.

" Depuis la dernière réunion du sous-comité, MM. J. N. Miller et D. Pâquet, qui n'avaient pas fait de rapport, en ont transmis un.

" Quinze inspecteurs ont transmis des rapports supplémentaires. Ces divers rapports donnent 44 instituteurs et 443 institutrices favorables ; total : 487, et 14 instituteurs et 201 institutrices défavorables ; total : 215.

" En ajoutant les 487 déclarations favorables constatées par les derniers rapports aux 1697 antérieurement constatées, on a un total de 2184.

" En ajoutant les 215 déclarations défavorables des derniers rapports aux 354 déjà constatées, on a un total de 569.

" Il a donc été fait en tout 2753 rapports.

" Il est à remarquer que ces rapports ne concernent que les instituteurs et les institutrices laïques. Les instituteurs et institutrices protestants paraissent opposés à la création d'un fonds de pension. C'est du moins ce qui a été déclaré dans leur convention.

" Les religieux et les religieuses ne sont pas compris dans les chiffres qui précèdent.

" Tous les inspecteurs catholiques ont fait rapport.

" Il sera fait un rapport définitif pour la prochine réunion du Comité. —Adopté.

" (Signé,) CYRILLE E. LÉGARÉ, V.-G.

Le sous-comité des inspecteurs d'écoles fait le rapport suivant :

PRÉSENTS :—Mgr de St-Germain de Rimouski, président ; le très-Rév. C. Légaré, V.-G., le Surintendant, l'Hon. Sir N. F. Belleau, M. le Dr. F. Painchaud.

" Au comité catholique du Conseil de l'instruction publique,

Votre sous-comité chargé d'examiner le fonctionnement de l'inspec-

tion des écoles et de suggérer les mesures propres à l'améliorer, a l'h neur de vous faire le rapport suivant :

1o. Votre sous-comité est intimement convaincu de la nécessité d' inspection régulière des écoles.

2o. D'après le résumé des renseignements fournis par les inspecte dans leur réponse à une circulaire spéciale de M. le Surintendant, v sous-comité a constaté que la plupart d'entre eux ont : 1o. des distar bien trop considérables à parcourir pour visiter toutes les écoles de l district d'inspection en temps convenable, et 2o. que le nombre de écoles est généralement tellement élevé qu'il leur est extrêmement diffic quelquefois impossible, d'exécuter les instructions qui leur sont donné cet égard.

3o. En conséquence, loin de songer à diminuer le nombre des insp teurs, votre sous-comité serait plutôt d'opinion que le Comité catholi recommandât au gouvernement de l'augmenter, aussitôt que les circo tances le permettront, afin de rendre cette inspection plus efficace.

4o. Quant à la rémunération des inspecteurs, elle est en général si fai et leurs frais de voyage sont relativement si onéreux que, dans l'opin de votre sous-comité, il ne serait que juste de leur rembourser ces fr proportionnellement, soit au nombre de milles, actuellement parcourus, s au nombre d'écoles réellement visitées par eux.

5o. Votre sous-comité croit qu'il est d'une très-haute importance pour bon fonctionnement du système de l'instruction publique de continue obliger les inspecteurs à visiter chaque école de leur district deux fois année, et que c'est le seul moyen pour eux d'en vérifier les progrès ; ma en même temps, que les inspecteurs devraient recevoir instruction : 1o. ne pas faire la première de ces visites moins de six semaines après les v cances ; 2o. d'éviter soigneusement de visiter aucune école de leur distr à l'époque de ces vacances ou des jours de congé, ou de fête religieuse, au quels ils ne peuvent rencontrer ni les maîtres ou maîtresses, ni les enfan

6o. Votre sous-comité recommande d'ajouter dans les bulletins d'in pection des écoles : 1o. le temps consacré à la visite de chaque école ; 2o. p

qui a été octroyé le diplôme de l'instituteur ou de l'institutrice : 3o. la méthode d'après laquelle l'école est conduite.

7o. Votre sous-comité recommande de plus que M. le Surintendant, dans une circulaire, prescrive aux inspecteurs : 1o. de faire un rapport détaillé de l'état des comptes du secrétaire-trésorier de chaque municipalité scolaire, ainsi que des cotisations spéciales imposées selon la loi pour construction ou répartition considérable de maisons d'école, etc. ; 3o. de constater que ces comptes ont été soumis aux commissaires d'écoles et approuvés par eux, et qu'ensuite ils ont été admis par une assemblée des contribuables, conformément à la loi.

8o. Enfin, votre sous-comité désire que M. le Surintendant veuille bien faire mettre devant le Comité catholique, au moins chaque année, par l'employé du département chargé du dépouillement des rapports et des bulletins des inspecteurs, un compte-rendu abrégé de ces documents, accompagné des remarques qu'il croira opportun de faire sur le travail de chacun de ces fonctionnaires.

Le tout humblement soumis.

† Jean, Ev. de S. G. de Rimouski,
Président du sous-comité.

Québec, 13 mai 1884.

Recommandation faite au gouvernement de nommer Cusack P. Roney, Ecr., Avocat, membre du bureau des examinateurs catholiques du comté de Pontiac, en remplacement de James M. G. Roney, décédé, et David R. Barry, Ecr., Avocat, en remplacement de Joseph T. St-Julien, Ecr., qui a quitté les limites du dit comté.

Recommandation du Rév. S. Rouleau, Ptre., en remplacement du Rév. L. J. Lauzon, absent, comme membre du bureau des examinateurs catholiques de Montréal.

Recommandation du Rév. Joseph Alfred Perusse, Ptre., curé de Percé, au bureau des examinateurs de Gaspé, en remplacement de Mgr Bossé, absent.

Lecture étant faite de la requête de plusieurs personnes demanda l'établissement d'un bureau d'examinateurs à Notre-Dame du Lac St-Je il est proposé par le très-Rév. C. Légaré de décider qu'il n'est pas opport maintenant d'établir un tel bureau dans cette localité.

Adopté.

Mgr l'Evêque d'Ottawa propose qu'il soit établi un bureau d'examin teurs catholiques dans le comté d'Ottawa pour l'examen des candidat l'enseignement, siégeant dans la cité de Hull, et qu'il soit composé des p sonnes qui suivent :

Le Rév. Père Eugène Cauvin, George Léandre Dumouchel, Ec., N. Eraste D. d'Orsonnens, Ecr., Georges Ardoin, Ecr., Thomas Foran, Ec Nérée Tétreault, Ecr., Alfred Rochon, Ecr., et que le gouvernement s prié d'établir le dit bureau.

Adopté.

Lecture étant faite d'une requête de Auguste Gay, Ecr., inspecte d'écoles, demandant une augmentation de traitement, présentée par lui la législature et référée à ce comité par le Dr. Duhamel, député du com d'Ottawa, Mgr l'Evêque d'Ottawa propose et il est résolu unanimemen que cette requête soit soumise à la considération favorable du gouvern ment, et ordre est donné de remettre la dite requête à M. le député d'C tawa.

Lecture est faite d'une lettre de l'Hon. John J. Ross, premier minist de la province de Québec :

CABINET DU PREMIER MINISTRE,
Province de Québec,
QUÉBEC, 12 mai 1884.

L'Honorable GÉDÉON OUIMET,
Surintendant de l'Instruction Publique,
Québec.

MONSIEUR LE SURINTENDANT,

Je vous prie de communiquer au Comité catholique du Conseil d l'instruction publique le projet que je vous ai exposé de vive voix au suj

des écoles normales. D'après le rapport que vous m'avez transmis et que je vous renvoie sous ce pli, je vois que le nombre d'instituteurs faisant l'école en 1883 était de 497, et que, sur ce nombre, 147 étaient des diplômés des écoles normales. Le nombre d'institutrices faisant l'école cette même année (1883) était de 4,448 ; sur ce nombre, 408 avaient reçu des diplômes des écoles normales. Total : 4,045 instituteurs et institutrices, dont 555 diplômés des écoles normales. D'après le même rapport, 3467 diplômes ont été accordés depuis la création des écoles normales aux élèves de ces écoles ; mais ce chiffre ne représente pas, sans doute, un égal nombre de diplômés, car le même élève peut recevoir deux et même trois diplômes. D'autre part, il est bien difficile de se renseigner exactement sur le nombre d'instituteurs diplômés des écoles normales qui ne se sont jamais livrés à l'enseignement.

Ce qui est très-certain, c'est que la Législature vote $42,000.00 chaque année pour le maintien des écoles normales, indépendamment du coût des réparations aux édifiees, et que si à cela on ajoute l'intérêt sur la valeur des immeubles, etc., affectés à ces écoles, on arrive à un chiffre qui représente une dépense annuelle considérable. Ce qui me semble également certain, c'est que l'on pourrait former, et bien former, un aussi grand nombre d'instituteurs et d'institutrices qu'aujourd'hui, à beaucoup moins de frais, en annexant les écoles normales à des collèges, écoles des Frères ou couvents, qui ont déjà une organisation toute faite, des ressources qui leur sont propres, et, en grande partie du moins, tous les édifices nécessaires.

Les raisons qui nécessitent impérieusement la diminution ou même la suppression d'un grand nombre des octrois votés ordinairement par la Législature en faveur des arts, de l'agriculture et des institutions d'éducation et de charité, imposent aussi au gouvernement la tâche de chercher à diminuer les dépenses à encourir pour le maintien de nos écoles normales, sans nuire toutefois à la cause de l'éducation et de l'instruction publique, et je vous prie de demander au Comité catholique de votre Conseil de prendre en sérieuse considération le désir du gouvernement de réduire ces dépenses le plus possible, en adoptant le mode indiqué plus haut, ou tout autre mode qui pourrait lui être suggéré.

J'ai l'honneur, etc., etc.,

(Signé) JOHN G. ROSS.

P.S.—Ainsi que j'ai dû vous le dire, il entrerait dans le plan propo de diminuer la durée des cours des écoles normales et d'en supprim l'enseignement littéraire et scientifique proprement dit, pour s'en ter presque exclusivement à la pédagogie et à la méthodologie. Avant d'a mettre les élèves à suivre les classes des écoles normales, on pourrait exig qu'ils aient reçu leurs diplômes d'instituteurs ou d'institutrices. L'éco normale leur conférerait ensuite un diplôme supplémentaire ou spécial.

J. G. R.

Et, après discussion de l'importante matière à laquelle elle a trait, S Narcisse F. Belleau propose que

" Prenant en considération la lettre de l'hon. J. G. Ross, premier mini tre, au sujet des réformes à faire dans les écoles normales et des dépenses d mode actuel d'enseignement dans les dites écoles,

Il soit résolu

Que le but des écoles normales a toujours été de faire des maîtres d' cole capables et propres à apprendre et enseigner la *pédagogie.*

Que l'enseignement dans ces écoles de la littérature et des sciences, d langues française, latine et grecque est sans utilité pratique pour acquér la connaissance de la pédagogie et la méthode d'enseignement d'icelle.

Que l'enseignement de la pédagogie pendant un an et une second année pour la méthode dans cette école suffiraient pour faire de bons inst tuteurs et d'excellentes institutrices.

Que cette réforme dans les écoles normales et son mode d'instructio ainsi limité étant désirés par une grande partie des catholiques de cette Pr vince, il convient d'aider le gouvernement dans ses finances, et revenir à c qui était le but de la loi des écoles normales, celui de faire, par l'enseign ment de la pédagogie, des maîtres en état de faire ces écoles. "

En amendement, l'hon. juge Jetté propose

" Que tous les mots après *que*, dans la motion principale, soient retrai chés et les suivants substitués :

" Que ce comité ne croit pas devoir exprimer d'opinion sur la question qui lui est soumise par la lettre de l'hon. Premier Ministre, sans avoir mis à l'étude le nouveau système proposé et constaté si les reproches faits au système actuel, tant au point de vue de l'enseignement que des résultats et des dépenses, sont fondés ; et qu'en conséquence, un comité composé de Mgr l'archevêque de Québec, NN. SS. les évêques des Trois-Rivières, de Rimouski, de Sherbrooke, d'Ottawa, des honorables Sir N. F. Belleau, P. J O. Chauveau, L. A. Jetté, et le Surintendant, dont cinq formeront un *quorum*, soit nommé pour faire cette étude et faire rapport à ce comité, à la prochaine session. "

La question étant posée, la motion en amendement est soumise et les votes sont pris comme suit :

Pour—Le très-Rév. C. Légaré, NN. SS. les Evêques de Sherbrooke, Ottawa, St-Hyacinthe, Chicoutimi, Rimouski, Mgr Lorrain, les hon. P. J. O. Chauveau, L. A. Jetté, P. S. Murphy, Ecr., Dr. Painchaud et le Surintendant—12.

Contre—Mgr des Trois-Rivières, l'hon. Sir N. F. Belleau—2.

La motion principale, telle qu'amendée, étant mise aux voix, est adoptée sur la même division.

Et la séance est levée.

COMITÉ PROTESTANT

(TRADUCTION)

—

SÉANCE SPÉCIALE DU 7 JUILLET 1883.

PRÉSENTS :—Le Lord Evêque de Québec, dans le fauteuil ; l'honorable Surintendant de l'Instruction publique, le Rév. Mathews, MM. Dawson et Hemming, et les honorables Ferrier et Lynch.

Cette séance a été convoquée par le président pour certaines questions relatives à l'école normale McGill.

L'honorable M. Lynch soumet la requête de M. le Principal Hicks qui demande qu'il lui soit permis de résigner ses fonctions et qu'il lui soit accordé une indemnité de retraite. Il déclare que, malgré qu'il ne soit pas possible d'accorder une pension pour le moment, il croit qu'il y a moyen de prendre des mesures qui rempliront le désir de M. Hicks.

M. le principal Dawson, président du comité de l'université McGill chargé de la surintendance de l'école normale McGill, dit que c'est le vœu unanime de ce comité que le comité du Conseil de l'Instruction publique recommande la nomination de M. Sampson Paul Robins en qualité de principal et de professeur ordinaire de l'école normale McGill. dans le cas où M. Hicks résignerait ses fonctions.

Il est, en conséquence, résolu à l'unanimité :

Que, vu la demande du principal Hicks d'être exempté de ses fonctions, et d'avoir une indemnité de retraite, vu aussi les raisons qu'il a fait valoir, en même temps que ses longs services, le gouvernement soit prié de décréter :

1. Que le principal Hicks soit dispensé des fonctions actives de sa charge de principal et de professeur, en conservant la moitié de son traitement actuel jusqu'à ce qu'on lui ait définitivement accordé une indemnité de retraite, soit en vertu de la loi des pensions, soit autrement.

2. Qu'il lui soit permis de conserver le titre de "Principal émérite et professeur associé."

3. Que, dans le cas où ces arrangements seraient mis à effet, Sampson Paul Robins, LL.D., actuellement professeur associé de l'école normale McGill, et dont la nomination est recommandée par les présentes, soit nommé principal et professeur ordinaire de langue et de littérature anglaises, tout en continuant à exercer ses fonctions actuelles de professeur associé, et qu'il ait le titre de principal et de professeur ordinaire de langue et de littérature anglaises et de professeur de pédagogie et de sciences naturelles.

4. Que la somme de $600 que le surintendant dit être disponible en faveur du fonds de l'école normale, soit affectée aux fins plus haut énoncées.

Il est ensuite, sur motion de M. Dawson, résolu à l'unanimité :

Que ce comité désire, à l'occasion de la retraite du principal Hicks, le féliciter de ce qu'après une longue et utile carrière dans l'enseignement, il lui est maintenant permis de prendre le repos que réclame son âge avancé, qu'il désire aussi lui exprimer toute l'estime en laquelle sont tenus ses travaux tant par ce comité que par les amis de l'éducation en cette province, et qu'il fait les vœux les plus ardents pour qu'il soit permis à M. Hicks de jouir longtemps encore du repos que lui donne sa retraite.

Que cette résolution soit communiquée à M. Hicks.

M. le principal Dawson dit que M. F. W. Hicks est devenu depuis quelques temps incapable de continuer son travail par suite du mauvais état de sa santé, et ne pourra pas reprendre ses fonctions l'année prochaine ; il ajoute que le comité de l'école normale a décidé de recommander au Surintendant de l'Instruction publique d'accorder un congé d'absence à M. F. W. Hicks et de lui servir la moitié de son traitement de professeur d'école modèle, c'est-à-dire sept cents piastres ($700).

Il est alors résolu à l'unanimité :

Que ce comité approuve cette recommendation.

ELSON I. REXFORD,
Sec. *pro tem.*

Séance du 26 septembre 1883.

Présents :—Le Lord Evêque de Québec, dans le fauteuil ; le Lord Evêque de Montréal, le Rév. Mathews, MM. R. W. Heneker, E. J. Hemming et le Rév. E. I. Rexford, M.A., Secrétaire du département de l'Instruction publique et substitut du surintendant.

Le procès-verbal de la séance trimestrielle précédente (du 30 mai) et de la séance spéciale du 7 juillet dernier, est lu et approuvé.

M. Rexford dit que, suivant le désir exprimé par le comité, des copies du résumé des grands tableaux statistiques des écoles protestantes et mixtes préparé par lui, ont été imprimées et distribuées parmi les membres du comité.

Le sous-comité de la loi scolaire fait un rapport constatant le progrès de son travail et demande la permission de se réunir de nouveau pour discuter la question qui lui a été soumise au sujet de l'adoption d'un système uniforme d'examen préliminaire pour l'admission à l'étude des professions.

Le secrétaire soumet au comité une lettre de M. Machin, trésorier-assistant de la province, établissant que, le 20 juin 1883, la somme de $27,730.93 a été payée par le gouvernement fédéral au trésorier de la province à titre de produit de la vente des licences de mariage entre les années 1867 et 1873. Il est alors proposé par le Lord Evêque de Québec, secondé par M. Hemming et résolu :

Que le Lord Evêque de Québec, le Rév. Mathews et M. Heneker soient constitués en sous-comité pour prendre des mesures afin de placer cet argent aux termes de l'ordre en conseil du 22 mars 1881, approuvé par le lieutenant-gouverneur le 23 mars 1881 (No. 106).

Le Lord Evêque de Montréal est désigné pour s'aboucher avec les autorités de l'école normale McGill au sujet des récents règlements du comité sur les brevêts d'académie.

MM. Harper, Rexford et Weir sont constitués en comité pour préparer un cours d'études pour les académies et les écoles modèles et faire rapport.

Sur motion du Rév. Mathews, secondé par le Lord Evêque de Québec, il est résolu à l'unanimité :

Qu'attendu que l'objet que le gouvernement a en vue en accordant des bourses dans les *high schools* de Québec et de Montréal serait, d'après l'avis du comité protestant du Conseil de l'Instruction publique, plus sûrement atteint si un certain nombre de ces bourses étaient mises à la disposition de ce comité pour être données en prix à ceux des élèves les plus studieux et les plus méritants, dans les écoles des commissaires protestants de ces deux villes, qui voudraient acquérir une instruction plus avancée ;

Qu'attendu que ces *High schools* deviendraient, dans ce cas, des éléments importants dans le système d'éducation de cette province, puisque, en mettant à la portée de nos enfants les plus pauvres les avantages d'une éducation qui n'est aujourd'hui que le partage du plus riche, on créerait un lien entre le riche et le pauvre, sans que, pour cela, il en coûte davantage au gouvernement ;

Ce comité demande respectueusement au gouvernement de mettre un certain nombre de ces bourses à sa disposition, pour l'objet plus haut décrit.

Après quelque discussion au sujet du temps pendant lequel les académies et les écoles modèles doivent rester ouvertes dans le cours de l'année scolaire, il est proposé par M. Henecker, secondé par le Rév. Mathews et résolu :

Qu'aucune académie ou école modèle protestante n'aura droit dorénavant à une subvention du fonds de l'éducation supérieure, à moins d'avoir été ouverte pendant 180 jours dans l'année ; que l'honorable Surintendant soit prié de publier une circulaire à cet effet.

M. Rexford est porté sur la liste du comité chargé de préparer le programme d'examen pour les candidats au brevet d'instituteur.

Les rapports et les tableaux des résultats de la dernière inspection des académies et des écoles modèles sont soumis au comité et le secrétaire reçoit l'ordre de les faire publier dans l'*Educational Record*.

Le produit des honoraires de licences de mariage s'est élevé pour l'année dernière à $5,795, sans compter $200 affectées aux frais d'administration. Sur cette somme ($5,000) cinq mille piastres sont portées au crédit de l'éducation universitaire, dans la proportion suivante :

Université McGill	$2,500
Collège Morrin	1,250
Université du *Bishop's College*	1,250
	$5,000

Sur la balance du fonds des honoraires de licences et sur la subvention annuelle du fonds de l'éducation supérieure, le comité, après avoir soigneusement examiné les rapports des inspecteurs d'académies et d'écoles modèles, ainsi que les rapports ordinaires faits par les différents établissements d'éducation supérieure, a décidé de faire la distribution suivante :

UNIVERSITÉS ET COLLÈGES.

Université McGill	$1,650
Collège Morrin	500
Collège St-Francis, Richmond	1,000
Université du Bishop's College, Lennoxville	1,000
	$4,150

ACADÉMIES—CLASSE I.

Knowlton, Brome	$500
Lachute, Argenteuil	500
Waterloo, Shefford	400
Huntingdon	400
Sherbrooke	325
Stanstead and Wesleyan Ladies College	325
Coaticooke, Stanstead	325
	$2,775

Classe II.

Eaton, Compton	$250
Trois-Rivières, St-Maurice	250
St-Jean, St-Jean	250
Berthier-en-haut	250
Clarenceville, Missisquoi	200
Shawville, Pontiac	200
Granby, Shefford	200
Bedford, Missisquoi	175
Inverness, Mégantic	175
Hatley, Stanstead	100
Lacolle, St-Jean	75
	$2,125

Autres Ecoles.

Dunham Ladies' College	$300
Compton Ladies' College	300
High School de Québec	200
	$800

Ecoles Modèles—Classe I.

Ormstown, Châteauguay	$75
Sutton, Brome	50
Richmond (Filles), Richmond	50
Magog, Stanstead	50
Hull, Ottawa	50
Thurso, Ottawa	50
Robinson, Compton	50
Sorel, Richelieu	50
St-Sylvestre, Lotbinière	50

* Ulverton, Drummond	75
Gould, Compton	55
Lapêche, Ottawa	50
Stanbridge, Missisquoi	50
Clarendon, Pontiac	50
Cowansville, Missisquoi	50
Rawdon, Montcalm	50
Sweetsburg, Missisquoi	50
	$878

Il est donné lecture d'une lettre de M. H. Hubbard, secrétaire de l commission d'examen de Sherbrooke, informant le Comité qu'il y a deu vacances dans cette commission, par suite du départ du Rév. Isaac Brook et de la démission de M. H. B. Brown, et recommandant la nominatio des Rév. Bunton B. Smith et John C. Cattanach, M.A., tous deux de She brooke, comme membres de la dite commission. Le Surintendant de l'Ins truction publique est prié de recommander cette nomination au gouve nement.

Le Comité décide de recommander que le livre intitulé : Miller Swin ton's Language Lessons, soit porté sur la liste des livres de classe approu vés.

Les comptes, avec pièces justificatives, soumis par le secrétaire ont ét examinés et trouvés corrects.

La balance, à cette date, à la banque de Montréal, est de $14.05.

Il est fait lecture d'une lettre du Surintendant au sujet du change ment projeté dans la loi concernant les écoles dissidentes, et le secrétair reçoit instruction d'en envoyer des copies à chacun des membres du Comité.

Le Rév. Mathews donne avis qu'à une date rapprochée, il appeller

* $35 sur la subvention précédente.

attention du Comité sur l'importance qu'il y a de distribuer le fonds de éducation supérieure en tenant compte surtout, plus qu'on ne l'a fait usqu'à ce jour, des résultats obtenus.

En rapport avec cet avis, le Rév. Mathews soumet au Conseil, à titre 'explication de son plan, sans toutefois donner tous les détails, les " Règlements " suivants, qu'il demande au Comité de vouloir bien adopter :

" Distribution du Fonds de l'éducation supérieure,

I Le et après le aucune école, dans la province de Québec, e sera classée parmi les académies, à moins que, à part le cours anglais rdinaire, on n'y donne un enseignement complet de toutes les matières equises pour l'inscription universitaire (Voir la lettre du Surintendant e l'Instruction publique de 1876).

II. Les matières d'enseignement supérieur, dans ces académies, seront istribuées de façon à former un cours de trois années, ainsi divisé :

1. Première année : Grammaire latine ; César, de Bell. Gall., livre I, hap. 1–5 ; arithmétique et algèbre.

2. Deuxième année : Grammaire latine ; Enéide, livre I, vers 1 à 500 ; rammaire grecque jusqu'à la fin du verbe ; algèbre, jusqu'aux équations ; Euclide, livre I, prop. 1 à 25.

3. Troisième année : Grammaire latine ; Enéide, livre I ; toute la grammaire grecque ; Xénophon, 1er livre de l'Anabase ; algèbre ; Euclide, livres 1, 2, 3.

III. A chaque académie, le Comité donnera une somme de dix piastres pour chaque élève, de quelque classe qu'il soit, qui aura obtenu un nombre de points équivalant à une moyenne de 45 sur chaque matière, et une somme de vingt piastres pour chaque élève, de quelque classe qu'il soit, qui aura obtenu un nombre de points équivalant à une moyenne de 60 sur chaque matière.

IV. Outre les sommes ainsi obtenues, le Comité pourra ajouter certaines autres sommes déterminées d'après le niveau relatif des différentes académies établi par l'examen de l'inspecteur.

L'objet de ce règlement est d'appliquer réellement le " Fonds de l'in truction supérieure " à l'éducation supérieure même. Il est à espérer, e même temps, que ces généreuses allocations encourageront les commi saires et les instituteurs à se dévouer plus activement que jamais à cet branche importante de notre système d'éducation.

Le Comité ayant terminé ses travaux, s'ajourne au mercredi, 28 n vembre, ou, si cela est nécessaire, à une époque plus rapprochée, sur l convocation du président.

GEORGE WEIR,
Président.

SÉANCE DU 8 JANVIER 1884.

Présents : Le lord évêque de Québec, dans le fauteuil ; MM. Heneke et Hemming, le Rév. Mathews et l'honorable Surintendant de l'Instruction Publique.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et approuvé.

Le sous-comité auquel a été soumise la pétition des syndics de l'école dissidente de la municipalité de Wendover et Simpson fait un rapport constatant le progrès de son travail et demande la permission de se réunir de nouveau.

Le Surintendant de l'Instruction Publique informe le comité que les nominations recommandées à sa dernière séance pour les commissions d'examen de Stanstead et de Gaspé, sont actuellement soumises au lieutenant-gouverneur en conseil, mais n'ont pas encore été faites.

Le lord président dit qu'il a soigneusement examiné tous les documents relatifs aux connaissances littéraires, à l'expérience et aux états de service, comme instituteur, de M. Sylvanus Phillips, principal de l'académie de Huntingdon, et qu'il les a trouvés très satisfaisants. Le comité accorde, en conséquence, à M. Phillips le rang d'instituteur d'académie, pour la province de Québec.

Le sous-comité de la loi scolaire et des examens préliminaires pour étude des professions, fait un rapport constatant le progrès de ses travaux t demande la permission de se réunir de nouveau.

Le comité nommé pour s'aboucher avec les ministres au sujet de l'établissement d'une commission centrale d'examen, fait un rapport dans les mêmes termes.

Au sujets des changements dans la loi scolaire proposés par M. l'inspecteur Ruel, l'honorable Surintendant dit qu'il ne connaît aucune raison péciale à l'appui de ces changements autre que celles contenues dans la roposition même.

La prise en considération de ces changements est remise à plus tard.

Le comité a alors mis à l'examen les propositions adoptées à la réunion e l'association provinciale des instituteurs protestants, à Lachute, en ctobre 1883.

La première proposition se rapporte à l'époque à laquelle doit se faire inspection des écoles modèles et des académies ; après quelque discussion, e comité décide que, pour cette année au moins, cette inspection se fera omme l'année dernière, aux mois de mai et juin.

Le comité décide, en outre : 1. que l'examen doit se faire pendant les eures de classe et ne pas durer plus de six heures par jour ; 2. qu'on ne oit pas consacrer plus de six heures à l'examen d'une école modèle, ni plus e douze heures à l'examen d'une académie ; 3. que l'inspecteur doit donner vis de sa visite au moins huit jours à l'avance ; 4. que nul élève non préent lors de l'inspection ne doit être examiné, à moins qu'il n'ait suivi la lasse pendant au moins quatre-vingt-dix jours de l'année scolaire courante ; . qu'aucun examen ne doit se faire le samedi ou un jour de vacance légale.

En ce qui concerne les six propositions de l'association provinciale des nstituteurs protestants au sujet du réglement récemment passé par le omité protestant, déterminant les qualités qui seront exigées à l'avenir hez les instituteurs pourvus du brevet d'académie et le classement qui en uivra, le comité regrette que ce réglement ait été mal compris par les insituteurs ; il n'a jamais été question d'y assujétir ceux qui avaient obtenu

auparavant leur brevet d'académie ; et le comité est d'avis, du reste, que lettre même du réglement n'est pas de nature à justifier les conclusi prises par la convention des instituteurs.

Le secrétaire reçoit instructions de demander l'avis du procure général de la province au sujet de l'observation, dans les écoles protestan et mixtes, des jours de fête légale établis par l'autorité soit provinciale fédérale.

Il est nommé un sous-comité composé du Lord Evêque de Québec des révérends Mathews et Cook avec mission d'examiner la question d brevets d'académie et de faire rapport à la prochaine séance.

Le secrétaire est chargé d'écrire aux secrétaires des deux universit pour leur demander d'assimiler le cours supérieur des filles et le cou moyen des garçons de façon à obvier aux difficultés dont se plaigne actuellement les instituteurs, par suite de la position différente dans l quelle ces cours placent l'aspirant et l'aspirante au brevet d'académie seconde classe.

Il est donné lecture d'un mémoire du secrétaire demandant la nomin tion d'un sous-comité pour établir des formules de procédure pour dirig les délibérations du comité. M. Heneker et le Rév. Mathews sont, en cons quence, constitués en sous-comité pour s'enquérir des pouvoirs et prérog tives du comité protestant du conseil de l'Instruction Publique et fai rapport. Le mémoire est remis au sous-comité auquel le secrétaire est pr de prêter son aide.

Il est résolu que la balance non dépensée du fonds de l'éducation sup rieure appartenant à ce comité, et la balance de l'intérêt des derniers si mois sur les arrérages d'honoraires de licences de mariage, après qu'on aur pourvu au placement des dits arrérages ($28,000), soient déposés au crédi de ce comité dans la banque de Montréal.

Les comptes suivants sont soumis au comité qui donne ordre de le payer : dépenses de voyage des inspecteurs d'écoles modèles et d'académie $95.40 et $66.05 ; menues dépenses du secrétaire $10.66. Le comité donn aussi l'ordre de payer les traitements des inspecteurs et celui des secrétaires

MM. Allnatt et Weir sont nommés de nouveau inspecteurs d'écoles modèles et d'académies aux mêmes conditions.

Il est convenu que toutes les académies et écoles modèles qui n'ont pas reçu de subvention l'année dernière sur le fonds de l'éducation supérieure ne seront inspectées que si elles en font la demande.

Le comité décide que la série appelée *The Royal Readers*, publiée dernièrement par MM. Campbell & Co., de Toronto, doit être portée sur la liste des livres de classe approuvés, et qu'il doit être donné avis qu'après le 1er juillet 1885 l'usage des seuls livres de lecture publiés par MM. Gage & Co., de Toronto, ainsi que les *Readers* publiés par MM. Campbell & Co., du même endroit, sera autorisé dans les écoles publiques protestantes de cette province.

Le secrétaire soumet au comité des projets de réglement : 1. pour l'examen des candidats au brevet de capacité ; 2. pour l'examen des écoles modèles et des académies.

Le comité, ayant terminé ses travaux, s'ajourne au vendredi 5 mars, ou à toute époque plus rapprochée, s'il y a lieu, sur la convocation du président.

GEORGE WEIR,
Secrétaire.

SÉANCE DU 5 MARS 1884.

Présent : Le Lord Evêque de Québec, président ; le Dr Mathews, R. W. Heneker, Ecr., D. C. L., E. T. Hemming, Ecr., D. C. L., l'Hon. W. W. Lynch et l'Hon. Gédéon Ouïmet, Surintendant de l'Instruction Publique.

Le procès verbal de la séance précédente est lu et approuvée.

Le sous-comité auquel la pétition des syndics des écoles dissidentes de Wendover et Simpson a été référée fait rapport :

" Que le trésorier a informé le comité que le grief dont se plaignent les syndics de la municipalité scolaire n'ayant pas été formulé par le Gouver-

neur en Conseil, mais par un décret de la Législature, le Gouvernement n peut intervenir. Le trésorier, en conséquence, recommande qu'une copi de la pétition soit transmise au député du comté qui pourra obtenir justice.

Le comité consent a envoyé cette pétition au sous-comité sur la loi scc laire.

Le Surintendant de l'Instruction Publique fait rapport que les nomina tions recommandées par le comité ont été faites pour les bureaux des exami nateurs de Stanstead et de Gaspé.

Le secrétaire déclare qu'il a écrit, comme il en avait reçu l'instruction au Procureur-Général de la Province, au sujet des fêtes légales en tan qu'elles affectent les écoles protestantes et mixtes, mais que, jusqu'à présent il n'a pas reçu de réponse.

Le sous-comité sur la loi scolaire rapporte progrès et demande la permission de siéger de nouveau.

Le sous-comité nommé pour s'entendre avec le Gouvernement au sujet d'un bureau central d'examinateurs pour les diplômes accordés aux instituteurs, fait rapport :

" Que le trésorier est d'opinion que la création d'un burean central d'examinateurs ne rencontrerait pas l'approbation de la Législature et que le Gouvernement ne serait pas disposé à faire des changements dans les lois scolaires pendant la prochaine session."

Ce sous-comité a continué à siéger et la question des diplômes des instituteurs, ainsi que les suggestions faites par le secrétaire du département à ce sujet, lui ont été soumises.

Le sous-comité nommé pour prendre en considération les pouvoirs et les prérogatives du comité protestant s'assemble et étudie avec soin les différents actes du Parlement qui concernent l'Instruction, mais ne termine pas ses travaux. Il demande la permission de siéger de nouveau.

(Signé) R. W. HENEKER,
" G. D. MATHEWS.

Sur motion du Dr Heneker, secondé par le Dr Mathews, il est résolu :

Que le rapport précédent soit reçu et adopté et que le sous-comité soit autorisé à continuer ses travaux.

Le sous-comité nommé pour s'entendre avec le Gouvenement au sujet des arrérages du fonds des licences de mariage fait rapport :

"Que le trésorier a promis de payer les arrérages des licences de mariage, en obligation de la ville de Sherbrooke, quand il les aurait reçues, et qu'il a prié le comité protestant de lui donner un mémoire mentionnant l'objet spécial pour lequel il désire placer cet argent."

Après une courte discussion, on a constaté que l'ordre en Conseil Provincial, réclamant ces arrérages du gouvernement du Dominion, avait indiqué l'objet pour lequel ce montant devait être employé. Il a été résolu en conséquence :

"Qu'une pétition soit adressée à l'Hon. Trésorier de la Province, lui demandant la somme de vingt-huit mille piastres ($28,000), formant le montant reçu du gouvernement du Dominion, étant le produit des honoraires des licences de mariage payés par erreur au trésor du Dominion, entre les années 1867 et 1873, et que l'intérêt sur cette somme soit dépensé selon les disposition de l'ordre en Conseil, en date du 22 mars 1881."

Le comité protestant du Conseil de l'Instruction Publique ayant appris avec un profond regret la mort de M. Charles Dewey Day, L. L. D., chancelier de l'Université du Collège McGill, et depuis plusieurs années membre de ce comité, il est résolu, sur motion du Dr Heneker, secondé par le Dr Mathews, de consigner dans les archives et de conserver le souvenir du talent et du caractère élevé de leur ancien collègue, et de l'intérêt qu'il a toujours porté à l'instruction publique et dans tout ce qui concerne la prospérité de ses concitoyens.

Le secrétaire du département ayant rédigé quelques règlements au sujet de la conservation et de l'enrégistrement des documents, etc., ils sont lus et il est ordonné de les lui remettre

Une lettre de M. Rimer, secrétaire du bureau des examinateurs de Pontiac, recommandant la nomination du Rév. Robert Acton et du Rév. Thomas B. Connelly, B. A., tous deux du Portage du Fort, comme membres

de ce bureau, à la place des Rév. MM. Motherwell et Robertson, qui on laissé la Province. Le comité décide de demander au Surintendant d l'instruction Publique de recommander à Son Honneur le Lieutenant-Gou verneur en Conseil la nomination du Rév. Robert Acton et Rév. Thoma B. Connelly comme membres du bureaux des examinateurs de Pontiac.

Une lettre de M. L. A. Ducker est lue demandant que le collège d Sabrevois soit inspecté comme les institutions d'éducation supérieure de l Province, mais le comité ne sait pas comment il peut faire droit à cett demande.

Il est convenu que l'école de Kirkdale ne sera pas inspectée, parce qu le bureau des commissaires d'écoles s'est opposé à ce qu'elle soit classifié comme école modèle, et n'ayant aucun renseignement à ce sujet.

Le comité décide d'accorder la demande faite par les écoles de Hem mingford et de Boyson d'être reconnues comme des écoles modèles.

Le comité consent aussi à ce que l'école modèle de Bristol soit inspectée

Le sous-comité nommé pour conférer avec le Gouvernement au suje des bourses accordés par le High School de Québec, fait rapport :

" Que le trésorier a informé le comité qu'il recommanderait au Gouve neur en Conseil de permettre au comité six bourses dans cette école pou encourager les élèves des écoles des commissaires de la ville, qui désiren compléter leur éducation dans le High School.

Le secrétaire reçoit instruction de rédiger des règlements concernant l choix de ces boursiers.

Des pétitions des inspecteurs Fothergill, Thompson et Lyster au suje des livres de texte sur l'agriculture, etc., sont reçues. Le sous-comité à qu la préparation d'un tableau constatant dans quel ordre les affaires doiven être réglées a été confié, recommande qu'il soit dans l'ordre suivant :

Premièrement : Lecture de la correspondance.

Secondement : Réception du rapport financier.

Troisièment : Communications du Département de l'Instruction Pu blique.

Quatrièmement : Rapport des sous-comités.

Cinquièmement : Prise en considération de la correspondance, des rapports et des communications.

Sixièmement : Les affaires en suspens.

Septièmement : Les nouvelles affaires.

Huitièmement : Lecture des procès-verbaux et leur approbation.

(Signé) R. W. HENEKER,
" G. D. MATHEWS.

Sur motion du Dr Heneker, secondé par le Dr Mathews, il est résolu : Que le rapport ci-dessus soit reçu et adopté.

Les comptes, accompagnés des pièces justificatives, présentés par le secrétaire sont examinés et trouvés corrects, la balance due au secrétaire se montant à $288.85.

Le comité ayant terminé ses travaux, s'ajourne au mercredi le 28 mai, ou à une époque plus rapprochée, sur la convocation du président.

GEORGE WEIR,
Secrétaire.

SÉANCE DU 28 MAI 1884.

PRÉSENTS :—Le Lord Evêque de Québec, le Rév. D. Cook, l'hon. James Ferrier, le Dr Heneker, le Dr Hemming et l'hon. Gédéon Ouimet, Surintendant de l'Instruction publique.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et approuvé.

Le secrétaire lit les lettres des personnes suivantes :

1. De M. James McGregor, inspecteur d'écoles, demandant que son traitement soit augmenté ;

2. Du Dr Baynes, registraire du collége McGill, au sujet de l'assimilation du cours d'études en autant qu'il se rapporte à l'examen supérieur des femmes et à l'examen moyen ou secondaire.

3. De Messieurs Gage et Cie., libraires, à Toronto, demandant au Comité de mettre sur la liste des livres de texte, les ouvrages suivants, qu'ils viennent de publier :

(1) " Elementary Lessons in English for home and school use." (2) " Primer of English History." " Primer of Canadian History." (3) " Revised and improved copy books."

4. De M. J. Rimer, secrétaire du bureau des examinateurs de Pontiac, demandant l'avis du Comité sur l'opportunité d'accorder un diplôme à un caadidat qui n'est pas en âge, et qui a subi son examen devant le bureau, au mo de mai dernier.

5. De l'hon. M. Taillon, Procureur-général, à propos des fêtes légales.

6. Du Dr. Heneker, sur le fait que l'école Normale McGill détient l'écolage qui jusqu'à présent a été payé au fonds des dépenses casuelles du Comité protestant du Conseil de l'Instruction publique.

Le secrétaire fait rapport qu'il n'y a pas d'actif et que le passif s'élevait, d'après l'état produit, à $547.92.

La prise en considération de la lettre du Dr. Heneker sur la détention de l'écolage par l'école Normale McGill, qui était jusqu'à présent payé au fonds des dépenses casuelles du Comité protestant du Conseil de l'Instruction publique, a été remise à la prochaine séance.

Sur motion du Dr Heneker, secondé par le Dr Hemming, il est résolu :

Que quant au bill révoquant la section 12, 32 Victoria, chap. 16, présenté par l'hon. Surintendant, le Comité croit qu'en vue de la refonte prochaine des lois scolaires, il n'est pas à propos de passer maintenant une loi à cet effet, mais est d'opinion que le principe de cette mesure doit être pris en considération, ainsi que les autres amendements qui seront proposés, lorsque la législature sera disposée à prendre en considération la refonte des lois scolaires.

L'examen des livres de texte autorisés pour les écoles est remis à la rochaine séance.

Sur motion de l'hon. James Ferrier, secondé par le Dr Heneker, il est ·solu :

Qu'il est nécessaire de nommer au moins trois inspecteurs pour les istricts de St-François et de Bedford, qui comprennent 543 écoles protes-ntes, et dans lesquels il n'y a que deux inspecteurs ; que de plus le Surin-ndant soit prié de représenter au Gouvernement qu'il est absolument écessaire qu'un autre inspecteur protestant soit nommé.

Les sous-comités sur la loi scolaire, bureau central des examinateurs, oncernant les diplômes des instituteurs et les pouvoirs du Comité protes-nt, rapportent progrès et demandent la permission de siéger de nouveau.

Sur motion du Dr Heneker, secondé par l'hon. James Ferrier, il est solu :

" Que la lettre de M. James McGregor du 10 mars 1884, soit transmise l'hon. Surintendant de l'Instruction publique, avec prière de la présenter u gouvernement, et lui représentant d'une manière toute spéciale d'aug-enter le traitement de M. McGregor, qui est un excellent employé.

Le rapport du Dr Baynes, régistraire du collège McGill, au sujet de ssimilation du cours d'étude pour l'examen supérieur des femmes et our les examens moyens, est reçu.

En réponse à une communication du bureau des examinateurs de ontiac, en date du 15 mai 1884, le Comité refuse de sanctionner le diplôme cordé à un candidat qui n'avait reçu que dix marques sur cinquante our l'arithmétique ; le Comité constate aussi avec regret que des diplômes t été accordés par le bureau des examinateurs de Pontiac lorsque les can-dats n'ont obtenu que quelques marques, agissant ainsi en contradiction grante avec les règlements qui leur ont été communiqués concernant la stribution des diplômes.

Sur motion du Dr. Cook, secondé par le Dr. Hemming, il est résolu :

" Que le comité approuve la suggestion faite par l'hon. Surintendant

de l'Instruction Publique, d'autoriser les syndics de la minorité dissident de la municipalité de St-Jean à disposer d'un montant n'excédant pa mille piastres, pour venir en aide et maintenir les écoles supérieures sou leur contrôle, en vertu de la 41 Vic., chap. VI, sec. 14."

Sur motion du Dr. Heneker, secondé par le Dr. Cook, il est résolu :

Que l'hon. Trésorier de la Province soit prié d'accorder une avance d $800, pour combler le déficit qui se trouve dans les comptes du comit comme suit :

Déficit actuel.....	547.92
Traitement du secrétaire au 12 juillet.....	250.00
Menues dépenses casuelles.....	2.08
	$800.00

Le secrétaire du département est prié de soumettre à la prochain assemblée, un projet pour régler la distribution des diplômes aux institu teurs.

Le comité s'ajourne au mercredi, le 24 septembre 1884, ou plus tôt si l chose est nécessaire, sur la convocation du président.

Approuvé.

(Signé) GEORGE WEIR,
Secrétaire.

TABLE DES MATIÈRES

PAGES

SECRÉTARIAT iii
DÉPARTEMENT de l'Instruction Publique iv
CONSEIL de l'Instruction Publique—Comité Catholique v
" " — " Protestant vi
RAPPORT du Surintendant vii

APPENDICE No. 1

RAPPORTS DES INSPECTEURS D'ÉCOLES.

PAGES

1—Bégin 3
2—Béland 5
3—Belcourt 14
4—Bouchard 18
5—Brault 23
6—Carrier 29
7—Delâge 32
8—Fontaine 36
9—Fothergill 39
10—Gay 41
11—Grondin 45
12—Hubbard 167
13—Juneau 51
14—Lamarche 54
15—Lefebvre 57
16—Lévesque 62
17—Lippens 65
18—Lucier 76
19—Lyster 78
20—McGrath 81
21—McGregor 83
22—McLaughlin 89
23—McMahon 95
24—Miller 99
25—Nantel 109
26—Pâquet 114
27—Prémont 115
28—Ruel 124
29—Savard 130
30—Simard 135
31—Stenson 138
32—Tétreault 147
33—Thompson 151
34—Tremblay 155
35—Tremblay 158
36—Vien 164
37—O'Brien 173

RÉCAPITULATION—Grand Tableau Statistique des Inspecteurs d'écoles pour 1883-84 188

APPENDICE No. 2

RAPPORTS SUR LES ÉCOLES NORMALES

Ecole Normale Laval 223
Ecole Normale Jacques-Cartier 229
Ecole Normale McGill 245

APPENDICE No. 3

—

TABLEAUX MONÉTAIRES.

PAGE

ECOLES COMMUNES—Recensement et contributions scolaires pour 1883–84..... 28

APPENDICE No. 4

—

PETITS TABLEAUX.

TABLEAU A—Tableau des livres de prix envoyés aux Inspecteurs d'écoles en 1883–84..... 28

TABLEAU B—Liste alphabétique des Inspecteurs d'écoles, avec leur domicile, la date de leur nomination, et leur district d'inspection..... 28

TABLEAU C—Nombre d'élèves qui ont fréquenté les écoles normales et brevets qui leur ont été accordés depuis la fondation de ces institutions..... 29

TABLEAU D—Ecoles spéciales 29

TABLEAU E—Brevets accordés par les Bureaux d'Examinateurs—Séances des mois d'Août et Novembre 1883 et Février et Mai 1884..... 29

APPENDICE No. 5

—

RAPPORTS FINANCIERS DES ÉCOLES CATHOLIQUES ET PROTESTANTES DE MONTRÉAL ET DE QUÉBEC.

RAPPORTS FINANCIERS des Commissaires d'écoles Catholiques Romains de la Cité de Montréal pour l'année scolaire 1883-84..... 297

CÉDULE A—Etat des paiements faits pour le soutien des diverses écoles..... 298

CÉDULE B—Etat indiquant la dépense nette pour le maintien de chaque école..... 299

CÉDULE C—Etat des paiments faits pour l'Ecole Polytechnique..... 300

CÉDULE D—Etat indiquant le nombre des professeurs et des élèves dans chaque école..... 301

BILAN des Commissaires d'écoles Catholiques Romains, 30 Juin, 1884..... 302

ETAT des revenus et des dépenses du bureau des Commissaires des écoles protestantes de Montréal, du 1er juillet 1883 au 30 juin 1884 303–304

EXTRAIT indiquant le prix d'entretien des écoles pour 1883-84 305

ETAT des recettes et dépenses du Bureau des Commissaires d'écoles catholiques romains de la cité de Québec pour l'année scolaire 1883-84..... 306

ETAT des recettes et dépenses du Bureau des Commissaires d'écoles protestantes de la cité de Québec pour l'année scolaire 1883-84..... 307

APPENDICE No. 6

—

MUNICIPALITÉS PAUVRES ET LISTE DES PENSIONS AUX INSTITUTEURS

PAGES

DISTRIBUTION de la subvention supplémentaire aux Municipalités Pauvres pour l'année 1882-83 et 1883-84 311

LISTE DES PENSIONS accordées aux Instituteurs et Institutrices retirés de l'enseignement pour l'année 1883-84..... 321

APPENDICE No. 7

—

EDUCATION SUPÉRIEURE

EDUCATION Supérieure Catholique 1883-84 329

EDUCATION Supérieure Protestante 1883-84 383

TABLEAU Récapitulatif des Institutions d'éducation supérieure pour 1883-84..... 392

APPENDICE No. 8

—

COMPTE-RENDU DES DÉLIBÉRATIONS DES COMITÉS DU CONSEIL

COMITÉ Catholique 395

COMITÉ Protestant 404

ERRATUM. — Pages 389, 391, dans la 3e Colonne, remplacer "Le grec" par "Le Français."

46
-4
7962
J3

R.W.B. JACKSON LIBRARY
3 0005 03050841 3

The R. W. B. Jackson
Library
OISE